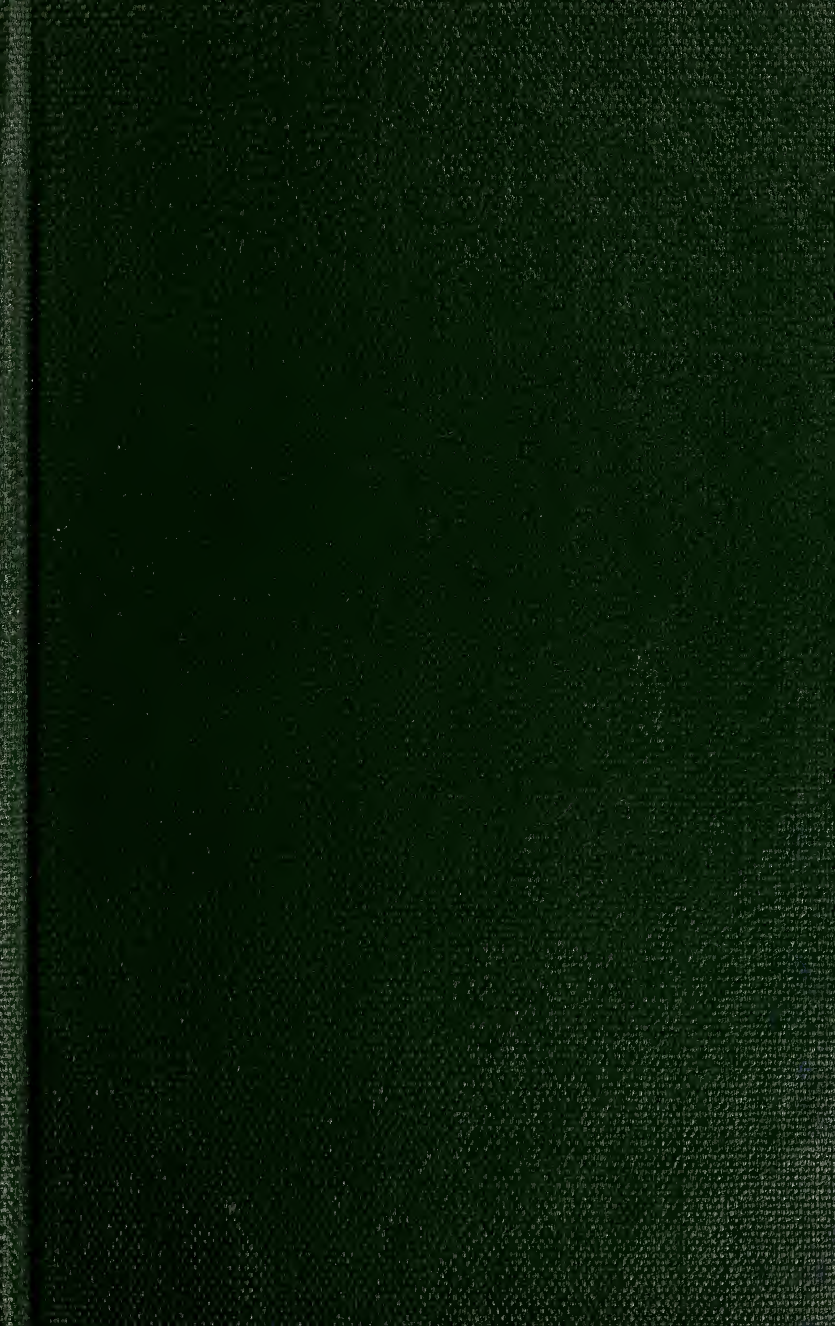
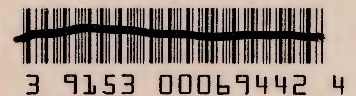



BOOK 274.4.B234E c.1
BARBIER # LES ERREURS DU SILLON
3 9153 00069442 4

Ple… …e:
Thi… …me is
als… …vailable at:

L'Abbé Emmanuel BARBIER

LES ERREURS DU SILLON

HISTOIRE DOCUMENTAIRE

I. Erreurs religieuses — II. Erreurs sociales

III. Erreurs de polémique et de conduite

TROISIÈME ÉDITION



POITIERS
BLAIS & ROY, IMPRIMEURS
7, RUE VICTOR HUGO, 7

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX
22, RUE CASSETTE, 22

LES ERREURS DU « SILLON »

HISTOIRE DOCUMENTAIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Cas de conscience. Les catholiques français et la République. In-12, 492 pages(Lethielleux, Paris, 10, rue Cassette (VI[e], 1905)................................ 3.50

Les Idées du Sillon. Brochure de 200 pages. (Lethielleux, 1905).. 1 fr.

Le Sillon, qu'a-t-il répondu ? Brochure de 64 pages. (Lethielleux 1905). In-12................................ 0.25

Mon Crime. Allocutions de collège. In-12 de 404 pages (Poussielgue, 15, rue Cassette, 1901) 3.50

Les Origines du christianisme. *Pages choisies de Mgr. Freppel.* 2 volumes in-8 de 416 et 556 pages (Retaux, 82, rue Bonaparte, 1900).............................. 12 fr.

Les Récits de l'Évangile (texte latin) in-32 cartonné 292 pages. (Oudin, Poitiers).............................. 1 fr.

La Discipline dans les écoles secondaires libres *Manuel du surveillant,* in-12 220 pages (Poussielgue).... 2.00

L'Initiative au collège. Brochure 64 pages (Poussielgue). 0.60

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en juin 1906.

L'Abbé Emmanuel BARBIER

LES
ERREURS DU SILLON

HISTOIRE DOCUMENTAIRE

I. Erreurs religieuses — II. Erreurs sociales

III. Erreurs de polémique et de conduite



POITIERS
BLAIS & ROY, IMPRIMEURS
7, rue Victor Hugo, 7

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX
22, rue Cassette, 22

APPROBATIONS

ADRESSÉES A L'AUTEUR DES *IDÉES DU SILLON*

Cambrai, le 14 août 1905.

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu avec attention la brochure que vous avez publiée sur *les Idées du Sillon*. Votre but a été d'éclairer cette association catholique, et non de la combattre ; vous avez voulu lui signaler les erreurs échappées à son inexpérience et à son extrême ardeur, mais non la décourager. C'est donc un service que vous lui rendez, et je ne doute pas que sa généreuse loyauté ne vous en sache gré.

Recevez, monsieur l'Abbé, l'assurance de mon respect en N. S.

† M. A. Sonnois.
Archevêque de Cambrai.

Beauvais, le 31 août 1905.

Monsieur l'Abbé,

Écrivant dernièrement à M. Marc Sangnier, j'ai béni ses ardeurs généreuses. Mais je reconnais le bien fondé de la plupart des critiques que vous faites de ses conceptions démocratiques, dans votre brochure *les Idées du Sillon*. Évidemment il y a beaucoup à reprendre. Espérons que la dernière évolution de M. Marc Sangnier et de ses amis se fera dans le sens des véritables enseignements de l'Eglise.

Agréez, monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† Célestin Douais,
Evêque de Beauvais.

Montpellier, le 13 août 1905.

Frappé des excellentes raisons que vous faites valoir contre les théories professées par *le Sillon*, et touché du péril que de pareilles doctrines font courir à la vraie foi, surtout parmi les jeunes gens à qui elles sont offertes, je vous félicite, monsieur l'Abbé, d'y avoir apporté, avec une très grande exactitude et une clarté non moins grande, la vigueur d'une réfutation autorisée par votre longue expérience de théologien ennemi de la nouveauté et zélé pour l'orthodoxie la plus scrupuleuse.

† Fr. M. A. de Cabrières.
Evêque de Montpellier.

Nancy, le 21 juillet 1905.

Monsieur l'Abbé,

J'ai voulu lire avec la plus grande attention votre brochure intitulée : *les Idées du Sillon*, avant de réaliser votre désir, en vous disant sur cette brochure toute ma pensée.

Vous avez, avec une extrême bienveillance pour les personnes et la plus grande modération dans la forme, établi sur des documents et des textes que vous citez à chaque page une irréfutable démonstration.

Monseigneur Turinaz résume alors les doctrines du *Sillon* et en montre la fausseté. Puis, Sa Grandeur réfute avec vigueur les objections qu'on pourrait élever contre cette étude critique et termine ainsi :

C'est vous dire quelles sont pour votre brochure, si puissante et si opportune, mon approbation et ma reconnaissance.

Recevez, monsieur l'Abbé...

† Charles-François.
Évêque de Nancy.

Quimper, le 12 juillet 1905.

Bien cher monsieur l'Abbé,

J'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt votre opuscule *les Idées du Sillon*. Je suis persuadé que les attaques ne vous ont pas manqué, c'est pourquoi je tiens à vous envoyer mes sincères félicitations.

L'esprit du Sillon, qui aime à se couvrir d'un extérieur religieux et catholique, cache, sous des expressions plus ou moins équivoques, un libéralisme mille fois plus pernicieux que celui qui fut condamné par le *Syllabus*.

Je souhaite donc que votre écrit soit lu et médité par tous ceux qui ont à cœur l'avenir de l'Église catholique en France.

Veuillez recevoir...

† François-Virgile.
Évêque de Quimper et de Léon.

Évêché de Liège, le 6 octobre 1905.

Monsieur l'Abbé,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre brochure *les Idées du Sillon*.

Votre critique des théories et tendances de la jeune école démocratique dont *le Sillon* est l'organe est courtoise, modérée, solide et juste.

Vous démontrez parfaitement que l'action démocratique telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici par lui est *antisociale*, *impolitique*, *dangereuse*, et toute différente de celle que les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X ont recommandée aux catholiques.

La publication de votre brochure est un acte de courage, car il faut du courage pour réagir contre le courant du jour, mais elle était avant tout un acte nécessaire pour préserver la jeunesse de l'entraînement des nouveautés téméraires et des illusions funestes qu'elles engendrent.

Je forme des vœux ardents pour que votre brochure se

répande de plus en plus. Quiconque la lira sans prévention sera convaincu, par l'évidence de vos preuves, qu'il était temps de signaler un mouvement qui menace de dévoyer tant de jeunes et généreuses ardeurs prêtes à se dévouer à la cause du bien.

Les chefs eux-mêmes comprendront, si l'amour-propre ne les aveugle pas, comme nous devons l'espérer, qu'ils ont à modifier certains procédés, à corriger certaines théories, et que, en bons catholiques, ils doivent suivre avec docilité tous les enseignements du Saint-Siège.

Agréez, monsieur l'Abbé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† M.-H. Rutten.
« Év. de Liège. »

Sous ce titre : *Note de l'évêché relative au « Sillon »*, la *Semaine Religieuse* du diocèse de Soissons publie le communiqué ci-après :

Quelques ecclésiastiques et plusieurs catholiques laïques ont récemment consulté l'Autorité diocésaine pour avoir son avis par rapport au Sillon et au concours qu'ils doivent donner à son œuvre. Il est utile de leur répondre.

La Note loue très justement les intentions et l'ardeur juvénile des catholiques du Sillon, et rappelle les hauts encouragements qu'ils ont reçus et poursuit :

Mais il semble, depuis quelque temps, que le Sillon commence à s'émanciper. Le Saint-Père Pie X, son protecteur, dans une lettre du 4 janvier dernier, lui avait conseillé *d'éclairer certains points de son programme, de suivre toujours et uniquement les enseignements de l'Eglise catholique et de joindre ses forces à celles des autres catholiques pour ne point réduire les avantages de l'unité d'action ;* il n'a pas suffisamment été entendu.

En se donnant la redoutable mission de faire l'éducation démocratique du pays, le Sillon a assumé une tâche méritoire et utile, mais d'autant plus délicate et périlleuse.

Or, comme la jeunesse est naturellement présomptueuse et forcément dépourvue d'expérience et de connaissances longue-

ment élaborées, elle a, plus que personne, besoin de conseils et de lumières.

Les Encycliques des Papes, de Léon XIII surtout, doivent être son manuel, les évêques doivent être ses guides, et si graves que puissent être certaines remontrances, ils sont, après le Pape, ses légitimes censeurs, comme tous les vrais catholiques sont ses amis et ses soutiens légitimes.

Pour cela, il faut au Sillon l'obéissance et la charité.

Il faudrait même. — qu'on pardonne ce dernier conseil à la faiblesse de notre intellect, — qu'il parlât toujours une langue intelligible. Même quand on a la prétention d'enseigner des doctrines nouvelles, alors surtout, il est bon de parler et d'écrire notre vieille langue.

On lit dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Cambrai, sous ce titre : Avis aux pères de famille :

Les dernières conférences du Sillon, à Roubaix et à Lille, ont mis bien des pères de famille, bien des directeurs de nos collèges ou de nos œuvres de jeunesse dans un état de conscience assez perplexe. Doivent-ils engager leurs jeunes gens à entrer dans le Sillon ou doivent-ils les en détourner ?

S'ils veulent se prononcer en connaissance de cause, ils n'ont qu'à lire un opuscule édité par la maison Lethielleux, à Paris, et écrit par M. l'abbé Emmanuel Barbier : les Idées du « Sillon », Étude critique.

Pas une ligne de cet opuscule qui ne soit à lire et à peser. L'auteur s'efface autant que possible. Il veut que le lecteur puisse se prononcer lui-même, pièces en mains; et c'est pourquoi il a laissé le Sillon exposer par ses propres écrits ses idées et son dessein.

A chacun de voir si ces idées sont de celles dont on puisse favoriser l'entrée dans la tête des jeunes gens, si ce dessein est de ceux qu'on puisse les engager à poursuivre.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS

Extrait de la lettre de Monseigneur Turinaz
à l'auteur des *Idées du Sillon*.

Voici, très loyalement et dans toute leur force, les objections que l'on oppose à nos démonstrations.

« Mais, dira-t-on, le Sillon a reçu *de nombreuses approbations*. » Je réponds que ces approbations s'adressent directement aux intentions dont je vais parler bientôt, à des déclarations chaleureuses d'attachement à l'Église et de soumission. Mais ces approbations, quelque nombreuses qu'elles soient, ne peuvent pas supprimer les documents, les textes cités à chaque page. Elles ne peuvent faire que ces textes ne disent pas ce qu'ils disent, elles ne peuvent faire que ce qu'ils disent ne soit en opposition flagrante avec les enseignements et les ordres de Léon XIII et de Pie X sur la démocratie chrétienne. Elles ne peuvent faire que ces textes n'expriment pas des erreurs religieuses et sociales très nombreuses et très graves et tout un système qui ne peut conduire qu'aux plus fatales conséquences. Ces approbations ne sont ni des démonstrations ni des réfutations.

Serait-ce indiscret de demander ce que valent ces appropations, si elles atteignent le système, la méthode, la démocratie du Sillon ? *L'Egalité* du 11 mars 1905 écrivait, à propos de la conférence à Roubaix : « La religion, dit encore M. Marc Sangnier, ne doit pas être *mêlée au mouvement des idées*. Ce sont là deux choses bien différentes. *Les prêtres, les évêques, le pape lui-même doivent se préoccuper uniquement de leur sacerdoce*. »

Le Progrès du Nord du 11 mars, résumant le discours de M.M. Sangnier, écrit : « Ce n'est pas le pape, ce ne sont pas

les évêques qui peuvent donner la solution de la question sociale. »

Combien les approbateurs doivent être touchés de l'autorité accordée à leurs approbations et de la reconnaissance de M. M. Sangnier !

On dit encore : « *Ces jeunes gens sont des catholiques pratiquants, ils vont à la messe, ils communient,* etc. » Mais dans tout le cours de l'histoire de l'Eglise, les dissidents qu'elle a dû repousser et condamner ont d'abord accompli ces devoirs et presque tous avec les apparences d'une grande piété. La pratique de la religion ne se borne pas à ces devoirs ; on n'est pas vraiment catholique si l'on ne reste pas dans l'unité de la doctrine et de l'ordre établi par Notre Seigneur Jésus-Christ. On n'est pas vraiment catholique quand on propage, avec une ardeur et une audace que rien n'arrête, des doctrines et des associations condamnées par le Saint-Siège.

Les plus chaleureuses protestations ne sont pas plus puissantes que les approbations qu'elles obtiennent, elles ne peuvent détruire ni les textes ni les erreurs qu'ils expriment. D'ailleurs, ce qu'il faut d'abord demander et exiger même au simple point de vue de la loyauté et de la plus vulgaire prudence, c'est que ces jeunes gens se mettent d'accord avec eux-mêmes, c'est qu'ils ne perpétuent pas une contradiction manifeste et déplorable entre les paroles et les paroles, entre les déclarations et les déclarations, entre les actes et les actes. Ne tenir aucun compte de pareilles contradictions, n'est-ce pas se bander les yeux et se condamner fatalement à être trompé ?

On nous oppose : « *Les intentions sont bonnes*. » Mais qui donc n'invoquait pas ses bonnes, ses très bonnes intentions parmi les révoltés contre l'Eglise et parmi tous les prétendus réformateurs d'Arius à Lamennais, pour ne pas parler du temps présent ? Qui donc proclame plus haut que les socialistes, et même les anarchistes, leurs intentions parfaites et leur amour du peuple ? C'est donc la suppression de toute réfutation de l'erreur, de toute résistance aux bouleversements sociaux que vous voulez imposer en invoquant les bonnes inten-

tions. Mais ces bonnes, ces très bonnes intentions, comment peuvent-elles s'accorder avec les paroles que nous avons citées, avec les erreurs démontrées, avec la propagande de pareilles doctrines? Quand les intentions sont bonnes, on réfute victorieusement les démonstrations opposées, ou bien on les accepte et on reconnaît ses torts.

« *Ce sont des jeunes gens. Des expressions inexactes peuvent leur échapper ; ils ne sont pas théologiens.* »

Je reconnais tout cela, mais j'en conclus qu'il leur faut d'étranges et d'aveugles prétentions pour traiter de pareils sujets, répandre des doctrines qu'ils n'ont pas étudiées, vouloir enseigner tout le monde, répondre immédiatement à toutes les questions qui peuvent leur être posées, réformer la société et repousser d'une façon ou d'une autre, et avec quelle assurance et de si haut ! tous ceux qui se permettent de ne pas penser comme eux. Ce chemin de l'orgueil est fatalement le chemin de l'abîme.

D'ailleurs, il ne s'agit pas de quelques expressions, il s'agit d'un ensemble considérable et redoutable d'erreurs, il s'agit de résistances à des enseignements du Saint-Siège qu'ils ont vantés et qu'ils vantent avec enthousiasme en les méprisant et en les violant; il s'agit de la transformation de la société, il s'agit d'une propagande des plus dangereuses parmi le peuple. Quand on ne sait pas ou que l'on sait peu et mal, il faut apprendre, étudier, demander conseil et ne pas prétendre éclairer et sauver le monde.

« *Il faut bien que les jeunes gens catholiques prennent part à la lutte religieuse et sociale et nous devons encourager leur ardeur.* »

Personne n'a fait appel plus souvent que moi aux jeunes gens catholiques. Personne n'applaudit plus que moi à leur dévouement, pourvu qu'il soit sincère, et à leur ardeur, pourvu qu'elle soit disciplinée. Mais il s'agit, en ce moment, de ceux qui suppriment tout le passé, qui ont confiance en eux seuls et qui, faut-il le redire encore, compromettent par leurs erreurs, par leur méthode d'action, les intérêts de la religion, de l'Eglise et de la société.

Le Sillon n'est certes pas la seule association dans laquelle peuvent entrer les jeunes gens catholiques ; les œuvres auxquelles ils peuvent consacrer leur ardeur sont nombreuses et ont fait leurs preuves, sans compter le concours si utile qu'ils devraient donner au clergé pour la fondation et la direction des patronages des jeunes gens, des associations chrétiennes d'hommes, etc.

A voir les choses de près, et sans être aveuglé par le parti-pris, quel résultat ont obtenu et obtiennent les conférences contradictoires du Sillon ? Quand M. Marc Sangnier se trouve en présence d'homme d'une certaine valeur, il fait, comme à Epinal, des concessions très graves ; et M. Lapicque, un des chefs de la libre-pensée, lui tend la main en lui disant, aux applaudissements des membres du Sillon : « Avec des catholiques comme vous, nous pouvons marcher la main dans la main. »

A Roubaix, l'auditoire, plus qu'étonné, ne voit de différence entre le collectivisme de M. Jules Guesde et la doctrine de M. Marc Sangnier que dans la préparation et le temps que réclame celui-ci. Ailleurs, on demande à M. Marc Sangnier de démontrer l'existence de Dieu. Il n'expose aucune des preuves traditionnelles de la philosophie et de la théologie catholiques ; mais il enveloppe sa prétendue démonstration dans les nuages du kantisme et de l'immanence, de telle sorte que l'auditoire ne comprend pas plus que l'orateur lui-même et que l'avantage reste au contradicteur qui a enseigné l'athéisme.

Souvent on entend dans ces réunions une longue série d'accusations odieuses dirigées contre l'Église, de négations impies et de blasphèmes qu'applaudit une partie de l'auditoire...

Enfin on nous reproche *de créer des divisions parmi les catholiques.*

Vraiment, il serait interdit, sous prétexte de ne pas créer des divisions, de défendre la vérité, de combattre les erreurs les plus dangereuses, les révoltes les plus déplorables : c'est le monde renversé. Mais l'union dans l'Église catholique est-elle possible sans l'unité doctrinale et l'unité de gouvernement et de discipline ? Les divisions, mais c'est le Sillon qui

les suscite et les développe partout. Divisions dans tel diocèse où, en dehors de très rares adhérents du Sillon, l'union est parfaite, les œuvres très nombreuses et très prospères, et où le zèle du clergé et des principaux catholiques est admirable, le progrès religieux manifeste et éclatant, et où le Sillon vient braver les ordres si précis de Léon XIII et de Pie X sur l'obligation de toutes les associations catholiques de se soumettre aux évêques, où il vient braver et mépriser publiquement l'autorité épiscopale et les ordres des papes (1). Les divisions, le Sillon les crée parmi le clergé, parmi la jeunesse catholique, parmi le peuple des villes et des campagnes. Il les crée en repoussant tous ceux qui ne consentent pas à admirer sa république et sa démocratie et qu'il signale comme les ennemis les plus dangereux de l'Église. Il les crée entre les ouvriers d'une part, et, de l'autre, les patrons qu'il veut supprimer, entre les ouvriers eux-mêmes en favorisant les syndicats rouges, syndicats de la révolution et de l'internationalisme, et en blâmant les syndicats jaunes et tous les syndicats mixtes.

Ces divisions, il les crée, il les multiplie sur le champ de bataille, en face de l'ennemi pour lequel le Sillon est plein de bienveillance ; ces divisions, il les prépare fatalement pour les élections prochaines qui décideront de l'avenir de la France. Et c'est à nous, et non pas aux Sillonnistes, qu'on fait le reproche de créer des divisions parmi les catholiques ! Il faut entendre de telles paroles pour croire qu'elles puissent être dites, et ceux qui les disent sont jugés pour toujours. Vraiment le reproche qu'on nous fait, il faudrait le faire à ceux qui combattraient avec énergie l'antimilitarisme et l'antipa-

(1) Pie X a rappelé plusieurs fois aux démocrates chrétiens d'Italie, en les menaçant de peines canoniques, l'obligation de ne rien faire contre l'autorité des évêques ou sans l'autorité des évêques. Quelques évêques et archevêques ont même défendu, sous peine de péché, de s'abonner aux journaux de ces démocrates, et aux prêtres, sous peine d'encourir *ipso facto* la suspense (vulgairement appelée interdit), de rédiger ces journaux ou d'y collaborer. (Lettre du cardinal archevêque d'Ancone, Lettre de l'archevêque de Tarente.) Je voudrais savoir si l'autorité des évêques de France n'est pas celle des évêques d'Italie, ou si M. Marc Sangnier a été dispensé d'obéir au pape, et de respecter les évêques, et qui lui a accordé cette dispense.

triotisme dans les casernes, l'antimilitarisme et l'antipatriotisme qui détruisent l'armée et qui perdent la France.

CONCLUSION

En présence des démonstrations que vous avez faites et que je viens de résumer, il ne peut y avoir de choix qu'entre deux partis. Il faut prouver que les textes si nombreux, cités à chaque page, sont inexacts où qu'ils sont reproduits si incomplètement que leur sens est modifié, ou il faut prouver que ces textes ne sont pas en opposition avec les enseignements et les ordres de Léon XIII et de Pie X, qu'ils n'expriment pas les erreurs religieuses et sociales qui ont été signalées, qu'ils ne préparent pas, par une méthode déplorable, des divisions qui conduiront fatalement aux conséquences les plus funestes à la religion et à notre pays ? Ces démonstrations, personne ne les a faites et personne ne les fera.

Ou bien c'est l'autre parti qui s'impose. Il faut reconnaître que le Sillon ne peut être approuvé et soutenu, mais qu'il doit être condamné dans sa notion essentielle de la démocratie, dans sa méthode, dans ses moyens, dans ses erreurs, dans les divisions qu'il suscite, dans ses conséquences funestes et fatales. Tout cela est imposé, non pas seulement par l'esprit catholique, mais par la simple loyauté.

Quelques-uns s'étonneront de ces nouvelles luttes. J'accomplis mon devoir d'évêque. L'évêque est l'apôtre de la vérité, l'adversaire de l'erreur, le défenseur de la Sainte Église. Je n'ai contre les personnes ni antipathies, ni parti-pris ; je pourrais dire que je ne les connais pas. Pendant vingt-cinq ans, j'ai combattu les attentats contre les droits et les libertés catholiques, j'ai protesté contre les concessions obstinées qui n'ont rien obtenu et qui ont tout perdu. Je combats de nouveau les attentats dirigés contre les vraies doctrines, contre l'union, la paix et la sécurité de l'Église et de la France. Plusieurs fois j'ai protesté contre les concessions faites au point de vue des doctrines et qui nous conduiront, une fois de plus, aux désastres et aux ruines.

C'est vous dire quelles sont, pour votre brochure si puissante et si opportune, mon approbation et ma reconnaissance.

LES ERREURS DU SILLON

AVANT-PROPOS

« Loin de nous la pensée de mettre en cause l'universalité des groupements rattachés au *Sillon*. Nombre d'entre eux restent étrangers aux spéculations périlleuses et sont composés de jeunes gens donnant l'exemple d'une activité, d'un dévouement et d'un zèle pour la défense religieuse et sociale qui méritent vraiment des éloges sans restrictions. »

Ces lignes, écrites dans l'avant-propos des *Idées du Sillon*, reviennent naturellement sous ma plume au moment de commencer ce nouvel écrit.

Mais, ajoutais-je, il n'en est pas de même partout. En serait-il de même longtemps? Ce sont les idées qui mènent le monde. M. Marc Sangnier remue trop puissamment le *Sillon* dans lequel il jette les siennes, pour que cette moisson ne germe pas.

Elle pousse, de plus en plus inquiétante. Beau-

coup d'esprits sains, il est vrai, ont été éclairés par la discussion. Beaucoup de gens qui suivaient le mouvement de bonne foi, avertis, ont arrêté leurs pas. Mais ceux qui le dirigent précipitent les leurs, et, se posant partout en signe de contradiction, pressent impérieusement le clergé et les catholiques de prendre parti pour ou contre eux.

Tout récemment, M. Marc Sangnier vient d'écrire sous ce titre : *Une question posée*, un article qui donnera la raison de cette nouvelle étude. On y lit :

« Quelle figure vont faire les catholiques de France dans la lutte qui commence? Comment seront-ils jugés par l'opinion publique, qui pardonne sans doute plus volontiers l'intransigeance de doctrines qu'elle ne partage pas encore, qu'une allure hostile et hargneuse? Quelle tendance va dominer, la bonne humeur conquérante qui essaie de tirer le bien du mal et qui bénit toute liberté nouvelle de faire le bien, même lorsque celle-ci n'a été concédée que comme incomplète compensation d'une injustice qu'elle réprouve, ou l'amertume qui se répand sans cesse en reproches inutiles, même s'ils sont mérités, et en aigres récriminations qui ne font qu'indisposer ceux qu'on devrait convertir? Où le clergé va-t-il chercher son meilleur point d'appui, dans les vieilles classes impuissantes en qui le pays n'a plus confiance ou dans les éléments les plus jeunes, les plus énergiques, les plus confiants en l'avenir, d'un peuple dont toutes les aspirations les plus profondes, que les socialistes ont en vain viciées et trompées, réclament impérieusement la foi du Christ? Comment et sur quel terrain se livrera la bataille? Avec quelles armes et quelles formations? Autour des vieilles conceptions sociales, pour essayer de soutenir encore leurs murailles lézardées, ou bien sur le sol même où doit se bâtir la cité future et où tant de

mains, folles ou criminelles, ont commencé déjà à tracer leurs plans utopiques ou coupables?

« Voilà le problème. On aura beau se boucher les yeux pour ne pas le voir, il n'en demeure pas moins posé (1). »

Le Sillon tend de plus en plus à imposer sa solution.

Elle nous paraît inacceptable. La folle conception d'une entière rénovation de la société, concertée entre l'Eglise et le socialisme, un humanitarisme faux, qui n'a rien de commun avec la solidarité des enfants de Jésus-Christ, un mysticisme exalté joint à l'esprit pharisaïque, le recours fréquent aux applications les plus arbitraires de l'Evangile, selon la méthode protestante, pour en tirer la consécration de faits et gestes condamnables, l'habitude d'insinuations et de violences également calculées et le manque de bonne foi dans la discussion, l'absurde prétention de n'être compris que des initiés (2), trop de choses enfin, dans cette école, font penser aux anciennes sectes qui parties, elles aussi, d'aspirations élevées, généreuses, n'en ont pas moins désolé l'Eglise et le pays.

Sans avoir la pensée de comparer le Sillon avec elles, il suffit ici d'une analogie, même lointaine, pour expliquer nos défiances.

Voilà pourquoi nous avons cru opportun de

(1) *Le Sillon*, 25 avril 1906.

(2) N'avez-vous pas été souvent surpris de voir combien de nos camarades sans instruction, d'une intelligence parfois très moyenne, saisissent d'instinct le sens de telle phrase de Marc Sangnier qu'il faut trois quarts d'heure pour expliquer à certains licenciés! (*Le Sillon*, article Vie consciente, 10 janvier 1906.)

dresser la somme des *erreurs du Sillon*, afin de la soumettre aux juges compétents de la question posée.

Cette tâche accomplie, nous nous en remettrons, avec paix, à leur décision.

Ne voulant servir que la vérité, nous serons certains, en tout état de cause, de ne pas manquer notre but.

Ce livre se présente donc, comme un très humble hommage d'étude documentaire aux représentants de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

Une multitude de faits et documents nouveaux, une nouvelle ordonnance de plan et de matières en font un ouvrage complètement distinct des publications précédentes.

PREMIÈRE PARTIE

ERREURS RELIGIEUSES

CHAPITRE PREMIER

Un nouveau Messie.

MISSION PROVIDENTIELLE. VOCATION DIVINE.

En parcourant *le Sillon* du 10 janvier 1906, on rencontre ce titre marginal : *Un nouveau Messie.* C'est l'indication du compte-rendu d'un congrès tenu à Chambéry où, en effet, on lit :

La Savoie libérale n'écrit-elle pas, en article de tête, sous la plume même de son rédacteur en chef, parlant de Marc Sangnier, qu'« à la veille de la grande fête chrétienne de Noël, *un nouveau Messie est venu en Savoie annoncer à la démocratie le règne de la fraternité humaine* » ?

Ayant eu la curiosité de voir *la Savoie libérale*, j'y trouvai l'article indiqué, dont voici le début :

« Noël ! A la veille de la grande fête chrétienne *un nouveau Messie est venu en Savoie annoncer à la démocratie le règne de la fraternité humaine* et de

tous les points de l'horizon, des plaines de la Chautagne aux cîmes des Alpes, des rives du Rhône aux sources de l'Isère et de l'Arc, *des bergers et des mages, conduits par une étoile invisible, sont accourus afin d'entendre la bonne nouvelle.....*

« Ce jeune Apôtre exerce autour de lui un attrait puissant; les auditoires les plus divers accueillent sa parole avec une attention quasi religieuse et *les ovations triomphales qui saluent son passage rappellent, dans une certaine mesure, celles du peuple d'Israël acclamant Jésus lors de son entrée à Jérusalem.*

« *Rien n'a manqué au messie de la démocratie chrétienne pour évoquer parmi nous le souvenir de son divin maître, — pas même la proscription d'Hérode* (1). »

Nous savions déjà qu'on donnait *sans exagération* à M. Marc Sangnier le nom de *Marc l'Evangéliste*, que son entourage était composé d'évangélistes et d'apôtres (2); aujourd'hui ses amis ne

(1) *La Savoie libérale*, qui puise dans son enthousiasme démocratique de telles inspirations, n'est pas un journal du Sillon. Elle a pour directeur M. François Descostes qui fut un ardent initiateur de la démocratie.

(2) « Marc Sangnier, celui que Charles Brun appelait sans exagération *Marc l'Evangéliste*... Sangnier est bien une âme d'évangéliste... Il a en lui un amour sensible du Christ qui le pousse *à confondre son action avec celle de Jésus-Christ lui-même*, *à laisser évoluer ses pensées et son apostolat dans le sens même de l'inspiration chrétienne* ». *Les Nouvelles Semailles* (1904), ch. I[er]. — « Il y a un grand fait nouveau dans l'histoire du catholicisme... Le mouvement glorieux de 1830 et de la fameuse campagne de 1851 n'ont pas eu la profondeur et la portée qu'aura le mouvement du Sillon. — Ce mouvement, c'est avec les allures et la langue de nos contemporains la prédication et l'action d'*évangélistes* qui sont menuisiers comme Joseph, pêcheurs comme André et Pierre, corroyeurs comme Paul. (Même ouvrage, chapitre de l'Action chrétienne.) « L'œuvre du Sillon a précisé chaque jour sa pensée et son action. Si, d'âme commune, elle est devenue peu à peu la pensée commune et l'attitude nette, c'est que Marc Sangnier et ses amis ont été, dès le début, de vrais *évangélistes*, voulant sincèrement et complètement *l'idéal chrétien dont l'expression semblait vague encore*, mais dont ils seraient par leur désintéressement même forcés de préciser les détails et les applications... (*Ibid.*) — Des ecclésiasti-

rejettent point pour lui le titre de *nouveau Messie*, il ne leur semble pas que ce soit le couvrir de ridicule, et leur religion ne s'offense point d'un rapprochement que le grotesque sauve heureusement de l'impiété.

Cela étant, il devient naturel que l'œuvre de ce nouveau Messie exige, elle aussi, la foi :

Pour être du Sillon, il faut avoir foi en lui, et ce n'est pas avoir foi dans le Sillon que de se réserver de l'abandonner s'il va trop loin ou trop vite (1).

Malheur à qui jettera le regard en arrière, après avoir mis la main à la charrue :

Que nous importe la naissance d'un nouveau Sillon, qui n'aurait de commun que le nom avec notre Sillon *lâchement déserté, à l'heure même où il nous en coûtait de tenir l'engagement d'inviolable fidélité que nous lui avions promis*(2) ?

Le Sillon n'est pas une œuvre purement humaine, il a sa mission providentielle, à laquelle il faut croire; on y entre par vocation divine. Voici ce qu'on lit dans *le Sillon* du 10 décembre 1905, page 439 :

Nous croyons à la mission providentielle du Sillon. C'est avec toute notre âme que nous nous dévouons à la Cause, parce que nous avons foi en elle. Et c'est pourquoi nous ne nous laissons pas intimider par les campagnes que l'on mène contre nous de tous côtés.

ques, même éminents, même influents dans les Universités catholiques, ont demandé que cette apologie du Sillon, *les Nouvelles Semailles*, soit lue dans les Séminaires.

(1) *Le Sillon*, 25 juillet 1905.

(2) *Le Sillon*, 25 mars 1906.

Certains se scandalisent de nous entendre parler avec cette audace.

— Vous avez d'étranges prétentions, nous disent-ils, vous parlez de mission providentielle, et vous semblez méconnaître ou compter pour rien les voix autorisées qui s'élèvent contre vous, dénonçant vos imprudences, proclamant vos dangereuses témérités...

Et nous laissons dire... *Quant aux voix autorisées qui s'élèvent contre nous, loin de les méconnaître ou de les compter pour rien, nous les écoutons avec respect, confiants que nous sommes dans leur absolue sincérité. Mais nous savons qu'il est écrit : Il en est qui vous conduiront au supplice et qui croiront glorifier Dieu* (1).

Et nous n'avons pas le droit de nous laisser arrêter par des dénonciations bruyantes, ou des protestations tapageuses. Nous disons bien haut tout ce que nous pensons : que l'on prenne une seule de nos idées et que l'on établisse qu'elle va *contre une vérité de foi*, que *l'Eglise infaillible* déclare que, sur ce point, nous sommes dans l'erreur, et ceux qu'affole notre témérité verront qu'il n'y a pas de catholiques plus soumis que nous, plus que nous respectueux de la doctrine du Christ.

... Il y a huit jours, dans une modeste sacristie, aux environs de Bordeaux, tandis que quelques camarades se préparaient par une nuit de prières et de méditations à entrer dans la Jeune Garde, nous écoutions religieusement la voix d'un prêtre qui nous disait : « *Mes amis*,

(1) Ainsi les évêques qui condamnent les erreurs du Sillon font œuvre de persécuteurs. C'est à eux qu'il applique la prophétie de Jésus-Christ.

On sait, par exemple, que Mgr Turinaz, évêque de Nancy, s'opposait à l'établissement du Sillon dans son diocèse. Voici comment *le Sillon* du 1er août 1905 rapporte l'ouverture d'un congrès tenu à Nancy :

En ouvrant la première séance, Marc Sangnier rappelle les difficultés sans nombre qui ont assailli le Sillon lorrain jusqu'ici, et il montre que ces difficultés *sont le plus merveilleux gage de vie que puisse lui accorder celui qui a dit : « Celui qui conserve sa vie la perd et celui qui perd sa vie la sauve.* »

il faut que vous ayez foi dans le Sillon. Il faut voir dans le Sillon un mouvement suscité par la Providence. Si vous n'avez pas cette foi dans la Cause, vous ne devez pas lui donner votre vie tout entière, car on ne doit pas donner sa vie à une Cause en laquelle on n'a pas une foi absolue. »

Et quand la voix du prêtre se fut éteinte, c'était bien l'*âme commune* qui exprimait ses sentiments les plus profonds et les plus intimes dans les commentaires que fit *l'un d'entre nous*,des paroles évangéliques : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis pour que vous alliez, et que vous portiez des fruits, et que votre fruit demeure..... Le Sillon est une vocation*, pensions-nous tous ensemble. Nul n'a le droit d'y entrer par caprice ou par fantaisie. Il n'y a pas de question de sentiment, de valeur intellectuelle,de fortune ou de talent; *il faut être appelé.* Mais à celui qui est appelé, la Cause demande de tout donner. Et nous l'avons ainsi compris. Mais le monde ne nous comprend plus : peu nous importe! Une nuit ainsi passée achève de nous transformer. Nous sommes prêts à tous les renoncements, à tous les sacrifices.

Le Sillon de Boulogne-sur-Mer, dirigé et rédigé par M. l'abbé Ledoux, professeur au petit séminaire, développe la même idée sous forme de dialogue, dans sa livraison du 15 août 1905. Le morceau est intitulé *Sillon* et *Sillonnistes :*

Alphonse. — Il est impossible que Marc fasse paraître un article dans la Revue sans y exprimer chaque fois les idées fondamentales du Sillon.

Léon. — Assurément. L'un des talents de Marc, et Dieu sait s'il en possède un grand nombre, c'est de revenir fréquemment sur les principes essentiels de notre action. Sans cette méthode, combien de nos camarades se trouveraient empêchés de bien comprendre ce que

le Sillon renferme! Seulement il faut avouer que, pour beaucoup d'entre eux, certaine assertion de Marc dans le numéro du 25 juillet a pu sembler assez mystique.

Alphonse. — Je suis sûr que tu fais allusion à ce passage où il est dit que *le Sillon aurait une réalité propre et se distinguerait donc des Sillonnistes.* Sillon et Sillonniste, cela ferait deux, voilà quelle serait à peu près la pensée de Marc. Une telle affirmation t'aurait-elle surpris, mon cher Léon? Pourtant si l'on disait : humanité et homme, cela fait deux, tu trouverais aussitôt que rien n'est plus exact. Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'humanité n'existe chez certains hommes qu'à l'état rudimentaire? — (!)

Léon. — Sans doute. Je m'étais toujours dit jusqu'aujourd'hui que l'on était plus ou moins du Sillon. Je faisais donc déjà cette distinction que le Sillon était autre chose que les idées, le tempérament, la volonté de tel sillonniste. J'étais donc disposé à comprendre Marc. Mais où je suis quelque peu désorienté, c'est dans cette phrase : « Il y a d'abord des idées et un tempérament du Sillon, et ceux-là sont du Sillon qui se trouvent conformes à ces idées et à ce tempérament. Si je comprends bien, *le Sillon a une réalité tellement propre, à lui, qu'il existait avant même qu'il y eût des sillonnistes.* Eh bien! cela me paraît aussi peu clair que si je disais : « Il y a d'abord l'humanité, et puis des hommes, c'est-à-dire des êtres qui participent à cette humanité. »

Alphonse. — Cependant pour un chrétien, n'est-il point parfaitement vrai que l'humanité a d'une certaine façon existé avant que les hommes fussent? — (!)

Léon. — *L'humanité existait effectivement dans la suprême Intelligence du Créateur et elle y avait une réalité propre. Et désormais les humains sont d'autant plus hommes qu'ils se rapprochent davantage de ce type ou modèle d'humanité conçu au sein de l'éternité par l'intelligence divine. Serait-ce une pen-*

sée analogue que Marc aurait exprimée au sujet du Sillon ?

ALPHONSE. — *Je le crois.* Il me paraît même nécessaire qu'il en soit ainsi. Et voici comment je raisonne. Pour qu'un si grand nombre de jeunes gens et d'hommes aient conçu le même idéal d'organisation social auquel on a imposé le nom de Sillon, il faut admettre qu'il s'est opéré dans leurs âmes un travail profond. D'où vient que ce travail s'accomplit partout identique et simultanément ? Attribuerons-nous cela au hasard ?

LÉON. — Allons donc. Tu sais bien que le hasard est un mot vide de sens. Les Sillonnistes ne croient pas au hasard, mais bien à l'action permanente et profonde de la Providence.

ALPHONSE. — Rien de plus juste. C'est pourquoi dans le même article, Marc écrit :

« Nous étions convaincus que Dieu voulait, malgré notre humilité, faire de nous *les ouvriers d'une tâche providentielle*, que l'appel que nous avions entendu avait retenti en même temps dans bien d'autres cœurs et que c'était le signal attendu d'un fécond éveil de jeunes énergies. »

LÉON. — Ainsi les Sillonnistes considèrent leur mission sociale comme un *appel divin*, comme *une véritable vocation*. Le Sillon, cet idéal qu'ils ont entrevu aux heures *de la grâce* et qu'ils savent bien ne devoir jamais complètement réaliser ici-bas, *le Sillon, c'est la forme sociale que Dieu voudrait réaliser par la collaboration de leurs efforts et de leurs sacrifices.* Je m'explique de la sorte que *le Sillon soit antérieur aux Sillonnistes* et que nos camarades ne parlent de cet idéal qu'avec respect, confiance, amour. Je comprends qu'ils lui aient voué leur vie, car l'homme ne voue ainsi toute sa vie qu'à ce qui lui paraît un objet supérieur à sa nature, *une conception divine.*

ALPHONSE. — Tu comprends aussi que le Sillon ne soit pas une œuvre, ni une association, ni une fédération,

mais qu'il est la Société de ceux qui ont entendu *le même appel divin* et qui, pour y répondre, entendent employer les mêmes méthodes. Comprends-tu également du même coup que le Sillon engage toute la vie et qu'on l'ait défini *une vie ?...*

Léon. — Oui, car *cet idéal que le même appel intérieur nous pousse à réaliser, n'est-ce pas la Démocratie véritable ?*

Léon. — La chose me paraît tellement importante qu'il serait bon d'inviter un de nos camarades à préparer un article sur ce sujet : Comment le Sillon, à la façon d'un germe vivant qui s'assimile maintes substances et en rejette d'autres pour devenir un grand arbre, se propose de pénétrer la société au sein de laquelle il est semé, d'assimiler les éléments favorables et de neutraliser *les forces opposées à la démocratie*, jusqu'à ce qu'il soit devenu *la Démocratie future ?* Le Sillon, c'est déjà, dans l'esprit de ceux qui lui ont donné leur vie, une première ébauche de la société démocratique de demain. *Le Sillon n'est donc pas achevé, il ne saurait jamais l'être*, puisqu'il tendra toujours à pénétrer de plus en plus la société de son influence. Aussi Marc Sangnier a raison de dire que Sillon et Sillonnistes ne sont pas deux termes équivalents, et que le Sillon est antérieur et supérieur aux Sillonnistes.

Le développement des doctrines du Sillon pourra aussi être légitimement comparé à celui des dogmes catholiques. Le fonds d'idées *loysiste* sur lequel cette comparaison repose en fait la justesse :

« Le Sillon, qui n'était d'abord qu'un mouvement instinctif et spontané, une âme commune, comme on disait alors, a précisé ses aspirations au contact même des réalités. Les contradictions qu'il a rencontrées sur son chemin lui ont permis de se définir plus nettement, *tout de même que* — on nous passera cette ambitieuse comparaison — *ce sont les hérésies qui ont été pour*

l'Eglise une occasion de définir ses dogmes. Les œuvres économiques auxquelles il s'est mêlé ou qu'il a fondées lui ont permis, d'autre part, d'acquérir petit à petit une vivante documentation autrement plus féconde que celle qu'on acquiert au seul commerce des livres (1). » « Et dans un compte rendu sur *l'Esprit démocratique;* « *De même que l'Eglise a été amenée à formuler progressivement ses dogmes sous la pression des hérésies, de même le Sillon a été amené, sous la pression des doctrines contraires et des critiques directes, à exprimer en formules explicites la conception de la démocratie qu'il avait commencée par vivre dans l'action de chaque jour.* C'est ainsi que nos conceptions des rapports du christianisme et de la démocratie, de l'élite de la majorité dynamique, après avoir été expérimentées par nous comme des réalités vivantes, sont apparues dans leur rapport logique et constituent maintenant une doctrine (2). »

En un mot, et pour tout dire :

« Le Sillon est une apologie vivante de la religion (3) » — « Le Sillon, peut-on dire, c'est la religion catholique se refaisant conquérante du pays de France... » (4). — « Nous aussi nous avons entendu la parole du Christ : *Euntes docete omnes gentes* (5). »

Cette position du Sillon est d'autant plus admirable et merveilleuse que, comme on le verra plus loin, il revendique hautement, pour le mouvement qu'il représente, le caractère d'une action démocratique différente de la bienfaisante action populaire

(1) *Le Sillon*, 10 février 1905.
(2) *Le Sillon*, 25 février 1905.
(3) *Les Nouvelles Semailles*, p. 201.
(4) *Le Sillon*, 25 mars 1904.
(5) L'auteur a entendu ces paroles de la bouche d'un rapporteur, en séance du Congrès, à Tours 1903.

chrétienne recommandée par l'Eglise, et, en fait, opposée à cette direction, et qu'il se défend, aujourd'hui du moins, et par la plus étonnante contradiction avec son passé, d'être une œuvre catholique (1).

(1) On lit dans *le Sillon Toulousain* du 15 avril 1906, à propos d'un article de M. Aulard, historien sectaire et libre-penseur, sur le Sillon : « L'éminent professeur de la Sorbonne considère le Sillon comme une œuvre catholique, ce qui n'est pas très exact, mais nous lui pardonnons son erreur, puisque lui-même avoue que cette œuvre, il la connaît mal » ! !

CHAPITRE II

Doctrines novatrices du Sillon

On lit, dans *les Vraies idées du Sillon* par M. l'abbé Desgranges, directeur du Sillon de Limoges :

« On sait que le Sillon a été d'abord l'organe de quelques étudiants qui s'y livraient à toutes sortes d'études, même les plus délicates, avec toute la fougue de leur jeunesse. Je reconnais qu'en quelques rares articles, notamment à propos de l'*Américanisme* et de l'initiative prise par la Mère Marie du Sacré-Cœur, on rencontre des propositions vraiment inacceptables. *Marc Sangnier fut d'ailleurs le premier à blâmer* ces hardiesses, et c'est pour en prévenir le retour qu'il prit, au mois de janvier de l'année 1902, la direction de la *Revue*. M. Barbier avoue qu'il n'ignorait pas ces détails. Pourquoi donc se permet-il, en juxtaposant tous ces textes anciens avec les paroles plus récentes du président du Sillon, de faire planer sur lui une accusation injuste ? Aurait-on le droit de reprocher à M. Brunetière des articles de la *Revue des Deux Mondes* parus sous la direction de M. Buloz ? Quelque souci qu'on puisse avoir de discréditer un adversaire, il n'est pas permis de lui attribuer des doctrines contre lesquelles il a protesté et réagi (1).

(1) Page 66.

M. l'abbé de Lestang, directeur de *Au large*, organe des Sillons du Centre et de l'Ouest, répond aux mêmes difficultés avec plus d'ampleur :

« On a dit que la clarté était une qualité française ; nous voudrions en mettre un peu dans les mauvaises chicanes qu'on nous cherche. C'est à coups d'équivoques qu'on mène la bataille contre le Sillon. Que lui reproche-t-on ? Tout : il est démocrate, cela va sans dire, et cela il le proclame très haut, mais il est aussi libéral, anti-patriote, socialiste, partisan des tendances les plus hétérodoxes en philosophie, en théologie, en exégèse, et cela il le conteste absolument.

« Pourtant, objecte-t-on, et l'abbé Barbier ne manque pas de mettre en œuvre cette objection, plusieurs démocrates ont eu des idées hasardées, ont soutenu des thèses risquées, au cours des controverses religieuses de notre temps.

« D'abord tous les démocrates ne sont pas sillonnistes et il serait profondément injuste de nous rendre responsables de tout ce qu'ont pu dire, écrire ou faire tous ceux qui se sont réclamés à un titre quelconque des idées démocratiques. Le Sillon ne peut même pas être rendu responsable de toutes les opinions émises par ses membres. Un sillonniste peut parfaitement être mathématicien, historien, philosophe ou théologien, se tromper dans l'une de ces sciences, sans que notre mouvement se trouve, en quoi que ce soit, engagé par cette erreur. Ceci dit, non pas qu'on puisse citer à la douzaine des théories dangereuses soutenues par nos camarades, mais tout simplement pour qu'on cesse de tout confondre et de mêler la démocratie à des choses qui n'ont rien de commun avec elle.

« Voilà, par exemple, l'abbé Naudet, qui n'est pas sillonniste, mais qui est démocrate : il a soutenu les projets de Mme Marie du Sacré-Cœur, Rome a blâmé ces tentatives. Est-il logique d'en conclure quelque chose contre les principes démocratiques défendus avec éloquence par

l'abbé Naudet ou même d'insinuer que ces principes sont directement atteints par la décision de Rome, comme si les projets de Mme Marie du Sacré-Cœur faisaient partie intégrante nécessaire du programme démocratique avec lequel ils n'ont, au contraire, aucune espèce de rapport et aucun point de contact ? Et pourtant on l'a fait, à plusieurs reprises, comme on l'a fait aussi, à propos de toutes les nouveautés dangereuses qui ont vu le jour dans le domaine de la théologie, de la philosophie ou de l'Ecriture Sainte. Il importe de comprendre une bonne fois qu'il n'y a aucun lien, aucune connexion entre tout cela ; les tendances nouvelles qui se sont manifestées dans les controverses religieuses pourraient être bonnes, sans que la démocratie le soit, elles peuvent être fausses sans que la démocratie devienne une erreur. Pourquoi ? Parce qu'elles sont *autre chose*, parce que ce sont là des questions absolument différentes, aussi différentes qu'un problème d'histoire d'un problème de mathématique. Et de même qu'en prenant position en un certain sens dans un débat historique, on ne prend pas fatalement position dans un sens donné pour une querelle scientifique on n'est pas nécessairement démocrate ou anti-démocrate selon l'opinion à laquelle on s'est rangé au cours d'une discussion théologique ou scripturaire. En sorte que deux démocrates très unis dans l'exposé et la défense des principes démocratiques peuvent très bien se trouver en désaccord lorsqu'il s'agit d'exégèse. En fait, c'est ce qui est arrivé, car s'il y a eu quelques démocrates parmi les novateurs, il y en a eu beaucoup parmi les tenants des idées traditionnelles, et l'abbé Gayraud, qui a bien quelque droit à passer pour démocrate, possède aussi quelque titre à être regardé comme un des plus vigoureux champions de la théologie traditionnelle.

« Qu'on reproche à certains individus des idées fausses, ils en ont soutenu, soit, mais on n'a pas le droit de les reprocher à tout un mouvement, et on a moins encore

le droit de les confondre avec d'autres idées qui ne leur sont unies par aucune relation. C'est pourtant ce que, depuis de longues années, on n'a cessé de faire contre les démocrates chrétiens, c'est ce qu'on fait aujourd'hui contre le Sillon et la démocratie. Ne pouvant les combattre sur leur propre terrain, on va chercher de tous côtés, ce qui a pu se dire ou s'écrire d'inexact et de dangereux en philosophie ou en théologie ; on fait une amalgame de tout cela avec le Sillon et la démocratie, et on présente cet ensemble équivoque, ce bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille, à la réprobation des catholiques sincères.

« Eh bien ! il faut que cela cesse, il est temps de renoncer a ces confusions : c'est une question de loyauté.

« Le *Sillon* n'est *ni une école de théologie, ni une école d'exégèse*. C'est un effort de jeunes catholiques désireux de faire l'apologie de leur foi, en vivant intégralement ses préceptes, et désireux aussi de réaliser le rêve démocratique de leurs contemporains en faisant appel aux forces du christianisme sans lesquelles ces aspirations resteront toujours de décevantes chimères. Par conséquent, le rôle du Sillon n'est pas de discuter les questions controversées de dogme ou d'Ecriture Sainte, il ne revendique pas la gloire de projeter la lumière sur les problèmes jusqu'ici obscurs, pas plus qu'il ne risque d'égarer les âmes droites par des mirages trompeurs. Nos camarades ne s'occupent pas de ces recherches : ce n'est pas leur tâche. Il leur suffit de prendre la vieille théologie et la vieille exégèse de l'Eglise pour y puiser les lumières dont leur intelligence a besoin et les énergies nécessaires à leur cœur, pour qu'ils ne défaillent pas le long du chemin dans la rude carrière qu'ils ont résolu de fournir.

« Et cela est tellement vrai que, pour maintenir cette équivoque grâce à laquelle il est si facile de nous critiquer, l'abbé Emmanuel Barbier a dû remonter jusqu'à 1899 pour trouver dans la revue : *le Sillon* (où chacun

peut écrire sur les questions libres des articles qui n'engagent que leur signataire et pas du tout l'ensemble du mouvement) quelques opinions incontestablement hasardées et dangereuses. Mais ces articles ont été blâmés dans *le Sillon* même par Marc Sangnier, à cause des opinions fausses qui y étaient exprimées, et aussi, parce que *nos camarades sortaient de leur rôle en prétendant juger* des questions sur lesquelles ils n'ont pas autre chose à faire qu'à recevoir purement et simplement les décisions de l'Eglise.

« L'abbé Emmanuel Barbier, qui poursuit complaisamment pendant deux pages ces citations sans autre valeur que celle d'une opinion personnelle, se borne à enregistrer en quatre lignes le désaveu officiel de Marc Sangnier. Il nous semble qu'il eût été mieux de le citer intégralement, et même de ne pas invoquer contre nous des tendances qui n'ont jamais été celles du Sillon, et qui le sont si peu aujourd'hui que, depuis six ans, l'abbé Emmanuel Barbier n'a pu en relever aucune trace, et que, voulant à toute force en signaler une manifestation, il a dû rechercher jusqu'en 1899 ces citations antiques frappées d'un désaveu officiel (1).

« *Voilà donc une position déblayée : en philosophie, en théologie, en exégèse, il n'y a pas de doctrines du Sillon.* Le Sillon accepte tout ce qui est défini par l'Eglise, et ne se mêle pas aux débats que soulèvent les questions libres, parce qu'il n'est pas qualifié pour cela et que *son but n'est pas d'élaborer des thèses, mais de vivre pratiquement les vérités définitivement acquises et révélées par l'Eglise* (2). »

Le Sillon n'est ni une école de théologie ni une école d'exégèse : voilà qui est bientôt dit, mais voyons s'il suffit de le dire pour déblayer la situation.

(1) *Au large*, septembre 1905.
(2) *Le Sillon*, 10 avril 1899, page 542.

Ce serait une injustice flagrante, on ne peut le nier, d'imputer à M. Marc Sangnier et au Sillon les erreurs des autres novateurs modernes, en ne se fondant que sur une communauté d'opinions démocratiques. Puisque M. l'abbé de Lestang met ce procédé à ma charge, il ne me reste, pour m'en justifier, qu'à rendre à chacun ce qui lui est dû, et à montrer que le Sillon est assez riche pour n'avoir pas besoin qu'on lui prête.

Mais observons, tout d'abord, que son avocat soulève une question fort délicate pour ses amis. N'est-il pas imprudent d'affirmer si haut l'absence de tout lien, de toute connexion, entre la nouvelle démocratie et les doctrines novatrices en religion ?

Aucun lien nécessaire, aucune connexion intrinsèque, j'en conviens. Toutefois, les faits offrent à l'observateur de curieuses et frappantes constatations. Aucune thèse ne serait, au contraire, plus facile à prouver par des documents nombreux et décisifs — et je me promets d'en faire juge le public un jour prochain — qu'une thèse ainsi formulée :

La démocratie nouvelle a donné une impulsion formidable à la diffusion de toutes les erreurs doctrinales qui n'osaient s'affirmer ouvertement avant son éclosion. Celles-ci ont trouvé des vulgarisateurs et des défenseurs dans la plupart des zélateurs de cette démocratie, comme, en retour, elles leur fournissaient l'excuse philosophique et scientifique dont ils avaient besoin.

Et justement, le Sillon en offre le plus bel exemple.

Tenons-nous-en donc à celui-là pour le moment.

Il se fait vraiment trop modeste dans la circons-

ance, ce simple organe de quelques étudiants. La vérité est qu'à l'époque où la revue du Sillon publiait ce qu'on va lire, elle pénétrait dans nos séminaires, en compagnie de *la Justice sociale* et autres feuilles novatrices, et contribuait à y répandre des idées très suspectes.

Quant à objecter, en pareille matière, que « le Sillon ne peut pas être rendu responsable des opinions émises par ses membres », c'est encore là une de ces défaites qui ne sauvent la bonne foi qu'en accusant la pauvreté du raisonnement. Si l'organe officiel d'une œuvre aussi agissante que le Sillon, et pour lequel on déploie les ressources d'une propagande infatigable, n'engage pas la responsabilité de cette œuvre par les articles qu'il insère sans blâme ni restriction, il n'y a pas de raison pour qu'il ne puisse prêcher, aussi innocemment, le vol et l'anarchie.

Pas plus que je n'ai mis gratuitement au compte du Sillon les erreurs des autres groupes de démocrates, je n'ai rendu M. Marc Sangnier responsable de toutes celles de la revue du Sillon depuis son origine. Encore une fausse porte de sortie. M. l'abbé Desgranges s'en est ménagé un trop grand nombre, elles n'ont pas d'utilité. Comment peut-il m'adresser de bonne foi ce reproche, puisque, comme lui-même le rappelle, j'ai mentionné l'intervention de M. Marc Sangnier.

Cette intervention, j'en relaterai plus loin les termes. Mais cette satisfaction accordée à M. l'abbé de Lestang aura l'inconvénient de l'obliger à constater que, tout en mettant une borne à des excès proches de la défection ouverte, on n'y trouve le désaveu explicite d'aucune erreur. Aucune des pro-

positions suspectes ou fausses, présentées par la revue, ne fut rétractée. Nous verrons ensuite comment M. Marc Sangnier « *réagit* » contre ces dangereuses tendances.

Mais, sans parler du démenti ainsi donné aux faits, le Sillon perdrait son caractère et son esprit les plus authentiques, il se mettrait en contradiction ouverte avec ses plus récentes déclarations, s'il professait n'avoir d'existence et d'action qu'en la seule personne de M. Marc Sangnier.

Le Sillon était un mouvement dangereux, avant que celui-ci en prît la direction ; il est resté tel depuis. Le rôle très prépondérant de son chef actuel n'efface ni les erreurs passées, ni leurs conséquences ; et si M. Marc Sangnier a prudemment imposé silence à ses amis, le jour où le scandale atteignait les dernières limites, lui-même, dans la suite, n'est point resté exempt de cet esprit d'erreur. Il y avait donc bien lieu de signaler chez ses amis et chez lui ces tendances inquiétantes, et ce n'était manquer à la justice ni vis-à-vis de lui, ni vis-à-vis d'eux, ni vis-à-vis du Sillon.

Mais puisque les défenseurs du Sillon croient le disculper si aisément de s'être mêlé de théologie et d'exégèse, je vais mettre un premier tableau sous les yeux du lecteur. Il concerne la période antérieure à la présidence de M. Marc Sangnier. Elle reste plus proche de nous que du déluge, malgré l'estimation de M. l'abbé de Lestang. Non seulement les effets s'en prolongent encore parmi notre jeunesse laïque et cléricale, mais on verra ensuite qu'actuellement le Sillon n'a pas encore fermé son cycle d'erreurs religieuses.

Le Sillon du 10 avril 1899 publiait, *sans restrictions ni commentaires*, une lettre d'un de ses jeunes correspondants où nous lisons ce qui suit :

« Mon cher ami,

« Dans votre article *Américanisme et démocratie* (*Sillon* du 25 mars), vous dites (et je suis d'ailleurs tout à fait de votre avis) que « le Pape n'a pas compris dans la condamnation l'américanisme et la démocratie chrétienne » ; vous mettez en sûreté, bien à part, le programme et l'action démocratiques », et vous ajoutez : « Léon XIII, d'ailleurs, pouvait-il les condamner sans condamner du même coup l'œuvre entière de son glorieux pontificat ? »

« Bref, avec presque tous nos amis, en ce moment, vous paraissez vous hâter de jeter par-dessus bord tout le superflu pour essayer de sauver l'essentiel, et, pardonnez-moi le mot, vous *lâchez* des hommes ou des idées que vous souteniez, dans l'espoir, semble-t-il, que ces concessions vous en épargnent d'autres...

« Laissez-moi vous poser deux questions au sujet de cette attitude : 1° Est-elle bien franche ? 2° Est-elle bien politique?

« Ne serait-il pas plus franc d'avouer que le Pape semble en train de renier peu à peu, — ou de *laisser* renier et défaire, dans ce qu'elle a d'humain et par suite de destructible, bien entendu — l'œuvre de son glorieux pontificat ? Cela peut et doit nous attrister : cela ne peut ni ne doit nous décourager. Mais pourquoi ne pas le constater?

« Ne serait-il pas plus politique aussi, tout en nous soumettant, par esprit d'obéissance, à l'Eglise, dans toute la mesure nécessaire, de dire nettement que ces soumissions ne sont ni des rétractations (notre orthodoxie n'étant atteinte en rien, et le magistère infaillible ne s'exerçant aucunement dans ces lettres ou ces décisions de Congrégations), ni des renonciations à travailler et

agir (1)? Croyons-nous moins, après ces documents, que notre devoir est de chercher une conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle, de travailler à une adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne ? Vous, par exemple, mon cher ami, pensez-vous moins, depuis la lettre au cardinal Gibbons, que les catholiques ont trop négligé la pratique des *vertus naturelles* et qu'ils doivent essayer d'être honnêtes hommes avant d'être pieux? Pensez-vous moins, depuis la décision de la Congrégation des Evêques et Réguliers, que l'instruction donnée dans les couvents est inférieure à ce qu'elle devrait être et qu'il faut travailler à la réformer? Non, n'est-ce pas?

« Pourquoi le laisser croire, alors, à tous ceux qui, du dehors, épient nos efforts, sont à l'affût de nos défaites et saluent d'un ricanement nos découragements? Ne faut-il pas éviter avec soin de paraître *lâcher* une cause et des idées que nous continuons à croire bonnes en elles-mêmes, qui sont la raison d'être de notre vie et de notre action, et, dirai-je, la sauvegarde même de notre foi? Car, le jour où nous nous prendrions à douter que le catholicisme soit adaptable et capable de progrès, ce jour-là croirions-nous encore en lui?

« Donc, quand Rome nous avertit que nous faisons fausse route, ou que nous nous trompons sur le choix des moyens, les applications, etc..., soumettons-nous à son jugement, en toute sincérité d'esprit et de cœur. Mais faisons bien le départ de ce qui nous atteint vraiment et de ce qui ne nous atteint pas. Et ne laissons pas supposer, par notre attitude, aux catholiques que nous sommes des gens brûlés, aux incroyants qu'il n'y a « rien à faire » avec le catholicisme.

« J'émets humblement un avis : je serais heureux

(1) Sans chercher plus loin, y a-t-il donc une si grande différence entre cet appel à l'Eglise infaillible et celui, tout récent, qu'on a lu un peu plus haut ?

d'avoir le vôtre là-dessus ou celui des gens plus compétents que moi pour trancher cette délicate question. »

P. R.

Dans *le Sillon* du 10 juin 1899, sous la signature de M. Henri Mazel, se lisait un article intitulé : *la France se protestantise-t-elle ?* L'auteur, amèrement inspiré par la condamnation récente de l'Américanisme, déplore de voir l'Eglise compromettre par des censures sa réconciliation avec le siècle :

« Héritière des philosophes grecs et des jurisconsultes romains, elle (l'Eglise militante) a parfois, au cours des siècles, *trop perdu de vue l'unité des cœurs en poursuivant l'unité des doctrines;* en satisfaisant les intelligences, *elle a oublié sa mission principale* de désaltérer les âmes, et elle a trop accentué son caractère impératif, rituel et temporel.

« *Le malheur*, *pour l'Eglise*, est que cette demi-victoire (contre la Réforme) la poussa vers *une position fausse.* Le concile de Trente avait dû ne pas se contenter de confirmer et préciser le dogme, il avait légiféré pour la discipline, le droit canon, le temporel. *La besogne qu'il fit fut bonne*, *mais dure. C'est de lui que l'Eglise garde cette* POSITION RAMASSÉE, HARGNEUSE, HOSTILE, *favorable seulement pour la défensive.* Aussi la vit-on, de siècle en siècle, plus forte dans son domaine propre et *plus faible dans le champ des peuples.* Comme elle profite mal de son admirable renaissance du dix-septième siècle!...

« C'est aux laïcs à élever ici la voix, puisque les clercs ne le peuvent ou ne veulent pas.

« Nous pouvons librement parler de tout ce qui est pure discipline contingente (?), à plus forte raison de tout ce qui est organisation temporelle (?). Et nous en parlerons pour exhorter nos frères à *trancher ces ques-*

tions d'après les lumières de leur conscience et de leur expérience, et non d'après le mot d'ordre des clercs, même des évêques, MÊME DU SAINT PÈRE.....

« Et l'américanisme, *pense-t-on que le Pape a été heureux de se prononcer là-dessus*, et qu'il aurait eu même l'idée de le faire sans le zèle criard de quelques sauveurs du Capitole? Le résultat, on le voit : pour prévenir un danger de divergence théologique sur le mode d'action du Saint-Esprit dans les âmes, *danger imaginaire* et contre lequel ont protesté avec indignation ceux-là mêmes qu'on visait, *on court risque d'achever de couper bras et jambes à nos pauvres frères*, et ce, non dans le domaine du dogme, mais dans celui de l'action de chaque jour, privée ou publique. *Franchement, nous avions bien besoin de cela!*

« On chuchote bien des choses, je ne l'ignore pas, sur la façon dont l'entourage du Saint-Père aurait mis à profit, ces temps derniers, sa vieillesse et sa maladie. Il est, en effet, malheureux que la chancellerie du Vatican parle si longuement de l'américanisme et de l'école normale des sœurs enseignantes quand elle n'a pas cru devoir dire un mot sur les trois cent mille Arméniens massacrés (aussi l'Arménie est-elle en train de passer au protestantisme). Mais *le mal serait peu de chose* si les catholiques prenaient l'habitude de ne regarder du côté de Rome que quand il s'agit de religion. Nous ne demandons pas au Parlement de préciser la solution du problème de la grâce ; pourquoi nous adresserions-nous à la Congrégation des Réguliers et des Evêques pour savoir si l'éducation des *Oiseaux* est bonne ou mauvaise?...

« Sans l'action tenace de quelques inquisiteurs spontanés, est-ce que le Saint-Père aurait pensé à se prononcer sur la question d'une école normale d'institutrices religieuses? En quoi cela regarde-t-il plus la cour de Rome que le menu du réfectoire de cette école ou la couleur du badigeon de ses murailles? »

Tous n'avaient pas la violence de M. Mazel, mais

il n'était pas le seul à faire le procès de l'Eglise. Et, chose digne d'attention, *le Sillon*, lu dans les séminaires, comptait de jeunes ecclésiastiques parmi ses collaborateurs.

Dans la même livraison, l'un d'eux écrit sur *les Etudes dans les grands séminaires :*

« Il me semble que l'on nous a compliqué au delà du nécessaire notre religion, notre christianisme catholique, et je revendique, au nom de ceux qui éprouvent, avec la bonne volonté réelle d'adhérer à l'Eglise, une répugnance invincible pour cet ensemble de pratiques cataloguées et rituelles, le droit de s'en tenir en ces matières à ce qui est vraiment commandé par l'Eglise, au nom du Christ et de rester surtout « des adorateurs en esprit et en vérité » ; *je revendique aussi et surtout la liberté vraie et le respect sincère de la pensée catholique pour les opinions dites nouvelles, quand elles ne sont pas réellement contre une vérité définie et définitivement acquise* (1). »

La réforme des études ecclésiastiques est une des grandes questions agitées alors au Sillon. Pour en comprendre le plan, il faut constater d'abord qu'on y adopte, sans réserves, la théorie purement naturaliste du « *développement religieux* », selon M. Loisy.

Voici comment *le Sillon* du 25 mars 1899 pousse l'idée du développement physiologique des dogmes :

« Nous pouvons peut-être aller encore plus loin. Qu'importe après tout que les Pères soient allés chercher parfois le germe de certains dogmes dans des textes scripturaires qui de fait ont un sens tout différent ? Ces erreurs exégétiques ne sont pas la source de la croyance des écrivains chrétiens ; mais cette croyance s'était épanouie

(1) *Le Sillon*, 10 juin 1899.

par une intime germination sur le tronc vigoureux du dogme révélé et les Pères, dominés par cette idée, en retrouvaient alors la première expression dans les textes de l'Écriture auxquels cette croyance était parfois étrangère.

« Qu'importe même que le dogme catholique ait emprunté à des idées philosophiques les éléments de son développement et qu'il ait pu subir l'influence des croyances plus ou moins erronées qui avaient cours dans les milieux chrétiens au moment de sa formation ? Dieu a réglé ces influences étrangères, pour qu'elles n'altèrent pas la pureté du dogme, pour qu'elles contribuent même à son développement. »

Le 25 mai de la même année, *le Sillon* résume tout ensemble l'étude de M. Loisy et le livre du P. de la Barre sur *la Vie du dogme*. L'auteur, M. L. Maurice, expose à son tour la théorie du « développement » :

« Dieu n'a voulu faire que progressivement l'éducation religieuse de l'humanité ; il paraît avoir voulu ménager son action et s'être servi des causes secondes dans la plus large mesure du possible.

« Nous le voyons dans l'Ancien Testament, élevant petit à petit le peuple juif de ses croyances primitives imparfaites jusqu'au monothéisme le plus pur, par une suite de révélations et par une lente évolution des données primitives sous l'influence d'une direction dont nous saisissons nettement le caractère providentiel. Sans doute, dans l'Église chrétienne, les révélations ne s'échelonnent pas ainsi à travers les siècles, le dépôt divin est complet dès les premiers temps, mais ici encore il y aura un développement et un progrès ; Jésus n'a laissé à ses disciples qu'un germe merveilleusement fécond, il est vrai, mais dont le plein épanouissement ne se fait que progressivement, et réclame l'intervention de l'esprit humain et des circonstances par lesquelles Dieu dirige son évolution.

« De même que les germes organiques puisent autour d'eux dans l'air et le sol les éléments nutritifs qu'ils s'incorporent, *les germes dogmatiques, pour atteindre leur développement complet, ont besoin d'aller chercher dans le milieu ambiant des idées philosophiques ou populaires, des données qui leur soient homogènes et de les assimiler.* »

Tout aussitôt, *le Sillon* nous trace un plan d'études ecclésiastiques :

« Pourquoi cette grande conception du développement doctrinal ne trouverait-elle pas sa place dans l'enseignement classique de la théologie, à laquelle elle donnerait une force et une vie nouvelles ?

« Sans doute, je ne prétends nullement qu'il faille substituer à la *théologie systématique*, qui fait l'analyse philosophique des dogmes, la *théologie positive*, qui étudie leur formation et leur développement. La *systématisation du dogme* répond à un besoin de l'esprit qui veut saisir dans son harmonie l'ensemble de ses croyances...

« Mais, aujourd'hui, il semble que, dans tous les ordres de sciences, on préfère un point de vue qu'on pourrait appeler *dynamique* au point de vue *statique*, et à l'étude des résultats déjà acquis, on aime à joindre l'étude de l'évolution progressive de ce qu'on appelle vulgairement *scolastique*. La *Somme* de Saint Thomas d'Aquin est le spécimen le mieux réussi de cette systématisation « du dogme ».

Un autre correspondant expose à son tour son plan de réforme, où le *dynamisme* théologique joue encore un grand rôle :

... « Il faudrait surtout présenter l'Église telle qu'elle est et aussi et plus encore *telle qu'elle est en voie de devenir*, sa vie d'aujourd'hui et sa vie de demain, l'heure présente grosse de l'heure à venir. »

« Et cette étude, il la faudrait faire pour la vie sociale, comme pour la vie individuelle; et surtout enfin cette vie décrite, il faudrait que les incroyants puissent la voir vécue par des âmes comme les leurs, par des âmes tout proches des leurs et qui s'ouvriraient simplement, apostoliquement à leurs investigations bienveillantes ou même curieuses.

« Il faudrait que cet exemple puisse les exciter à l'expérimentation personnelle et directe de ces forces ignorées et reconnues réelles, de ce grandissement, de cette divinisation de l'homme; c'est là que devrait tendre le « dynamisme » de la théologie réaliste et positive, que tant d'apôtres ont souhaité avoir sous la main et qui reste à faire autrement que dans les vies des saints, nos meilleurs théologies réalistes de l'heure présente.

« En résumé, plus de place laissée à la vie chrétienne sous sa forme sentimentale intime et personnelle, sous sa forme sociale aussi, commune et ecclésiastique, sous ces deux formes, toutes deux aussi réelles, aussi fécondes, destinées à se compléter l'une l'autre, à se parfaire, et moins de place aux spéculations rationnelles, à ce qu'on est encore convenu d'appeler la philosophie, à ce qui n'a de la vraie philosophie que l'apparence, parce que ces systèmes d'idées ne se rattachent pas d'assez près à la logique vivante, à la raison pratique; ils sont la production d'un cerveau et non de toute une âme, ils n'ont pas reçu la consécration vivifiante que donne la conscience sociale de l'Eglise aux idées fécondes, aux approximations réelles de l'inexprimable vérité.

« Aussi ne suis-je pas d'avis qu'il faille douze ans, ni même cinq ans d'études théologiques pour la préparation sacerdotale; il y faudrait un régime plus ouvert et moins déprimant, où le futur prêtre, mis au courant de la vie catholique, s'essaierait, sous la direction et avec les conseils des prêtres expérimentés et aptes à cette tâche, à l'adapter aux conditions de la vie moderne; quelques-uns s'emploieraient à adapter la pensée catho-

lique aux grands courants de la pensée moderne, mais tout cela devrait se faire par le contact direct avec l'âme de nos contemporains, avec leur cœur et leur intelligence, et alors nos prêtres n'auraient pas seulement une formation livresque, ils deviendraient à ce régime des agissants, des directeurs, des conseillers, de vrais apôtres. »

Nous empruntons ce qui suit à l'ouvrage de M. l'abbé Maignen : *Nouveau catholicisme et nouveau clergé.*

« En tête des livraisons des 25 janvier, 10 février et 25 février 1899, *le Sillon* a publié un long et aride travail sur « l'Encyclique *Æterni Patris* et les études philosophiques, » lequel, *tiré à part,* forme une brochure in-8° de 30 pages.

« On s'étonnera peut-être qu'un sujet aussi *spéculatif* ait pris une si grande place dans une revue destinée à de jeunes hommes d'action ; on s'étonnera plus encore d'apprendre qu'une question de cette envergure soit abordée et résolue par un séminariste, quatre mois après son entrée au séminaire ; mais ce serait faire preuve de cet esprit rétrograde qui tient encore les théologiens attardés dans le culte des routines vieillottes.

« Il est aisé de comprendre, au contraire, qu'un disciple de la philosophie contemporaine se préoccupe, dès son entrée au séminaire, d'établir une sorte de « continuité dialectique » entre le monde intellectuel où il a vécu et celui où il est appelé à vivre. Et, comme l'Encyclique *Æterni Patris* a fait de la méthode et des doctrines scolastiques le fondement nécessaire des études cléricales, il est évident qu'un disciple déjà acquis aux doctrines et aux méthodes de la philosophie nouvelle, s'il entre de

plain-pied en théologie, verra tout d'abord dans l'encyclique une difficulté et s'emploiera à la résoudre.

« C'est le cas du séminariste qui, sous le pseudonyme de Th.-B. François, a développé dans *le Sillon* ses réflexions sur l'Encyclique *Æterni Patris*, — une de celles que M. Georges Goyau a qualifiées d'« encycliques de jeunesse » (jeunesse de pontificat, s'entend).

« On a beaucoup admiré l'action politique et sociale de Léon XIII, dit notre séminariste, et quelquefois on lui a opposé ses directions philosophiques, *comme témoignant d'un sens moins judicieux des besoins de notre temps*. Cette vue n'est pas juste. »

« Les divergences d'interprétations auxquelles ont donné lieu les « directions politiques » de Léon XIII auront-elles pour corrélatifs d'autres divergences, quant à l'interprétation de ses directions philosophiques?

« La thèse du *Sillon* nous le fait craindre.

« Rien n'est intéressant et instructif comme l'assurance tranquille avec laquelle, à peine assis sur les bancs du séminaire, notre jeune docteur définit le sens exact et la portée de l'enseignement pontifical :

« Je dirai donc quelle me semble être la fin que poursuit Léon XIII par cette Renaissance philosophique : car si cette fin pouvait être exactement déterminée, l'interprétation de l'Encyclique — et on voit qu'elle exige une interprétation — serait par elle tout ensemble fixée et assouplie et l'initiative intellectuelle catholique se déploierait avec d'autant plus de sécurité et d'aisance que ses limites lui seraient plus fermement posées.

« Or, j'estime que cette fin peut être exprimée ainsi : *maintenir une continuité dialectique entre les affir-*

mations légitimes de la raison et la doctrine révélée; garantir, en conséquence, *une certaine justification rationnelle des articles de foi.* »

« En d'autres termes, *sauver la possibilité d'une Apologétique Catholique* capable de s'opposer efficacement à la propagande rationaliste et d'en annuler les effets une fois produits.

« S'il en est ainsi, les plus zélés partisans des nouvelles théories philosophiques auraient tort de voir dans l'Encyclique *Æterni Patris* la preuve d'« un sens moins judicieux des besoins de notre temps ». Quel est le système qui ne prétende donner « une certaine justification rationnelle des articles de foi » ? Dès lors, il y a liberté grande de préférer à la méthode scolastique toute autre philosophie que l'on estimera plus en harmonie avec les « besoins de notre temps ».

« Et, de fait, la théologie scolastique, d'après notre auteur, n'est qu'une synthèse; une *systématisation* de la doctrine catholique; elle n'est pas une *apologétique* et, par conséquent, il faut chercher ailleurs une démonstration des vérités de la foi, capable de faire impression sur les esprits contemporains. La page où cette pensée s'affirme mérite d'être citée tout entière :

« La synthèse thomiste est essentiellement un mode d'exposition de la pensée catholique intégrale et, c'est maintenant le moment de le dire, de confirmation et de défense de la vérité philosophique par la vérité révélée, et ensuite, mais seulement ensuite, de la vérité révélée par la vérité philosophique. Elle ne ressemble en rien à une apologétique, au sens où les exigences de la pensée moderne nous contraignent impérieusement de prendre ce mot. Ou plus exactement, alors qu'à l'époque décisive

de sa constitution elle était à la fois apologétique et doctrinale, elle a, pour les esprits au milieu de qui nous vivons et dont, bon gré mal gré, nous sommes, gardé beaucoup moins d'efficacité persuasive que d'exactitude expressive. Elle nous apparaît bien plutôt comme « la foi cherchant et trouvant l'intelligence » que comme « l'intelligence trouvant ou même cherchant la foi » ; et c'est pourquoi, de par la notable extension, depuis plus de six siècles, du champ de la critique philosophique, le tracé s'impose de voies nouvelles, par où puissent plus facilement revenir au centre immuable les chercheurs lointains et perdus. Plus simplement, il faut, sans renier ce qui est acquis, travailler encore, et un peu différemment peut-être, à la constitution d'une apologétique sinon tout à fait nouvelle, au moins très soigneusement renouvelée. »

« Rien n'est plus ouvertement contraire à l'enseignement pontifical que cette prétention de réduire la valeur de la théologie scolastique à celle d'une simple exposition du dogme. C'est à titre de démonstration, comme la meilleure et la plus efficace *apologétique*, que Léon XIII a préconisé l'étude de la *Somme* théologique. Quelques lignes de l'Encyclique *Æterni Patris* suffiront à convaincre de cette vérité :

« Un grand nombre de ceux qui, éloignés de la foi, haïssent les principes catholiques prétendent ne connaître d'autre maître et d'autre guide que la raison. Pour les guérir et les ramener à la grâce, en même temps qu'à la foi catholique, après le secours surnaturel de Dieu, nous ne voyons rien de plus opportun que la forte doctrine des Pères et des scolastiques, lesquels, ainsi que Nous l'avons dit, mettent sous les yeux les fondements inébranlables de la foi, sa divine origine, sa vérité certaine, ses motifs de persuasion, etc., et tout

cela avec plus de force et d'évidence qu'il n'en faut pour fléchir les esprits les plus rebelles et les plus obstinés. »

« Il faut n'avoir jamais lu ce passage de l'encyclique pour contester la force probante de la théologie scolastique; or, notre séminariste fait plus; à ses yeux la « vertu apologétique » de la « synthèse thomiste » est *nulle.*

« Je n'ai pas ici à dessiner le plan de l'apologétique nouvelle. Ne m'étant proposé que de rechercher si la synthèse thomiste suffit ou non, telle que son premier auteur nous l'a laissée, aux besoins présents de la conscience catholique intégrale, j'ai été amené à dire que sa vertu apologétique auprès de nos contemporains devait être considérée comme nulle. »

« On ne saurait imaginer deux conclusions plus violemment contradictoires que celles de l'encyclique et de son jeune commentateur.

« D'ailleurs, celui-ci veut bien reconnaître certain mérite à la synthèse thomiste :

« Il semble qu'on ne puisse jamais reconnaître à une synthèse de la philosophie et du dogme qu'une valeur d'exposition dogmatique, non d'apologétique philosophique; qu'une efficacité confirmante, non déterminante.

« Mais je n'en crois pas moins exact de dire qu'à ce titre et dans ces limites la synthèse thomiste est ce qui a été produit jusqu'ici de plus parfait, et même qu'on la doit estimer, sinon fermée de droit à des éléments nouveaux, du moins, et prise en elle-même, aussi pure et précieuse qu'indissociable. »

« On le voit, c'est en vertu d'une idée générale que le commentateur de Léon XIII dénie à la théologie de saint Thomas d'Aquin toute « efficacité déterminante » sur les convictions de nos contemporains. *Il ne saurait y avoir de lien durable*

et nécessaire entre la philosophie et le dogme.

On se demande de quoi le Sillon aurait pu se mêler encore, s'il avait été une école de théologie et d'exégèse.

Il est donc temps de faire intervenir M. Marc Sangnier. La page qu'on va lire lui fait honneur.

« Nous avons expliqué, maintes fois, que le Sillon veut être, parmi la jeunesse catholique, une sorte d'avant-garde, très souple, capable de se mouvoir rapidement et dont l'allure soit libre et spontanée; nous avons indiqué aussi que nous entendions ne pas nous stériliser dans des discussions purement spéculatives, que notre but était d'agir dans le concret et de travailler non en critiques, mais en apôtres.

Nous avons dès lors intérêt à ne pas nous embarrasser des savantes querelles auxquelles on peut toujours se livrer autour des paroles pontificales. Nous ne sommes pas des théologiens : chacun son rôle; nous n'avons pas reçu mission de faire partie de l'Eglise enseignante; ce n'est pas nous qui sommes chargés de fabriquer la catéchisme, mais bien seulement de l'apprendre. Vraiment, nous assistons parfois aujourd'hui à d'étranges spectacles, le plus petit laïque, le plus ignorant parfois des questions religieuses se mêle de juger l'Eglise : il relève ses fautes, il pèse ses mérites et ses faiblesses, il lui trace sa voie.

« Puisque nous sommes catholiques, puisque nous faisons partie du *corps* comme de l'*âme* de l'Eglise, ne devons-nous pas non seulement croire au dogme, mais encore obéir à la discipline? et je ne vois pas bien comment certains qui consacrent de si profondes méditations à chercher à grouper et à réunir toutes les forces religieuses du catholicisme ne s'aperçoivent pas tout d'abord que cette organisation qu'ils rêvent existe de tout temps, qu'elle est voulue de Dieu, fondée par le Christ

et que ce n'est autre chose que la hiérarchie ecclésiastique elle-même. Qu'il me soit permis de faire remarquer ici à quel point les réformateurs les plus hardis que l'Eglise compte parmi ses saints et qui ont été évidemment les plus directement inspirés de Dieu, ont toujours cependant, et jusque dans les plus humbles détails, respecté cette hiérarchie ecclésiastique qui semblait sans doute parfois ralentir leur zèle ou briser leur ardeur, mais qui était, en réalité, comme la sauvegarde morale de leur action elle-même. François d'Assise et Luther furent tous deux de grands réformateurs, mais je demande si ce n'est pas justement à cet esprit d'humilité et d'obéissance qu'il est facile de reconnaître celui qui reçut véritablement de l'Esprit la mission de « reconstruire l'église de Dieu qui tombait en ruine ».

« Renonçons donc résolument à ce qui ne nous regarde pas, et travaillons avec une indomptable énergie et une inlassable constance dans le champ que Dieu nous a réservé et où manquent les ouvriers. Notre tâche à nous autres laïques n'est-elle donc pas assez belle! Faire connaître et faire aimer le Christ par le peuple, préparer notre France à recevoir de nouveau dans ses veines le sang de Dieu, montrer à la démocratie que ses aspirations les plus chères ne sont que mensonges et chimères sans l'idéal chrétien; faire apparaître, aussi bien dans l'ordre social que dans l'ordre intellectuel ou moral la merveilleuse *opportunité* du catholicisme vers lequel l'humanité tend, sans le savoir, comme vers un but et vers une fin, prêcher surtout d'exemple et de dévouement, prouver à tous ce que Dieu peut faire d'une âme même la plus humble quand il l'habite, et être des témoins de la foi et des coopérateurs de Jésus-Christ lui-même, cela ne suffit-il pas vraiment au plus ambitieux de dévouement et quelle route où il soit meilleur et plus sûr de s'élancer!

« Si nous restons sur ce terrain, notre liberté sera grande : ce sera vraiment la sainte liberté des enfants

de Dieu. Ignorant les arguments sophistiqués et les adroites réticences, sans nous soucier des dissentiments qui attardent et des petites querelles qui épuisent, nous marcherons droit devant nous, loin des obliques sentiers, et dans la guerre sainte que nous déclarerons au mal et à l'erreur pour en délivrer ceux qui se disent nos ennemis et les ramener, frères reconquis, à l'unité de l'Eglise du Christ, nos loyales épées éclaireront nos victoires.

Aujourd'hui, plus que jamais où les adversaires de l'idée chrétienne dans notre pays semblent vouloir profiter des troubles et des dissensions nationales pour refaire contre nous une factice mais malfaisante unité, il serait coupable d'oublier, pour s'abandonner aux séductions d'un individualisme funeste, que nous faisons partie de la grande société de l'Eglise et qu'aucun de nous n'a le droit de se séparer des autres, surtout à l'heure du danger. »

Ce noble langage n'avait pas la vertu d'une rétractation, mais enfin il apportait le désaveu. Si le mal s'était arrêté là, si le Sillon était alors devenu « l'apologie vivante de la religion », pour suppléer à l'insuffisance de son apologie doctrinale, il y aurait eu moins lieu d'insister sur cette première phase.

Malheureusement la seconde se lie à la première. Sous l'influence de M. Marc Sangnier, le Sillon est demeuré une école de mauvaise théologie et il est devenu un foyer d'erreurs sociales. C'est par la continuité de l'erreur que le mouvement du Sillon conserve son unité en évoluant.

Le catholicisme dont M. Marc Sangnier s'est fait le héraut reste imprégné des faux systèmes dont il a désavoué, chez ses amis, la propagande. On peut dire que ses discours, ses écrits, sont la mise en œuvre de leurs idées. Et, s'il professe, avec un éclat assourdissant, la plus absolue soumission à toutes

les directions de l'Eglise, cela ne l'empêche pas, on l'a déjà vu, d'agir avec une indépendance qui n'exclut pas des écarts redoutables.

Surtout, après avoir rappelé, en si excellents termes, à ses camarades le rôle qui leur convenait, lui-même s'est mis à dogmatiser, à faire des exposés de doctrine, à construire des systèmes, avec tant d'assurance et de hardiesse, que son Ecole est devenue beaucoup plus dangereuse qu'auparavant.

Nota. — Au sujet des rapports entre le Sillon et les démocrates chrétiens que M. l'abbé de Lestang cherche à défendre (p. 28), il est facile de constater que précédemment le Sillon s'en faisait gloire et les considérait comme ses *devanciers*, ses *précurseurs :*

« Je le sais, les premiers démocrates chrétiens se sont fait vaincre partout. Il était dans leur rôle d'être des pionniers et des martyrs. Ils ont été victimes de la méchanceté de plusieurs, de leurs propres maladresses, de la tentation à laquelle ils ont succombé, sous le pontificat de Léon XIII, d'essayer d'imposer leur conception de la démocratie au nom de l'obéissance due au Pape, victimes surtout des circonstances, de la fatalité... (*l'Univers*, 12 janvier 1905, article de M. Marc Sangnier).

A la clôture du IV[e] Congrès national (février 1905), M. Marc Sangnier « boit à nos devanciers sur la route de la démocratie, à l'abbé Lemire, à l'abbé Garnier, à l'abbé Gayraud, à l'abbé Naudet, *assez haïs* à cause de nos idées pour avoir le droit d'être aimés par nous pour ces mêmes idées ».

Voici, d'après le compte-rendu du même congrès, les paroles de M. Marc Sangnier dans une discussion précédente : « Nous croyons que les démocrates chrétiens ont fait une œuvre indispensable et qu'ils *nous ont préparé la voie*. Si l'œuvre que nous avons entreprise est possible aujourd'hui, c'est grâce évidemment aux batailles qu'ils ont livrées. Nous sommes d'ailleurs si peu décidés, au Sillon, à rompre avec eux que vous pouvez voir au milieu de nous, dans ce Congrès, nos amis Rivière et Desgrées du Loû. Vous savez aussi avec quelle reconnaissance nous accueillerons toujours des amis comme l'abbé Lemire, l'abbé Gayraud, l'abbé Naudet, qui nous ont précédés dans un temps où il était quelque peu hardi de se dire démocrate chrétien, et ont réclamé les coups pour eux, afin que nous puissions marcher avec plus de quiétude sur le chemin de la démocratie. »

CHAPITRE III

La Théologie de M. Marc Sangnier.

M. Marc Sangnier est chef d'école, ses opinions personnelles exercent une énorme influence sur la jeunesse séduite par l'éclat de sa parole et l'élévation de ses vues. Beaucoup de chrétiens, de prêtres même, le considèrent comme le protagoniste du vrai christianisme devant les classes élevées de la société, et non moins dans les milieux populaires. Les encouragements, les approbations que nombre d'évêques ont accordés à sa généreuse initiative et à son esprit de dévouement ont, pour ainsi dire, consacré cette opinion; c'est comme une sorte de mission dont il se montre investi.

Ses erreurs de doctrine ont des conséquences d'autant plus graves que le Sillon est habile à les couvrir de ces hauts patronages.

Une autre raison de ne pas les laisser dans l'ombre, comme celles d'une personne privée, est qu'elles servent de fondement à l'œuvre dont M. Marc Sangnier a rêvé l'entreprise, comme on le verra par la suite. Les conceptions antisociales qu'il répand partout sont la déduction rigoureuse de quelques-unes de ses thèses; cette théologie porte l'édifice de sa « *cité future* ».

I. — L'apologétique moderne.

Considérons d'abord en M. Marc Sangnier l'apologiste.

Sans examiner ici la question des conférences contradictoires et les conditions dans lesquelles elles sont autorisées par l'Eglise, plaçons-nous en présence du fait. Il n'est pas de jour où le Sillon ne marque, comme un triomphe, la défense victorieuse de la religion portée par M. Marc Sangnier devant quelque auditoire populaire, au milieu des libres-penseurs et des socialistes.

Qu'il ne croie pas, pour son compte personnel, à la réalité du « lien durable entre la philosophie et le dogme » nié dans *le Sillon* de 1899 par le commentateur de l'Encyclique *Æterni Patris*, c'est une opinion dont le critique n'aurait pas mission de lui demander compte; mais s'il venait à en faire la base d'une apologétique *populaire*, on ne saurait en signaler trop hautement le danger.

Voici ce dont celui qui écrit ces lignes a été témoin, au congrès du Sillon, à Tours, en 1903.

A la séance d'ouverture, après une brillante conférence sur son thème habituel de la démocratie, M. Marc Sangnier proposa aux socialistes de reprendre une discussion commencée la veille dans une autre réunion.

« Prouvez-nous l'existence de Dieu », cria l'un d'eux aussitôt.

Avec l'étonnante méconnaissance, qu'on a souvent remarquée chez lui, de ce qui convient ou ne convient pas aux milieux populaires, M. Marc Sangnier se garda bien de s'en tenir *aux réponses du*

catéchisme (1). — C'était pourtant bien le cas. Pouvait-il mieux faire que de présenter, en les ornant du charme et de l'éclat de sa parole, les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu?

Il commença par les abandonner, confessa que l'existence de Dieu ne peut se prouver directement par la raison, parla à peu près comme un kantiste, fit venir l'impératif catégorique dans son affaire, en un mot, développa l'apologie selon l'immanence.

Qu'arriva-t-il? Un ouvrier socialiste réclame la parole monte à la tribune et dit en propres termes : « Vous venez de reconnaître que la raison ne peut prouver l'existence de Dieu; vous n'êtes donc pas en droit de l'affirmer; moi, je suis en droit de la nier, et je vais vous expliquer comment les hommes se sont fait l'idée de Dieu. » Là-dessus, un exposé piquant, ma foi, dans une telle bouche, de la théorie empruntée à Auguste Comte.

Même devant la question ainsi posée, M. Marc Sangnier ne retrouva pas les réponses du catéchisme; et la faiblesse de sa réplique aurait été sensible pour l'auditoire, si elle n'eût été noyée dans une digression brillante sur la prétendue opposition entre la science et la foi.

Quel fut, pense-t-on, le résultat? *L'Univers* terminait son compte-rendu en disant : « *L'auditoire catholique en a été confirmé dans sa foi*, et quel-

(1) « Au reste le catholicisme n'est-il pas fait pour les tout petits, et qu'avons-nous le droit d'apporter à nos contradicteurs, lorsqu'ils se placent sur le terrain religieux, *sinon les réponses du catéchisme*; nous ne tenons pas de ceux qui se piquent de faire concurrence avec l'Eglise enseignante. » (Lettre à *la Vérité française*, 6 août 1904, à propos des discussions de M. Marc Sangnier avec les libres-penseurs sur le *Syllabus*). L'histoire de M. Marc Sangnier est pleine de ces contradictions, et c'est pourquoi il est si difficile à saisir. Quand on lui objecte qu'il a dit une chose, il répond par une autre, toute différente. Avec cela, ses défenseurs ont toujours beau jeu.

ques semences fécondes ont été déposées dans le cerveau des incroyants. » La bienveillance et l'amitié excusent peut-être cette appréciation louangeuse, mais l'effet naturel pouvait-il bien être de confirmer la foi?

Il est juste d'ajouter que l'insuffisance et l'erreur de cette démonstration ayant été signalées dans la presse, M. Marc Sangnier se défendit d'avoir sacrifié la valeur des preuves rationnelles.

« J'ai voulu dire, expliqua-t-il, que la raison ne démontre pas l'existence de Dieu avec une certitude *mathématique*. Mais comment aurais-je pu nier la valeur des preuves rationnelles, puisque ce serait aller contre la doctrine du Concile du Vatican ? »

C'était s'en aviser et se raviser trop tard. Et puis, même dans cette excuse, le fond d'erreur apparaît encore. N'y a-t-il donc pour M. Marc Sangnier d'autre certitude réelle que la certitude *mathématique ?* Qui a jamais attribué cette valeur aux preuves de l'existence de Dieu? Mais si c'est là seulement ce que le conférencier a voulu dire, comment se fait-il que l'argument présenté par le socialiste dans les termes précis que j'ai rapportés n'ait pas appelé aussitôt de sa part une distinction entre certitude mathématique et certitude rationnelle ?

On trouvera un peu plus loin, à propos du *cléricalisme*, un autre exemple de ces démentis après coup, familiers à M. Sangnier, qui ont le malheur d'être inacceptables.

Deux ans plus tard, on lisait dans la *Semaine religieuse de Cambrai*, sous ce titre : *les Conférences contradictoires avec les socialistes*, la note

suivante, émanant du directeur des conférences d'études sociales de Notre-Dame-du-Haut-Mont :

« C'est une méthode détestable de la part des catholiques de convoquer des prêtres, des jeunes gens, des jeunes filles même et des dames, à des conférences dites *conférences controverses* ou *conférences contradictoires*, dans lesquelles ils se rencontrent avec des ennemis de la religion et de la morale.

« Dans la *conférence controverse*, deux orateurs, l'un catholique, l'autre non catholique, exposent tour à tour, dans l'ordre désigné par le sort, leur manière de voir sur un sujet déterminé, et ces deux discours sont suivis de deux répliques.

« Dans la *conférence contradictoire*, un orateur catholique fait son discours, puis défie les contradicteurs de l'auditoire. N'importe qui peut alors, pendant dix minutes, proposer n'importe quelle difficulté à l'orateur catholique, qui y répond chaque fois pendant dix minutes.

« Dans l'un et l'autre cas, les auditeurs sont à la merci de ces contradicteurs ; ils sont exposés à entendre proférer les pires blasphèmes ou soutenir les pires doctrines.

« J'ai voulu me rendre compte par moi-même de cette méthode et de sa valeur pratique. Le dimanche 21 mai, je me suis rendu à Lille, à une conférence contradictoire organisée par le Sillon.

« Dans la salle, beaucoup de jeunes prêtres, beaucoup de très jeunes gens et une dizaine de dames et de jeunes filles.

« J'ai frémi — pourquoi ne le dirais-je pas — en entendant des socialistes attaquer avec rage l'existence de Dieu, sa bonté et sa providence, puis bafouer et calomnier l'Eglise. Du moins n'a-t-on pas entendu, ce jour-là, les propos immoraux dont s'est plaint le journal *le Peuple* (1). Mais quelle garantie avions-nous que de tels propos ne seraient pas tenus ?

(1) Une conférence entre deux *cercles d'études* appartenant l'un

« Et les réponses ont-elles été péremptoires? *L'orateur catholique émit cette assertion que l'existence de Dieu ne peut pas être démontrée par des arguments de pure raison, et qu'il faut, pour l'admettre, une intervention de la volonté. Cette assertion était tout simplement une hérésie condamnée par le concile du Vatican.*

« Non, ce genre de conférences ne peut pas être approuvé par l'Eglise. Il a même été explicitement condamné par elle. »

M. l'abbé Desgranges qui, au dire de ses confrères du Sillon et de la réclame faite à sa brochure, « a réfuté point par point, argument par argument avec documents à l'appui, les allégations portées par M. l'abbé Barbier contre le Sillon » (1), a négligé celle-ci, entre autres, ou plutôt, voici comment, sans autre mention du fait, l'avocat de M. Marc Sangnier, venge son ami :

« Il est vraiment *un peu mesquin* de juger les mille réunions publiques données, dans le pays tout entier, par le président du Sillon, d'après deux ou trois incidents plus ou moins exactement rapportés, et que M. Barbier s'est chargé d'exploiter avec sa bienveillance coutumière.

« Lorsqu'on a entendu, comme nous-même en avons eu si souvent le bonheur, Marc Sangnier développer avec autant d'émotion que de clarté *les sublimes réponses du catéchisme*, faire retentir nos cirques et nos manèges d'immenses acclamations en l'honneur de Jésus-Christ, telles que n'en entendirent pas de plus vibrantes

au *Sillon*, l'autre à la *Libre-Pensée*, avait eu lieu. Parmi les assistants, beaucoup de jeunes gens de 16 à 17 ans. « Personne, dit *le Peuple*, ne sera surpris d'apprendre que les libres-penseurs, dont le rôle est de pervertir, ont profité de l'occasion pour tenir un langage que... des oreilles aussi jeunes n'avaient pas besoin d'entendre. »

(1) *Au large*, organe des Sillons du Centre et de l'Ouest, octobre 1905.

nos cathédrales du Moyen-Age, lorsqu'au sortir de ces réunions on a senti avec quelle fierté nouvelle des milliers de jeunes gens portaient leur titre de chrétiens, lorsque *des centaines de prêtres vous ont fait confidence que ces discours et ces contradictions les avaient étonnés par leur précision théologique, et leur avaient même donné sur le catholicisme des clartés inattendues*, etc... (1). »

Au risque de paraître encore plus mesquin, je signalerai quelques autres manifestations des mêmes erreurs dans les récents écrits de M. Marc Sangnier. Leur diffusion dans des milieux peu instruits ne peut manquer de causer de grands maux. On lit, dans *l'Esprit démocratique*, à la page 25 :

« Que de disputes stériles seraient évitées et quelle magnifique puissance d'expansion acquerrait *notre foi*, si les catholiques arrivaient à se persuader enfin *que la vérité de la religion ne saurait se démontrer comme un théorème*, que le christianisme peut bien, sans doute, DANS UN CERTAIN SENS *être prouvé*, mais qu'il doit surtout être *expérimenté*.., — dans un certain sens !

et, plus loin, à la page 73 :

« Souvenons-nous que le Christ *s'expérimente peut-être plus qu'il ne se prouve*... »

Jusqu'à ce que les théologiens du *Sillon* aient fait plus clairement justice de ces mesquineries, nous persisterons à y voir l'expression d'erreurs très dangereuses pour la foi du peuple.

Sans m'écarter de mon sujet, je ne veux pas

(1) *Les Vraies idées du Sillon*, page 73.

refuser à M. l'abbé Desgranges le droit de venger son chef. Voici comment il poursuit la justification commencée. C'est l'art consommé de la diversion, et combien heureuse !

« J'aurais cru qu'il y avait certaines limites qu'on n'oserait jamais franchir. Je pensais qu'on pourrait faire à Marc Sangnier bien des reproches immérités, mais que du moins la critique s'arrêterait au seuil même de son cœur et n'oserait pas contester, par je ne sais quelle indiscrétion sacrilège, la sincérité de son amour pour Jésus-Christ. Cela, il me semble que nul ne l'aurait osé, car c'est vraiment trop injuste. Non seulement M. Barbier s'est laissé emporter jusqu'à cet excès, mais nous allons voir à l'aide de quel moyen il surprend la bonne foi de ses lecteurs.

« Ne poussons pas plus loin nos recherches sur la fermeté de doctrine ordinaire au Sillon, dit-il ironiquement, à la page 125. N'en jugeons point, par exemple, d'après ces lignes écrites par M. Jean Lionnet :

« Ce Christ *n'enseigne pas... Il n'est ni chrétien, ni socialiste, ni anarchiste. Il n'a point de doctrine. On ne sait pas ce qu'il expie... Cependant il est beau, il aime les malheureux : Aimons-le !* »

« Telles que les cite M. Barbier, ces paroles semblent exprimer les sentiments de Marc Sangnier et du Sillon à l'égard de Notre Seigneur Jésus-Christ. Je me reporte au numéro du 25 mars 1901, d'où elles sont extraites, et les retrouve en effet... mais éparses, au cours d'un compte-rendu dramatique d'une tragédie de M. Saint-Georges de Bouhélier ! Jean Lionnet y critique le personnage du Christ, que l'auteur a mis sur la scène ; c'est cette appréciation d'un héros de drame, qui a été accommodée avec cet art spécial que nous avons eu déjà l'occasion de constater si tristement, de manière que le lecteur puisse s'imaginer qu'elle renferme la doctrine de

M. Marc Sangnier et la nôtre sur la personne du Rédempteur (1). »

Il me faut anticiper ici sur le chapitre de la mauvaise foi. M. l'abbé Desgranges a tronqué le texte qu'il cite entre guillemets comme textuel. Ce texte porte :

« N'en jugeons point, par exemple, par ces lignes écrites par M. Jean Lionnet dans le numéro du 25 mars 1901, *appréciant une tragédie intitulée : le Nouveau Christ*, où il conclut en ces termes : (*page* 125 de la première édition). »

M. l'abbé Desgranges aurait donc pu s'épargner tant de recherches et d'émotion. Telles que je les cite, ces paroles ne touchent en rien la personne de M. Marc Sangnier ni ses sentiments à l'égard de Notre Seigneur. Elles signalent simplement chez un autre écrivain du Sillon un langage dont on a le devoir de s'étonner chez un vrai catholique. Il est regrettable que ses défenseurs ne le sentent pas. Ce n'est pas l'honneur de M. Marc Sangnier, c'est celui de notre foi et de Jésus-Christ qui provoque ici l'indignation.

II. — Le Libéralisme doctrinal

Je cède encore la parole à M. l'abbé Desgranges :

« Pour M. l'abbé Barbier, le libéralisme religieux consiste essentiellement dans la quatre-vingtième proposition du *Syllabus*, « réconcilier l'Eglise avec le Progrès, avec le libéralisme et la civilisation moderne ». Cette définition, qui fera sans doute sourire plus d'un théologien, présente du moins l'avantage de classer au nombre

(1) Page 75.

des hérétiques tous ceux qui ne sont point partisans de l'ancien régime, les expressions de *progrès* et de *civilisation* étant susceptibles de recevoir, sous la plume de M. Barbier, la plus large extension (1). »

C'est triompher encore aux dépens de la bonne foi.

M. l'abbé Desgranges a tort de ne citer que la moitié de ma phrase.

Elle finit ainsi : « *et la civilisation moderne telle que l'entendent les partisans du naturalisme, de la libre-pensée et de la révolution* (2). » Aucun théologien n'en sourira, mais tout le monde trouvera regrettable une insinuation maligne, aussi faussement justifiée.

Le libéralisme est une recherche immodérée de la conciliation, un esprit de concessions excessives, dont on veut que l'Eglise fasse toujours les frais, dans l'espoir d'arriver à une entente avec ses adversaires.

Ces concessions téméraires, cette poursuite obstinée d'une conciliation à laquelle l'ennemi ne cesse de se refuser hautement, sont les tendances les plus caractéristiques du Sillon.

Qu'il traite avec les libres-penseurs, avec les socialistes, avec les internationalistes, c'est toujours la même chimère, poursuivie au prix des mêmes diminutions de vérités et de principes.

Les catholiques le lui reprochent, les sectaires et les libres-penseurs, qu'il se flatte de gagner, s'en amusent.

Voici, par exemple, quelques lignes suggestives

(1) Page 61.
(2) *Les Idées du Sillon*, p. 109 de la première édition.

tirées du journal *la Raison* et parues sous ce titre : *Phraséologie socialiste :*

« *L'« esprit original » du Sillon consiste en cette gageure d'allier le programme économique du socialisme plus ou moins intégral, à une dévotion de capucin et de parler à la fois le langage du mystique et du compagnon libertaire.*

« Le chef, — « Marc », comme on dit entre « camarades » au Sillon— a proclamé, en maintes circonstances, que *l'idée de Patrie aboutissait à une situation immorale quand elle dressait les uns contre les autres, de chaque côté de la frontière, les frères d'une même doctrine ou d'une même misère. Et cet écho des théories d'Hervé voisine chez lui avec des phrases de sermon dans lesquelles il recommande aux auditeurs la grave affaire de leur salut éternel et la pratique chrétienne des vertus de l'Evangile.*

Le Sillon se proclame volontiers « anticlérical » et s'en va à Rome chercher la bénédiction du Saint Père, *en même temps qu'il fait son bréviaire des encycliques du Pape, il affecte une indépendance frondeuse à l'endroit des vieilles barbes réactionnaires de l'Action libérale populaire et jusqu'à du mépris pour les syndicats jaunes des cercles catholiques...*

« Il m'avait toujours semblé, à moi, que le Sillon faisait admirablement le jeu des réactionnaires. J'ai souvent entendu Marc Sangnier. *L'esprit du Sillon*, comme ils disent, le « truc », si vous aimez mieux, *c'est de nous emprunter*, *à nous autres libres penseurs*, *toutes nos formules*, *tous nos clichés sur l'émancipation et le progrès*. Et alors on pouvait dire au bon populo : « Le Sillon, c'est des gens qui vont à la messe. Ecoutez-les pourtant. Est-ce qu'eux aussi ne veulent pas l'affranchissement du prolétaire ! Eh bien ! en ce cas, les curés ne sont pas forcément les défenseurs du capital et des privilèges. On perd son temps en faisant la guerre à l'Eglise ! » Et le tour était joué...

Les concessions de mots ont leur danger ; c'est, pour la vérité religieuse, un tour de force trop périlleux de vouloir à tout prix se revêtir des expressions consacrées par l'erreur et se présenter sous leur enveloppe. Il y a là une sorte de mensonge d'où le bien ne peut sortir.

Mais à côté des concessions de mots, il y a celles d'idées et de principes. Et alors, la vérité, d'abord contrainte et humiliée, proteste à voix haute.

***

Inutile d'aller chercher bien loin, dans les écrits et les actes de M. Marc Sangnier, les preuves d'un libéralisme téméraire. Il nous en offre de toutes récentes.

On se souvient du scandaleux discours prononcé par M. l'abbé Lemire à la Chambre, après la condamnation solennelle de la loi de séparation par le Pape. Rarement le faux libéralisme avait inspiré un acte aussi blâmable. M. Marc Sangnier, aussitôt, se solidarise avec son auteur, comme pour donner tort une fois de plus à ceux qui ne veulent voir aucun lien entre la démocratie dite catholique et les erreurs doctrinales des démocrates chrétiens. Et quel compliment de Kantiste il trouve moyen de faire à ce prêtre, de n'affirmer jamais !

Voici l'article écrit par M. Marc Sangnier dans *l'Eveil démocratique*, le 18 mars 1906, sous ce titre : *Un pacifique :*

« Alors que tant de politiciens, de journalistes sans mandat, parlent au nom de l'Eglise et tentent d'exploiter contre la République l'émotion dont furent troublés les catholiques de France par les violentes opérations des

inventaires, le discours de l'abbé Lemire, prêtre et député, ne laisse pas de présenter un intérêt tout particulier.

« *Il importait qu'une voix indépendante et loyale vînt rappeler au Parlement et au pays qu'un catholique, même un prêtre, peut être un excellent citoyen de la République. C'est tout simplement ce qu'a fait le député d'Hazebrouck. Le scandale provoqué par son discours dans tous les milieux soi-disant* bien pensants *prouve, hélas! surabondamment, combien, malgré l'effort persévérant de Léon XIII, la foule des catholiques de notre pays est encore souvent conduite et dominée par les ennemis du régime.*

« Le sort, ou plutôt la Providence, se complaît à de surprenants paradoxes : pourquoi le premier citoyen tombé mort au seuil d'une église devait-il être justement un électeur du plus doux et du plus républicain des députés catholiques? Evidemment, on eût, ailleurs, tiré plus énergique parti de ce drame; mais, tout au moins, le corps du pauvre boucher de Bœschepe repose dans la terre connue du cimetière de son village, sans que son cadavre ait servi de brandon de discorde pour des luttes politiques; et, sans doute, la douleur de ce deuil est descendue plus profonde, dans l'âme du prêtre de Flandre, la marquant d'une blessure silencieuse et durable, qu'elle ne l'eût fait dans le cœur bouillonnant et léger de ces tumultueux représentants du peuple dont l'emportement est aussi prompt que vain.

« L'esprit de l'abbé Lemire est tout en nuances délicates. *Il n'affirme jamais : il comprend et il explique.* Aussi, pour ne pas être trahie, sa pensée demande-t-elle à être entendue avec sympathie. Cet orateur n'a pas de défense. Sa poitrine n'est recouverte ni de la cote de maille des raisonnements serrés, ni de l'intrépide armure d'une orgueilleuse fierté. Elle s'offre ingénument au fer aigu des critiques acerbes et des calomnies méchantes.

« Nous ne voulons pas, s'écrie l'abbé Lemire, qu'on dise que nous ne respectons pas les lois. »

« Or, il s'agit justement de la loi que le Pape vient solennellement de réprouver et de condamner. Donc, il peut apparaître tout d'abord que le prêtre député respecte ce que le Pape condamne.

« Voilà, certes, une phrase qui a dû beaucoup plaire aux adversaires de l'abbé Lemire, à ceux de droite qui n'ont cessé depuis lors de s'en servir pour l'attaquer avec une extrême violence, à ceux de gauche qui ont incontinent voté l'affichage de son discours.

« Et, tout de même, je ne crois pas trahir la pensée de l'orateur en soutenant qu'*il avait seulement le dessein de bien faire apparaître qu'il n'était pas un de ces mécontents toujours mûrs pour la révolte et cherchant dans chaque loi injuste un prétexte pour s'insurger contre la législation tout entière, pour ne plus « respecter la Constitution ni l'autorité* (1) ».

Or, cela, il fallait le dire, et le ministre de l'Intérieur ne se trompait pas en proclamant que c'était « un langage de loyauté et de courage ».

« Après tout, si l'abbé Lemire n'est pas compris, c'est parce qu'il est trop isolé, tout seul dans ce Parlement qui ne saurait redouter un homme qui n'a pas de troupes derrière lui. Dans le pays même, il apparaît trop comme un être d'exception qui séduit les uns, qui irrite les autres, mais qui n'est pas, qui ne veut pas être un chef et qui se console des âpretés de la lutte méchante dans le pieux asile du *coin de terre* et parmi la douceur un peu étroite du *jardin ouvrier*.

«... Et, cependant, lorsque son cœur se serre, blessé par trop de haines injustes, le doux abbé Lemire peut aussi songer *qu'une génération passionnément catholique et ardemment républicaine monte à la vie, qui le regarde avec respect, reconnaissance et tendresse,*

(1) N'est-il pas curieux de noter ici jusqu'où doit aller, selon ces catholiques démocrates, le respect de l'autorité et de la constitution? En somme, si le discours de M. l'abbé Lemire a produit un si fâcheux effet, cela tient à ce que les catholiques de France ne se conforment pas assez à la pensée de Léon XIII !!

lui, le grand frère aîné dont l'âme sut rayonner et le geste féconder..

« Peut-être, souffrent-ils un peu, les jeunes démocrates de France, de sentir ses conseils trop discrets, sa présence trop lointaine et son indulgente affection un peu trop réservée ? Au moins, veulent-ils briser aujourd'hui le méchant concert de railleries et d'injures et faire entendre une note joyeuse d'espérance et d'avenir. — M. S. »

Comme pour braver même le bon sens, *l'Eveil démocratique* publie dans le même numéro le filet que voici :

« Après avoir vivement critiqué l'attitude de M. l'abbé Lemire à la Chambre, *la Libre Parole* lui lance cette apostrophe qu'elle semble considérer comme la suprême injure : *aumônier du Bloc.*

« Nous pensons que le député d'Hazebrouck n'en sera pas ému outre mesure : il aurait tort, en tout cas, car il nous apparaît, à vrai dire, que ce n'est peut-être même pas le moindre compliment qu'on puisse lui faire.

« *Etre aumônier du Bloc! quelle mission plus utile et plus chrétienne, en vérité !* Honneur donc à l'abbé Lemire auquel on reproche, sans doute, d'avoir assez de charité et d'amour chrétien dans le cœur pour désirer la conversion du *blocard* et non son extermination ! Honneur à l'abbé Lemire dont la loyauté et la charité s'imposent probablement avec tant d'évidence aux anti-cléricaux du Bloc eux-mêmes que ceux-ci *sont comme contraints d'accepter enfin, grâce à lui, l'aumônier dont ils ont tant besoin.* »

***

Il m'était arrivé d'écrire dans *les Idées du Sillon :*

Quiconque enseigne doit s'efforcer, avant tout,

de parler clairement, et n'employer que les termes d'une signification connue, reçue de tous, afin d'éviter que la parole, forme, vêtement de la pensée, ne la trahisse, ne la dérobe à l'auditeur, et ne l'induise à des confusions d'idées.

Cette première et indispensable qualité n'est pas, il faut le reconnaître, la qualité maîtresse du talent de M. Marc Sangnier, si fécond en ressources.

Quand il veut sceller par une formule quelqu'une de ses pensées maîtresses, il ne craint pas d'attacher à certaines expressions une signification différente de celle que la langue a consacrée, et même un sens opposé au véritable sens du mot. C'est une source perpétuelle de confusions.

Comment, par exemple, M. Marc Sangnier peut-il faire abstraction du sens essentiel de ces mots qui sont uniquement *d'Eglise* et impliquent consécration au service de Dieu : *clerc*, *clergé*, *cléricature*, *clérical?*

Qu'on rétorque un argument contre ses adversaires, en montrant qu'ils revendiquent au profit de l'Etat l'absorption des deux pouvoirs, spirituel et temporel, l'un par l'autre, dont ils font injustement un crime à l'Eglise; et qu'eux-mêmes, à considérer seulement le fait de cette confusion, pourraient être traités de *cléricaux*, rien de mieux.

Mais s'exprimer comme si, au sens propre, le mot cléricalisme signifiait indifféremment la mainmise par l'un des deux pouvoirs sur l'autre, c'est créer une confusion nouvelle et violenter la langue. Or, M. Marc Sangnier ne manque pas une occasion de répéter que

« *Nous n'avons pas le droit d'être cléricaux*, parce que Notre Seigneur nous l'a impérieusement défendu »,

et, après lui, ses disciples de dire :

« *La religion est anti-cléricale,* suivant les prescriptions du Christ lui-même (1). »

C'est une pure logomachie.

En dénaturant ainsi la langue, on ne peut bien servir la vérité. De bonne foi, que veut-on faire entrer dans les cerveaux populaires, si l'on brouille ainsi les idées?

Plus qu'à tout autre orateur, plus qu'à tout autre éducateur, ce qu'on pourrait appeler la probité du langage est nécessaire à l'orateur, à l'éducateur populaire.

Or, voici à quelle discussion cette critique a donné lieu. Je la relate à peu près dans son entier parce qu'elle est instructive à plus d'un point de vue.

M. Henri Merlier, directeur d'un cercle d'études à Albert, dans la Somme, écrivait le 1er octobre 1905, dans le journal de cette ville :

« C'était le 12 juillet 1903, au Congrès des Cercles catholiques d'études sociales de la Somme réunis à Corbie. J'assistai à la conférence donnée par Sangnier. Il fut très brillant, comme toujours. Ne fut-il pas aussi très téméraire? De son discours j'ai retenu surtout ce passage que je livre, mes chers amis, à vos réflexions :

« Qu'est-ce que le cléricalisme? *Le cléricalisme n'est pas autre chose que la main forte prêtée par l'Etat pour le service ou le triomphe d'une idée religieuse, philosophique ou morale. Or, cela nous le repoussons. Nous n'en voulons pas. Rien n'est plus opposé à l'esprit de l'Evangile que le cléricalisme.*

« On n'y réfléchissait pas assez sur le moment, dans

(1) *Les Nouvelles Semailles,* p. 205.

l'enthousiasme de cette radieuse après-midi. Et puis, la parole du tribun était si entraînante ! Sangnier n'est-il pas irrésistible ? Mais lorsque, rentré chez soi, l'on demandait à la froide raison ce qu'elle pensait de ces formules, on se rendait compte — pas tout le monde, malheureusement ! — de leur fausseté et de leur danger, à ce point qu'un journaliste de ma connaissance — mon confrère le plus intime — se crut obligé de les faire sauter de son compte rendu !

« La chose ne saurait être douteuse, en effet. Etant donnée la définition du cléricalisme telle que la fournit Sangnier, l'opinion contenue dans les lignes que nous avons soulignées plus haut, et que rien dans la suite du discours ne venait corriger, a été formellement et à maintes reprises réprouvée par l'Eglise. Elle équivaut, absolument, à rejeter la théorie de la religion d'Etat. Or, c'est là un principe condamné par Pie IX dans l'Encyclique *Quanta curâ*, où le Pape déclare « absolument fausse » l'idée de ceux qui ne craignent pas, « *contrairement à la doctrine de l'Ecriture et de l'Eglise*... ».

« Mais je m'aperçois que je discute, et je ne veux pas discuter. Je me suis proposé, en écrivant ces lignes, simplement de montrer que tout n'était pas aussi clair dans le cas du Sillon que les partisans du Sillon veulent bien le dire. Par l'exemple local que j'ai cité et que les 400 ou 500 auditeurs de la conférence de Corbie peuvent vérifier, s'ils n'ont pas perdu toute mémoire, vous vous expliquerez, mes chers amis du Cercle d'Albert, vous vous expliquerez plus facilement certaines réserves, certaines appréhensions, et aussi l'intervention de plusieurs de ceux qui sont les gardiens naturels de la doctrine en France et qui, en intervenant, ont rendu service autant au Sillon qu'à l'Eglise.

« Et quant à vous, mon cher Vital, vous ne m'en voudrez pas, j'en suis sûr, de vous avoir ôté peut-être une illusion. Je vous sais trop loyal et trop chrétien pour ne pas aimer la vérité plus que vos amis, et l'Eglise plus

que le Sillon. La vérité est, du reste, bienfaisante ; elle ressemble à la lance d'Achille qui, en blessant, guérissait...

« HENRI MERLIER. »

M. Marc Sangnier répondit, dans le même journal, par le démenti suivant (15 octobre 1905) :

... « Je n'ai jamais dit que l'esprit de l'Evangile s'opposait à ce que l'Etat prêtât main forte à l'Eglise. J'ai toujours affirmé formellement le contraire.

« Toute société a le droit de se défendre. Dès lors, une société chrétienne peut se défendre, même par l'emploi de la force, contre les hérétiques qui veulent briser son unité morale et religieuse. Mais si la force peut être employée pour l'œuvre de *défense*, jamais il n'est permis de s'en servir pour l'œuvre de *conquête*. On ne convertit pas au catholicisme les gens de force. L'Eglise a toujours condamné cette prétention absolument opposée à la morale du Christ.

« Il est tout de même triste, monsieur le Directeur, de ressasser partout ces quelques idées pourtant bien claires et qui ne sont après tout que l'enseignement même de la théologie la plus indiscutable et la plus élémentaire, et de ne pas encore parvenir à se faire comprendre de tous.

« Je me demande, vraiment, si l'on met beaucoup de bonne volonté à écouter ce que nous disons et si, lorsque l'on prend la peine de venir nous entendre, on n'apporte pas souvent avec soi, inconsciemment, je l'espère, tant de parti-pris que les oreilles en demeurent complètement bouchées. »

Le démenti ne pouvait être plus clair. Mais voici la réplique de M. Henri Merlier, qui n'en laisse rien subsister :

« On aura remarqué le ton sourdement irrité de cette lettre. Il faut en excuser Marc Sangnier. Il a rencontré

beaucoup d'obstacles sur sa route, ces derniers temps ; il lui est bien permis de manifester un peu d'humeur, même contre ceux qui croient le servir en l'avertissant. Mais à qui donc, ici, fera-t-il croire que j'apporte peu de bonne volonté à écouter ce que disent les orateurs du Sillon ? A qui donc, ici, fera-t-il croire que, lorsque je vais l'entendre, lui ou un autre, j'apporte « *tant de parti-pris que mes oreilles en demeurent complètement bouchées* » ? Je le demande à tous ceux qui me connaissent et qui m'ont vu à l'œuvre depuis tant d'années déjà. Suis-je assez déloyal ou assez stupide pour, en rapportant les paroles d'un orateur — quel qu'il soit, ami ou ennemi — user d' « équivoques » ou modifier, de façon à en retourner le sens, la « matérialité » d'un texte. L'accusation de Marc Sangnier n'est pas seulement discourtoise ; elle est injurieuse, mais une fois encore j'en excuse Sangnier : il ne me connaît pas.

« Son grand tort, dans la lettre qu'on vient de lire, a été de croire qu'il parlait à un adversaire. Je suis de ceux, au contraire, qui ont suivi avec le plus d'intérêt l'œuvre du Sillon, et si j'ai été amené à faire quelques réserves, ç'a été parce que j'ai pu constater chez certains disciples de Sangnier et chez Sangnier lui-même une certaine facilité à se mettre en marge de la doctrine. Faudra-t-il donc, pour ne pas être considéré comme l'ennemi du Sillon, approuver tout ce que le Sillon fait ?

« Cela dit, je réponds à Sangnier.

« Il nie les propos que j'ai cités et que, d'après lui, je lui aurais « prêtés tout à fait gratuitement ». Je suis au regret de contredire Marc Sangnier, mais je ne lui ai rien « prêté » qui ne lui appartienne. Les propos qu'il nie, je maintiens qu'il les a prononcés, et j'affirme les avoir entendus. Cinq cents personnes les ont entendus comme moi. Il me reproche, d'une façon générale, de n'avoir conservé « de ses discours qu'un souvenir incomplet ». Ce n'est pas de *ses* discours que j'avais à garder

le souvenir, mais de *son* discours, du discours qu'il prononça à Corbie le 12 juillet 1903 et dont j'ai le droit de parler, car celui-là je l'ai entendu, tandis que je n'ai pas entendu les autres. Je puis ignorer ce qu'il a dit ailleurs et plus tard, mais je sais très bien ce qu'il a dit *à Corbie, ce jour-là*. J'en ai conservé un souvenir aigu. Je revois tout d'ici : Sangnier sur le devant de la scène ; à droite de Sangnier son contradicteur, un petit vieux armé d'un papier rédigé avant la conférence et où se trouvaient ramassées nombre d'objections auxquelles Sangnier avait répondu par avance dans son discours, de quoi le petit vieux ne s'était même pas aperçu ; et il continuait de lire, essayant, le pauvre homme, avec un sérieux comique, de faire partir ses pétards mouillés, et rien ne partait que les éclats de rire de l'auditoire. C'est au cours de la réplique faite par Sangnier au petit papier du petit vieux que le président du Sillon hasarda les propositions que j'ai rapportées et dans lesquelles je n'ai rien mis qui ne fût de Sangnier. Je les ai citées *comme elles ont été dites, dans l'ordre même où elles ont été dites*.

« On me pardonnera d'entrer dans ces détails, mais je tiens à expliquer la netteté persistante avec laquelle les paroles de Sangnier me sont restées dans la mémoire. Les propos de Sangnier, je ne me les suis pas, en effet, rappelés après coup, par hasard, comme cela ! deux ans après qu'ils furent prononcés. Je les avais dans mes notes, et mes notes avaient été prises dans la minute même où Sangnier parlait et — faut-il le dire ? cela paraîtra-t-il à Sangnier une suffisante réponse à l'accusation de *parti-pris* formulée contre nous ? — c'est par sympathie pour Sangnier et pour le Sillon que je ne mentionnai pas ces déclarations de Sangnier dans le compte rendu que je fis alors de sa conférence ! Je m'en serais voulu, à ce moment-là, d'élever publiquement des doutes sur l'orthodoxie du Sillon. Je ne savais pas que le mal du libéralisme fût si profond chez lui, et peut-

être n'était-il encore, à cette époque, qu'à la surface ! Mais ces déclarations, je ne les ai jamais oubliées. Dès le *lendemain*, j'en soulignais le danger devant un Sillonniste ardent, et nous discutâmes là-dessus comme sur le plus inattaquable des textes (je dis au point de vue de l'authenticité), et l'idée ne serait jamais venue à mon interlocuteur de contester l'exactitude des paroles de Sangnier : c'était tout chaud encore, et lui-même les avait entendues. Et, depuis, je les ai citées à des amis vingt fois, trente fois, au fur et à mesure que les réserves s'imposaient davantage à l'égard du Sillon, et tout au moins pour marquer l'origine de celles que je faisais moi-même. Un dernier trait à ce sujet : Il y a trois semaines, aux *Journées sociales* d'Amiens, je rencontrai Vital. Je lui annonçai mon article sur le Sillon. A peine lui eus-je répété les propos de Sangnier : « Oui, il a dit cela, » me jeta-t-il vivement. Cela partit comme un éclair.

« J'ai peut-être trop insisté sur ce point, mais j'entendais établir ma véracité. *Tel témoin, tel témoignage*, dit un vieux dicton. Sangnier nie l'authenticité du texte que j'ai reproduit, et non seulement il la nie, mais il a la prétention de rappeler les idées qu'il aurait développées à Corbie : « *J'ai fait remarquer qu'avant Jésus-Christ et, depuis sa venue, chaque fois que des hérétiques ou des schismatiques se sont éloignés du catholicisme, les deux pouvoirs se sont toujours trouvés confondus dans les mêmes mains* ». Or, il n'a été rien dit de tel à Corbie, ni sous cette forme ni sous une autre ; j'en appelle aux 500 auditeurs de Sangnier ! Jamais non plus, à Corbie, Marc Sangnier n'a défini le cléricalisme d'une façon aussi claire que dans sa lettre. Jamais, à Corbie, il n'a été dit par Sangnier qu' « une société chrétienne peut se défendre même par l'emploi de la force contre les hérétiques... ». Marc Sangnier nous refait ici un discours qu'il a peut-être fait ailleurs,

mais jamais à Corbie. Les congressistes de 1903 seront bien étonnés.

«Mais personne n'a intérêt, suivant un mot de son plus récent critique, « à maintenir Sangnier, malgré lui, dans la position malheureuse où il s'est placé ». C'est pourquoi sa lettre, bien qu'un peu aigre, me cause plus de plaisir que de peine. Aussi bien, mon but n'a jamais été d'accabler Sangnier. Sa lettre prouve que si nous ne sommes pas d'accord sur ce qu'il a dit à Corbie, nous le sommes davantage sur le fond même de la question, et c'est là l'essentiel. Il pense aujourd'hui comme moi, je m'en réjouis... »



Il n'est pas étonnant qu'avec une telle horreur du *cléricalisme*, et une si parfaite conformité d'opinions libérales avec M. l'abbé Lemire, M. Marc Sangnier se montre plus indulgent que d'autres pour les égarements du siècle et plus obstiné dans l'espoir de faire triompher la vérité religieuse au milieu de ses ténèbres même.

Devant la haine des sectaires, en présence des ruines qu'elle amoncelle, il garde sa paix, presque son sourire : *ces épreuves sont permises pour le triomphe de la démocratie*. Mais cette paix et cette confiance trop flatteuses pour les ennemis de la religion deviennent outrageantes pour ses fidèles serviteurs. L'enthousiasme auquel M. Marc Sangnier ouvre son âme l'élève à une telle hauteur au-dessus des réalités qu'on se demande s'il en a jamais compris quelque chose. Voici les aperçus que lui ouvre la persécution présente :

« En vérité rien ne semble se préciser davantage que

l'œuvre qui s'impose aujourd'hui aux jeunes catholiques de France. Si, oubliant un instant ce qui n'est que *superficiel et accidentel* (!), faisant effort pour n'avoir pas toujours la vue offusquée par les pénibles et douloureuses nécessités d'une lutte politique pour le maintien des libertés essentielles, on regardait dans leur ensemble sans se laisser arrêter *par certains détails* (!!) qui, pour cruels qu'ils soient, ne doivent pas retenir toute l'attention de notre France contemporaine et la jeune génération catholique qui monte à la vie, on apercevrait sans doute plus facilement l'œuvre double qui s'impose à nous : préparation des milieux catholiques, en vue d'une action de rayonnement, puis absorption progressive des milieux non catholiques, gagnés petit à petit par la vision chaque jour plus nette de leurs inspirations les plus profondes se réalisant dans le catholicisme et par le catholicisme (1). »

« Les sectaires sont en train de débarrasser l'Église de ce qui avait pu autrefois la rendre impopulaire en France. Ils se figurent la tuer en la frappant. Ils réveillent seulement ses énergies assoupies. La chassant de toutes les places officielles, ils la contraignent à chercher son appui et sa force dans les milieux populaires. Ils en font une conquérante : et s'ils lui enlèvent un pouvoir extérieur qui depuis longtemps n'était plus qu'un vestige et qu'une ombre, ils lui permettent ainsi peut-être de concentrer toutes ses forces sur l'œuvre essentielle et primordiale de la démocratie à réaliser et à discipliner dans la justice et dans l'amour du Christ (2). »

Déjà il avait écrit dans *le Sillon* du 5 novembre 1902 :

« Les Jacobins semblent triompher aujourd'hui... ils se figurent dévorer une Église anémiée et à demi morte déjà ; ils ne font que déchirer un *manteau vieilli* qui,

(1) *L'Esprit démocratique*, 1re partie, chapitre II.
(2) *L'Univers*, 16 février 1905, article de M. Marc Sangnier.

SANS EUX, *serait tombé en poussière*, laissant apparaître la robe nouvelle dont les siècles vont revêtir l'éternelle vérité...

« Si l'on appelle catholicisme l'état d'esprit démodé, la mentalité surannée et inféconde que nous ne connaissons que trop, hélas! j'en conviens, le catholicisme agonise, les sectaires ont gagné la partie... Mais qu'ils ne soient pas trop fiers de leur inutile victoire!... une autre partie va se jouer aussitôt après... et je me figure, en vérité, qu'ils ne gagneront pas celle-là !

« C'est qu'en effet une race nouvelle s'est déjà levée... »

Sans eux! C'est donc un service que les Jacobins rendent à l'Eglise, en lui épargnant la honte de voir son manteau vieilli tomber de lui-même en poussière.

Or, ce manteau vieilli, qu'on le remarque bien, ce sont les congrégations religieuses, c'est l'enseignement libre, c'est le droit des évêques de faire prêcher la parole de Dieu, ce sont les biens volés aux catholiques, nos institutions d'instruction, de piété et de charité, tout ce que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat achève d'emporter.

« Supprimer la liberté de l'enseignement, mais n'est-ce pas justement combler le passé qui sépare la jeunesse catholique de la jeunesse laïque...

« Oh! quels passionnants champs de bataille vont devenir nos lycées, et que nos amis y seront à l'aise pour lutter vigoureusement avec toute la fougue de leur jeunesse indomptée contre l'esprit administratif et les dogmes officiels des laïcs!... Ils porteront dans leur sang toutes les révoltes d'une génération opprimée ; ils acquerront, dès l'enfance, au contact des adversaires, les sens des opportunités, le goût de la conquête ; ils n'auront plus même à vaincre le respect humain, si leur foi appa-

raît comme un délit de pensée libre dont on est fier et qui donne presque des panaches...

« Ce qu'il nous faut, c'est le corps à corps des doctrines. Nous avons confiance en la vérité. Rien ne fera ni que nous ayons tort ni que nous ayons peur... (1). »

« Qu'ils songent que le passage obligatoire à la caserne a peut-être été plus utile que nuisible à la formation et à la popularité du jeune clergé (2)! »

Ainsi, M. Marc Sangnier ne craint pas de donner un démenti aux protestations de l'Eglise et des évêques; ainsi la suppression de la liberté de l'enseignement, le service militaire imposé au clergé, tout tourne au bien de la démocratie !

On lisait encore à ce sujet, dans une correspondance insérée par *le Sillon* du 25 juillet 1901 :

« *Comment ne pas voir une merveilleuse disposition de la bonté divine là où on n'a voulu trouver jusqu'à présent qu'une œuvre diabolique et persécutrice?* Sans doute, comme ils le disent, les prêtres pouvaient beaucoup perdre à un pareil état de choses : tous les avantages qu'on prétend leur venir de là, connaissance du mal social, bienveillance, tact, ils peuvent les acquérir partout et toujours. Mais le soldat ne pouvait qu'y gagner et Dieu avec. Voyez donc! on voulait le proscrire de la caserne et on a aboli les aumôniers. Mais Dieu qu'ils chassaient par la porte est revenu par la fenêtre.

« Dans la caserne qu'ils laïcisaient, ils ont introduit le clergé !... »

Quant aux ordres religieux ruinés et bannis, il paraît que la vie de couvent leur nuisait, l'habit même était un inconvénient :

« Donc, après avoir mêlé le levain à la pâte, en allant

(1) *L'Esprit démocratique*, 3e partie, ch. v, p. 241.
(2) Même article.

chercher dans les cloîtres les dévouements cachés, qui, peut-être, s'y consumaient trop ignorants des besoins contemporains (!) pour les lancer dans la voie de l'apostolat (?) ; après avoir pris soin même de dépouiller ces apôtres modernes du costume qui aurait pu, en les signalant, rendre moins aisée leur pénétration dans les milieux (que de services rendus à l'Église !) ils veulent que, dans chaque école, que dans chaque lycée d'État, il y ait un intense foyer d'action catholique (1)... »

Et que faudrait-il pour recueillir les fruits magnifiques promis par la nouvelle race qui se lève? Simplement sacrifier de bon cœur la génération présente. Ne doit-elle pas cette immolation spontanée au bonheur de l'humanité future, suivant les théories humanitaires du Sillon, dont nous parlerons plus loin? C'est un des porte-parole de M. Marc Sangnier qui réclame l'adoption d'un moyen aussi ingénieux :

« *On ne veut point faire le sacrifice d'une génération*, on ne se résigne pas de bon cœur à cette action défensive *qui devrait consister simplement à soutenir le choc de l'ennemi* pendant que la jeune génération s'armerait et se fortifierait pour la lutte, prête à livrer une nouvelle bataille et à vaincre...

« Et cependant n'est-ce pas là un indispensable labeur? N'est-ce pas peut-être parce que trop de catholiques toujours ont voulu sauver uniquement leur génération sans se préoccuper assez de seconder les efforts hardis de ceux que l'avenir devait enfanter à la vie sociale, qu'ils sont depuis si longtemps régulièrement battus... (2) ? »



(1) *L'Esprit démocratique. Les ennemis intérieurs du catholicisme.*

(2) *L'Univers*, 2 mars 1905, article de M. G. Hoog.

La *Semaine religieuse de Cambrai*, dont le directeur jouit, hormis chez les libéraux, d'une autorité justifiée par les travaux les plus consciencieux, a pu avancer cette proposition :

Nous n'avons pas souvenir que le Sillon ait jamais eu un mot de protestation contre la spoliation et l'exil de nos religieux et religieuses.

Le Sillon du Nord a fait imprimer une petite brochure destinée d'abord à repousser cette constatation. Il lui aurait suffi de produire quelques textes précis. La brochure n'en cite pas un seul ; on se contente d'indiquer une série de références à consulter : articles du *Sillon*, comptes rendus divers, etc... L'énumération remplit deux pages de cette plaquette.

La *Semaine religieuse de Cambrai*, dans son numéro du 24 mars 1906, a répliqué :

« Nous n'affirmions rien, nous disions que nous n'avions pas souvenir. C'était une invitation à ces Messieurs de produire, ne serait-ce qu'une phrase formulant « une protestation » contre la spoliation et l'exil des religieux. Cette preuve ne nous a point été opposée, elle ne l'est point encore dans la brochure. On nous renvoie à une trentaine d'articles publiés dans *le Sillon*, ou de conférences données par les Sillonnistes, mais, de ces articles et de ces conférences, on n'a pu sans doute tirer quoi que ce soit de bien net, établissant que l'on a « protesté » contre les indignes traitements infligés aux religieux et aux religieuses, puisqu'on n'en reproduit pas un mot. Cependant, nous avons voulu nous assurer que ces renvois n'étaient point une mystification. »

La *Semaine* rend compte, point par point, de ses vérifications. Aux lieux et pages indiqués, tantôt rien ne se trouve qui se rapporte directement à la

question, tantôt il y a une allusion, un mot, la concernant, mais *nulle part* elle n'a trouvé rien qui ressemble à une *protestation*. Elle ajoute :

« La collection du *Sillon* n'est pas entre les mains de tous ; les lecteurs de la brochure *la Semaine religieuse de Cambrai contre le Sillon* croiront, sur la parole de ces MM., que les pages auxquelles on les renvoie sont des pages de protestation contre la persécution infligée aux congréganistes. On voit ce qu'il en est. »

Un autre litige entre eux se rattache au présent sujet. La *Semaine de Cambrai* en rend ainsi compte, dans le même numéro :

Pour nous, en réponse à la plainte que *le Sillon* avait formulée, nous nous étions résigné à faire ce que nous n'avions point voulu faire d'abord ; nous nous étions vu contraint de remettre sous ses yeux cette phrase que nous n'avions point voulu reproduire : « Les Jacobins semblent triompher aujourd'hui... Ils se figurent dévorer une Eglise anémiée et à demi morte déjà ; ils ne font que déchirer un manteau vieilli, et qui sans eux serait tombé en poussière, laissant apparaître la robe nouvelle dont les siècles vont revêtir l'éternelle vivante. » C'est au moment de la fermeture des pensionnats et des écoles tenues par les religieux et les religieuses et leur expulsion, par les Jacobins, du territoire français, que cette phrase a été écrite.

« Les auteurs de la brochure disent que ce que le Sillon a voulu désigner par ce manteau vieilli qui recouvrait l'Eglise, anémiée et demi-morte, et qui, sans les Jacobins, serait tombé en poussière, ce n'est point les congrégations religieuses, mais « les partis politiques ». Et en preuve ils apportent cette autre phrase, nous accusant de ne l'avoir point reproduite, et d'avoir ainsi « truqué le texte » pour tromper le lecteur : « Si on appelle catholicisme l'état d'esprit démodé, la mentalité surannée et

inféconde que nous ne connaissons que trop, hélas! j'en conviens, le catholicisme agonise et les sectaires ont gagné la partie. Mais qu'ils ne soient pas trop fiers de leur inutile victoire! Une autre partie va se jouer aussitôt après, et je me figure, en vérité, qu'ils ne gagneront pas celle-là. »

« Or, dans cette phrase, il est parlé de « catholicisme » et non de « partis politiques ». Elle dit qu'il y a dans le catholicisme un « état d'esprit démodé », une « mentalité surannée et inféconde que le Sillon ne connaît que trop », et c'est tout. Si, se reportant à l'époque où cette phrase a été écrite, où il n'était question que des religieux et des indignités commises à leur égard, quelqu'un se demande où, en quels membres de l'Eglise catholique le Sillon a cru pouvoir signaler cette mentalité surannée, cet état d'esprit démodé, qu'il dise si sa pensée est guidée par le texte vers les partis politiques ou vers les Congrégations religieuses. »



On aurait sans doute mauvaise grâce à attendre de M. Marc Sangnier que, atteint aussi profondément du virus libéral, il prenne clairement la défense des droits de l'Eglise, en présence des ennemis qui l'attaquent avec tant de violence.

Le *Syllabus* devait fatalement devenir pour lui une pierre d'achoppement. Ses adversaires se plaisent à l'y faire buter. Le *Syllabus*, en effet, met nécessairement un obstacle sur la route de ceux qui recherchent aussi passionnément qu'on le fait au Sillon « *une conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle et l'adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne* (1) ».

(1) *Le Sillon*, 10 avril 1899.

On voudrait laisser aux auteurs de ces propositions la responsabilité de leurs paroles, mais les amis de M. Sangnier leur font écho, et lui-même y ajoute des déclarations explicites comme celle du Congrès d'Epinal en 1904, qui fit quelque bruit.

C'est précisément à propos du *Syllabus*, et précisément aussi parce qu'on objectait à M. Marc Sangnier la contradiction de ses théories avec les paroles et les actes de l'Eglise, qu'il s'écriait : « Et pourquoi un catholique ne pourrait-il pas marcher avec le progrès moderne? » Et d'entrer à ce propos dans des explications, dont le moindre inconvénient était leur inopportunité devant un tel auditoire, leur inexactitude réelle (1).

J'avais signalé, même dans les justifications apportées après coup par M. Marc Sangnier, la gêne visible de sa position et l'équilibre dangereux où il se flattait de se maintenir : telle, cette réponse à *la Vérité française*, le 21 juillet 1904 :

« Mais vous sentez bien que je n'ai nullement eu l'intention de désapprouver le *Syllabus*, que j'ai toujours accueilli, au contraire, non seulement avec le plus grand respect, mais aussi avec la plus joyeuse reconnaissance, car *sans méconnaître les droits de la pensée libre*, il a le courage, trop rare, hélas! dans nos milieux catholiques faibles et lâches, de condamner vigoureusement le libéralisme corrupteur... »

« Le *Syllabus*, dit M. Lapicque, fut jeté à l'eau comme n'étant pas de dogme. — Evidemment, j'ai dû affirmer que le *Syllabus*, simple recueil de propositions condamnées par le Pape Pie IX, soit dans des encycliques, soit dans des lettres, soit même dans des allocutions,

(1) *Le Sillon*, 10 juin 1904.

ne porte aucunement la note d'hérésie pour toutes les propositions qui s'y trouvent. »

M. Marc Sangnier, ajoutais-je, croit-il donner une idée juste à ses auditeurs en leur présentant le *Syllabus* en ces termes, quelqu'interprétation légitime qu'ils admettent, et en posant une opinion très contestée pour une vérité acquise? Estime-t-il, d'ailleurs, que les seuls actes *ex cathedra* obligent les catholiques? et croit-il suffisante, pour un audi toire comme le sien, la réponse suivante ?

« M. Lapicque. — Pouvez-vous n'admettre que les dogmes et rejeter tout ce qui n'est pas défini?

« M. Marc Sangnier. — *Nous sommes libres*, je ne dis pas sans péril d'orgueil et de témérité, mais sans hérésie, de ne pas admettre ce qui n'est pas article de foi (1). »

M. Marc Sangnier dit encore :

« A Epinal, j'affirmais seulement à M. Lapicque que ce *Syllabus* doit apparaître, même aux yeux des non-croyants, *comme un document de grand bon sens* et qui, en aucune façon, ne saurait être en contradiction avec ce qu'il y a de légitime dans l'idée que se font nos contemporains des droits de la pensée libre. »

Et dans *l'Esprit démocratique*, il écrit :

« *Le* Syllabus *est donc bien l'expression de la pensée humaine*, puisque ce sont ceux qui le stigmatisent comme un symbole d'oppression qui sont les premiers à le refaire maladroitement à leur profit... »

Voici la défense que M. l'abbé Desgranges présente pour M. Marc Sangnier, avec cette courtoisie

(1) Compte-rendu du Congrès d'Epinal.

et cette modération qui lui ont valu un éloge épiscopal :

« Quelle erreur avons-nous glissée là ?

« M. Barbier croit-il que l'Eglise et le *Syllabus* ne sauvegardent pas la véritable liberté de la pensée humaine ? Les catholiques auraient-ils à rougir d'un esclavage intellectuel? Ne sont-ils pas au contraire plus affranchis que les soi-disant libres-penseurs, puisque, suivant le mot de saint Paul, c'est la vérité qui les libère, et qu'au point de vue intellectuel la liberté consiste à ne dépendre que de la vérité? En face de nos adversaires qui se prévalent d'une fallacieuse liberté de penser, nous tenons à proclamer toute la fierté de notre foi, à affirmer par exemple que les véritables penseurs libres, ce sont nos martyrs, qui ont tout sacrifié, tout souffert pour que leur conscience possédât la suprême indépendance, celle de ne relever que de la vérité que le Christ a confiée à la garde de son Eglise!

« Cent fois Marc Sangnier, plus courageux que certains conservateurs qui jettent le *Syllabus* par-dessus bord, a fait acclamer en réunion publique cette doctrine qui est tout justement le contraire du libéralisme.

« M. Barbier paraît encore scandalisé de ce que Marc Sangnier écrive que « *Même aux yeux des non-croyants le* Syllabus *doit apparaître comme un document de grand bon sens* », ou que, sur une interpellation de M. Lapicque, il réponde : « *Nous sommes libres, je ne dis pas sans péril d'orgueil et de témérité, mais sans hérésie, de ne pas admettre ce qui n'est pas article de foi.* » Que voit-on de répréhensible dans de pareilles formules? Notre foi serait-elle plus méritoire si nous reconnaissons que les documents pontificaux n'ont pas le sens commun, et sommes-nous obligés de croire, sous peine d'hérésie, non seulement les articles de foi, mais toutes les questions non définies, y compris les commentaires qu'y ajoute M. Barbier (1)? »

(1) Le tour déplaisant de cette proposition n'en corrige pas l'er-

Cependant je persiste à dire : Encore est-il fâcheux — et c'est ce qu'il faut retenir ici — qu'un apologiste de la foi, parlant devant un public mi-partie catholique, d'une instruction religieuse peu développée, et mi-partie hostile à la religion, présente la doctrine chrétienne dans un jour tellement douteux que ses amis soient exposés à ne plus bien la reconnaître, et que ses adversaires, s'estimant victorieux, tendent la main à leur contradicteur en lui disant : avec des catholiques comme vous, nous nous entendrons toujours.

Je ne suis pas davantage gagné par cette autre réponse de M. Marc Sangnier, donnée plus récemment, en réunion publique, au congrès d'Aix :

— « Et le *Syllabus?*

— « C'est une table, destinée aux évêques, de propositions extraites de divers actes pontificaux. Elle n'est compréhensible vraiment que pour ceux qui se reportent aux documents *in extenso* (1).

Je persiste à dire que c'est un calcul faux et dangereux de rapetisser la vérité jusqu'à ce qu'elle se plie, par des expressions équivoques, à un sens acceptable pour l'erreur.

Si le Journal *la Raison* avait à rendre compte de ces discussions, il trouverait peut-être encore à s'amuser du « truc qui consiste à emprunter aux libres-penseurs leurs formules et leurs clichés ».

III. — L'Evangile et la Démocratie.

Le grand art de M. Marc Sangnier est de ratta-

reur. Il y a, en dehors des dogmes définis, beaucoup de points que *nous ne sommes pas libres de rejeter*, sans y être tenus sous peine d'hérésie.

(1) *Le Sillon*, 10 janvier 1906, page 36.

cher par un lien direct la démocratie à l'Evangile. C'est fréquemment la source de ses triomphes oratoires, le thème sur lequel sa virtuosité s'exerce avec prédilection.

« *Les aspirations démocratiques du christianisme* » (1), et « *cette démocratie future que les hommes n'auraient pu concevoir sans Jésus-Christ* » (2), reviennent si souvent sous sa plume ou sur ses lèvres que lui-même n'est pas sans s'en apercevoir :

« Evitons de répéter sans cesse que la société contemporaine postule le catholicisme par toutes ses aspirations internes, et que *la démocratie qui n'aurait pas même été conçue sans le Christ* ne saurait jamais se réaliser contre lui, que l'esprit chrétien est comme l'atmosphère qu'elle réclame pour s'épanouir ; évitons d'affirmer toujours sans jamais apporter quelque preuve actuelle de *cette vitalité démocratique du catholicisme français* (3). »

Il dit ailleurs :

« Nous, Messieurs, nous savons où est l'*âme de la démocratie.*

« Nous savons, et quel homme de sens rassis pourrait en douter, *que les idées démocratiques ne sont pas venues naturellement aux hommes.* Nous savons que, dans l'antiquité, pour un citoyen libre il y avait neuf esclaves ou ilotes, un peu moins que des bêtes de somme, un peu plus que des choses. *Un homme s'est levé, qui, contre la barbarie politique, a fait prévaloir le principe démocratique*, une doctrine s'est fondée qui chaque jour fait reculer l'oppression et la nature elle-même

(1) *L'Esprit démocratique.*
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem*, chap. VI.

devant la sainte liberté des âmes : cette doctrine est la doctrine chrétienne que nous savons être divine, cet Homme est le Christ Jésus notre Dieu !

« Lui seul a fondé, *Lui seul maintient le principe démocratique ;* il ne saurait donc y avoir de démocratie contre le christianisme. »

Après cela ne croirait-on pas rêver, quand on lit, dans la brochure de M. l'abbé Desgranges :

« Soit, nous répond en effet M. l'abbé Barbier, vous avez des conceptions personnelles qu'il vous est loisible de défendre et de réaliser ; mais de quel droit mêlez-vous si étroitement le catholicisme à votre démocratie ? M. Sangnier n'est-il pas de ceux qui veulent faire de la démocratie au nom du catholicisme ?

« Non, monsieur l'Abbé, M. Sangnier n'est pas de ceux-là. Vous lui prêtez là une pensée qui est contraire à ses plus formelles déclarations (1). »

C'est que le Sillon, comme Janus, a deux faces. Vu d'une face, c'est la démocratie issue de l'Evangile, qui lui donne droit à toutes les promesses du Christ et de l'Eglise ; vu de l'autre, c'est une démocratie laïque et républicaine, qui lui permet de s'affranchir de la ligne de conduite tracée aux catholiques par les Souverains Pontifes.

Nous aurons plus loin l'occasion d'étudier ce second visage. En ce moment fixons nos regards sur le premier, celui qui identifie l'esprit démocratique avec l'esprit chrétien, tel qu'on le décrit encore en ces lignes :

« On nous dit d'aller au peuple ; et nous sommes de bonne volonté, mieux même, nous le désirons vivement. Notre raison en sent la nécessité ; mais ce n'est pas tou-

(1) *Les Vraies idées du Sillon*, page 33.

jours. Nous ne sommes pas tous en relations directes avec des gens de la classe populaire, comme un industriel, un patron, un ingénieur. Souvent, d'autres relations nous gênent pour établir un rapprochement d'amitié : relations de chef à employé, de maître à domestique, etc... Il y a des rangs à garder, de l'autorité à maintenir, du respect à faire observer : bref, des situations très délicates, sans doute, — auxquelles pourtant l'*esprit démocratique*, *le fameux esprit démocratique*, saura toujours trouver des solutions particulières satisfaisantes. Ah ! si chacun dans sa sphère, chacun dans sa profession, chacun dans sa maison savait établir avec tous ceux qui sont en contact avec lui les simples, les justes, les *chrétiennes relations* qu'il convient, comme on enverrait promener d'un commun accord la question sociale (1)!... »

M. l'abbé Desgranges, sans s'apercevoir qu'il reprend son premier visage, apporte à M. Marc Sangnier l'appui de M. Piou, en citant un long passage de son fameux article : *les Conservateurs et la Démocratie*, publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1897.

« L'évolution démocratique est la caractéristique de ce siècle... Quel que soit l'avenir, le présent appartient aux ambitions du peuple qui partout s'élève et çà et là domine. Ces ambitions sont parfois déréglées dans leurs manifestations. Comment nier qu'elles soient légitimes dans leur principe?

« *Elles viennent, par une descendance directe, du christianisme lui-même. Les idées de liberté, d'égalité, de fraternité, que les révolutions appellent leur conquête, n'ont pas été apportées par elles dans le monde. Elles datent , non d'un siècle, mais de dix-huit siècles. Jamais société civile ne réalisera mieux*

(1) *Le Sillon*, 10 sept. 1899.

l'idéal démocratique que la société religieuse fondée par le Christ. « Nous voulions appliquer à la politique l'égalité que l'évangile accorde aux chrétiens, » a écrit dans son testament un Jacobin, plus clairvoyant devant la mort que pendant sa vie. — « Sans le dogme de l'égalité des âmes dans le ciel, a dit à son tour Mazzini, nous ne serions jamais arrivés à proclamer le dogme de l'égalité des hommes sur la terre. »

M. Marc Sangnier et M. Piou seront heureux de se donner ici la main, sous le regard apaisé de Mazzini.

Or, c'est là une doctrine fausse et injurieuse à l'Evangile. Tel est du moins l'avis du P. Hippolyte Martin, rédacteur pendant de longues années aux *Etudes*. Dans un article intitulé *la Conversion et l'évolution de l'Eglise* (15 avril 1894), il écrivait cette page remarquable :

« Qu'y a-t-il de vrai dans cette affirmation, si souvent répétée depuis quelque temps, que le christianisme, à son origine, était une véritable démocratie ? — A peu près rien du tout. L'argumentation ordinaire aux démocrates catholiques consiste à dire que *le triple dogme constitutif de la démocratie : liberté, égalité, fraternité découle directement de l'Evangile*, et que, par conséquent, l'Eglise, dès son origine, en fit l'application aux peuples qu'elle convertit.

« En 1849, Mgr Parisis répondait à cette argumentation purement sophistique. On dirait que les pages où il réfute les démocrates de son temps ne sont écrites que d'hier, tant elles conviennent à la situation présente.

« *La liberté* est inscrite en effet dans le Nouveau Testament. Elle vient manifestement de l'Evangile. Mais cette liberté n'est pas le privilège de la forme républicaine ou démocratique. Elle ne se confond pas avec elle.

Sous une monarchie, les communes, les familles, les individus peuvent jouir de toutes les libertés désirables dans tous les actes de la vie publique ou privée. Sous une république, l'oppression, l'injustice ou même l'esclavage ne sont pas chose impossible. L'histoire est assez longue des démocraties qui ont tourné à la tyrannie, réduisant au silence la liberté, ou même condamnant à mort quiconque osait en prononcer le nom. On ne prétendra pas, sans doute, que le privilège d'aller plusieurs fois par an déposer son vote dans une urne électorale constitue toute la liberté humaine. Louis XVI était un tyran; Robespierre, Marat ou Danton posaient en libérateurs; mais c'est là, dans notre histoire, une époque où les doctrines insultaient à la raison la plus élémentaire. La démocratie n'est pas la liberté, pas plus que la monarchie n'est la tyrannie. Si l'on ne veut pas raisonner sur des abstractions, mais se placer en face de la réalité, il faut convenir que liberté démocratique a trop souvent signifié licence ou déchaînement de toutes les cupidités, pour qu'on puisse croire facilement aux promesses d'une pareille libératrice.

« Dans tous les cas, quel lien y a-t-il entre la liberté donnée au monde par l'Evangile et la démocratie? De lien direct il n'y en a pas, et ce n'est que par un abus de mots qui détonne, surtout sur les lèvres d'un prêtre, que l'on va répétant que l'une est le fruit immédiat de l'autre. La liberté évangélique, celle que Jésus-Christ a donnée aux hommes, appartient à *l'ordre surnaturel*. Elle n'est autre chose que le pouvoir de nous dégager des liens du péché et de reconquérir nos droits à l'héritage éternel. Cette liberté, nul pouvoir humain ne peut nous en déposséder, et sur ce point capital nous ne dépendons que de nous-mêmes. Mais confondre cette liberté avec celle que prône la démocratie; dire, sans restriction, que l'une vient de l'autre, *c'est prêcher une doctrine fausse et injurieuse à l'Evangile*.

« Néanmoins, il est évident que la doctrine évangéli-

que pratiquée à la fois par les gouvernants et par les gouvernés est la plus sûre garantie de la liberté publique et individuelle. Mettez sur le trône un saint Louis, nul peuple ne sera plus libre que le sien. Faites-vous gouverner par une collection de républicains démocrates, dédaigneux de l'Évangile jusqu'à professer l'athéisme, vous jouirez bientôt de la servitude la plus dure. En se répandant au milieu des nations, la foi chrétienne n'a pas eu pour effet de changer les monarchies ou les aristocraties en républiques, mais de convertir les hommes en les éclairant sur leur origine, leur destinée et leurs devoirs. Dès lors la dignité humaine a été comprise, et, pour la voir respectée, il n'a pas été nécessaire de fonder des démocraties. Les faibles, les petits ont été aimés, *et nul système politique n'a paru préférable à Notre-Seigneur pour unir les hommes dans une égalité et une fraternité parfaites*. La loi de charité fut suffisante, et celle-là, pour être obligatoire, n'exige pas la sanction d'un parlement.

« Ce que nous venons de dire de la liberté, il faut le dire aussi de *l'égalité* et de la *fraternité* L'Evangile ne les a pas établies dans le monde à la façon de la démocratie.

« Tous les hommes sont *égaux* devant Dieu : par leur origine, par leurs devoirs et par leur destinée. Voilà le dogme chrétien, il ne va pas au delà, et la religion ne doit pas être rendue solidaire de prétendues opinions démocratiques, toujours tentées de se réclamer d'elle. Il est vrai que ces trois aspects de l'égalité chrétienne ouvrent un champ assez vaste aux devoirs de la loi humaine. Le malheur c'est que la République, ou, pour être juste, les républicains francs-maçons et athées cherchent l'égalité ailleurs que dans le catéchisme, et, en méconnaissant celle-là, en viennent fatalement à violer l'autre, qui n'en est qu'un corollaire. L'esprit démocratique, n'étant plus alors qu'un orgueil froissé par toute supériorité, établit nécessairement dans la société

la lutte permanente des classes, c'est-à-dire ce qu'il y a de moins conforme à l'esprit de l'Evangile.

« Dira-t-on enfin que la charité chrétienne et la *fraternité* démocratique dérivent également de l'Evangile? Assurément non. La charité, qui puise son principe dans la foi, et rend l'homme capable de sacrifier pour d'autres son intérêt personnel, assure, en effet, la pratique de la fraternité parmi les fils d'un même père qui est Dieu. Mais a-t-on jamais vu les hommes, en tant que purs démocrates, se dévouer pour leur voisin et créer des œuvres dont le désintéressement et la sublimité rappellent les merveilles de la charité chrétienne ?...



La parole émanant de Mazzini rapportée plus haut nous offre l'occasion d'une remarque importante qui, seule, devrait éclairer suffisamment l'école du Sillon sur les dangers de cette phraséologie dont chaque terme cache une équivoque.

D'où vient cette persuasion que le christianisme a « des aspirations démocratiques », que Jésus-Christ « a fait prévaloir le principe démocratique » que le catholicisme possède « une vitalité démocratique (1) »? Elle remonte à l'illuminisme, elle a pour premiers auteurs Weishaupt et Knigge, les deux hommes qui ont donné aux sociétés secrètes leur dernière et décisive impulsion (2).

D'après Weishaupt, le grade de prêtre illuminé présente à l'initié l'Evangile comme un masque religieux emprunté par le Christ pour établir sur la terre le règne de la liberté et de l'égalité.

(1) Voir plus haut page 86.

(2) Voir les *Mémoires* de Barruel, qui a pris ces détails et beaucoup d'autres dans les écrits originaux de l'Ordre et de la secte des Illuminés déposés dans les archives de Munich.

« Notre doctrine est cette doctrine divine telle que Jésus l'enseignait à ses discours secrets... » D'autres textes établissent que cette doctrine comprenait trois points principaux. Weishaupt les explique par une application des textes sacrés, bien faite pour instruire le Sillon sur le péril des procédés arbitraires dont lui-même use si imprudemment :

1° Condamnation de toute supériorité : « Vous savez que les princes de ce monde aiment à dominer ; il n'en sera pas de même parmi vous... » ; 2° Réprobation de toute distinction sociale ou domestique : « Vous êtes tous frères. N'appelez personne sur la terre votre père. N'ayez point de maître » ; 3° Proscription de la propriété : « Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. Malheur aux riches. »

Je ne veux point m'arrêter ici à un rapprochement dont M. Marc Sangnier aurait juste motif d'être offensé. La sincérité de sa foi nous l'interdit. Mais quiconque sera familiarisé avec ses théories sociales et les formules dont il les enveloppe ne pourra manquer d'être surpris et effrayé d'une aussi frappante analogie dans des entreprises opposées l'une à l'autre. Tandis que les ennemis jurés du Christ et de l'Eglise travaillent à détruire leur règne par les moyens qu'on vient de voir, c'est aussi en réduisant le plus possible les supériorités, en effaçant la distinction des classes, en combattant l'instinct de la propriété que M. Marc Sangnier prétend reconstruire la cité de Dieu. La suite de cet écrit montrera en effet que tels sont bien les fondements posés par lui.

Un des principaux agents des sociétés secrètes

écrivait en 1844 : « La désorganisation sociale règne partout. Elle est au nord comme au midi, dans le cœur des gentilshommes comme dans l'âme du prêtre... *Le monde est lancé sur la pente de la démocratie* (1). »

Que M. Marc Sangnier n'ajoute donc pas à tant de témérités celle d'envelopper l'Evangile dans son entreprise, par des formules équivoques et louches, comme celles qui fourmillent à chaque ligne de ses articles et de ses discours. Récemment il écrit dans *l'Eveil démocratique* du 1er octobre 1905 :

...« Pour faire la Démocratie nous avons besoin d'une force intérieure, raison d'être de notre dévouement, *d'une doctrine morale qui fasse un dogme de la fraternité de tous les hommes*, de la domination de l'esprit sur la chair, du triomphe de la liberté sur la chair, du triomphe de la liberté sur l'antique fatalisme.

« Cette force c'est le Christianisme.

« Or voici justement que les sectaires haineux affirment qu'il faut arracher la religion du cœur des hommes si l'on veut sauver définitivement la République. Autant dire qu'il faut tarir la source, pour sauver le fleuve.

« D'autres voix se font entendre, en même temps, de l'autre côté de l'horizon et qui confirment les premières et qui crient : « Au nom du Catholicisme, étouffons la République, étranglons la Démocratie dans ses langes. » Etrange folie! *Audacieux attentat! Songer à tuer au nom du Christ ce que les hommes n'auraient jamais pu ni désirer, ni même concevoir*, si le Christ, en mourant sur la Croix pour le salut du monde, n'était venu ouvrir aux peuples régénérés d'admirables possibilités d'amour et de justice sociale.

« Ces voix violentes et haineuses s'entrecroisent dans la

(1) Gaëtano à Nubius, 23 janvier 1844.

nuit du siècle présent, et comme les pitoyables passions antichrétiennes et les plus honteuses cupidités se plaisent à dénaturer l'idéal démocratique, et *comme*, d'autre part, *trop de catholiques, hélas! étroits d'esprit et de cœur, rapetissent à leur dimension et défigurent l'immense et divine parole d'amour faite pour soulever le monde tout entier*, LA DÉMOCRATIE *demeure toujours une chimère et l'Eglise une persécutée !*

« Quant à nous, nous nous sommes donnés tout entiers à la Cause que nous servons... »



M. Marc Sangnier commet un autre abus, plus grave, en faisant servir la divinité de Jésus-Christ et l'ordre fondé sur la grâce à la justification de ses folles conceptions humanitaires.

Mais cet absurde système théologique est si étroitement lié à ses erreurs sociales que nous ne pouvons les étudier séparément.

DEUXIÈME PARTIE

ERREURS SOCIALES

CHAPITRE PREMIER

La Cité future

Le monde est à renouveler. C'est une tâche inutile et presque absurde, de dépenser ses efforts à *replâtrer* la Société dans sa forme existante. Le Sillon ne veut pas s'opposer aux efforts de ceux qui consacrent leur dévouement à cette vaine tentative, mais sa mission, à lui, est de bâtir « la cité future (1) ».

Libre aux autres catholiques de s'en tenir à la direction et aux enseignements des Souverains Pontifes, le Sillon, lui, réclame la liberté de préparer,

(1) D'après les ordres de Léon XIII, la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires a publié, le 27 janvier 1902, la décision suivante :

« On ne pourrait approuver dans les publications catholiques un langage qui, s'inspirant d'une nouveauté malsaine, semblerait railler la piété des fidèles et *parlerait de nouvelles orientations de la vie chrétienne, de nouvelles aspirations de l'âme moderne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle civilisation chrétienne*, etc. » Le *Motu proprio* de Pie X se réfère à cet acte.

d'après son initiative personnelle, l'organisation sociale qui lui paraîtra le mieux convenir.

L'Éveil démocratique du 4 mars 1906 donne le compte-rendu officiel du grand discours de M. Marc Sangnier au Congrès national du Sillon, où on lit ce passage :

Le « catholicisme social » et le Sillon

« Donc le *catholicisme social* doit être salué par toutes les âmes de bonne volonté : M. Millerand lui-même a rendu hommage aux initiateurs catholiques de ce mouvement. Mais, au *Sillon*, Camarades, *nous ne nous contentons pas de replâtrer la société présente*, non plus d'ailleurs que d'affirmer que nous trouvons dans le christianisme une force pour remédier aux maux du temps présent, pour organiser, *selon le plan divin*, la société économique actuelle : nous disons que le christianisme nous donne une force pour préciser, définir et réaliser les rêves que la société contemporaine elle-même porte dans son cœur. Ce que les *catholiques sociaux* ont fait pour *la société actuelle*, nous, démocrates, du Sillon, nous entendons le faire pour *la société démocratique future* que nous rêvons. Il y a cependant une différence : c'est que, tandis que le catholicisme social *s'occupe de la société présente*, s'impose à tous les hommes qui vivent dans cette société présente, tandis que ce *catholicisme social* est *tout nourri par les enseignements des Papes*, nous, qui nous occupons de préparer librement, *d'après notre initiative personnelle*, une société que nous appelons parce que son désir habite en nous, nous sommes sur un terrain plus dangereux sans doute, sur un terrain où nous pouvons côtoyer plus de difficultés et plus d'erreurs, mais sur le seul terrain, me semble-t-il, — et je n'impose cette conviction à personne — qui nous permettra d'apparaître non pas comme des hom-

mes d'arrière-garde qu'il faut traîner péniblement à sa suite, mais comme des jeunes hommes qui, se sentant des ardeurs et des courages insoupçonnés, devinent que l'avenir est à eux, et qu'il sera ce qu'ils auront le courage de le faire. (*Vifs applaudissements.*)

« Voilà, Camarades, le travail du Sillon. Aider, d'une part, tous les hommes de bonne volonté dans le temps présent pour obtenir cette législation plus juste, plus équitable, qu'appellent de tous leurs vœux, et certains réformistes même socialistes, et toute l'école des *catholiques sociaux* qui ne se pose pas en école originale, mais *qui prétend seulement développer les enseignements séculaires de l'Eglise sur le terrain social contemporain;* affirmer, *d'autre part,* sur le terrain religieux, notre désir éternel de rester toujours soumis, non seulement à la vérité catholique; *et puis*, courageusement, marcher vers l'avenir en essayant non d'imposer aux choses les cadres tout faits de notre entendement, mais de *découvrir telle forme d'organisation sociale qui conviendra le mieux à notre tempérament et à notre désir*. Voilà la triple tâche du Sillon et je crois, cette fois, que personne ne pourra dire que je n'ai pas parlé nettement ou que j'ai caché quelque chose de ma pensée.» (*Longs applaudissements.*)

Depuis deux ans elle s'ébauchait, la pensée de M. Marc Sangnier. La première expression que j'en trouve est dans le compte rendu du Congrès du Mans. On y avait mis à l'étude le projet de sociétés coopératives : le système coopératif étant envisagé, ainsi que je le ferai voir plus loin, comme moyen démocratique de supprimer le patronat, le salariat, de restreindre l'attache à la propriété, d'habituer les individus à sacrifier leur intérêt privé à l'intérêt général et au bonheur de l'humanité.

M. Marc Sangnier intervient dans la discussion par ces paroles :

Marc Sangnier : — « Tous les griefs des adversaires des coopératives se résument, d'une façon générale, à ceci : les coopérateurs n'y trouveront pas grand profit et ils auront supprimé sans pitié une classe digne d'intérêt. C'est envisager la coopérative au seul point de vue de l'intérêt pécuniaire. Mais, au fond, le but de la coopération n'est pas la recherche d'un profit plus ou moins grand. C'est un moyen de *renouveler la société* (1). »

Au Congrès national de Paris (février 1905), il pose la question dans les mêmes termes :

« Marc Sangnier intervient alors en faisant remarquer que nos camarades de toute la France attendent du Congrès qu'il donne une orientation générale au mouvement coopératif qui doit sortir de la vie du Sillon. La question qui se pose en premier lieu est donc de savoir si les coopératives *doivent tendre à transformer la société ou simplement à fournir aux prolétaires une amélioration matérielle immédiate. Est-il à souhaiter*, *en d'autres termes*, *que le régime coopératif se substitue au régime du salariat et du patronat?* Au Congrès d'indiquer si c'est dans ce sens que nos amis doivent orienter leur effort (2). »

Peu après, M. G. Hoog, théoricien satellite de M. Marc Sangnier, écrivait dans *l'Univers*, sous ce titre : *le Vrai terrain*, deux articles-programme, où il disait :

« La démocratie, croyons-nous, ne consiste pas essentiellement dans un ensemble de réformes sociales ayant pour but d'améliorer le sort de la classe ouvrière...

« Hé oui, nous le savons, *voilà très précisément ce qui différencie le catholicisme social ou la démocratie chrétienne de la démocratie*, *telle que nous la*

(1) *La Gerbe du Maine*, numéro spécial, p. 42.
(2) Compte rendu du Congrès, p. 76.

comprenons au Sillon. « Tout pour le peuple, » dites-vous ? mais un bon tyran, plus rapidement et mieux que n'importe qui, peut la réaliser, l'imposer, *cette organisation sociale bienfaisante pour la classe ouvrière*(1). Aussi bien, lorsque, dans notre définition de la démocratie, nous faisons entrer les deux facteurs internes de conscience et de responsabilité, entendons-nous affirmer que *la société future* que nous rêvons ne sera pas l'œuvre exclusive d'une académie de sociologues, dont le geste superbe marquerait la voie de l'avenir aux foules dociles et ignorantes. *L'émancipation du prolétariat sortira de l'effort du prolétariat lui-même.*

« On conçoit très facilement dès lors que nous n'attachions pas à la législation et aux œuvres économiques la même signification que leur donnent certains catholiques sociaux, par exemple. Il est évident que ceux-ci, qui s'efforcent surtout d'*améliorer le régime social actuel* dont la plupart entendent bien toutefois sauvegarder le principe fondamental même de division des classes patronale et salariée, considèrent la législation comme un but. Elle ne saurait être pour nous qu'un moyen. Car nous croyons que, si l'on veut édifier l'ordre moral démocratique nouveau, il faut que, dès maintenant, les ouvriers, trouvant, grâce aux bienfaits d'une législation tutélaire, le temps de réfléchir et de vivre leur pensée, acquièrent cette indispensable éducation démocratique sans laquelle toutes les révolutions seraient impuissantes et l'émancipation prolétarienne demeurerait un vain mot.

« De même en est-il des œuvres sociales. Syndicats,

(1) Le *bon tyran* est une expression consacrée au *Sillon*, exclusivement consacrée, pour désigner toute force et toute forme d'action sociale bienfaisante qui n'émanerait pas de la *démocratie*.— « Nous voulons quant à nous, camarades, quelque chose de plus ; *nous n'accepterions pas le don d'un bon tyran qui jetterait sur nous la manne des réformes prolétariennes, parce que nous réclamons d'être nous-mêmes les propres artisans de notre relèvement social et de pouvoir développer en nous l'intégrité de notre vie de citoyen, l'intégrité de notre vie humaine tout entière.* (*Applaudissements.*) (Conférence de Roubaix.)

mutualités, coopérations ne sont pas, à notre point de vue, des institutions qui, en rajeunissant, en modernisant le vieux cadre économique actuel, contribuent à l'immortaliser. Ce sont, au contraire, comme autant de points d'appui qui nous permettront de soulever plus aisément le poids lourd d'égoïsme qui s'attache fatalement *à toute société croulante, menaçant d'étouffer sous ses ruines les germes de la société nouvelle qui se lève* » (12 avril 1905).

« Ce que nous maintenons, c'est qu'il nous importe surtout — à l'aide des organisations, de quelque nature qu'elles soient, — de développer dans les individus les qualités de conscience et de responsabilité. Voilà, pour nous, quel est le but. L'organisation, c'est un moyen, pas autre chose.

« Je crois que le régime économique actuel n'est ni incorrigible, ni irréformable. Je crois que l'organisation professionnelle et une bonne législation sociale pourraient arriver à le moraliser et à le justifier, en attendant le régime coopératif pour lequel la classe ouvrière est loin d'être mûre actuellement (par défaut de conscience et de responsabilité d'ailleurs), d'après Marc Sangnier lui-même. J'ajoute que nous croyons que l'effort de la législation et des œuvres économiques préparera, hâtera *l'avènement de la société future* » (21 avril 1905).

C'était le commentaire des paroles prononcées par M. Marc Sangnier au grand meeting du manège Saint-Paul qui clôtura le congrès (26 février 1905) :

« Nous voudrions faire plus et commencer à organiser la démocratie non seulement en nous-mêmes, en nous libérant des préjugés, des partis-pris et des convictions, mais déjà, autour de nous, en organisant matériellement l'embryon de *cette cité future* que nous rêvons. Voilà pourquoi, *depuis quelques mois*, le Sillon s'occupe activement d'œuvres économiques... »

Ce dernier aveu est à retenir. Sans doute, la *cité future* s'élaborait mystérieusement, de longue date, dans les rêveries humanitaires qui paraissent avoir occupé de bonne heure l'esprit de M. Marc Sangnier; mais c'est tout récemment qu'il a découvert la nécessité de jeter d'abord dans ses fondements les décombres de l'édifice actuel. Tout aussitôt il se mit à l'œuvre avec la sécurité et l'enthousiasme d'un évangéliste « *qui laisse évoluer son apostolat dans le sens même de l'inspiration chrétienne* », qui « *veut sincèrement et complètement l'idéal chrétien dont l'expression semblait vague encore* (1) ».

L'évolution est la loi du Sillon, comme en témoignent ces conseils sur le choix d'un conseiller dans les cercles d'études :

« Pareil au choix d'un bon ami, je dirai à mon jeune fondateur : « choisissez votre conseiller entre mille. »

« Une de ses qualités, je ne dirai pas indispensable, mais nécessaire, c'est la jeunesse. Jeunesse d'esprit et jeunesse d'âge se valent, *cependant que peu d'hommes aient l'esprit assez vigoureux pour évoluer sans cesse. Beaucoup, malheureusement, en restent aux principes qui ont nourri leur jeunesse, et aux exemples qui ont frappé leur âge mûr* (2). »

M. Marc Sangnier écrit aussi dans *l'Esprit démocratique :*

« Que nos amis ne s'y trompent pas! Ce qu'il importe avant tout de conserver ou d'acquérir, c'est le sens profond, très actuel, du mouvement démocratique dans

(1) *Les Nouvelles Semailles,* chapitre de l'Action chrétienne.
(2) *Les Tablettes d'un Président,* création d'un Cercle d'Etudes. *L'Echo des Cercles d'Etudes.* Supplément du *Sillon,* 10 mars 1901.

lequel ils se meuvent et qui les entraîne, dont leur christianisme, d'ailleurs, les prédispose à être les guides les plus sûrs et les mieux disciplinés (1)... »

La *cité future* est le fruit de cette évolution; elle en marque la phase actuelle.

Il nous faut en étudier le plan.

(1) 1re partie, ch. VII.

CHAPITRE II

Le Règne de Dieu sur la terre

Examinons d'abord les lignes générales et les principes déterminant la structure de l'édifice nouveau. Nous allons voir M. Marc Sangnier tirer les conséquences les plus extrêmes du faux rapport établi précédemment entre l'Evangile et le Christ.

On constate, au Sillon, que, dans l'état actuel de la société, il existe un conflit permanent entre l'intérêt privé et l'intérêt général. Dans la cité future, ce conflit ne doit plus subsister. La Démocratie, pour se réaliser, en cherche la solution, mais une solution telle que ces deux classes d'intérêts, au lieu d'être simplement subordonnées l'une à l'autre, par des vues supérieures, dans la mesure où le bien et la fin de la société le demanderaient, soient confondues, et, pour dire le mot exact, *identifiées* l'une avec l'autre.

Cette solution, le Sillon la trouve dans le Christ. Seul, il représente la force capable, « *non seulement de réunir ces intérêts souvent opposés, mais de les identifier* ». Dans la cité future, le Christ, selon une expression familière de M. Marc Sangnier, est le « *facteur d'identification* » entre ces intérêts.

Comment cela se réalise-t-il? La raison proposée est que « *le but unique ici-bas, c'est le règne de Dieu*

sur la terre ». Le règne de Dieu dans les âmes est la fin unique de l'individu et de la société, du privé et du général. Ce règne de Dieu, qui consiste dans la justice et l'amour universels, est personnifié par Jésus-Christ ; par conséquent, en Lui, l'intérêt privé et l'intérêt général *s'identifient*.

De là, M. Marc Sangnier conclut que *la Démocratie postule nécessairement le christianisme.*

Heureusement, elle a pour cela d'autres raisons meilleures, qui lui sont communes avec toute forme de société. Mais, pour qu'on ne m'impute pas d'avoir mal présenté celle-ci, sur laquelle M. Marc Sangnier échafaude toutes ses conceptions, il est nécessaire d'en recueillir l'exposé de sa propre bouche.

Ai-je donc trahi la pensée du fondateur? On aurait pu craindre de ne pas la saisir exactement, car elle aime à s'envelopper de gaze aux reflets miroitants. Heureusement, une fois, il a voulu lui donner une forme rigoureuse, et présenter ses raisonnements avec le caractère d'une argumentation (1) :

« Dans l'emportement des discours et des controverses publiques, il est parfois difficile de faire sentir *un enchaînement d'idées* avec toute la netteté, je dirai presque toute la brutalité désirable. Pourtant, notre position en face de nos adversaires nous apparaît comme si naturelle et si solide que nous croyons utile d'apporter parfois quelques pensées dépouillées à dessein de tout développement oratoire, et qui s'imposeront peut-être d'autant mieux à la réflexion de ceux de nos adversaires ou de nos contradicteurs qui voudront bien prendre la peine de les lire avec le vrai désir de comprendre avant de

(1) *L'Esprit démocratique*, 1re partie, chap. VI.

juger. C'est ce que nous faisons aujourd'hui à propos d'une récente conférence publique (1). »

« 1° La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun.

« Pour être en démocratie, il ne suffit pas d'être gouverné par de bonnes lois sociales, de bénéficier d'une législation ouvrière tutélaire; il importe que chaque citoyen soit le gardien de la chose publique, qu'il collabore effectivement à l'œuvre commune et que — alors même qu'il demeurerait attaché aux plus humbles emplois, — il se rende exactement compte qu'il y collabore.

« 2° Le grand obstacle à la réalisation d'une telle démocratie, c'est le conflit entre l'*intérêt privé* et l'*intérêt général*. L'individu verra son bien en opposition avec celui de l'Etat : il sera tenté de s'enrichir en appauvrissant la cité, de profiter de son pouvoir en amoindrissant celui de la nation. De même la prospérité d'une famille pourra être contraire à celle de la Patrie, le profit d'un métier ou d'une profession à celui de l'ensemble des autres professions. La conscience et la responsabilité des intérêts généraux.

« 3° Pour que la démocratie soit possible, il faut que ces deux intérêts cessent d'être dissociés.

« La force qui, *non seulement pourra les réunir, mais les identifier*, nous la trouverons dans le christianisme.

« *Le Christ est, pour nous, à la fois la plus large expression de l'intérêt général et la plus étroite expression de l'intérêt particulier.* 1° La justice, la vérité, l'amour fraternel ne sont pas, à nos yeux, des entités théoriques, de simples abstractions de l'esprit; leur expression la plus haute et la plus complète, c'est Dieu, et Dieu se faisant homme et se communiquant à l'homme, c'est-à-dire Jésus-Christ. *Le règne de Dieu*

(1) Il s'agit de la réunion publique et contradictoire qui eut lieu au cirque d'Orléans, le 3 mars 1904.

sur la terre, voilà bien, pour nous, l'intérêt général humain le plus général.

« 2° Mais ce Christ ne demeure pas dans le lointain d'un ciel inaccessible. Il attire tout à lui; bien plus, il descend en chacun de nous : il s'empare de nous; il nous divinise puisque, selon l'expression de l'Apôtre, nous devons être comme des Christs... *Dans la mesure même où nous nous serons donnés à cet intérêt général, nous aurons donc servi notre intérêt particulier le plus véritable,* et parce que nous ne pouvons accomplir l'œuvre du Salut, c'est-à-dire être éternellement heureux que par le Christ, et parce que nous ne réalisons pleinement notre destinée, nous n'arrivons à notre complet épanouissement que si nous vivons la vraie vie qu'il nous apporte avec lui.

« Intérêt général et intérêt particulier ne peuvent donc plus s'opposer, puisque — non d'une façon théorique et pour l'ensemble de la race, mais pour chacun de nous et à chaque instant — *nous ne pouvons atteindre nos fins individuelles qu'en servant les fins idéales les plus universelles de l'humanité.*

« 3° On comprend, dès lors, comment le christianisme est utile, pour ne pas dire indispensable à la démocratie telle que nous la concevons.

— « Mais, dira-t-on, si je ne crois pas à Jésus-Christ, je ne puis pourtant pas admettre une telle argumentation.

— « Comment donc!... nous n'avons nullement ici essayé de prouver la divinité de Jésus-Christ, mais tout simplement que la *croyance à la divinité de Jésus-Christ est une force qui, en subordonnant l'intérêt particulier à l'intérêt général, rend la démocratie possible...* »

On se tromperait complètement, en refusant de voir dans cet exposé autre chose qu'une théorie pure, fausse évidemment, mais sans relation directe avec le mouvement actuel du Sillon. Elle en

est l'âme. Ce n'est pas sans raison que M. Marc Sangnier a voulu la présenter dans une forme rigoureuse et en reproduit les formules dans presque tous ses discours.

Toutes les erreurs sociales que nous aurons encore à relever dans la suite en découlent comme applications directes. Il faut donc en mettre ici la source à découvert.

La façon dont M. Marc Sangnier fait s'effacer totalement l'intérêt privé devant l'intérêt général aboutit à un humanitarisme, voisin des pires utopies sociales du siècle passé; et le facteur d'identification, tel qu'il le cherche dans le Christ, ajoute à cette erreur les dangers de l'illuminisme et d'un mysticisme exalté.

Assurément personne ne peut contester la coordination et l'influx réciproque de ces deux fins, la fin naturelle de la société et la fin surnaturelle de l'humanité. Lorsqu'on travaille au règne de Dieu sur la terre, le reste est donné par surcroît. Le bien temporel s'accroît avec la foi et la piété, utiles à tout. Dans ce sens, le Christ est la solution de la question sociale et de tous les conflits ; il est même nécessaire aux hommes, aussi bien en monarchie qu'en démocratie, pour apprendre à sacrifier leur égoïsme à l'intérêt général. Mais de là à une absorption du naturel par le surnaturel, telle que M. Marc Sangnier la suppose, il y a la distance d'une saine et profitable doctrine à une erreur grosse des plus graves conséquences.

En effet, quand on dit que le but unique ici-bas est le règne de Dieu, tout le monde comprend cette manière de parler. Le mot *unique* n'a pas ici son acception propre et stricte. On entend par là que le

règne de Dieu est la fin *dernière* et suprême, à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées, qu'elles ont l'obligation de servir. Mais qui a jamais voulu dire qu'il les supprime ou les absorbe, comme l'argumentation de M. Marc Sangnier l'implique, et que le règne de Dieu soit non seulement la fin supérieure et dernière de la société temporelle, mais sa fin *directe*, *prochaine*, *unique* ?

Sans doute tous les actes humains de l'individu, d'une part, et, d'autre part, l'organisation sociale tout entière doivent se rapporter à ce règne de Dieu, comme au but suprême de la création, le promouvoir par la justice et la fraternité chrétiennes. Mais l'individu, la famille, la corporation n'en ont pas moins des intérêts temporels, la fin de la société est proprement temporelle ; le conflit dont M. Marc Sangnier cherche la solution se déroule dans l'ordre humain et temporel.

Quand il nous présente le Christ comme identifiant l'intérêt privé et l'intérêt général, est-ce encore d'intérêts temporels qu'il est question ? Quelle place tiennent-ils ?

Non, Jésus-Christ n'est pas l'intérêt général *humain*, comme l'écrit M. Marc Sangnier, pas plus qu'il n'est l'intérêt *humain* de la corporation, de la famille et de l'individu. Seul, un panthéisme mystique, non la vérité chrétienne, peut donner quelque logique à ce système ; car, pour conserver un sens aux propositions de M. Marc Sangnier, quand il dit que *le Christ est*, pour le Sillon, *la stricte expression de l'intérêt général et de l'intérêt particulier*, il faut entendre que ces intérêts humains ne font qu'un avec le Christ, et prendre au pied de la lettre des énoncés comme celui-ci :

« Hâtons-nous de faire comprendre que l'on peut être un bon époux, un bon père, et cependant préférer à tout l'œuvre sainte qui seule est digne qu'on s'y dévoue corps et âme, sans réserve, *parce qu'elle se confond avec Dieu lui-même* (1). »

Dans le cas du conflit que M. Marc Sangnier cherche à résoudre, l'*intérêt général*, c'est le bien commun de la république, et l'*intérêt particulier* représente l'avantage privé de l'individu, de la famille, de la corporation. Dans la solution qu'il nous offre par le Christ, le bien commun de la république et l'avantage privé des différents organismes ne subsistent plus, ils sont absorbés dans la justice et la fraternité universelles.

D'où il résulte avec évidence que, selon l'argumentation de M. Marc Sangnier, la fin de la société humaine ne fait qu'un avec le règne de Dieu, que la fin individuelle et privée des membres de la société démocratique n'est aussi qu'une même chose avec lui ; et c'est de la sorte que l'intérêt privé et l'intérèt général des hommes dans la société, identifiés à cette fin unique, cessent, par là, d'être dissociés et s'identifient l'un avec l'autre en s'identifiant avec elle.

Ou, si ce n'est pas là ce que M. Marc Sangnier cherchait à démontrer, de quoi parlait-il ?

Il est donc complètement faux de dire que le Christ identifie l'intérêt particulier avec l'intérèt général ; car c'est conclure d'une fin surnaturelle commune à une identité d'intérêts naturels ; raisonnement qui implique l'absorption de l'intérêt privé par l'intérêt général, l'absorption de l'individu, de la famillle, de la société en Dieu.

(1) *L'Esprit démocratique*, p. 125.

Ecoutons M. Marc Sangnier présenter sa théorie, dans une conférence contradictoire avec M. Jules Guesde, à Roubaix (9 mars 1905) :

« Que voulons-nous au Sillon? Organiser la démocratie. Le grand obstacle, c'est *la lutte entre l'intérêt privé et l'intérêt général;* la conscience et la responsabilité des intérêts particuliers offusquant la conscience et la responsabilité des intérêts généraux. Ce conflit, nous ne le rencontrons pas seulement, ainsi que le citoyen Guesde le faisait remarquer tout à l'heure, dans la crise cruelle qui divise les capitalistes et les prolétaires, mais nous le retrouvons jusque dans le sein même du prolétariat.

« Chaque individu ne peut pas, en effet, se rendre toujours exactement compte que son bien propre est attaché au bien de ses semblables, et, trop souvent d'ailleurs, ne nous apparaît-il pas, tout au moins aux premiers regards, que l'individu ne se développe qu'en écrasant ses frères, comme ces grands arbres de nos forêts qui ne se fortifient dans leur sublime et altière croissance qu'en étouffant les humbles arbustes dont les débris mêmes servent à nourrir leur sève triomphante.

« Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini. Voici, dans un syndicat, un camarade payé par les patrons pour empêcher une grève légitime d'aboutir. Quel est l'intérêt particulier de ce camarade? C'est de recevoir de l'argent pour que lui, sa femme et ses enfants puissent vivre grassement. Quel est l'intérêt général? C'est que la grève, puisqu'elle est légitime, triomphe. Il y a donc conflit entre l'intérêt particulier et l'intérêt général.

« Dans un autre domaine, prenez les députés, les sénateurs, les ministres, toujours si acharnés à flatter les électeurs pour se faire réélire, à maintenir, par tous les moyens, leur pouvoir éphémère, à sacrifier même, trop souvent, l'intérêt le plus évident du pays au succès de leur parti... Qui donc aurait la naïveté de prétendre

que leur intérêt privé se confond toujours avec l'intérêt général (1)?

« C'est pourquoi nous cherchons une force, — et je vous prie de suivre mon raisonnement, — qui permettra à l'intérêt particulier et à l'intérêt général *de se confondre*, *de ne plus faire qu'un*. Je dis que nous trouvons cette force dans le christianisme.

Qu'est-ce donc que le christianisme nous enseigne? En quoi ses espérances se distinguent-elles des rêves même les plus généreux des socialistes ou des anarchistes? Le chrétien croit à la réalité transcendante de la Justice, de la Beauté, de la Vérité; le chrétien ne considère pas tous ces grands mots comme de vaines fumées sorties de son cerveau, mais comme quelque chose de plus haut, de plus grand que lui, d'antérieur à lui.

Le Christ, c'est pour nous l'expression la plus haute et la plus large de l'intérêt général.

Adorer Dieu, qu'est-ce que cela veut dire? Vous croyez peut-être que c'est s'agenouiller devant l'autel et brûler de l'encens devant les images d'une divinité lointaine : pour les païens, c'est cela (2). Pour le chrétien, adorer Dieu, c'est respecter les commandements qu'il a donnés et, en particulier, ce grand commandement qui est égal au premier : « Aimer nos frères comme nous-mêmes. »

« Si quelqu'un dit : Je n'aime pas mon frère, je me contente d'adorer Dieu, celui-là est réprouvé. De même,

(1) Si M. Marc Sangnier suivait sa propre argumentation, il aurait dû prendre ses exemples, non pas dans le cas du conflit illégitime, inadmissible, des passions mauvaises avec l'intérêt commun, conflit qui se résout par une question élémentaire de devoir indiscutable, mais dans le cas de l'intérêt légitime, obligé, qui met le citoyen en présence d'un double devoir, facile à concilier, selon nous; et alors, le triomphe de M. Marc Sangnier aurait été de nous prouver que ces deux intérêts doivent s'effacer l'un devant l'autre et s'identifier dans le Christ.

(2) Il est exact que la vraie religion exige, avec le culte, l'observation de la loi. Mais est-il possible de définir l'adoration plus maladroitement devant le peuple, que de paraître la faire consister dans l'observation de la loi, par opposition au culte?

si quelqu'un dit : Nous n'avons pas besoin de justice sociale ici-bas parce que nous serons dédommagés là-haut (1) ; par conséquent, que le pauvre diable vive le ventre creux, on le lui remplira bien au paradis, ce langage n'est pas chrétien. Pourquoi cela ? Parce que la justice dans l'autre monde c'est l'affaire du Bon Dieu ; ce n'est ni vous, ni moi, ni Guesde qui avons mission de faire la justice dans l'autre monde, pas même le Pape. Assurer la justice dans l'autre monde cela ne nous regarde pas, mais la justice ici-bas, c'est notre affaire. (*Interruption.*)

« Si un camarade estime que la justice ici-bas n'est pas son affaire, je le plains, voilà tout.

Donc, camarades, la justice ici-bas, c'est notre affaire et la doctrine chrétienne nous enseigne que c'est dans la mesure même, dans la mesure seulement où nous aurons travaillé à réaliser la justice ici-bas que nous posséderons ensuite la justice parfaite durant les jours qui n'auront pas de fin, si bien que le Christ est également pour chacun de nous *l'expression la plus exacte et la plus étroite de l'intérêt particulier.*

« Vous concevez, camarades, quelle est la merveilleuse opportunité de notre doctrine. Mais quand je dis que le christianisme est une force *identifiant* l'intérêt général à l'intérêt particulier, ce n'est pas dans le sens que, *si l'on est bon et généreux, on sera récompensé* comme un enfant a du gâteau lorsqu'il est sage. *C'est là une façon boiteuse*, au dire des théologiens, *de faire son salut et bonne pour les âmes débiles, pour les gens qui ne valent pas grand'chose et qu'il faut prendre comme ils sont.* Mais pour les âmes généreuses et nobles qui sont capables d'amour parfait de la vérité, de la justice, parce qu'elles aiment ce qui est juste, ce n'est pas cela...

Mais où est donc cette précision théologique qui

(1) M. Marc Sangnier a-t-il jamais rencontré un seul catholique tenant un tel langage?

fait, nous dit-on, l'admiration de tant de prêtres?

« On nous dit que cette considération de l'intérêt privé n'est vraiment pas assez relevée et qu'on doit absolument la bannir des desseins des hommes politiques, en sorte qu'ils se conduisent uniquement par le souci de l'intérêt général, sans aucun retour de leur pensée vers eux-mêmes. Là encore, sans être grand clerc, je me souviens qu'il y eut une hérésie qui enseignait précisément la même chose : ce fut le quiétisme, et si l'Eglise a jugé dangereux de priver une carmélite dans ses oraisons, de l'adjuvant que pouvait lui donner le souci de son intérêt éternel, je me dis que c'est peut-être une grande folie de vouloir enlever tout mobile intéressé à ceux qui font de la politique et qui sont infiniment moins avancés dans la perfection (1). »



Il ne sera pas sans intérêt, avant d'étudier plus en détails par quels moyens M. Marc Sangnier poursuit la suppression du conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général, de citer quelques-unes de ses propositions sur la solution entrevue. Ce sera une autre révélation de ses vues mystico-humanitaires.

« Quand donc verra-t-on, non pas quelques rares individus perdus dans la foule et désavoués par tous, mais des groupes entiers d'hommes travaillant en vue du bien commun, *sans se souvenir de leurs intérêts personnels et parvenus même à confondre leur propre intérêt avec le bien commun* (2)? »

« Il y a un égoïsme familial, plus funeste parfois que

(1) M. de Roux. Conférence sur la Vérité politique. Action française, 1er mai 1906.
(2) *L'Esprit démocratique*, page 163.

l'égoïsme individuel parce qu'il se cache sous les dehors trompeurs d'un dévouement sans bornes, parce qu'il se dissimule sous l'apparence d'un devoir sacré. Il faut pourtant avoir le courage de regarder la vérité en face. Nous ne saurions trop répéter que *la famille n'est pas un but, mais un moyen* (1). *Il n'y a qu'un but : Dieu.* Il n'est pas possible d'adorer Dieu sans reconnaître qu'on doit tout orienter vers ce but unique, tout lui sacrifier, s'il le faut (2). »

« Hâtons-nous de faire comprendre que l'on peut être un bon époux, un bon père et cependant préférer à tout l'œuvre sainte qui seule est digne qu'on s'y dévoue corps et âme, sans réserve, *parce qu'elle se confond avec Dieu même* (?). Prouvons plus encore, que l'on ne peut être vraiment bon père et bon époux qu'en honorant assez sa famille pour être capable d'en faire sciemment un instrument de travail au service de la vérité et de la justice dans le monde (3) ».

« Si nous nous considérons positivement comme camarades, c'est parce que la profession qui fait vivre chacun de nous, l'argent ou l'intelligence que nous apportons en naissant, notre famille même, nous considérons tout cela non comme un but, mais comme un instrument subordonné *au seul but que nous reconnaissons :* travailler à la justice de Dieu ici-bas... Et je ne vois véri-

(1) Une récente polémique de presse a jeté dans le public ce fait que, dans une reunion de caractère privé, M. Marc Sangnier aurait déclaré que, pour lui, les fins même du mariage devaient être sacrifiées à la Cause. Plusieurs personnes ont vivement critiqué cette divulgation, sans tenir peut-être assez compte des injustes et persistantes attaques de M. Marc Sangnier qui l'ont provoquée. Lui-même a protesté qu'elle était calomnieuse, et a donné pour preuve la perte récente d'un petit enfant qu'il pleure. L'auteur doit dire aujourd'hui que, s'il avait tu ce fait dans ses précédents écrits, par respect pour la vie privée, il en avait cependant connaissance, et qu'il a été attesté par plus d'une personne, même de l'entourage de M. Marc Sangnier. Ce que celui-ci apporte aujourd'hui en preuve n'établit point que le propos n'a pas été tenu ; M. Marc Sangnier n'était obligé par rien à ne pas se raviser dans sa conduite.

(2) *L'Esprit démocratique*, p. 61.

(3) *Ibid.*, p. 65.

tablement pas comment et par quel sophisme un chrétien pourrait jamais arriver à être sur ce point en contestation avec nous (1). »

« Quant à la famille, cette vraie cellule primitive de la société, comment n'aurions-nous pas pour but de la pénétrer de l'esprit du Sillon et quel beau rêve que celui de réaliser enfin entre des familles, fraternelles et libres de tout attache avec ce monde que le Christ a maudit, un coin, tout au moins, de cette cité idéale dont parlait le P. Gratry et où tous s'aimeraient, ville mystérieuse que nul, hélas ! n'habita jamais, mais dont plusieurs pourtant gardent en eux la chère et attirante nostalgie (2)? »

« Chaque congrès social nous mettait à même de préciser notre conception de l'organisation future et accroissait le patrimoine de nos idées communes. De mieux en mieux, nous sentons que le *régime capitaliste actuel* et que *le salariat* ne sont pas éternels, que la conception même que nous nous faisons aujourd'hui de l'*Etat* et de *la patrie territoriale* se modifieront nécessairement et ne seront pas affranchis de la loi d'évolution qui entraîne tout ici-bas (3). »

Le Sillon du 10 janvier 1905 juge la tentative de certains esprits positivistes pour reconstruire notre société :

« Partant de cette conception toute négative de défense nationale, ils voulurent aboutir à une conception positive de régénération française. « La patrie territoriale, voilà le dogme! » proclamèrent-ils. Ils niaient évidemment que *la patrie n'est qu'un moyen et que le but unique ici-bas, c'est le règne de Dieu sur la terre*, c'est-à-dire dans les âmes. »

Le mois suivant (25 février 1905), *le Sillon* rend

(1) *L'Esprit démocratique*, p. 87.
(2) *Ibid.*, p. 21.
(3) *Le Sillon*, 10 janvier 1905.

compte d'une discussion soutenue par M. Marc Sangnier sur les doctrines nationalistes, où il marque « le fossé profond qui les sépare de sa conception démocratique ».

« Le Nationalisme, dit-il, est la doctrine qui consiste à voir, dans la forme spéciale de la patrie à l'heure actuelle, le but suprême de l'effort humain. Nous considérons, au contraire, que, *si la solidarité humaine tend à grouper les hommes et non à les isoler*, les formes sociales que peut enfanter cet esprit d'association se sont profondément modifiées avec le cours des siècles. — Dès lors, *la patrie territoriale ne peut guère nous apparaître que comme une époque, une phase dans l'évolution de ce sentiment de l'âme humaine...*

« ... Dès lors, *la nation ne peut plus être pour nous le but suprême, mais le champ d'expériences où nous devons servir l'humanité.* Nous n'aimons pas la France seulement pour elle-même, mais nous voulons qu'elle serve une cause plus grande qu'elle et nous la chérissons assez pour la juger digne (encore qu'il y ait, en somme, quelque contradiction dans une semblable hypothèse) *de se sacrifier, s'il le faut, à cette cause même* (1). N'est-ce pas, d'ailleurs, le rôle propre de la France dans l'histoire, de défendre toutes les grandes idées?...

« — Mais quelle serait la situation d'un Sillonniste en guerre devant des adversaires qui sont ses coreligionnaires? — C'est là qu'apparaît le conflit et que *l'idée de patrie aboutit à une situation immorale* (2). »

Ainsi, pour M. Marc Sangnier, la défense de la patrie serait condamnée par la morale!!!

Enfin dans une réunion publique, discutant avec

(1) C'est ce que le rédacteur résume dans son compte rendu, par ce titre marginal : *Gesta Dei per Francos.*

(2) *Le Sillon,* 10 juin 1903.

les partisans de la République universelle et les socialistes humanitaires, il s'écrie :

« Nous aimons passionnément la France, mais nous la considérons comme le champ d'expérience de l'humanité et nous sommes en quelque sorte *des patriotes internationalistes.* »

Qui aurait pu croire qu'en fait de clichés socialistes ou humanitaristes M. Marc Sangnier ne reculerait même pas devant celui-là ?



Avant d'aller plus loin et d'apporter de nouveaux documents, je dirai quelques mots de ce qui m'est advenu pour avoir produit ceux-ci et jugé la fameuse théorie du Sillon. Jamais on ne croirait à une telle palinodie, si je n'en apportais les preuves.

Voici comment l'organe des Sillons du Centre de l'Ouest présente la question, à quoi il la réduit, et les conséquences imprévues qu'il en tire contre moi.

« Il nous serait facile de relever dans son opuscule plus d'une page et plus d'une affirmation qui ne s'inspirent peut-être pas d'une très saine théologie. Le chapitre dans lequel l'ancien recteur du collège de Poitiers critique la théorie fondamentale du Sillon (antagonisme de l'intérêt particulier et de l'intérêt général et leur conciliation par le christianisme) surprend étrangement sous la plume d'un prêtre. Il serait aisé de parler à son sujet de rationalisme et de naturalisme. Nous aimons mieux croire charitablement que M. l'abbé Emmanuel Barbier n'a pas très bien compris la doctrine du Sillon, et n'a pas aperçu clairement les conséquences logiques de ses critiques (1). »

(1) Août 1905, p. 247.

Dans le numéro suivant, M. l'abbé de Lestang me montre clairement l'abîme que je côtoie :

... « Nous croyons que toutes les formes politiques et sociales sont licites, que l'Eglise n'en commande et n'en interdit aucune, qu'il appartient aux citoyens de choisir entre elles dans la plénitude de leur indépendance. Nous préférons la démocratie parce que nous la trouvons plus pitoyable à ces faibles que Jésus aimait, plus imprégnée de justice et de fraternité, parce que surtout elle exige plus de vertu de la part des citoyens et qu'elle tend à élever leur valeur intellectuelle et leur morale, à les orienter en un mot vers une perfection plus grande, ce qui nous paraît absolument conforme aux tendances et aux enseignements du christianisme.

« Nous constatons toutefois que les sentiments mauvais de la nature constituent un obstacle à la réalisation de notre idéal, nous voyons tous les jours la lutte entre l'intérêt général et l'intérêt particulier, autrement dit entre le sentiment de la justice et du devoir et les passions égoïstes et basses, nous cherchons la force qui peut, dans cette guerre, assurer la victoire au bien contre le mal et nous n'en trouvons qu'une : la foi de Jésus-Christ.

« Voilà la thèse fondamentale du Sillon : ce qu'on est en droit d'appeler : *ses idées*, et je me demande ce qu'on peut trouver à y reprendre au point de vue de l'orthodoxie. Au risque d'étonner l'abbé Emmanuel Barbier je répète que je trouve « étrange sous la plume d'un prêtre » le chapitre où il combat les pensées si simples, si fondamentales, si logiques que je viens de résumer.

« Oserait-il dire que la démocratie est condamnée par l'Eglise et que la monarchie est nécessaire? Je sais bien que M. Charles Maurras soutient cette dernière assertion, mais je pense que si l'abbé Emmanuel Barbier n'est pas le *théologien* par excellence de notre époque, il est pourtant assez bon théologien pour ne pas soutenir une

thèse en si formelle contradiction avec la doctrine de l'Eglise.

« Si la démocratie est possible, si elle est légitime, l'abbé Barbier pense-t-il donc que nous n'avons pas le droit de faire appel aux vertus du christianisme pour la réaliser? Veut-il séparer à ce point l'ordre naturel et l'ordre surnaturel qu'on n'ait pas le droit d'utiliser les vérités révélées et le secours de la grâce pour se mieux guider dans la vie personnelle et dans la vie sociale? Ce serait un libéralisme si pernicieux, un naturalisme si nettement condamné qu'on ne peut même s'arrêter à un tel soupçon...

Qu'on veuille bien ne plus nous rendre responsables de ce que nous n'avons pas dit, de ce que nous n'avons pas écrit, de ce que nous n'avons pas fait. De notre côté, nous ne permettrons donc pas, comme nous n'avons jamais permis, qu'on colporte, sous notre nom, la mauvaise marchandise que certains novateurs seraient peut-être bien aises de colporter sous notre pavillon (1). »

L'Eveil démocratique, qui a pour directeur M. Marc Sangnier, a inauguré son premier numéro par un article intitulé : *tous hérétiques*, que je dois citer aussi :

« Bonnes femmes qui sortez de l'église tout émues de la sainte parole que du haut de la chaire on a ensemencée dans vos âmes; naïfs premiers communiants qui suivez, avec l'ardeur de votre pure jeunesse, la retraite qui prépare le grand jour; vous tous qui allez aux sermons ou lisez des livres édifiants; vous tous qui, loin des polémiques et des conflits d'idées, vous contentez d'aimer le Bon Dieu tout simplement et de croire qu'il est utile à quelque chose, même en ce monde, prenez garde, vous êtes sans doute la dupe d'astucieux hérétiques qui abusent horriblement de votre innocence!..:

(1) Septembre 1905, pp. 266 à 268.

« Comment cela? Rien de plus simple. Le voici :

« Notre théologien vient de proclamer que c'est soutenir une hérésie de prétendre que certains dévouements, certaines vertus dont les manifestations se traduisent en heureux résultats sociaux exigent la croyance en Jésus-Christ, en sa divine Charité.

« C'est une hérésie de dire, paraît-il, que la démocratie, c'est-à-dire l'*organisation sociale qui sacrifie l'intérêt particulier à l'intérêt général*, ou, plus exactement, *qui identifie ces deux intérêts en proposant comme condition de son véritable bonheur le dévouement héroïque à tous*, — c'est une hérésie de dire que cette démocratie postule impérieusement le catholicisme; car c'est mélanger de coupable façon le surnaturel au naturel et réclamer un moyen surnaturel pour une fin naturelle.

« Or ce n'est pas, que je sache, un acte surnaturel de soigner un lépreux ou de vider les pots de chambre des malades. Donc, pour faire cela, il n'y a pas besoin de Jésus-Christ et ceux qui le prétendent à tort sont des hérétiques.

« Notre théologien répliquera peut-être qu'il faut distinguer, et que si les actes matériels qu'accomplissent les sœurs de charité sont d'ordre naturel, leurs intentions et le but supérieur qu'elles se proposent sont tout à fait d'ordre surnaturel.

« Assurément! Mais va-t-on nous faire croire que l'excellent citoyen qui a l'amour du Christ au cœur et qui déploie toutes les énergies de sa volonté, toutes les ressources de son esprit à réaliser autour de lui plus de justice sociale, plus de fraternité, à accroître la capacité morale de ses contemporains en s'attachant à développer en eux plus de conscience et de responsabilité; va-t-on sérieusement nous faire croire qu'il ne donne pas à tous ses efforts un but supérieur à notre misérable monde, dont la figure passera bientôt, un véritable but religieux et divin?

« Donc, qu'on le veuille ou non, l'analogie est complète : les deux cas sont identiques.

« Et voilà comment il est très exact de dire que, suivant les exigences de la nouvelle théologie de M. l'abbé Barbier et des dangereux novateurs, ses disciples, tous les bons et pieux apologistes de notre admirable Sœur de Charité sont des hérétiques. »

M. Marc Sangnier, dans son grand discours sur l'armée et la patrie (14 octobre 1905), où nous aurons plus tard d'autres belles choses à cueillir, s'exprime ainsi :

« Camarades, nous avons constaté qu'il y avait des intérêts économiques qui séparaient les hommes, c'est absolument vrai, et lorsqu'on parle de la lutte des classes, que l'on dit que la lutte des classes n'existe pas, c'est absurde : il n'y a qu'à regarder pour voir que les intérêts sont dissemblables. Mais nous croyons que si l'on arrive à développer, dans un groupement d'hommes, un amour de la justice suffisant pour que ces hommes fassent passer la justice avec leurs intérêts personnels, du même coup la lutte de classes n'existe pas dans la pratique, et nous avons des intérêts différents, sans doute, mais avec un même désir de les sacrifier au bien commun. Et voilà pourquoi nous réclamons le Christ pour la Démocratie. *Je sais bien que certains théologiens s'efforcent de démontrer que la Démocratie n'a pas besoin de Jésus-Christ, que l'on peut parfaitement bien développer les vertus de solidarité humaine sans recourir à aucune force surnaturelle.* Ils jettent ainsi le discrédit sur tous ces prédicateurs qui avaient affirmé que le dévouement ne peut pas exister sans un but surnaturel ; qu'en pensez-vous, messieurs les Abbés? Vous qui reconnaissez que les saintes femmes qui vont dans les léproseries soigner les lépreux puisent cette force merveilleuse de dévouement dans l'amour de Jésus-Christ, eh bien ! vous êtes hérétiques; et nous,

jeunes démocrates, qui puisons notre amour de la démocratie dans l'amour du Christ, nous sommes hérétiques ; prenons-en chacun notre paquet. »

Et dans son discours : *Vers l'avenir*, au Congrès de 1906 :

« Nous ne disons pas que le catholicisme nous impose la Démocratie républicaine, mais que le catholicisme nous rendant meilleurs, plus désintéressés. — je ne reproduis pas cette théorie exposée maintes et maintes fois — il nous permet de sacrifier notre intérêt particulier à l'intérêt général. Tous les aumôniers militaires reconnaissent que la Foi catholique permet aux soldats d'être de meilleurs défenseurs de la Patrie et nul n'a jamais prétendu, comme certain extraordinaire théologien, que c'est mêler le surnaturel au naturel : ceci est exorbitant. »

Vous êtes sans doute ahuri, ami lecteur, et vous vous demandez si la fameuse théorie fondamentale ne serait pas sortie de votre propre cerveau, en voyant M. Marc Sangnier et ses amis la contredire intrépidement, bien mieux, arracher à leur contradicteur les principes sur lesquels il se fondait pour l'attaquer et l'en accabler sans pitié, comme si c'était lui qui les avait méconnus. Mais, avec le Sillon, on a de ces surprises.

Heureusement M. l'abbé Desgranges tente une défense, une réponse plus directe :

« Les néo-monarchistes nous opposent l'objection suivante : confier à tous les citoyens l'intérêt général du pays équivaut à le compromettre, car chacun fera passer son intérêt propre avant celui de l'Etat. Tant que le peuple tout entier ne sera pas devenu saint, la démocratie sera désastreuse. Un monarque, au contraire, est poussé par son égoïsme même à sauvegarder les intérêts

de son royaume; ou mieux, son intérêt propre et l'intérêt général ne font qu'un. Si le prestige national est atteint, le roi en souffre dans son amour-propre, et si le territoire est mutilé, il se sent personnellement appauvri. Ainsi l'organisation monarchiste identifie, en l'âme du roi, l'intérêt général et l'intérêt particulier...

« M. Barbier oublie complètement que notre argumentation étant une réponse à M. Ch. Maurras, nous avons dû nous placer sur le terrain délimité par notre adversaire. Tous nos camarades des cercles d'études ont compris *en quel sens restreint* il convenait d'entendre « ce conflit entre l'intérêt général et l'intérêt particulier.

« Il saute aux yeux, étant donnés les termes de la polémique, *qu'il s'agit là seulement de l'opposition qui peut se produire dans l'âme d'un dirigeant entre l'interêt général qu'il a mission de sauvegarder et son propre intérêt.*

« M. Barbier, lui, pour ménager sans doute à sa logique féconde en ressources une plus vaste carrière, affirme que nous découvrons un conflit général entre tous les intérêts d'état et tous les intérêts privés ; que nous voulons en conséquence immoler tous ces intérêts particuliers (profession, famille, patrie) et que nous rêvons d'une cité mystique où tous s'absorberaient en Dieu.

« Pour étayer cette interprétation fantaisiste, il recourt à son procédé familier : cueillir des textes un peu partout et les assembler de façon à en dénaturer le sens (1). »

Sans nous émouvoir du ton auquel M. l'abbé Desgranges nous a habitués, ne considérons que la valeur de ses raisons. La discussion, dit-il, est avec les néo-monarchistes : cela est exact et cela ne l'est pas. Les néo-monarchistes sont positivistes en politique; ils font abstraction, paraît-il, du point de vue moral et religieux. Je crois, comme M. Marc Sangnier, que ce serait là une erreur. M. Marc San-

(1) *Les Vraies idées du Sillon*, pp. 36, 41.

gnier, lui, en profite pour les accuser chaque jour et publiquement de ne pas croire en Dieu, ce qui me paraît tout autre chose. Mais laissons cela à sa conscience et à sa logique. Quoi qu'il en soit, on doit admettre que la controverse avec eux a contribué à pousser le Sillon dans la voie où il s'est engagé, et que sa théorie du Christ facteur d'identification entre les deux ordres d'intérêts humains a pris de là naissance, ou, du moins, a trouvé là son application plus nécessaire.

A ce point de vue, la discussion avait, jusqu'à un certain point, une portée circonscrite. Mais il n'en est pas du tout de même quant au conflit de l'intérêt général avec l'intérêt particulier, sur lequel je me serais si lourdement mépris ; en prétendant qu'il faut le prendre *dans un sens restreint*, on se heurte à toutes les contradictions.

1° Ce *sens restreint* est en contradiction radicale avec la démocratie du Sillon, car celle-ci ne sera réalisée que le jour où *chaque citoyen* sera devenu un *dirigeant*.

M. l'abbé Desgranges m'excusera de cueillir encore quelques textes un peu partout, c'est-à-dire là où on les trouve, pour lui rappeler ses principes :

« Le pouvoir nécessaire, ce pouvoir que nous ne voulons pas détruire, nous entendons le partager, que dis-je ? le multiplier si bien que *chaque citoyen* se sentira responsable, non seulement de ses intérêts personnels, non seulement des intérêts de sa profession, mais encore des intérêts de la patrie, plus encore, de l'humanité tout entière (1). »

(1) *Discours au Manège Saint-Paul*. Compte rendu du Congrès 1906, p. 94.

« En réalité, la coopérative ne supprime pas le patronat, mais elle tend à faire *de tous* des patrons (?) et, par suite, des responsables, des conscients. C'est de cette façon qu'elle prépare la démocratie (1). »

L'exposé même de la théorie fondamentale nous dit :

« *Pour être en démocratie*, il ne suffit pas d'être gouverné par de bonnes lois sociales, de bénéficier d'une législation ouvrière tutélaire ; il importe que *chaque citoyen soit le gardien de la chose publique*, qu'il collabore effectivement à l'œuvre commune et que — alors même qu'il demeurerait attaché aux plus humbles emplois, — il se rende exactement compte qu'il y collabore.

Il serait facile d'apporter encore vingt autres témoignages, tel l'article de M. G. Hoog dans *le Sillon* du 10 septembre 1905, portant ce titre significatif : *métier de roi, métier de citoyen*, et dont la dernière phrase est celle-ci : le peuple de France veut faire du métier de roi un métier de citoyen.

2° Ce *sens restreint* est en opposition évidente avec l'extension absolue que M. Marc Sangnier donne à son principe. Il n'est question, nous dit-on, que des cas où il faut savoir se sacrifier à la Cause. Mais c'est, pour le Sillon, le cas universel.

Où est la restriction dans l'exposé de M. Marc Sangnier ? Il nous a dit :

« Le grand obstacle à la réalisation d'une telle démocratie, c'est le conflit entre l'*intérêt privé et* l'*intérêt général*. L'*individu* verra son bien en opposition avec celui de l'Etat ; il sera tenté de s'enrichir en amoindrissant celui de la nation. De même la *prospérité d'une*

(1) *Discours au Manège Saint-Paul*. Compte rendu du Congrès, 1906, p. 45.

famille pourra être contraire à celle de la Patrie, *le profit d'un métier* ou *d'une profession* à celui de l'ensemble des autres professions. La conscience et la responsabilité des intérêts particuliers offusqueront la conscience et la responsabilité des intérêts généraux. »

Quand M. Marc Sangnier tenait à Roubaix, contre J. Guesde, le langage rapporté plus haut, est-ce pour répondre aux royalistes qu'il exposait sa théorie dans des termes identiques à ceux de cette dissertation?

Est-ce aux royalistes qu'il en avait, à Aubusson, et parlait-il là aussi dans un *sens restreint* aux dirigeants, quand il disait devant un auditoire tumultueux de socialistes :

«... Sous peine de manquer leur but, les institutions ouvrières doivent être inspirées de l'esprit démocratique. Cet esprit, comment le développer en nous ? *Où trouver la force de sacrifier nos intérêts personnels aussi bien que nos intérêts de famille ou de classe à l'intérêt de la nation, à l'intérêt de l'humanité tout entière?* »

Où est le *sens restreint*, dans cet exposé, que M. Léonard Constant nous fait des devoirs et des avantages de la coopération, comme moyen de réaliser la cité future? Il écrit sur ce thème : métier de roi métier de citoyen :

« Nous croyons qu'*au régime monarchique du patronat peut succéder un régime coopératif dans lequel, à l'inverse de ce qui a lieu aujourd'hui dans notre société capitaliste en proie à la lutte égoïste et répugnante des intérêts particuliers qui s'entretuent, la production serait subordonnée à la consommation. La coopérative de consommation, puissant organe d'intérêt général, tendrait à devenir la véritable*

cellule de vie sociale démocratique. Dès lors, le syndicat n'aurait plus ici qu'un rôle assez secondaire et légitimement asservi, en tout cas, à l'organisation coopérative. L'intérêt particulier de consommateur primerait donc, dans le citoyen, l'intérêt particulier de producteur. Or, *qui contesterait que l'intérêt de consommateur se confond pleinement avec l'intérêt général*, et tout autant que, pour le roi, l'intérêt dynastique peut se confondre avec ce même intérêt général ? Dans la recherche de celui-ci, l'un se laisse guider par un sentiment, un instinct familial, dynastique, l'autre par un sentiment, un instinct social, coopératif. Nous ne croyons pas qu'il existe quelque autre différence entre les deux cas (1). »

Est-ce que les dirigeants seront seuls consommateurs dans la cité future ?

Le même écrivain du Sillon dit encore, le 25 juillet 1904, dans l'article intitulé : *Deux méthodes : socialisme autoritaire et coopération :*

« Malheureusement, nos coopératives cherchent à se renfermer en elles-mêmes dès leur premier succès, — les travailleurs qui par elles ont commencé à s'émanciper oublient trop souvent que *leur tâche doit être indéfinie :* ils tendent à former de petites aristocraties. *Les coopératives les plus puissantes refusent d'aider les plus faibles en adhérant aux magasins de gros nécessaires aux coopératives en formation. Et ainsi par un égoïsme de groupe analogue à un égoïsme de classe, les coopératives manquent à leur idéal démocratique*. Elles n'ont rien changé à l'organisation du travail ni à la distribution de la richesse parce qu'elles ont péché contre leur esprit, — incapables de s'élever *au point de vue d'un intérêt général durable*, invinciblement ramenées *à la satisfaction des intérêts particuliers de leurs membres*.

(1) *Le Sillon*, 10 septembre 1905.

« Pour accumuler, il est vrai, le fonds commun nécessaire *au rachat du prolétariat, de nombreuses générations de coopérateurs devraient s'imposer des sacrifices continus. Ils devraient préparer obscurément un état social qu'ils ne verraient pas. De même qu'ils doivent chercher à se rendre solidaires, à travers l'espace, de tous les groupes qui ont un intérêt commun, de même ils devraient assurer par un effort désintéressé la solidarité, à travers le temps, des générations qui poursuivent un même idéal de libération.* »

Et, encore, dans le même article :

« *Dans une France idéale où tous les citoyens auraient adhéré à une coopérative de consommation, cette immense organisation ferait naître nécessairement tous les organes industriels ou agricoles nécessaires à alimenter ses comptoirs et disparaître par contre-coup tous les organes inutiles. Un état harmonique équivalant à l'état collectiviste* se créerait donc ainsi... »

Ne se demande-t-on pas plutôt si nous sommes encore très éloignés de Saint-Simon et du phalanstère ?

3° Je ne conteste pas que la discussion avec les néo-monarchistes ait été, pour M. Marc Sangnier, l'occasion d'élucubrer sa théorie. Peu importe, ou, plutôt, cela même a deux résultats fort clairs :

Le premier est de montrer la parfaite inanité de son argumentation.

Et pour qu'on ne m'accuse pas de parti pris, c'est à M. Marc Sangnier lui-même que je vais en demander l'aveu.

On lit dans *le Sillon* du 25 juillet 1904 :

« Marc Sangnier faisait tout récemment, à l'Institut

populaire du Xe arrondissement, une conférence intitulée : « *Pourquoi nous sommes républicains* », expliquant que, tout organisme politique national devant avoir un organe spécial chargé de la défense de l'intérêt général, *un organe de la raison d'État*, deux solutions théoriquement pouvaient également résoudre le problème : la solution monarchique, d'abord, avec la personnalité héréditaire du roi, la solution démocratique et républicaine ensuite, supposant une élite insuffisamment consciente et vertueuse, pour toujours s'orienter dans le sens de l'intérêt général. En monarchie le facteur d'identification de l'intérêt général et de l'intérêt particulier étant *matériel* (nous admettons que l'intérêt de dynastie se confond presque toujours avec l'intérêt national), il importe que l'autorité ne se divise pas, qu'elle reste intégralement incarnée dans une même individualité. En démocratie, au contraire, *le facteur d'identification des deux intérêts étant essentiellement spirituel* (le Christ nous apparaît à la fois comme l'expression la plus large de l'intérêt général et la plus étroite de l'intérêt particulier), plus l'élite est nombreuse, plus l'autorité devient forte, car alors il n'y a pas de *division*, mais *multiplication.* »

Je ne m'arrête pas à discuter ce qu'il y a de fantaisiste et d'arbitraire dans cette conception de la monarchie, où l'on oppose à l'élite soigneusement élaborée (par hypothèse) dans la démocratie, un individu-prince, qu'on nous représente occupant son trône au milieu de la société, à peu près comme un stylite sur sa colonne, dans le désert. Pourquoi oublier que la monarchie est une lignée d'individus, une famille, une race, non moins solidement orientée peut-être que l'élite démocratique?

Contentons-nous de demander : le Christ est-il le partage exclusif des démocrates? ou n'est-on pas aussi libre en monarchie qu'en démocratie, de

se donner à cet intérêt général qui sert si parfaitement notre intérêt particulier? Le facteur d'identification *matériel* que vous reconnaissez en monarchie exclut-il le facteur *spirituel?* Ne faut-il pas plutôt convenir que ce facteur d'identification n'est pas plus essentiellement spirituel dans un système que dans l'autre, et que, dans tout homme, fût-il de l'élite démocratique, il peut y avoir également conflit des intérêts particuliers matériels et immédiats avec l'intérêt particulier éloigné et spirituel?

C'est ce qu'un contradicteur présent à la réunion objecta.

« Ces intérêts particuliers, immédiats, répliqua Marc Sangnier, n'auraient-ils donc aucune influence sur votre roi?

— « Sans doute, mais, pour son cas particulier, il y a une telle disproportion entre l'intérêt dynastique, confondu avec l'intérêt général, et ses intérêts immédiats qu'il n'a pas à hésiter.

— « Cette disproportion, répond M. Marc Sangnier, n'est pas moins grande chez le démocrate entre son intérêt spirituel et son intérêt naturel et immédiat. Il faut donc — et c'est là ce qu'il est intéressant de retenir de cette longue discussion — que le roi comme tout roi démocrate soit suffisamment *vertueux* pour sacrifier son intérêt particulier immédiat à son véritable intérêt particulier identifié avec l'intérêt général. Il faut un roi *vertueux*. L'exigence est grande pour un régime essentiellement positif et qui ne veut faire appel à aucune force morale extérieure (1). C'est peu, par contre, pour une conception qui repose entièrement sur la vertu d'une élite. Il faut un roi *vertueux*. *Nous affirmons, au nom*

(1) M. Marc Sangnier raisonne ici contre les néo-monarchistes positivistes, mais son argument doit valoir contre l'institution même.

du Christ, que cela est possible non seulement pour un, mais pour plusieurs, et voilà pourquoi nous sommes démocrates. »

Voilà donc toute la conclusion de M. Marc Sangnier ! *Ce qui se peut pour un, se peut pour plusieurs.*

Accordons-le-lui. Mais il nous concédera bien que le problème est plus facile à résoudre dans un cas individuel que dans des cas multipliés et nombreux, et que *ce qui se peut pour plusieurs se peut pour un.*

Et, par conséquent, la même démonstration qui lui permet de conclure : « voilà pourquoi nous sommes démocrates », permet à d'autres de conclure avec encore plus de raison : voilà pourquoi nous ne le sommes pas.

Le beau résultat, mais à quel prix obtenu !

Il faudrait remarquer ici, qu'en bonne logique, et, pour employer le jargon de M. Marc Sangnier, le facteur d'identification qui représente *l'organe de la raison d'État* étant en démocratie un facteur spirituel, l'État, comme puissance matérielle, n'aurait, pour ainsi dire, plus de raison d'être. On verra plus loin que le Sillon ne paraît pas reculer devant cette autre énormité démocratique (1).

La seconde conséquence de l'explication présentée par M. l'abbé Desgranges est de rendre encore plus évidente l'erreur de M. Marc Sangnier.

« On devine — dit-il, — pourquoi nous avons si volontiers accepté le terrain de discussion choisi par les néo-

(1) Voir page 177.

royalistes. Nous ne pouvions, en effet, trouver une meilleure occasion d'établir la nécessité du catholicisme pour réaliser la démocratie. »

Evidemment, cette nécessité apparaît là très claire; elle devient même si forte qu'elle devient la cause de toute la confusion.

L'intérêt particulier, chez les membres de la société, observent donc les monarchistes, se présente sous l'aspect d'une nécessité ou d'une convoitise immédiate, il parle un langage pressant, tentant et parfois même menaçant. L'intérêt général est le plus souvent une chose assez lointaine, moins directe, encore que d'une importance capitale, et qui, parfois, doit tout primer. Dans l'esprit et le cœur du monarque, au contraire, le sentiment, l'idée de l'intérêt général revêtent le caractère d'un intérêt personnel et immédiat. Son bien se confond dans la plupart des cas avec le bien du pays. La prévoyance paternelle et dynastique rend sensible à ses yeux une idée qui, à ceux des particuliers, serait une pure abstraction sans efficacité. La monarchie constitue donc un rouage central de l'intérêt général, conçu comme tel, abstraction faite des intérêts particuliers et les dominant tous.

C'est là un avantage incontestable et un principe de solution aux difficultés du conflit.

On voit comment la question à résoudre se pose pour M. Marc Sangnier.

L'état démocratique excluant ce rouage, par quoi le compenser? Comment faire s'effacer l'intérêt particulier devant l'intérêt général, et où trouver une autre personnification de celui-ci?

C'est alors que, dans un langage mystique exas-

péré, il opère une transposition de ce système réel et d'ordre naturel dans l'ordre purement religieux.

Il se dit qu'un peuple de *catares*, de purs chrétiens, d'individus parfaitement altruistes, serait un peuple de rois ; pour eux, l'intérêt particulier n'existerait plus. Dans l'organisation monarchique on pouvait en quelque sorte en faire *abstraction ;* la démocratie mystique en opère *la suppression.*

L'élite, la majorité dynamique de M. Marc Sangnier étant prête à tout sacrifier au bien, c'est-à-dire à Dieu, constituerait, en attendant que le peuple tout entier s'élevât à cette sainteté, une souveraineté collective. Appelons-la républicaine, car il est bien difficile de nommer démocratique une élite de l'élite, un cénacle des cénacles. Ces purs, remplis de l'amour, et dont les intérêts coïncideraient toujours avec l'intérêt général, seraient aptes, comme l'eût été le roi, à gouverner le pays.

Aptes? Autant que la grâce et l'esprit de charité suppléeraient, en démocratie, ce qui, dans la monarchie, se réalisait selon l'ordre naturel, par la prédisposition, les connaissances acquises, l'expérience et la tradition héréditaires (1), et non à l'exclusion des influences chrétiennes.

Le problème politique n'est donc plus, pour M. Marc Sangnier, qu'un problème de sentiment religieux. Ce rouage de l'intérêt général, que les lois naturelles, en monarchie, mettaient à la disposition du peuple, sera remplacé, en démocratie, par l'esprit surnaturel.

(1) Inutile de dire que je ne plaide pas ici pour une cause contre une autre, j'expose les systèmes.

Cette origine des confusions et des erreurs, qui vicient complètement la théorie fondamentale de M. Marc Sangnier, confirme avec évidence l'exactitude de ma critique.

CHAPITRE III

La Propriété. — Patronat et Salariat. — Le Sillon et les syndicats jaunes.

M. Marc Sangnier débuta ainsi, dans sa conférence contradictoire avec Jules Guesde, à Roubaix :

« *Nous ne venons pas défendre le capitalisme* et *pour cause*. Nous sommes convaincus, quant à nous, que les différents régimes de *la propriété* sont appelés à se succéder les uns aux autres et il nous semble que seuls les esprits étroits et bornés peuvent découvrir je ne sais quelle étrange et malfaisante immortalité dans le capitalisme contemporain.

De même que le vieil esclavage antique qui peut-être a eu son utilité, de même que le servage qui n'a pas été sans favoriser la culture et le défrichement de nos campagnes, de même que toutes ces organisations sociales ont été transformées, modifiées, puis supprimées, non seulement, comme le disait Guesde, sous la poussée des nécessités économiques nouvelles, mais aussi sous la poussée d'une idée qui se faisait jour à travers les luttes et les guerres fratricides qui ensanglantent l'humanité, de même, nous ne craignons pas de l'affirmer, nous sommes convaincus que le *salariat* n'aura qu'un temps. (*applaudissements*) et que l'Humanité verra un jour une organisation sociale meilleure, plus libre, plus humaine, correspondant mieux aux besoins d'une société régénérée. » (*Bravos*.)

Personne ne peut douter que M. Marc Sangnier ne considère la propriété comme de droit naturel. Mais la défend-il ouvertement, à ce titre? Je ne me souviens d'en avoir trouvé, dans ses discours, l'affirmation pure et simple, qu'une seule fois. Le plus souvent, l'école du Sillon s'ingénie à excuser le droit de propriété individuelle devant les socialistes, à étayer la nécessité de le maintenir par des raisons d'opportunité, par des restrictions, qui en affaiblissent clairement le principe.

Et, en cela, le Sillon est conséquent avec lui-même, car il a des tendances marquées à combattre l'aspiration naturelle de l'homme à la propriété, à réagir contre cette tendance, comme un obstacle à l'édification de la société future. De fait, n'est-ce pas là la principale source des conflits entre l'intérêt privé et l'intérêt général?

« Même quand les associations de travailleurs posséderont les moyens de production, la propriété privée, croyons-nous, sera encore utile non seulement comme une extension légitime de la personnalité humaine, mais comme instrument de progrès et comme champ d'épreuve (1).

« Nous considérerons qu'*un minimum* de propriété demeurera toujours nécessaire pour être comme le symbole, le relèvement extérieur et la sauvegarde de la liberté morale des individus, et par-dessus tout nous tenons à cette liberté morale (2). »

Pourquoi, et de quel droit, décréter un minimum? Est-ce qu'un symbole de propriété ne suffirait pas à ce symbole de liberté?

« La coopération amènera petit à petit une transfor-

(1) Conférence contradictoire de Roubaix.
(2) *Le Sillon. Esprit et méthodes*, p. 31.

mation du système de la propriété : nous savons bien que le système actuel ne durera pas toujours (1). »

Le rapport sur les coopératives présenté au Congrès national de 1905 porte :

« Nous nous refusons, en effet, à considérer comme parfaite et intangible la société dans laquelle nous nous trouvons...

« C'est pourquoi nous voulons que le capital et la concurrence, cessant d'être, comme ils le sont à l'heure actuelle, des germes de guerre et des instruments de despotisme, servent à accroître la somme de bien-être et d'harmonie dont l'humanité a besoin (2). »

Ici le rapporteur nous fait remarquer, dans une note savante et suggestive, que saint Ambroise et saint Basile, « allant beaucoup plus loin, semblent nier la légitimité de la propriété individuelle ».

Dans le discours prononcé en réunion publique, au manège Saint-Paul, le 26 février 1905, on lit :

« La démocratie, c'est la possibilité pour chacun de travailler avec toutes ses énergies en vue du bonheur de tous...

« Nous voulons donc, camarades, arriver à développer *dans les milieux ouvriers français* assez de conscience, assez d'énergie vitale pour qu'ils se trouvent *possesseurs de l'influence et des pouvoirs* qui ne seront plus exclusivement réservés à une caste ou à une classe fermée...

« Vous sentez dès lors que ce *patronat* et que ce *sala-*

(1) Discours de M. Marc Sangnier, en réunion contradictoire, au Congrès d'Epinal. Compte rendu, p. 51.

(2) Vœu de Rennes : le Congrès affirme qu'il y a lieu de travailler à substituer au régime capitaliste actuel, basé sur l'individualisme, un régime basé sur la solidarité et la justice. Il donne la coopération comme moyen à employer. (Congrès de Rennes, 13 mars 1904.)

riat, contre lesquels s'irritent inutilement les socialistes et les révolutionnaires, *tendront à disparaître* et à se modifier, le jour où nous aurons créé, dans le cerveau des *prolétaires*, cette force vivante qui leur permettra de partager toutes les responsabilités parce qu'ils seront suffisamment conscients pour cela...

« Voilà pourquoi le développement du mouvement coopératif nous apparaît comme une marche lente, mais sûre, vers une société meilleure... »

Le Sillon du 10 février 1906 contient un article de M. Léonard Constant intitulé « Coopération et Patronat », où, après avoir exposé les griefs de l'école du Sillon contre le patronat au double point de vue technique et moral, il conclut ainsi :

Nos recherches d'une organisation meilleure seront donc inspirées de cette intention essentielle : transférer du patron au corps des travailleurs la plus grande partie des fonctions que la propriété de l'usine et sa compétence spéciale permettent actuellement au patron d'exercer.

Le problème proposé à nos recherches est donc le suivant : trouver les organisations économiques qui, selon le degré d'éducation morale et de compétence technique des travailleurs, permettront de déplacer l'autorité patronale dans ses diverses fonctions...

Le Petit Démocrate, organe du Sillon de Limoges, dirigé par M. l'abbé Desgranges, a publié le compte rendu de la réunion contradictoire avec les socialistes, tenue par M. Marc Sangnier à Aubusson (17 septembre 1905).

On y apprend que l'*esprit chrétien* obtient par de meilleures voies le résultat poursuivi par les socialistes intégraux, d'empêcher le prolétaire de s'atta-

cher à un commencement de propriété. Voici ce passage :

— « C'est dans notre foi religieuse que nous trouverons la force nécessaire pour travailler à la réalisation de la véritable démocratie.

« *Le grand obstacle à la réalisation de la démocratie, c'est le conflit entre l'intérêt particulier de chacun et l'intérêt général de l'humanité.* Il est à craindre, en effet, que ceux qui seront parvenus à se libérer les premiers du joug capitaliste se déclarent alors satisfaits *et ne songent plus encore à lutter pour l'affranchissement de ceux qui seront restés en arrière.*

« Nous sommes et nous restons démocrates parce que nous le voulons, et nous le voulons pour des raisons d'ordre moral : c'est à cause du désir ardent que nous avons de développer en nous l'amour de nos frères que nous sommes démocrates.

« En effet, pourquoi l'ouvrier se dévouerait-il au bien de ses frères et *à celui des générations futures*, si l'on ne donne pas d'autre mobile à son labeur que le désir de satisfaire son intérêt particulier et *si on ne lui apprend pas à sacrifier un avantage immédiat au bien de la collectivité ?* Il arrêtera son labeur le jour où il aura obtenu ce qu'il recherche, son affranchissement et sa libération personnels.

« Les socialistes intégraux, depuis longtemps, ont vu et senti ce danger, et c'est pour cela qu'ils ont vu d'un mauvais œil ce mouvement réformiste dont Millerand et Jaurès se sont fait les protagonistes...

— « Voici l'argument des intégraux contre les millerandistes : faire des réformes, c'est bien : mais, par ce moyen, *quelques prolétaires deviennent capitalistes, ils diminuent ainsi la force interne du parti révolutionnaire et créent des défenseurs du capitaliste, car toutes les fois qu'un ouvrier devient possesseur d'actions et d'un coin de terre*, son intérêt est de garder

jalousement ce qu'il possède et il ne songe plus à l'émancipation des autres.

« L'esprit chrétien empêche que les réformes accomplies fassent de nos camarades des bourgeois. Pour nous, nous croyons qu'il faut lutter contre les abus parce que les abus ont lésé la Justice; partout où la Justice est lésée, le catholique est lésé. Et nous ne nous arrêterons dans la tâche entreprise que le jour où nous aurons libéré la Justice. Or, la Justice souffre toujours, c'est en nous qu'elle rencontre ses adversaires les plus irréductibles, nous ne cesserons donc pas de travailler à nous réformer nous-mêmes... *Le danger du programme réformiste, nous ne l'avons pas, grâce à l'esprit chrétien qui apporte une révolution intérieure qui ne cessera jamais.* »

L'auditoire accueille par des applaudissements l'exposé d'une doctrine si noble et si haute, qui correspond aux aspirations profondes de nos camarades du Sillon. L'accent magnifique avec lequel Marc Sangnier parle du Christ a ému toutes les âmes loyales et sincères.



On peut rattacher à deux principes la doctrine démocratico-économique du Sillon : Rien de commun avec les patrons, parce que l'émancipation du prolétariat ne doit venir que du prolétariat lui-même (1); et répression du penchant à la propriété, parce qu'il fait obstacle à l'immolation de l'intérêt privé exigée par l'intérêt général de la collectivité, de l'humanité, de la cité future.

La lutte du Sillon contre les *Syndicats jaunes* est particulièrement révélatrice de ces tendances.

(1) Voir page 101.

Que sont les syndicats jaunes ? M. François Veuillot en a fait récemment l'exposé dans un article très judicieux :

La Fédération générale des Jaunes de France représente, à l'heure actuelle, dans le monde du travail, une véritable armée. Son dernier congrès national a recueilli l'adhésion de huit bourses libres, de vingt et une Unions de syndicats comprenant 214 syndicats ouvriers et 7 syndicats patronaux, enfin de vingt-huit groupes de travailleurs jaunes, portant le total des individus représentés, défalcation faite des éléments patronaux, au chiffre très sérieux de 322.000.

La Fédération des Jaunes est donc une force sociale ; mais cette force est-elle mise en mouvement par une inspiration consciente et dirigée vers un idéal précis ? Question capitale. Au début, les Jaunes ne se sont groupés que par un sentiment instinctif de défense et d'opposition. Ils voulaient défendre leur liberté contre la tyrannie des syndicats rouges ; ils voulaient opposer une barrière aux progrès dangereux du socialisme. C'était une indication, et même une indication excellente ; mais enfin ce n'était qu'une indication. Un parti, qu'il soit politique ou social, ne doit pas se définir *a contrario ;* il doit, s'il veut vivre et triompher, présenter un programme positif, une doctrine propre.

C'est ce que les Jaunes ont compris. Parmi leurs difficultés et leurs traverses, ils ont peu à peu dégagé leur programme et leur doctrine. Ils les ont affirmés, en termes nets, à leur dernier congrès.

Le but poursuivi par les Jaunes peut se résumer, il nous semble, en trois formules : *une méthode d'action, une organisation des travailleurs, un idéal social.*

La méthode d'action consiste à chercher la paix où les socialistes veulent déchaîner la guerre, à promouvoir l'union où les révolutionnaires essaient de fomenter la discorde. Au lieu de tendre au progrès par la lutte *entre*

le capital et le travail, les Jaunes s'efforcent de le réaliser par l'accord entre ces deux éléments de la production, qui peuvent se trouver en conflit sur certains intérêts partiels, mais dont les grands intérêts généraux sont évidemment solidaires (1).

Par *l'organisation* qu'ils rêvent et l'idéal qu'ils poursuivent, les Jaunes se rapprochent singulièrement de l'école sociale catholique. Non pas qu'ils se confondent avec elle. Ils tiennent, au contraire, à s'en distinguer nettement et se défendent avec énergie de toute arrière-pensée confessionnelle. Je crains qu'ils ne soient légèrement atteints de cette phobie cléricale, dont beaucoup de braves gens se laissent infecter, sans s'apercevoir que, par cette faiblesse, ils travaillent inconsciemment à fortifier l'anticléricalisme, leur plus pernicieux ennemi. Mais enfin, qu'ils le veuillent ou non, l'organisation conçue par les Jaunes apparaît comme une copie un peu réduite et déformée du programme social de l'Œuvre des cercles. Nous ne leur en faisons pas reproche : il conviendrait plutôt de les en féliciter. Ce qu'ils rêvent, en effet, c'est de fédérer les syndicats par régions, pour constituer, en France, un certain nombre d'assemblées professionnelles ou « chambres de capacité », que le Parlement devrait consulter sur les questions du travail et qui pourraient ainsi contrebalancer l'influence néfaste et brouillonne des politiciens.

De même, *la doctrine sociale* des Jaunes offre des points de contact évidents avec les idées de l'école catholique. Cette doctrine a été condensée par le dernier congrès, dans les deux formules suivantes :

« Le congrès *répudie tous les principes socialistes,* quels qu'ils soient, collectiviste, communiste, révolutionnaire, municipal ou autre, et ce parce qu'ils ont eu pour effet de limiter et même de supprimer la liberté des

(1) Il est certain que nous voilà loin du conflit incompatible avec la démocratie du Sillon.

hommes, en rendant impossible la conquête de la propriété individuelle. »

« Le congrès décide de porter son action de propagande vers la réalisation de *l'accession des travailleurs à la propriété.* »

C'est l'antithèse formelle du socialisme. Mais c'est une antithèse qui, loin de se cantonner dans l'opposition stérile, aboutit au contraire à une définition positive et pratique : *la liberté, par la propriété accessible à tous.* Terrain de lutte excellent. Car on peut poser en fait que les neuf dixièmes des ouvriers qui se ruent, sous la bannière socialiste, à l'assaut de la propriété individuelle, ne sont pas les ennemis de cette forme de propriété. Ils ne l'estiment point mauvaise en soi; mais ils trouvent injuste qu'elle soit le privilège d'un certain nombre et que la masse des prolétaires en soit presque absolument écartée. Qu'on leur montre un moyen de permettre à chaque individu de posséder un foyer bien à lui, un coin de terre, une portion de capital, et ils lâcheront le socialisme. Et cela, qu'on me comprenne bien, non par un vulgaire sentiment d'égoïsme et de conservation personnelle, mais par la conscience que la société actuelle est moins injuste qu'ils ne supposaient.

Si une organisation qui est parvenue à grouper plus de trois cent mille travailleurs a droit à quelque considération, une doctrine sociale qui vise un tel but a droit à quelque encouragement (1). »

La revue de *l'Association catholique* vient aussi de consacrer une étude aux syndicats jaunes, par la plume de M. P. de Bricourt.

Après avoir constaté que le caractère prédominant du mouvement jaune est *la lutte contre le collectivisme*, il montre que ce mouvement est encore plus *social* qu'économique :

(1) *L'Univers*, 14 avril 1906.

Sans doute ils s'occupent principalement des revendications ouvrières ; ils fondent des syndicats, des caisses, des coopératives pour les travailleurs. Mais comment ne pas remarquer la place qu'ils font, dans leurs comités directeurs, à des patrons comme Japy, à des ingénieurs comme de Bellaigue, à des médecins comme Paul Harel et Poizat? Il semble que ces ouvriers aient compris l'interdépendance des diverses classes sociales et l'impossibilité où ils étaient actuellement d'obtenir seuls des réformes sérieuses et un bien-être durable, parce que la Révolution d'abord, les politiciens ensuite ont désorganisé la nation française.

Ils cherchent donc *à refaire l'union des classes par la reconstitution, sous un nom nouveau, des ordres de l'ancien régime*. Le syndicat, disent-ils, n'est pas nécessaire seulement aux ouvriers. Que les patrons (industriels, agriculteurs ou commerçants), que les rentiers et les propriétaires, les avocats et les médecins, les artistes et les savants se groupent eux aussi en syndicats puissants ; que les délégués de ces syndicats se rencontrent périodiquement pour discuter de leurs intérêts communs, qu'ils constituent régionalement des chambres de capacité, petits parlements professionnels chargés d'élaborer les lois économiques et sociales ; que la politique soit réduite à la direction des services généraux et à la conduite des affaires extérieures : l'union des classes se fera d'elle-même dans une France enrichie et pacifiée.

M. Charles Maurras, analysant les causes de l'anarchie française contemporaine, relatait dans *la Gazette de France* du 21 décembre 1905, les efforts faits pour rétablir l'harmonie politique et économique dans ce pays. Il montrait :

«... D'un côté l'instinct social et toutes ces institutions complémentaires que l'on peut appeler un *socialisme éternel*, en un sens si directement hostile à tout étatisme

si directement favorable aux progrès de la propriété individuelle, que le *Jaune* lui-même pourrait bien ne pas hésiter à accepter la chose et le mot... »

D'ailleurs, pour qu'on ne se méprenne pas sur la pensée de M. Charles Maurras, voici comment il s'en expliquait un peu plus tard (*Gazette* du 1er avril 1906) :

J'ai marqué ici à propos de la belle lettre de M. Gautherot pourquoi nous ne répugnions pas à l'acceptation du mot socialiste en un sens favorable. Est-il nécessaire de dire que l'idée de flatter une majorité quelconque, de l'opinion même académique, nous était aussi étrangère qu'elle l'est peu à la plupart des personnes qui se prévalent de bon socialisme ou de socialisme chrétien? « Socialisme » avait simplement pour nous le réel avantage d'incorporer le très légitime et très utile mouvement des revendications ouvrières qui sont *nationales* et *traditionnelles*, à notre mouvement national et traditionnel. Socialisme s'opposait directement à individualisme, c'est-à-dire à l'esprit de la révolution. C'était très exactement le contraire d'anarchisme. Et cela excluait nécessairement la démocratie, les deux termes de *social* et de *démokrat* hurlant d'être accouplés ainsi que nous ne nous lassions pas de le démontrer.

Le journal *le Jaune* avait en effet répondu le 6 janvier 1906, sous la plume d'un ouvrier rédacteur, par une lettre remarquable, où il est impossible de ne pas admirer la sincérité et la vigueur de pensée qui, au prix d'une rude expérience, amena ces travailleurs indépendants à des conclusions en harmonie avec l'Encyclique *Rerum novarum* et le *Motu Proprio* de Pie X. Cette lettre porte ce titre bien franc : *Pourquoi nous ne sommes pas socialistes :*

« ... C'est cette idée d'acceptation d'un principe, que nous voudrions essayer de répandre.

« Evidemment, si l'on considère les efforts faits par les hommes, depuis les premiers âges de l'humanité, pour améliorer la vie sociale et ceux que nous pouvons faire pour apporter notre concours à cette grande œuvre, en nous attachant exclusivement à *construire* et non à *détruire;* si nous le faisons en nous servant du ciment de la Tradition, un moment désagrégé par les dissolvants révolutionnaires, et si l'on s'en tient à la définition du Socialisme telle que nous la trouvons dans Littré : « *Socialisme,* système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales... », on peut dire que nous sommes des « Socialistes » et que nous continuons la tradition du *socialisme éternel.*

« Mais par suite des luttes politiques, mortelles pour ce pays, il a été fait un tel abus de ce mot, et il a pris une telle signification dans des milieux intellectuels et dans les masses ouvrières, que quiconque peut réagir contre l'anarchie actuelle est obligé de lutter de front contre les causes mêmes de cette anarchie, non pas en employant les armes de l'adversaire, mais en lui en opposant d'autres capables de vaincre les siennes.

« Pour nous, *Jaunes,* qui ne nous payons pas de mots, le Socialisme que nous connaissons, — c'est celui du Juif allemand Karl Marx, de Guesde, de Jaurès, ou, à l'occasion, celui de Marc Sangnier, quoique chrétien, — le Socialisme enfin de l'*Internationale.* Nous le combattons en nous déclarant carrément *antisocialistes,* non pas que nous abandonnions les réformes sociales, puisque notre programme ne repose que sur celles-ci, et qu'il a au moins le mérite d'être essentiellement positif et scientifique, puisqu'il se réclame des principes mêmes qui ont fait jusqu'ici la grandeur des peuples qui n'ont pas renié leur histoire : la Tradition dans l'Evolution, et sur celui, surtout, qui est le levier de

tant de progrès la conquête de la Propriété individuelle.

« La fortune du socialisme est d'ailleurs assez extraordinaire.

« Par la faute, la méfiance et la négligence des « autorités sociales », qui n'ont pas voulu comprendre, en 1884 et les années suivantes, le bel élan de réorganisation corporative qui arrivait enfin à se faire jour et à se faire reconnaître « légalement » par l'Etat individualiste, le socialisme s'est emparé de la direction du mouvement syndicaliste, — mouvement rendu boiteux, il est vrai, par le refus du droit de propriété, — et l'a jeté à corps perdu dans la politique révolutionnaire.

« On assiste, maintenant, à cette monstruosité : les syndicats professionnels, qui s'étaient formés par la force des choses, qui poussent les individus de même profession à s'associer, et qui émanaient directement de l'esprit corporatif de la vieille France que la Révolution avait essayé d'anéantir, les syndicats professionnels sont devenus la proie des meneurs socialistes et délaissent leurs intérêts professionnels pour faire de la politique en faveur des politiciens qui se réclament des principes révolutionnaires, principes cependant contraires à toute organisation corporative. Si le conventionel Chapelier existait encore, ce n'est pas lui qui pourrait me démentir.

« D'ailleurs, depuis 1884, chaque fois qu'une loi, ayant pour but de permettre aux corps sociaux de se développer en toute liberté en dehors de l'Etat, fut proposée aux Chambres, l'on vit tous ceux qui se réclament des principes révolutionnaires, — qu'ils soient de droite ou de gauche, modérés ou socialistes, — se liguer pour y faire échec et dernièrement encore, au sujet du projet de M. de Gailhard-Bancel.

« Si les syndicats furent autorisés, on peut se rendre compte que ce fut avec une arrière-pensée de les faire servir à toute autre chose que leurs aspirations, car le

même Waldeck-Rousseau, qui s'en était fait l'avocat en 1884, les employa, on sait comment, au moment de l'affaire Dreyfus et dans la journée du Triomphe. Sembat le rappelait assez durement, l'autre jour, à la Chambre.

« Le grand mouvement syndicaliste fut complètement et intentionnellement dévié de son but *corporatif* par les politiciens aux abois, dévié jusqu'à le faire tomber dans l'ineptie antireligieuse, et il existe un abîme entre les aspirations des masses ouvrières et la direction imprimée à celles-ci par les syndicats des Bourses rouges, abîme que les Jaunes essaient journellement de montrer aux ouvriers.

« Le Socialisme n'a ni programme ni doctrine. Les périodes ronflantes et creuses du citoyen Jaurès et la farouche rhétorique de Guesde ne modifient en rien la désorganisation politique et économique issue de la Révolution.

« Au contraire, partout où le socialisme se fait entendre, c'est un soulèvement des passions et des haines qui sommeillent au fond du cœur des hommes; c'est un redoublement d'anarchie. Voyez son action, non seulement en France, mais dans le monde entier. Le Socialisme ne sait que « détruire », il ne sait pas « construire ».

« Le Socialisme, c'est l'exploitation ignoble de toutes les misères humaines qui sont inhérentes, plus ou moins naturellement, à toutes sociétés, si bien organisées soient elles.

« Le Socialisme se réclame de la Révolution, il a raison, car si la Révolution n'avait pas passé sur la France, nous ne serions pas dans l'anarchie actuelle; la meilleure preuve, c'est que les Fournière, les Sembat, les Rouanet, les Thalamas, les Hervé et tous les arnarchistes se réclament aussi, et avec juste raison, de la Révolution. Comme leur mère commune, ils ne savent que « détruire ».

« Le Socialisme n'est pas « socialiste », au sens grammatical du mot, c'est évident, puisqu'il n'est absolument que politique et qu'il n'offre aucun plan de réformes sociales fondamentales. Car aucun homme sérieux et réfléchi ne peut s'arrêter à l'idée de cette vaste fumisterie du communisme, qui serait l'arrêt instantané de tout progrès et le retour à la barbarie des temps préhistoriques.

« En résumé, le Socialisme qui, actuellement, est en faveur dans les masses ouvrières moutonnières et qui est prôné par les « intellectuels » imbéciles ou complices, est celui qui, prenant sa source dans les principes révolutionnaires, en passant par 1848 et 1871, mène tout droit à l'anarchie, en voulant construire « la Cité future au lendemain du grand soir ».

« Pour le combattre, on ne peut donc choisir qu'un terrain, un seul terrain qui soit bien net et déblayé de toutes confusions : c'est l'Anti-Socialisme.

« C'est pourquoi, nous, les « Jaunes », qui travaillons pour le monde du travail à la reconstitution des libertés corporatives et au relèvement économique de notre pays, nous ne pouvons abandonner ce terrain ; c'est notre seule raison d'être.

« Au Socialisme international, destructeur et s'inspirant de la Révolution, nous opposons l'Anti-Socialisme national, constructeur et s'appuyant sur la Tradition.

« A.-M. Gautherot,

« *Ouvrier compositeur-typographe.* »

***

Or, quelle position le Sillon prend-il vis-à-vis de ce mouvement des Syndicats jaunes? On en pourra juger par la déclaration de M. Marc Sangnier à Roubaix. Les détails qui suivront, comparés au passage que je souligne, feront voir, même aux moins initiés, que le programme de M. Marc

Sangnier est formulé directement en opposition à celui des Jaunes.

« Nous voudrions faire plus et commencer à organiser la démocratie non seulement en nous-mêmes, en nous libérant des préjugés, des partis-pris et des convictions, mais déjà, autour de nous, en organisant matériellement l'embryon de *cette cité future* que nous rêvons. Voilà pourquoi, depuis quelques mois, le Sillon s'occupe activement d'œuvres économiques. Il s'agit de libérer les syndicats de la pression des politiciens sectaires qui en font des armes d'anticléricalisme et de jacobinisme. *Il s'agit aussi de libérer d'autres syndicats, composés souvent de bien braves gens, de ces ingérences patronales qui feraient du syndicat une arme, non pour l'amélioration du travailleur, non pour la réforme de la société, mais pour le maintien du « statu quo », ayant pour unique raison de s'opposer au mouvement des rouges, étant essentiellement anti-socialistes.*

« OR, IL N'Y A RIEN DE PLUS MALADROIT ET DE PLUS HUMILIANT QUE D'ÊTRE ANTI-SOCIALISTE.

« En vérité, camarades, NE NOUS GROUPONS PAS POUR COMBATTRE LE SOCIALISME, mais parce que nous avons un idéal positif que nous voulons réaliser. NOUS NE VOULONS PAS DÉTRUIRE LE SOCIALISME, NOUS VOULONS L'ASSAINIR, LE TRANSFORMER, L'ABSORBER DANS LE GRAND MOUVEMENT DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE. »

On trouvera naturel que, devant un tel langage, je rapporte un grave avertissement donné, il y a quelques années déjà, par l'*Osservatore Romano*, à propos du *Socialisme catholique*.

« Plus que jamais aujourd'hui, l'on parle de *socialisme catholique;* c'est une seconde édition, par rapport aux questions économiques, du *libéralisme catholique* en ce qui concerne les questions politiques.

« On a vu par l'expérience à quoi en est arrivé le *libé-*

ralisme catholique. Il a été rejeté également par les libéraux et par les catholiques. Ainsi en adviendra-t-il du *socialisme catholique*, s'il arrive à se constituer ; lui aussi sera rejeté par les socialistes et par les catholiques.

« Nous ne nous appliquons pas à démontrer qu'il ne peut exister de *socialisme catholique*, comme il n'a jamais pu exister et ne pourra jamais exister de *libéralisme catholique*. Ces deux énoncés ne sont que la plus complète contradiction dans les termes, car le substantif détruit l'adjectif comme l'adjectif annule le substantif.

« Mais nous relevons cette façon de dire, acceptée et pratiquée principalement par les libéraux et par les socialistes, afin que les vrais catholiques soient très attentifs dans l'accueil fait à certaines doctrines, dans le jugement porté de certains faits, dans l'acceptation de certaines exigences et dans la revendication de certains droits.

« Il y a là un très grave danger, qui déjà s'est rencontré et se rencontre de la part de certains catholiques en ce qui concerne le libéralisme. Ils se sont faits libéraux dans les faits et les théories, tout en se disant catholiques de sentiment et de principes. Aussi les catholiques, *s'ils ne se tiennent pas prudemment dans les limites nécessaires, s'ils n'abandonnent pas un langage très incorrect, ou au moins très impropre, s'ils n'établissent pas cette ligne de démarcation entre la doctrine catholique et le système socialiste*, qui est tracée par le Chef suprême de l'Eglise lui-même, il pourra très bien se faire qu'ils deviennent socialistes et cessent d'être catholiques.

« Nous ne pouvons dissimuler que, dans certaine nouvelle école catholico-économico-sociale et dans celle qui se montre plus activement soucieuse des doctrines socialistiques, *il se manifeste de plus en plus une tendance, dirons-nous, à d'excessives concessions pour l'erreur et à un excessif amoindrissement de la vérité, par le fait qu'on émet des propositions que nous nous bornons à qualifier de trop hardies et peu cir-*

conspectes, qu'on adopte des maximes trop vagues et indéterminées, qu'on suit des systèmes par trop douteux ou obscurs, où se cache un venin qu'on absorbe et que l'on fait absorber, comme si l'on pouvait, par là, sinon désarmer en fait l'ennemi, au moins l'adoucir un peu et le rendre moins féroce et intraitable. Ce n'est pas avec l'habit de l'erreur que la vérité se propage et se défend, comme ce n'est pas avec le langage libéral et socialistique qu'on exprime et que se manifestent les grandes idées catholiques et les grandes aspirations chrétiennes.

« Dans ces questions économico-sociales sont en jeu et se manifestent d'indiscutables besoins matériels et des intérêts terrestres indéniables. Mais il faut une double vigilance et une prudence d'autant plus grande pour échapper au péril de sacrifier indûment et funestement les suprêmes idées de la justice absolue et de la morale évangélique (1)... »

S'il m'était permis, je dédierais la citation qu'on vient de lire à M. l'abbé Desgranges, comme une nouvelle satisfaction, pour le reproche qu'il m'adresse, d'accuser M. Marc Sangnier de libéralisme, contre toute vérité et sans ombre de preuves. Après avoir, en effet, tenté de défendre son chef à propos de l'apologétique moderne et du *Syllabus*, il poursuit en disant :

« M. Barbier comprend bien que son argumentation est aussi vaine qu'incorrecte. Il s'efforce donc de faire illusion à ses lecteurs à l'aide d'une métaphore d'un grand effet. « Ces fruits du libéralisme, dit-il — (il s'agit des textes cités dans le chapitre : Doctrines novatrices), — trop manifestement gâtés pour qu'on ne les rejetât pas, étaient issus d'une racine qui occupe encore

(1) Reproduit par *la Vérité française*, 29 septembre 1894.

le terrain..... les fruits produits dans la suite sont de la même espèce... » Ces images, qui sont loin d'avoir l'innocence des potagers qui les ont inspirées, signifient que Marc Sangnier continua à propager l'erreur libérale. C'est précisément ce qu'il aurait fallu prouver. M. Barbier ne l'a pas fait, et ce n'est pas surprenant, vu qu'il n'est rien de plus contraire à la vérité. Il reste donc que notre contradicteur nous a accusés sans l'ombre d'une preuve sérieuse. »

***

Cette opposition du Sillon aux Syndicats jaunes ne s'est pas maintenue dans le domaine des opinions privées. Le Sillon n'a pas cessé de faire ouvertement campagne contre eux et de les attaquer en toute circonstance — comme de vulgaires conservateurs. Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'une telle attitude ait provoqué une réaction violente de leur part, de même que l'acharnement du Sillon à semer la division entre les catholiques par ses invectives incessantes et ses prédications puritaines ont fini par soulever contre lui de véhémentes protestations. Et, si l'on se rappelle que les Jaunes appartiennent à la classe des ouvriers, des humbles travailleurs, on les excusera plus facilement de n'avoir point, dans leur défense, un souci extrême de la modération académique.

Ce qui suit se passe à la réunion publique de Saint-Junien, près Limoges. C'est *le Sillon* qui le raconte (25 juillet 1904) :

— « Vous êtes anarchiste, citoyen Sangnier.

— « Je me moque, camarade, de vos étiquettes de parti, répond Marc Sangnier. Je vous expose les idées du Sillon sans chercher à faire le jeu de personne et je

ne me soucie que d'être toujours avec la justice et la vérité. »

« Les institutions économiques : syndicats, coopératives, ne sont que des instruments, et peuvent servir également à préparer la démocratie ou à consolider le régime capitaliste. *N'est-il pas notoire que certains syndicats ont été constitués, non pour défendre les intérêts professionnels et contribuer à l'organisation de la classe ouvrière, mais pour accroître la puissance des patrons en brisant l'unité syndicale, en divisant les ouvriers entre eux...* »

Un tempête de cris accueillit ces paroles.

« *Je ne savais pas*, dit ironiquement Marc Sangnier, *que les Syndicats jaunes comptaient tant de partisans dans cette salle.* » Et comme les clameurs continuaient, le citoyen Rebeyrolle intervint : « Citoyens, dit-il, si vous voulez que nous puissions répondre à Marc Sangnier, il faut le laisser parler ; je ne sais pas ce qu'il va nous dire tout à l'heure, mais pour le moment et tant qu'il développera des idées qui sont aussi les nôtres, je serai le premier à l'applaudir... »

Le 20 mai 1905, M. Marc Sangnier est à Lille, et fait une grande conférence, à la salle Ozanam. *La Dépêche* de Lille dit dans son compte rendu du lendemain, sous cette rubrique : *injuste et maladroite attaque contre les Jaunes :*

« ... Un ouvrier, légèrement exalté, intervient à son tour et court sus, avec une furie intransigeante, au capitalisme et au cléricalisme. Il accuse, en particulier, les catholiques de n'avoir jamais rien fait pour la classe ouvrière.

« Dans sa réponse à ce contradicteur, M. Marc Sangnier, pour démentir l'accusation, vient à invoquer l'exemple de M. Fernand Leclercq et déclare que celui-ci « a dû soutenir une lutte très vive contre les révolutionnaires d'une part et les cléricaux de l'autre et aussi contre cer-

tains syndicats qui doivent faire le jeu des patrons ». Il ajoute pour que nulle confusion ne subsiste : « J'ai nommé les Syndicats jaunes. »

« Nous voulons nous borner pour le moment à protester contre ce langage injuste et odieux. Nous doutons qu'il serve les intérêts de la démocratie et nous sommes persuadés qu'il ne sert certainement pas ceux de l'idée chrétienne... »

En mars 1906, M. Meyer, un des premiers lieutenants de M. Marc Sangnier, fait une conférence publique à Lisieux. Je lis dans *le Réveil libéral* de Lisieux, organe d'abord favorable au Sillon et qui avait facilité son établissement dans la région (24 mars 1906) :

« ... J'en arrive à quelques mots malheureux qu'a eus le camarade Meyer pour le Capitalisme et qui ont mis en liesse les quelques socialistes qui l'écoutaient. Le Sillon se refuse à ne voir dans nos adversaires que de malhonnêtes gens, il a raison. Il ne veut pas voir dans les Syndicats rouges que des fauteurs de désordre ; je ne saurais lui en vouloir ; les grèves, avance-t-il, sont plus souvent justifiées qu'on ne le pense, c'est une opinion ; je ne lui ferai point un grief de trouver parmi les rouges des exemples d'abnégation et de sacrifice. Mais je proteste contre le parallèle qu'il a laissé s'établir entre rouges et jaunes, en défendant les premiers, et présentant les seconds comme un ramassis de gens soudoyés par les patrons pour bombarder de tomates les orateurs de réunions publiques. Non, mon camarade, le bon droit n'est pas les trois quarts du temps du côté des rouges, c'est un fait d'expérience, et les jaunes ont un autre rôle que celui de chambardeurs ; ils revendiquent hautement le droit à la propriété et sont les adversaires du socialisme collectiviste. Mais le chef du mouvement jaune, le courageux Pierre Biétry, a eu parfois maille à partir avec

vos amis, et son organe, *le Jaune*, n'est pas en harmonie perpétuelle avec votre *Eveil*. Il était peut-être inutile de transporter dans la salle de l'Union l'écho de vos petites rancunes personnelles...»

Le Labeur démocratique, journal du Sillon de Poitiers, dans son numéro de 8 avril 1906, signale l'apparition d'un nouveau journal, *le Parti du Travail*, organe des Syndicats et groupes professionnels :

Avons-nous enfin une véritable union de Syndicats indépendants?...

Dans un appel aux travailleurs le Comité de la Nouvelle union n'est pas tendre pour les « rouges » placés sous la tyrannie des politiciens, *ni pour les meneurs « jaunes » asservis par l'élément patronal.*

Mais alors, si l'on n'est ni rouge ni jaune, c'est donc que l'on veut être indépendant et comprendre le syndicat comme nous le concevons nous-même c'est-à-dire, strictement professionnel, fermé à toute ingérence de droite ou de gauche.

Et il cite cet appel, dont voici la fin appuyée de ses réflexions :

« Nous voulons faire une œuvre sainte et utile, et pour cela, nous nous appuierons, nous devons *nous appuyer sur les travailleurs seuls sans compromissions politiques ou religieuses.* »

On remarquera une phrase assez vive à l'adresse de Biétry (il n'est pas nommé); *mais pour qui bien connaît l'âme servile de ce citoyen, digne successeur de Lanoir* à la tête du mouvement « Jaune », pour qui a suivi sa campagne d'injures et de calomnies « contre le Sillon » et notre ami Marc Sangnier, *pour qui sait les relations étroites et intéressées de cet homme avec les partis d'arrière-garde, on ne peut s'empêcher de dire que ça n'est pas volé !*

M. Paul Bureau, l'un des principaux inspirateurs de la nouvelle revue *Demain*, dont les tendances novatrices et ultra-libérales sont connues de tous, avait publié dans cette revue une vive critique du mouvement des *Jaunes*.

Le Petit démocrate (Sillon de Limoges) en rend compte en ces termes (10 décembre 1906) :

« M. Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de faire paraître, dans la nouvelle revue *Demain* un article fort intéressant sur les syndicats jaunes.

« Il invite ses lecteurs à faire une enquête personnelle et méthodique sur la constitution et le fonctionnement des Syndicats jaunes de leur région. Ils pourront aussi rechercher avec moi, ajoute-t-il, comment il se fait que le premier *leader* ouvrier du mouvement des jaunes ait été justement un employé à la compagnie des chemins de fer d'Orléans, affilié à la police secrète, et pourquoi, après la retraite du leader compromettant et compromis, le hasard (?) voulut que son successeur fût un ouvrier dont le nom avait été mêlé, *très peu de temps auparavant*, à une des entreprises les plus folles que notre temps ait connues : la fameuse marche sur Paris des ouvriers sans travail de la région de l'Est. Certes, chacun peut trouver son chemin de Damas et l'esprit souffle où il veut, mais encore est-il qu'il est certaine conversion qu'on aimerait à voir moins soudaine.

« Quant aux succès apparents des syndicats jaunes, M. Bureau les explique en rappelant que la Bourse des jaunes a reçu, lors de sa fondation, une subvention occulte de cent mille francs de la part du haut patronat, et en citant les méthodes suivies pour assurer le recrutement des Syndicats jaunes.

« Voici, dit-il, entre beaucoup d'autres, un exemple, que j'emprunte aux grèves de Longwy et que je cite à dessein, parce qu'il me dispense de citer des exemples

vraiment répugnants et ne présente qu'une forme atténuée des procédés trop souvent employés.

« C'est le 17 mai 1905 ; il est cinq heures. Soudainement, le travail vient d'être arrêté dans une des plus grandes usines métallurgiques de la région de Longwy. Dans la cour de l'établissement, une estrade a été dressée : comme, depuis plusieurs semaines, le syndicat rouge développe sa propagande et que la grève menace d'éclater, le patron, qui est un homme à poigne, a résolu de retenir ses ouvriers ». En présence de tous ses chefs de service, un petit discours leur est adressé pour leur annoncer qu'un syndicat jaune vient d'être fondé et on les engage à s'y affilier. « Les ouvriers comprennent à demi mots et, moins de 24 heures après, deux mille se sont fait inscrire. »

« Et M. Bureau conclut :

« A qui fera-t-on croire qu'un syndicat fondé dans ces conditions mérite le nom qu'il porte et soit autre chose qu'une association bâtarde et sans consistance, inutilisable pour aucune besogne légale et sérieuse ? »

« Pour défendre les intérêts qui sont en jeu, il faut arriver à constituer en France des syndicats «ni rouges, ni jaunes, mais vraiment, sincèrement et loyalement indépendants. »

Le journal *le Jaune* ayant annoncé que M. Paul Bureau serait poursuivi devant les tribunaux, s'il ne rétractait les allégations contenues dans cet article, celui-ci adressa au président des Jaunes une lettre dont voici le principal passage :

« ... Je tiens donc à déclarer, pour éviter toute interprétation mal fondée :

« 1° Que le versement de 100.000 francs fait par un groupe patronal lors de la fondation de la Bourse jaune est antérieur à la venue de M. Biétry, comme leader du mouvement des Jaunes, et que celui-ci ne doit pas être

confondu avec son prédécesseur, dont il a signalé les agissements louches;

« 2° Qu'il n'a jamais été dans mon intention, — et au surplus, aucune ligne de mon article ne permet de le supposer, — d'incriminer l'attitude du Comité directeur de la *Fédération nationale des Jaunes de France;*

« 3° En ce qui concerne le fait qui se serait produit dans la région de Longwy, le 17 mai 1905, que je le tiens des sources les plus sûres et qu'il m'a été rapporté sous les affirmations les plus formelles. Après nouvelle et minutieuse vérification, je trouve seulement qu'une très légère inexactitude s'est glissée dans la rédaction, et que l'employeur, n'assistant pas à la réunion, n'a donc pas pu adresser lui-même la parole à ses ouvriers. Toutefois, comme on persiste à contester les détails du fait rapporté, je demande qu'on les vérifie : la vérification doit être facile à M. Biétry, et non seulement je suis prêt à les reconnaître, mais je suis sincèrement et loyalement désireux de le faire.

« Quoi qu'en dise l'entrefilet du *Jaune*, ce n'est pas dans cette revue qu'on trouvera des diffamateurs, et j'ose dire que mon passé n'autorise personne à m'accuser de diffamation » (5 janvier 1906).

Ces dernières restrictions, que M. Paul Bureau met à son désaveu, se concilient difficilement avec la lettre suivante écrite, en date du 2 janvier, par M. Humbert, président du Syndicat des métallurgistes et mineurs :

ACIERIES DE LONGWY

Longlaville, le 22 janvier 1906.

Mon cher Biétry,

Vous me communiquez les articles d'un M. Bureau, professeur de droit et, paraît-il, enquêteur à ses heures de loisir. Ce monsieur prétend que, dans la journée du 17 mai 1905, M. Dreux a fait dresser une estrade dans

la cour de l'usine, et, en présence de tous ses chefs de service, a rassemblé ses ouvriers pour leur annoncer qu'un syndicat jaune venait d'être formé et qu'ils les engageait à s'y affilier.

« En ma qualité de président, ouvrier et fondateur du Syndicat jaune, auquel M. Bureau fait allusion, je vous prie, mon cher camarade, de donner au propos du susdit M. Bureau, qu'on ne saurait recommander pour la sûreté de ses informations, le démenti le plus formel. C'est à l'instigation de camarades ouvriers que le syndicat jaune fut fondé conformément à votre programme, sans en avoir avisé nos patrons. M. Dreux nous reçut avec bienveillance, et, chose dont nous ne saurions assez le remercier, approuva loyalement nos efforts.

« Il est faux de dire qu'une pression fut exercée par lui.

« La preuve que la liberté de se syndiquer ou point est bien exacte, c'est qu'à l'heure actuelle un peu plus du tiers du personnel ouvrier n'est et *ne fut jamais syndiqué*.

« Quant à notre rôle et grâce aussi, il faut le dire, au concours de la Fédération Nationale des Jaunes de France, nous avons obtenu plusieurs revendications importantes que M. Bureau peut venir contrôler.

« J'en donnerais les détails moi-même, si je ne craignais de les voir suspecter aussitôt par notre détracteur, qui paraît avoir bien plutôt le souci d'accuser envers et contre tous, que celui de faire prévaloir la vérité.

« En voilà, je crois, assez sur ce sujet et agréez, cher camarade et ami, mes fraternelles salutations.

« Humbert

« *Président du Syndicat jaune des*
« *Acieries de Longwy* ».

Les choses étant telles, le Sillon invite M. Paul Bureau à faire une conférence sur les Jaunes, à l'Institut populaire du Ve arr., et, dans son numéro du 10 février 1906, il en rend ainsi compte :

« ... Les Syndicats jaunes sont-ils de véritables syndicats, c'est-à-dire répondent-ils aux besoins qui légitimèrent la loi de 1884? Telle est la question que posait M. Bureau.

« Le mouvement syndical répond au besoin de défendre les employés contre les lois inévitables de la concurrence qui poussent les employeurs à limiter, autant que possible, le taux de la main-d'œuvre. La lutte n'est pas entre des ouvriers opprimés et quelques mauvais patrons; elle est singulièrement plus grave. Elle met aux prises, d'une part, une ligue nécessaire et voulue des travailleurs, d'autre part la ligue naturelle, insaisissable, mais toute puissante, des acheteurs qui pèsent sur les employeurs pour réduire le prix des marchandises.

Le Syndicat représente cette ligue nécessaire des travailleurs. Il se forme dès que ceux-ci prennent conscience de l'opposition très nette de leurs intérêts et de ceux des employeurs livrés à la concurrence. Par suite, *pour que le syndicat reste conforme à sa raison d'être, il est une influence qu'il doit à tout prix éviter : c'est celle de l'employeur.* Or, M. Paul Bureau reproche précisément aux Syndicats jaunes de n'avoir pas échappé à cette influence...

Le Sillon ajoute, avec ce titre marginal suggestif : *la maladie de l'union :*

« Nous ne pouvons que féliciter ardemment M. Bureau pour la lutte qu'il a entreprise en faveur de la clarté des idées et de la distinction des principes. Depuis trop longtemps on obscurcit toutes les questions avec de prétendus désirs d'*union* et de *paix sociale. L'union nécessaire et bienfaisante ne peut pas être celle des principes qui se contredisent et des intérêts qui s'opposent. Et quant à la paix sociale, elle n'est souhaitable que dans le droit et la justice. Elle ne peut résulter que de l'équilibre de forces conscientes d'elles-mêmes et qui se respectent sans se confondre.* Pour

notre compte, nous sommes décidés à lutter toujours contre cette crainte maladive qu'ont certains catholiques d'apercevoir la difficulté des problèmes.»

Le compte-rendu que *l'Eveil Démocratique* (4 mars 1906) fait de la même réunion se termine ainsi :

« A signaler l'intervention d'un jeune ecclésiastique, M. l'abbé Lambert, extrêmement agité, et qui, après avoir beaucoup occupé de lui durant toute la réunion, tint enfin à monter sur l'estrade pour prononcer une sorte d'apologie des Jaunes, nullement faite d'ailleurs pour leur plaire sans doute. En quelques paroles énergiques, *M. l'abbé Klein*, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui était présent dans la salle, *tint à désolidariser le clergé de ces affirmations qui dénotaient*, selon lui, une ignorance naïve de toutes les questions sociales.

« *Il est tout de même navrant que de bonnes âmes ignorantes, des religieux même, continuent à payer de leurs deniers la propagande de ce mouvement des Jaunes qui s'acharne avec une invraisemblable et stupide violence* CONTRE LES MEILLEURS CATHOLIQUES. »

Sans craindre de multiplier les documents, et persuadé que le lecteur ne sera pas rebuté par leur étendue, je donne ici deux appréciations de *Jaunes* sur cette conférence. Ces pièces offrent l'intérêt d'une explication claire de ce mouvement corporatif. La première est le compte-rendu publié par M. Gautherot, dans *le Jaune* du 10 février 1906 :

« J'assistai, la semaine dernière, à la réunion donnée par un groupe du « Sillon », et dans laquelle M. Bureau, le professeur de droit bien connu de nos amis et lecteurs, devait faire une conférence sur les Syndicats jaunes.

« Je dois dire que j'étais allé à cette réunion parce qu

j'étais convaincu d'entendre un exposé judicieux de la situation syndicale ouvrière, et, naturellement, étant donnés le nom du conférencier et ce que nous connaissions de lui, assister à une critique serrée de la doctrine sociale des Jaunes.

« Je me plaisais à cette idée que le conférencier, vu sa qualité de professeur de droit, devait avoir grande connaissance de la question traitée et qu'après tout des enseignements pouvaient être retenus de sa conférence.

« Aussi, quelle ne fut pas ma stupéfaction d'entendre M. Bureau, professeur de droit, après de vagues lieux communs sur la concurrence acharnée des producteurs et fabricants et l'effet désastreux qui s'en répercute sur la stabilité des conditions de travail pour l'ouvrier, — traitant d'ailleurs le sujet à peu près comme j'écrirais un traité des influences de la lune sur les fluctuations atmosphériques, — ne proposer, pour remédier à cette situation, que le groupement corporatif syndical, celui-ci luttant contre le capital pour imposer et améliorer les conditions de main-d'œuvre.

« Donc, comme programme social, c'est tout ce que M. Bureau nous offrait. Il n'indiquait pas un terrain de conciliation où les deux éléments — indissolubles, qu'on le veuille ou non, — de la production, le capital-moteur et le travail, puissent se rencontrer et rétablir l'harmonie corporative brisée par la Révolution. — Il n'offrait pas un programme de « solution », capable de mettre un frein aux débordements démagogiques des politiciens qui vivent de l'exploitation des « questions sociales ». Non, M. Bureau ne voyait dans les deux éléments de la production que deux ennemis irréconciliables, et acceptait la lutte, nécessaire, suivant lui, de celui-ci contre celui-là.

« Singulière façon, n'est-il pas vrai, pour porter remède à l'anarchie grandissante dans le monde du travail, d'accepter l'anarchie continuelle.

« Nous, qui sommes *syndicalistes*, nous disons que le

syndicat n'est pas le but, mais le moyen, pour la classe ouvrière, d'imposer au Capital le maximum des améliorations que nous jugeons capables d'apporter aux conditions du travail. Mais nous disons aussi que tout syndicat ouvrier qui ne possède pas un programme social, net, catégorique, que tout syndicat qui ne groupe des ouvriers que dans le but de faire poids pour imposer telle ou telle revendication, sans but clairement défini, est condamné à tomber fatalement dans les pires agitations. C'est ce qui arrive pour *tous* les syndicats adhérents à la Confédération générale du Travail.

« En effet, prenons n'importe quel syndicat, *rouge* naturellement, nous assistons à ce spectacle d'y voir régner une agitation continuelle. On s'agite et on fait grève pour demander une augmentation de salaire ; celle-ci obtenue, on s'agite pour réclamer la durée de la journée de travail. Puis, satisfaction obtenue, on s'agite encore pour une nouvelle augmentation de salaire, et l'on s'agite de nouveau pour une autre revendication.

« Bref, après chaque amélioration et au bout d'un certain temps, comme l'on est habitué aux nouvelles conditions du contrat de travail, et qu'un habile agitateur, et peu scrupuleux politicien, pour capter les suffrages des ouvriers, se trouve toujours prêt à leur montrer « l'horrible situation dans laquelle ils sont maintenus par l'infâme patronat », l'agitation reprend de plus belle. Qui peut nous dire à quel moment elle s'arrêtera ?

« Le syndicat sans programme social est donc un centre d'agitation continuelle, puisqu'il ne réclame rien qui soit capable de « solutionner », une fois pour toutes, l'angoissante situation dans laquelle se trouve la classe ouvrière. Et c'est ce qui caractérise les syndicats « rouges » de la Confédération du Travail, ou si l'on veut, et ce serait plus juste, de la Confédération générale de l'Anarchie de France.

« Pour en revenir à M. Bureau, nous disions plus haut que celui-ci ne voyait, pour améliorer la situation

sociale des ouvriers, que l'action syndicale, et il nous parla, il nous dit ce qu'il pensait des syndicats.

« Oh! alors, ce fut inouï. M. Bureau, tout en regrettant que les Syndicats rouges soient devenus la proie des socialistes et autres anarchistes, en fit le plus grand éloge, contestant qu'ils n'avaient pas fait à la classe ouvrière le mal que l'on voulait bien dire. Même, lui, était bien convaincu du contraire ! Silence complet sur leurs manifestations anarchiques, sur la désorganisation systématique du travail en France, sur les grèves ruineuses et sanglantes de ces derniers temps! Très probablement, pour M. Bureau, professeur de Droit, tout cela ne compte pas.

« Deux mots sur les Syndicats « indépendants », et il aborda les syndicats jaunes.

« Nous sommes habitués à entendre deux manières de discuter sur les Jaunes : la manière violente et passionnée, lorsqu'on combat leurs doctrines, et la manière correcte, mais procédant par des allégations fausses ou mal interprétées, ce qui permet de jeter le doute et la suspicion sur la sincérité de leurs organisations. C'est cette dernière manière que M. Bureau, professeur de Droit, avait choisie.

« Tenant soigneusement caché à ses auditeurs le but poursuivi par les Jaunes, c'est-à-dire l'accession à la propriété individuelle par la co-propriété des outils de production, le conférencier leur reproche d'avoir coupé la classe ouvrière en deux fractions prêtes à s'entredéchirer. Faisant l'historique de la fondation de leurs syndicats, il vient apporter sa note au concert de calomnies qui tend à faire croire que les Jaunes sont à la solde du patronat, alors que *deux* patrons, actuellement, ont appliqué intégralement, dans leurs usines, le programme social qu'ils préconisent et, comme preuve de son affirmation, il montre que partout où les Jaunes étendent leur action, ils commettent le crime de vouloir vivre en paix avec leurs patrons, ce qui, pour lui, rend impossible toute revendi-

cation ouvrière et met les ouvriers sous la domination patronale. Il cita en exemple l'entente absolue qui existe entre Syndicats jaunes et chefs d'industries dans le bassin de Longwy, et cette constatation le rendit suffoquant d'indignation.

« Au fond, on sent que ce que M. Bureau reproche le plus aux Jaunes c'est d'apporter à la classe ouvrière un programme qui « solutionne » la question sociale, en faisant de ceux-ci, dans les ateliers, des associés de l'exploitation industrielle ou commerciale, et transforme leur condition de « salariés ».

« Mais le plus fort, c'est que M. Bureau, qui reprochait aux Jaunes d'avoir coupé la classe ouvrière en deux, ayant à choisir entre le syndicalisme *rouge* et le syndicalisme *jaune*, ne choisit ni l'un ni l'autre, et se déclare syndicaliste indépendant ! En bon français, et pour toutes les personnes présentes à sa conférence, cela voulait dire que M. Bureau se rangeait du côté des « rouges » et les applaudissements dont l'ont gratifié les jeunes sillonnistes ne laissaient aucun doute à ce sujet.

« Ainsi M. Bureau, professeur de droit, ayant à choisir l'organisation syndicale, n'hésita pas un instant ; il se rangea du côté des révolutionnaires, du côté des Lévy, des Griffuelhes, des Yvetot, des Bousquet ; il se rangea du côté de tout ce qu'il y a de pire dans la classe ouvrière, au point de vue social, du côté des anarchistes et des destructeurs de tout ordre moral et matériel, et il condamna, comme funeste aux intérêts des ouvriers, les Syndicats jaunes.

« C'est d'une belle inconscience ou d'une ignorance absolue de ce que sont les Syndicats rouges et les Syndicats jaunes.

« M. Bureau a besoin d'apprendre les questions ouvrières. M. Bureau, c'est lui qui nous l'a déclaré, a passé vingt années de sa vie à étudier le droit. Il est peut-être, et je veux le croire, très compétent en cette matière. Mais qu'il me permette de lui dire qu'il est incapable de trai-

ter les questions syndicales. Je veux lui donner un conseil. Puisse-t-il le suivre !

« Que M. Bureau passe dix nouvelles années de sa vie dans les ateliers, en contact avec les ouvriers, vivant leur vie, et, passé ce temps, il viendra nous dire quels enseignements il en a tirés. Mais d'ici-là qu'il se taise, qu'il ne fasse plus parler de lui, car il est un proverbe qui dit que si la parole est d'argent le silence est d'or ; et c'est ce que nous pouvons lui souhaiter de mieux puisqu'il fait un si funeste usage de la parole.

« A.-M. Gautherot,

« *Ouvrier compositeur-typographe.* »

L'autre pièce est une lettre d'un « Jaune » à M. Paul Bureau (*le Jaune*, 10 février 1906).

« Monsieur,

« J'ai assisté à votre réunion de la rue Cochin. Vous avez de votre mieux discrédité les Jaunes, avec cette rengaine de leurs adversaires : que les Jaunes sont vendus aux patrons.

« Mais vous n'avez en rien démontré que les Jaunes ne pouvaient pas satisfaire aux transformations nécessaires à l'amélioration de la condition ouvrière, et défendre les intérêts immédiats des ouvriers. Votre conférence a été une série d'équivoques, de réticences et de contradictions. Vous condamnez les révolutionnaires parce qu'ils sont exagérés.

« Vous reconnaissez que les confessionnels ne peuvent pas grouper tous les ouvriers. Vous avez laissé sous silence le syndicalisme officiel, qui est le plus important à observer ; celui qui est voulu par les dirigeants pour tenir les ouvriers sous la botte du pouvoir gouvernemental ; et qui est entretenu arbitrairement avec l'argent des contribuables ; ce syndicalisme officiel (aussi équivoque que vous l'avez été dans votre conférence), qui est rouge pour attirer les ouvriers, qui, comme les Jaunes, parle

d'harmonie sociale, d'association du capital et du travail parce que là est la raison, et que les ouvriers se laissent volontiers diriger par elle ; ce syndicalisme qui a pour but de faire de l'Etat le patron unique.

« C'est sur la plus grave conception du syndicalisme en France que vous avez gardé le silence.

« Sans doute pour avoir plus de temps à consacrer aux Jaunes ! Et qu'avez-vous recherché ? Si les patrons sont en accointance avec eux ; et, pour le prouver, vous avez lu que des Jaunes exprimaient leur reconnaissance à un patron qui est leur bienfaiteur.

« Il y a des révolutionnaires et des anarchistes qui n'hésitent pas à donner un témoignage public de reconnaissance à un bienfaiteur.

« Cette loyauté n'est donc pas d'usage dans le milieu où vous vous exprimiez ?

« Je croyais que le professeur Bureau prendrait les quatre conceptions du syndicalisme professionnel existant en France, et conclurait, après démonstration, contre les Jaunes, à l'avantage d'un système d'organisation ouvrière existante, ou à établir.

« Vous avez fait aux Jaunes une critique indigne de vous, et vous n'avez nullement combattu leur conception syndicaliste et leur programme social.

« Et, comble de l'ironie, vous avez conclu qu'il ne fallait être ni rouge, ni jaune : mais indépendant, et c'est là tout ce que vous avez dit de cette conception du syndicalisme, que vous appelez indépendant.

« Je ne vois que deux formes du syndicalisme qui méritent attention au point de vue professionnel : celle des rouges, qui n'admet pas que patrons et ouvriers puissent s'entendre, que le capital et le travail puissent s'associer, et qui veulent une séparation de classes et d'intérêts,

« Et la conception des jaunes, qui dit que patrons et ouvriers ont des intérêts professionnels qui leur sont inévitablement communs, que, par conséquent, ils doivent les défendre ensemble : que le travail et le capital doivent

s'associer : parce que capital risqué dans une entreprise industrielle, travail d'intelligence, de direction et travail manuel, sont les facteurs de la production, et que si, entre eux, il y a désaccord prolongé, c'est la ruine professionnelle.

« Ce n'est que par l'entente de tous les facteurs de la production, que l'on pourra chercher la cause, et partant le remède à la concurrence meurtrière que vous avez si bien définie.

« Par conséquent, les Jaunes, contrairement à ce que vous avez écrit par deux fois, se présentent comme les défenseurs les plus sérieux de la profession et de l'ouvrier.

« Ils sont donc les seuls Syndicats véritablement professionnels ; et de plus les indépendants : parce qu'ils s'affranchissent de la tyrannie des rouges de la subordination des confessionnels (1) et de la tutelle de l'Etat.

« Et cela par l'association avec le patron, donc s'égalisant à lui.

« Il n'y a que les adversaires de cette élévation de l'ouvrier, et ceux qui ont intérêt aux conflits entre employeurs et employés qui combattent les jaunes.

« C'est pourquoi les hybrides que vous avez qualifiés de dépendants, sans les définir, sont ennemis des jaunes.

« Dans ma déception je ne pouvais pas entrer en rapport avec vous, après cette séance, où vous avez eu fort à vous défendre contre ceux que vous avez provoqués, et entamer une nouvelle discussion : de plus, une extinction de voix persistante m'engageait au silence.

« Quant à votre aimable invitation d'aller causer avec vous, je ne puis y répondre, car, à moins de manquer de sincérité, je ne pourrais vous dire que des choses désagréables.

(1) L'opposition à tout caractère *confessionnel* ne peut entrer en ligne de compte dans la guerre du Sillon contre les syndicats jaunes, car c'est au contraire un point sur lequel ils se rencontrent.

« Monsieur, soyez assuré de mes sentiments distingués.

« J. Wayss,

« 19, rue Jacob, VI. »

Dans ce même numéro, et sous ce titre : *un point à éclaircir*, *le Jaune* apporte cette précision, d'où ressortira pour le lecteur la morale du débat :

« S'il est vrai que rien de vraiment durable ne puisse s'édifier sans labeur et sans souffrance, il faut croire l'œuvre des Jaunes destinée à braver les siècles, car c'est au milieu de difficultés de toutes sortes qu'elle s'accroît d'un mouvement continu et de plus en plus rapide.

« Parmi ces difficultés, il en était de prévues. Par exemple l'hostilité de la bande à Jaurès ne pouvait faire de doute. Les meneurs troublés dans leur exploitation des ouvriers, les ouvriers collectivistes nourris dans le fallacieux espoir de vivre tous en bons petits fonctionnaires indolents aux frais de l'Etat (c'est-à-dire aux dépens des autres) ne devaient pas accueillir à bras ouverts ceux qui venaient leur dire :

« Avec toutes vos grèves, toutes vos violences, toutes vos utopies, vous avez démontré clairement votre manque de bonne volonté, de bonne foi et de bon sens. Nous en avons assez. Il s'agit maintenant de réfléchir, et non de penser, de travailler avec intelligence au lieu de chômer sans savoir pourquoi, et de s'entendre les uns les autres, patrons et ouvriers, en toute loyauté au lieu de se combattre par la ruse et la violence. C'est à quoi nous vous convions. »

« C'était un langage trop nouveau ou trop sensé pour être compris de tout le monde. Encore une fois, les Jaunes n'ont pu s'étonner d'avoir contre eux tous les pêcheurs en eau trouble et la cohorte docile qu'ils abusent de rêves irréalisables. Mais que penser de ceux que la régularité de leurs moyens d'existence, l'honorabilité de leur vie et leur amour de l'ordre semblaient indiquer d'avance

comme de sûrs alliés? Combien parmi eux, quand on leur parle des Jaunes, prennent des airs de répulsion, ou de pruderie, ou de mystérieuse réserve! Il semble, à voir leur bouche serrée, qu'ils retiennent à grand'peine quelque effroyable secret, et quand on arrive à rompre leur obstiné mutisme, savez-vous quelle confidence ils murmurent à notre oreille ? Cela tient en quatre mots :

« *Ils sont trop conciliants.*

« Le premier qui m'a glissé cette terrifiante révélation s'est reculé de deux pas pour en voir l'effet sur mon visage. Mais s'il y a lu une stupeur très sincère, il ne m'a rien révélé du tout, que sa propre bêtise. Et ça été de même pour les autres qui m'ont tenu le même langage.

« En effet, tous c'étaient des humanitaires convaincus, manifestant des sentiments de fraternité et des principes religieux quotidiennement outragés en paroles et en actes par les Rouges, et c'est à ces derniers que tous ils réservaient leur indulgence, en professant autant de mansuétude à leur égard que de sévérité pour les Jaunes!

« Et voilà qui est cocasse! Avec une véhémence digne d'une meilleure cause, ces gens-là prêchent sans relâche à leurs amis l'entrée dans les Syndicats rouges exclusivement, *pour les améliorer*, disent-ils. Vraiment? Et pourquoi pas dans les Syndicats jaunes? Ils ne peuvent donc être améliorés ceux-là? Serait-ce qu'ils sont arrivés à la perfection? Ou bien l'esprit de conciliation est-il pour ces singuliers apôtres de la fraternité un vice rédhibitoire, tandis que la haine, la violence, la guerre des classes ne sont que peccadilles sans importance?

« *Le Sillon* surtout incarne et propage cette étonnante façon d'agir. Pourquoi, avec tout son arsenal de vertueuses maximes, et la manie de proclamer à tout bout de champ « l'amour plus fort que la haine », pousse-t-il ces jeunes gens (dont beaucoup méritent une entière estime) justement du côté de la haine, comme par l'effet

de je ne sais quelle secrète affinité? Que peuvent-ils reprocher, eux qui prétendent aimer le peuple, aux ouvriers qui essayent de se soustraire à l'exploitation des bourgeois socialistes et veulent rendre au syndicat sa valeur professionnelle? Et qui peut les attirer dans la tactique des ennemis du peuple, qui accaparent le syndicat pour en faire un pur instrument de propagande politique et de luttes fratricides?

« Un certain nombre, il est vrai, agissent ainsi sans y penser, tout simplement pour faire comme leurs leaders. Evidemment, l'hostilité de tels moutons de Panurge nous est aussi indifférente que leur concours nous serait inutile : nous ne réclamons l'appui que des hommes libres, sachant réfléchir par eux-mêmes. Mais il n'est pas de manœuvres que le *Sillon*, justement, n'emploie pour les détourner, eux aussi, du mouvement des Jaunes; et quand il voit la fameuse formule : *Ils sont trop conciliants*, rester sans effet, il emploie d'autres moyens... »

Terminons en citant ce passage de la lettre de Monseigneur Turinaz à l'auteur des *Idées du Sillon* :

« A propos de la conférence de Roubaix, *la Croix du Nord* disait : « L'orateur n'a-t-il pas mis dans le même sac et les Syndicats ouvriers et les Syndicats qui, selon lui, sont entre les mains des patrons et dirigés à leur profit : les syndicats mixtes?

« Le Sillon n'est pas favorable aux Syndicats jaunes, ou mixtes, qui cependant peuvent seuls résoudre la question ouvrière et sociale par l'entente entre les patrons et les ouvriers et entre les classes sociales, entente tant recommandée par Léon XIII. En réalité, il favorise les Syndicats rouges, dont nous constatons de plus en plus dans la France entière les odieux attentats.

« Il y a quelques mois, un des membres les plus influents du Sillon dans cette région traitait dans une

conférence les syndicats jaunes de traîtres. L'impression a été déplorable et funeste pour le Sillon...

« *L'Est Républicain*, rendant compte du Congrès du Sillon à Nancy, s'exprime en ces termes :

« On parle ensuite syndicats : M. Marc Sangnier déclare que les *sillonnistes* ne sont pas opposés en principe à entrer dans les Syndicats rouges, mais qu'ils veulent avoir la promesse qu'on n'y fait pas de politique, ni d'anticatholicisme, ni d'antimilitarisme.

« M. Boudoux demande alors à M. Sangnier si le Sillon est prêt à appuyer les revendications touchant la journée de huit heures?

« M. Sangnier répond que, sur le terrain économique, le Sillon peut donner son concours aux socialistes.

« M. Boudoux paraît content. »

« Nous ferons seulement deux réflexions. Demander aux Syndicats rouges « la promesse qu'on n'y fait pas » ou qu'on n'y fera pas de politique, d'anticléricalisme et d'antimilitarisme est se payer d'illusions et de rêves et c'est vouloir être trompé par des promesses qui évidemment ne seront pas tenues. Même ces conditions seraient-elles remplies, il n'en reste pas moins que les Syndicats rouges sont les agents avoués du socialisme. Aussi M. Sangnier déclare que, sur le terrain économique, le Sillon peut donner son concours aux socialistes, c'est-à-dire au socialisme, répétons-le, condamné absolument par Léon XIII, en particulier dans toute une partie de l'Encyclique *Rerum novarum*. »

CHAPITRE IV

Egalité. Autorité. Armée et Patrie.

Hiérarchie et discipline, deux autres bases de toute société ordinaire, mais trop massives pour la construction éthérée de la Cité future. La Démocratie du Sillon s'accommode mal de ces distinctions qui trahissent l'intérêt privé et en développent le penchant mauvais. Combien plus noble, la conscience démocratique qui rend chaque citoyen capable d'embrasser d'un royal coup-d'œil l'intérêt général de la société, au besoin de l'Humanité même, et de pourvoir à toutes ses exigences, en lui sacrifiant tout intérêt personnel !

Et, en fait, qu'est-ce donc que la conscience démocratique? Quelque chose de bien simple, comme on va voir. Ecoutons M. Léonard Constant, dans son article : *Métier de roi, métier de citoyen* (*le Sillon*, 10 septembre 1905) :

« Nous définirions volontiers la conscience civique, en démocratie, la vue claire de l'importance proportionnelle que doivent avoir les divers intérêts particuliers dans la composition de l'intérêt général du pays. Nous savons que l'intérêt général n'équivaut pas à la somme des intérêts particuliers. Il s'agit donc de déterminer dans quelle mesure chaque intérêt particulier devra collaborer à l'intérêt général, ou mieux, il s'agit de coordonner

les intérêts respectifs de chacun des membres du corps national de façon à assurer la vie de l'organisme lui-même. Pour qu'une société fonctionne normalement, il importe, en effet, que tous les organes de la vie sociale se fortifient ensemble et progressivement et qu'aucun ne se développe à l'excès, jusqu'à épuiser un autre organe dont la paralysie deviendrait funeste au corps tout entier. »

Si vous me permettez de parler familièrement, ami lecteur, vous voyez que ce n'est pas plus compliqué que ça !

L'architecte-adjoint de la Cité future poursuit en disant : la fonction de *régulateur* et de *coordinateur* des intérêts particuliers, caractère propre de la fonction héréditaire de roi, est ainsi transférée à chaque membre de la démocratie, avec l'immense avantage qu'au lieu d'un souverain *déterminateur* de l'intérêt général, le roi, extérieur(?) à la société, et « incarnation vivante d'une idole : *la Raison d'Etat*, la détermination devient intrinsèque à la société et conséquemment... l'Etat n'a presque plus de raison :

« Dans notre conception démocratique, la société n'est plus apparue comme une machine que dirigerait, de l'extérieur, une volonté intelligente qui s'imposerait à elle. La conscience est entrée dans la matière ; l'âme s'est unie au corps, un être vivant est sorti de cette union. Dès lors cette conscience civique, qui, longtemps, avait été considérée comme le privilège d'un seul, cette âme royale, en un mot, fut-elle, pour ainsi dire, comme résorbée petit à petit par le corps national tout entier. Et de même que les facultés de l'âme habitent partout en l'homme, mais plus spécialement peut-être dans le cerveau, la conscience civique pénétrait insensiblement toute la nation

cependant qu'elle s'incarnait particulièrement dans une élite.

« Et c'est ainsi que chaque citoyen, bien que restant attaché à son métier, *pouvait accepter le poids de tout l'intérêt général* du *pays* pourvu qu'il situât bien de son propre mouvement, de sa seule initiative, son effort particulier parmi tous les efforts qui, coordonnés spontanément à l'intérieur et orientés dans un même sens, supporterait l'intérêt général du pays. *L'Etat lui-même n'avait plus désormais une existence propre et indépendante; il devait se trouver absorbé par les libres groupements sociaux servant au citoyen comme instruments d'épreuve de l'intérêt général.* »

La suite de l'article est consacrée à résoudre la question pratique : « mais cette conception sociale d'une supériorité incontestable est-elle susceptible d'être réalisée? » et reproduit l'argumentation de M. Marc Sangnier rapportée plus haut : ce qui est possible à un est possible à plusieurs, en attendant que cela devienne possible à tous.

L'autorité extérieure remplacée par la libre conscience civique ou, pour ne pas chicaner sur les expressions, s'identifiant avec elle, disons-mieux, selon la pensée précédemment développée, *s'incarnant* en elle, serait-ce la conception démocratique du Sillon? Il faudrait admirer alors comment la démocratie issue directement de l'Evangile s'accorde avec celle de Rousseau.

Mais voici, pour nous tirer d'un tel doute, un article de M. Marc Sangnier dont le titre seul annonce un programme défini : *le principe d'autorité dans la démocratie* (*le Sillon* 25 juin 1905).

« Il importe de préciser exactement *le concept d'autorité en démocratie* et de s'opposer avec vigueur au

étranges et grossières déviations que certains pourraient être tentés de lui imposer. »

On ne saurait poser la question en termes plus précis. Voyons comment M. Marc Sangnier va maintenir *le principe :*

« La démocratie ne supprime nullement l'autorité. Au contraire, elle la consolide et l'affermit. Voici comment.

« Plus l'autorité est reconnue librement par tous, moins elle s'appuie sur la force brutale, plus aussi elle est démocratique. *C'est dans le caractère de soumission consciente et volontaire que réside l'originalité propre de la discipline démocratique. A la limite, on atteindrait une unanimité morale telle qu'il n'y aurait plus, à proprement parler, d'ordres donnés par certains et exécutés par d'autres, si chaque commandement était à la fois intérieurement formulé par tous.*

La même pensée est ainsi exprimée dans un autre article du *Sillon : le travail social du Sillon* (25 février 1906) :

« *Le Sillon est de la démocratie concentrée*, cela doit s'entendre surtout au sens moral : cela veut dire qu'il y a déjà, entre nos camarades, les rapports moraux, fraternels et égalitaires, que nous voudrions voir régner dans une grande démocratie, — *cela veut dire qu'ils sont soumis à une discipline pleinement démocratique, parce qu'elle est pleinement consentie et qu'elle repose non sur la crainte, mais sur une identité de désir et de volonté*, — cela veut dire que notre hiérarchie repose uniquement sur la différence de nos aptitudes et la qualité de notre dévouement, — cela veut dire surtout qu'au fond de nos âmes, pour les unir et les soulever vers les vertus nécessaires, nous voulons que le Christ habite, Lui dont nous voulons faire l'âme de la Démocratie française.

« Donc, — reprend M. Marc Sangnier —, dans la mesure même où l'autorité *solidement enracinée dans le consentement universel, dans la conscience chaque jour plus claire et dans le vouloir toujours mieux exprimé de chacun*, pourra davantage se passer de la force brutale ou *même légale*, cette autorité sera démocratique.

Le journal *la Liberté* publia cet hiver un interview de M. Marc Sangnier, que *le Petit Démocrate* (*Sillon* de Limoges) reproduit, en la présentant ainsi à ses lecteurs (25 février 1906) :

« Un grand journal républicain du soir, *la Liberté*, dont le directeur est M. Georges Berthoulat, député de Seine-et-Oise, publie, à propos du congrès national, cet article dont nos camarades comprendront toute la portée. »

On y lit :

— « Et cette pensée, comment la formulez-vous?

— « Notre but peut se résumer en cette phrase : développer dans les milieux populaires la conscience et la responsabilité civique de chacun. C'est, à peu de chose près, la définition même de la démocratie, organisation qui aboutit au maximum d'autorité morale et au minimum de contrainte matérielle. *Notre idéal serait que chacun se donne à soi-même l'ordre auquel il obéit...* »

Mais en attendant que l'idéal soit atteint ? M. Marc Sangnier, pour revenir à l'article cité plus haut, ne nous dissimule pas, en effet, que les difficultés pratiques et présentes sont considérables :

« Il est certain que la démocratie ne pourra jamais se développer sur un territoire que lentement, étape par étape, et comme par une série d'approximations successives. Ajoutons même, pour rester dans la vérité historique et psychologique, qu'elle ne pourra jamais être enfantée sans crises, violences, actions et réactions excessives, déchirements parfois sanglants. »

M. Marc Sangnier fait peut-être allusion ici à des douleurs domestiques, auxquelles je ne veux toucher qu'avec discrétion. Cependant il peut être bon de dire que, s'il existe une compensation du ravage que des utopies aussi dangereuses exercent dans les milieux populaires, un réactif contre une action aussi dissolvante des principes sociaux, c'est la vue des nécessités auxquelles M. Marc Sangnier est ramené par « la vérité historique et psychologique », et le spectacle de la maîtrise avec laquelle il les résout :

« Ce qui importe ici, — continue-t-il, — c'est d'affirmer que la diversité des opinions ne saurait être considérée que comme un mal, un obstacle à l'accession démocratique. »

Ah? Ah? Diable!

« *Mais si les tristes nécessités du développement démocratique dans une patrie territoriale non encore unifiée exigent, sans doute, de telles et si lamentables concessions pratiques, comment ne pas voir que le pur idéal pourra se développer avec une vigueur tout autre dans le sein de groupements non territoriaux et où la sélection, par voie d'accessions et d'éliminations successives, saura maintenir la parfaite unanimité morale !*

« *Le Sillon veut être un de ces groupements...* »

Et voici la conclusion, formulée avec ce mélange d'onction et d'amertume dont on peut dire que le Sillon a le secret :

« Suivre le Sillon comme des traînards qui s'effraient de son allure ou, à chaque bifurcation du chemin, essayent de l'entraîner justement dans la route qu'il n'a pas mission de suivre, c'est alourdir son action et donner d'autre

part l'exemple d'une obéissance tardive quelque peu contrainte et forcée et, par conséquent, nullement démocratique. Que si ce sont seulement des difficultés de détail qui risquent de diviser, il faut bien que l'on ait assez de confiance réciproque pour se faire mutuellement crédit; il faut surtout que l'on ait l'ardent désir de se trouver d'accord, que l'on s'enrichisse chacun des expériences faites par des frères de combat, que l'on ressente intérieurement le plus véhément *dégoût* de toutes ces *méchantes* et stériles critiques, de tous ces *inféconds et malicieux conseils* qui immobilisent *dans la rancœur des petites querelles vaines* et ne poussent pas à l'action.

« Ne l'oublions jamais. Le Sillon n'est fort que parce qu'il est un. Si son influence bienfaisante s'est fait sentir autour de lui sans avoir pourtant suscité assez de foi pour que la fusion s'impose avec lui, réjouissons-nous et craignons surtout qu'en voulant contraindre une sympathie naissante à s'affirmer trop exclusive, nous ne la brusquions au point même parfois de l'écraser et de la tuer. De même gardons-nous bien de retenir ceux qui se sentiraient comme gênés et trop à l'étroit dans cette intimité morale qui n'est douce et large que lorsqu'on l'accepte *comme un bienfait avec la reconnaissance émue de l'âme tout entière.* Notre devoir est bien plutôt de leur faciliter tout travail à côté du nôtre qui, sans rompre *les liens d'une affection toute privilégiée,* cesserait d'exiger d'eux une obéissance injuste et contraire même à leur dignité, le jour où ils pourraient en venir à croire que quelqu'un songe à la leur imposer comme de l'extérieur et malgré eux.

« Continuons donc, *dans l'amour et dans la paix*, notre marche vers l'avenir. Avant de faire la démocratie en France, ou plutôt tandis que nous nous efforcerons de la réaliser autour de nous, faisons-la d'abord en nous-mêmes... Et surtout sachons pratiquer *le grand devoir de liberté*. La discipline démocratique du Sillon sera

légère à tous ceux qui sont résolus à ne se donner à un effort et à une vie que s'ils ont confiance en cet effort et en cette vie, et qui, d'autre part, ont *le cœur assez bon* pour ne se laisser jamais arrêter ni intimer *par les mesquines et pitoyables difficultés qui s'élèvent parfois en rampant des bas-fonds les plus médiocres et les plus égoïstes de nous-mêmes.*

« Plus que jamais nous avons besoin d'être forts. »

Ce langage donnait à prévoir que, cette fois, la démocratie préparait les accessions légitimes par de nécessaires éliminations. Peu de temps après, bon nombre des meilleurs compagnons de M. Marc Sangnier, camarades de la première heure et les plus distingués de ses coopérateurs, découragés par son allure, préférèrent rester en route et se séparèrent de lui.

Pour cette fois encore, il subsistait quelque chose du principe d'autorité.



Le concept de l'*égalité démocratique* est connexe de celui d'autorité. Comment l'entend le Sillon ?

« Le Sillon *veut réaliser entre tous, sans distinction de métiers ni de milieux sociaux et en dehors de toutes les conventions étroites et malfaisantes,* une camaraderie active et militante (1). »

M. Marc Sangnier, dans le chapitre de *l'Esprit démocratique* où il appelle la femme, la famille, à la cité future nous dit :

« *Et ces barrières meurtrissantes qui séparent les hommes ?* Est-ce assez de les avoir détruites entre quel-

(1) Numéro spécial du 2 août 1904.

ques isolés ? *Ne faut-il pas justement les supprimer entre ces familles nouvelles*, invinciblement attirées vers l'avenir qui, grâce à elles, germe déjà, rédempteur, dans le présent mauvais. Si l'on n'a pas le courage d'aller jusque-là, autant presque retourner tout de suite en arrière ; on éviterait ainsi des regrets, des remords, peut-être, et la hantise cruelle d'un monde meilleur, que l'on ne s'est pas senti la force de soulever sur ses épaules trop débiles. »

Au congrès sur l'Esprit démocratique à l'I. P. du Ve, on met en discussion de savoir s'il y aura *des classes*, dans la démocratie. La question seule n'est-elle pas extrêmement symptomatique ?

« Les classes devront-elles subsister dans une démocratie ?

« Il faut, dit quelqu'un, une égalité *morale*.

« *Marc Sangnier proteste ; il ne s'agit pas seulement d'une égalité théorique*, il faut faire passer dans les mœurs tout ce qui peut y passer des idées chrétiennes... »

L'interview de *la Liberté*, authentiquée plus haut, porte aussi :

« *Nous sommes des égalitaires*. Il n'y a entre chacun des membres du *Sillon* aucune distinction basée ni sur les milieux sociaux différents, ni même sur l'importance différente des tâches assumées. Nous nous tutoyons tous et nous estimons au même plan le secrétaire de rédaction du *Sillon* et celui qui balaye les bureaux...



L'Armée et la Patrie, institutions sacrées reposant sur la discipline et la hiérarchie, forces vivantes, organisées pour le maintien et la défense d'intérêts communs à tous et propres à chacun,

d'intérêts présents, qui tiennent au plus intime du cœur dans chaque citoyen, quel rôle tiendront-elles dans cette démocratie humanitaire? Quelles transformations devront-elles subir?

On a déjà entendu M. Marc Sangnier déclarer, devant la prévision d'une guerre où un sillonniste se trouverait en présence d'adversaires qui seraient ses coreligionnaires : « C'est là qu'apparaît le conflit et que *l'idée de patrie aboutit à une situation immorale* (1). »

La démocratie exige donc qu'on trouve un remède à cette situation :

« Ce que l'histoire ne peut évidemment encore nous apprendre, c'est *comment la démocratie,* dont nul n'est assez aveugle pour nier l'irrésistible montée, *comprendra et réalisera la patrie.* Tout au plus pourrait-on essayer de pressentir quelques-uns des caractères de cette patrie nouvelle, plus *dégagée peut-être de l'oppression de trop lourds atavismes héréditaires, moins imposée, mieux consentie, plus spiritualisée en un mot.* Quant à nous, bien loin de faire, avec les nationalistes, *du salut national* la fin suprême de tous nos efforts, nous considérons que l'amour de la patrie ne doit être qu'une spécialisation de l'amour plus large et plus élevé de Dieu pour les hommes. Nous aimons la France parce que nous entendons nous servir d'Elle pour travailler à faire régner plus de justice dans le monde (2). »

En définitive, la démocratie appelle la suppression de la patrie territoriale :

Au point de vue politique, Marc Sangnier, récemment, s'efforçait d'approfondir la crise de l'idée de patrie territoriale. De nos jours, « les frontières ne limitent

(1) Voir plus haut, page 118.
(2) *Le Sillon,* 25 mars 1905.

pas, le plus souvent, écrivait-il, les intérêts économiques ou religieux, et c'est donc par-dessus ces fragiles remparts que tendraient à s'établir de nouvelles patries fondées sur les intérêts matériels ou moraux les plus aigus et les mieux sentis... ».

Or, dans cette évolution vers la démocratie, puissante, irrésistible, l'élément économique semble prendre chaque jour plus d'importance. Par contre, l'élément territorial — région ou province — tend à s'effacer, ce dont les monarchistes évidemment ne se rendent pas assez compte ; les intérêts économiques priment d'ores et déjà les intérêts territoriaux (1).

Cela permet à M. Marc Sangnier de déclarer devant les sans-patrie : *Nous sommes en quelque sorte des patriotes internationalistes* (2).

C'est sans doute à ce titre que M. Marc Sangnier a donné son nom, pour être inscrit dans la compagnie qu'on va voir, au bas d'une affiche révolutionnaire, dont *l'Aurore*, journal de M. Clemenceau, publie le texte avec une satisfaction facile à comprendre :

« Citoyens,

« Le peuple russe, dressé tout entier dans la revendication de son droit, a arraché à l'autocratie la reconnaissance de la plus honteuse des faillites. Quelque chose d'irrévocable s'est accompli dans l'empire qui était le dernier asile en Europe du despotisme asiatique, et le suprême espoir de la réaction politique et sociale. En dépit des ruses et des mensonges d'un gouvernement qui n'a su et ne sait ni imposer la dictature de l'incapacité et de la concussion, ni accepter le règne de la nation, la Révolution est faite, et nul ne réussira à la défaire.

(1) *Le Sillon*, 25 avril 1905.
(2) *Le Sillon*, 10 juin 1903.

« Il a dépendu, par malheur, de la mauvaise foi de l'autocrate vaincu ou du coryphée de la bureaucratie, déguisée en premier ministre du nouveau régime, de déchaîner les stériles et criminelles convulsions d'une contre-révolution condamnée d'avance à l'avortement.

« Les bénéficiaires d'un passé aboli ont voulu que l'aube du nouveau jour fût sanglante.

« La révolution, pour créer un monde, avait pacifiquement et majestueusement, en plein jour, sommé l'autocratie d'abdiquer. La tyrannie, pour se faire des funérailles dignes d'elle, a excité, dans la nuit, les basses passions ; elle a exploité l'ignorance et lancé dans les ténèbres une tourbe, de la dégradation de laquelle elle est responsable, sur les artisans de justice et de liberté, particulièrement sur ceux qui appartiennent à la classe des intellectuels, ou à la race juive ou arménienne.

« Le monde civilisé tout entier frémit de ces attentats. La conscience du genre humain révolté signifie au bourreau d'un peuple généreux que c'en est trop, et qu'il faut s'arrêter.

« La France a un double et impérieux motif d'élever la voix. Elle ne peut oublier qu'elle est le pays de la révolution, et qu'elle a la glorieuse mission de veiller comme une mère sur ceux que son exemple a enfantés à la liberté et au droit.

« Il est temps aussi pour elle de se souvenir qu'elle a assumé une part de complicité dans la prolongation des jours et des crimes du czarisme, et qu'elle est l'alliée du peuple russe affranchi, de lui seul, et qu'elle lui doit aide et assistance.

« Citoyens, nous vous convions tous à un grand meeting d'indignation et de protestation organisé par la Ligue des Droits de l'Homme et la Société des Amis du Peuple russe et des Peuples annexés, qui aura lieu le lundi 13 novembre, à huit heures et demie du soir, salle de l'Hôtel des Sociétés savantes, 18, rue Danton (sixième arrondissement).

« Un droit d'entrée de 30 centimes par personne sera perçu à l'entrée de la salle.

« On trouve des cartes à l'avance au siège de la Ligue des Droits de l'Homme, 1, rue Jacob, et à l'Hôtel des Sociétés savantes.

« *Ont signé, avec M. Marc Sangnier, président du Sillon :*

« Francis de Pressensé, député du Rhône, président de la Ligue des Droits de l'Homme;

« Anatole France, de l'Académie française, président de la Société des Amis du Peuple russe et des Peuples annexés;

« G. Clemenceau, sénateur du Var;

« Louis Havet, membre de l'Institut :

« Pierre Quillard, secrétaire général de la Société des Amis du Peuple russe et des Peuples annexés;

« Octave Mirbeau, homme de lettres;

« Ferdinand Buisson, député de la Seine;

« Gustave Rouanet, député de la Seine;

« Charles Seignobos, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris;

« Esmonin, agrégé d'histoire;

« Louis Noguères, avocat à la cour d'appel, président du comité de l'Association générale des Etudiants :

« Paul Aubriot, membre du groupe des Etudiants collectivistes. »

Devant le *tolle* qu'une telle manifestation suscita parmi les catholiques français, M. Marc Sangnier se mit à protester avec indignation contre le reproche d'avoir signé ce factum odieux. Voici la lettre qu'il adressa au Directeur de *la Vérité* (15 novembre 1905) :

« Monsieur le Directeur,

« Il est absolument inexact que j'aie signé l'affiche annonçant le meeting de la salle des Sociétés savantes. J'ai même refusé expressément de la signer et n'ai accepté

d'y figurer comme « orateur inscrit » qu'à la condition de n'être nullement engagé par tout ce qui pourrait être dit dans cette réunion.

« Quant à ce que j'y ai dit moi-même, je crois, monsieur le Directeur, que personne ne saurait y trouver rien à reprendre. J'estime même qu'il était utile que la parole que j'ai prononcée soit entendue dans un milieu trop souvent accoutumé aux excitations de la haine.

« Enfin, monsieur le Directeur, j'ai bien quelque lieu de me féliciter en songeant que peut-être ma présence n'a pas été sans contribuer à empêcher les orateurs de s'égarer dans les voies coupables d'un anticléricalisme sectaire.

« Veuillez croire, monsieur le Directeur, à mes sentiments de respectueuse considération. »

On croirait, n'est-il pas vrai, que M. Marc Sangnier a été calomnié ?

La Vérité répond :

« Cette lettre a de quoi surprendre.

« M. Marc Sangnier affirme qu'il n'a pas signé l'affiche révolutionnaire où son nom figurait en si étrange compagnie, et nous voulons l'en croire.

« Mais alors comment expliquer que, pendant plusieurs jours et jusqu'à ce que *la Vérité Française* eût signalé le fait, le président du Sillon n'ait pas protesté publiquement contre l'abus qui était fait de son nom?

« M. Marc Sangnier n'est pas avare d'affiches et c'était le cas, ou jamais, de s'en montrer prodigue pour placarder sa protestation à côté de chacune des affiches où s'étalait son nom à côté des Clemenceau et des Pressensé, etc.

« En tout cas, il devait faire entendre cette protestation au début même de la séance où, de par lesdites affiches, il apparaissait comme l'un des organisateurs. »

Ces réflexions sont justes, mais il eût été

encore plus simple et plus court de demander : quand on parle de *signer* une affiche de réunion publique, a-t-on jamais voulu dire que les orateurs de la réunion font le tour de la ville pour apposer leur paraphe au bas de cette affiche? Y a-t-il une différence entre donner son nom comme orateur inscrit, et signer la convocation ? M. Marc Sangnier aurait été vraiment bien bon d'achever de mettre sa bonne foi hors de cause, en expliquant comment il avait pu tout ensemble « *refuser expressément de signer l'affiche et accepter d'y figurer comme orateur inscrit* ».

La Vérité, sous la plume de son rédacteur en chef, continue en ces termes :

Nous pourrions ajouter que, d'ailleurs, le seul fait pour un catholique de prendre part comme orateur à une réunion, caractérisée par le ton et le fond de l'affiche en cause, est tout ce qu'il y a de moins édifiant. Mais, pour la mentalité spéciale du président du Sillon, cet argument des convenances a sans doute peu de valeur.

En effet, avec une naïveté sans égale, M. Marc Sangnier veut se persuader que sa présence a suffi pour modérer les révolutionnaires qui l'ont vu siéger à leurs côtés.

Pour qu'on en juge, nous n'avons qu'à citer le compte rendu qu'a publié *le Temps* de cette séance.

Le voici :

« La Ligue des droits de l'homme et la Société des amis du peuple russe et des peuples annexés avaient organisé hier, à l'hôtel des Sociétés savantes, un meeting de protestation « contre les massacres de Russie ».

« En ouvrant la séance, *M. Havet,* de l'Institut, qui préside, prononce une allocution dans laquelle il précise l'objet de la réunion : « Il s'agit, dit-il, de flétrir le gou-

vernement qui est à l'heure actuelle le plus chargé de crimes. » Puis il montre la bureaucratie russe cédant peu à peu devant la poussée révolutionnaire, mais s'efforçant toujours de regagner le terrain perdu au mépris des promesses consenties.

« *En présence de l'attitude du gouvernement russe, notre ligne de conduite est des plus simples : défiance absolue jusqu'au triomphe de la liberté, appui moral, et, s'il se peut, matériel à ceux qui luttent pour jeter à bas le colosse.* »

« La parole est alors donnée à M. Marc Sangnier. Le jeune directeur du Sillon, écouté avec une bienveillance relative, au moins au début de son discours, par les anticléricaux militants, apporte la protestation des catholiques contre l'oppression des sujets russes. Il fait grief au gouvernement français d'avoir conclu une alliance avec le gouvernement moscovite et salue, comme chrétien, la victoire prochaine de la cause de la justice et de la liberté sur la résistance de l'autocratie.

« Paraphrasant le mot de Tertullien : « Sang de chrétien, semence de martyr », rappelé par le précédent orateur, il évoque et précise par de multiples citations de journaux la répression et les massacres qui viennent d'ensanglanter la Russie :

« *En France, dit-il, les partis réactionnaires ne savaient comment expliquer la crise d'antisémitisme qui sévit dans de nombreuses cités slaves. Mais on a reporté le crime sur les victimes. C'est la fable du* Loup et de l'Agneau. »

« Les étudiants et les réfugiés russes, hommes et femmes, qui assistent en grand nombre à la réunion, acclament violemment l'orateur, lorsqu'il « stigmatise certains journaux français qui ont osé glorifier les massacres ».

« Après la lecture d'une lettre de M. Camille Pelletan, M. Rouanet, reprenant le mot de Tertullien, dit :

« *Sang de chrétien, sang de martyr ! Et moi j'ajoute : Sang de martyr, sang de libre-penseur.*

« *Rien ne m'étonne dans les massacres de Russie, car la barbarie et le mensonge systématiques renaissent toujours, comme chez nous dans l'affaire Dreyfus. Et ce qui se passe au pays des czars nous donne une idée assez exacte de ce qui se passerait chez nous si certains partis reprenaient le dessus. L'antisémitisme et le nationalisme russes sont les dignes frères de l'antisémitisme et du nationalisme français : tous les deux procèdent de la même bassesse d'âme et du même défaut absolu de compréhension historique et sociale.* »

« M. Noguères, président de l'Association générale des étudiants, se fait l'écho de la protestation de ses camarades contre les massacres d'intellectuels et de prolétaires russes.

« M. Francis de Pressensé, après avoir refait l'historique des événements, s'élève contre le comte Witte, « représentant de la contre-révolution ». Pour lui, la France ne peut se contenter du rôle des autres nations : elle doit protester plus effectivement.

« Enfin, M. Buisson apporte « à la révolution et au prolétariat russes son salut d'allié, d'ami, de frère qui aime la vérité et veut la justice ».

« Et à minuit l'assemblée acclame l'ordre du jour suivant :

« *Les citoyens réunis à la salle des sociétés savantes le 13 novembre, après avoir entendu les citoyens Havet, Marc Sangnier, Pierre Quillard, Gustave Rouanet, Noguères, Francis de Pressensé, Ferdinand Buisson, sur les massacres organisés en Russie par la bureaucratie czarienne, la police et les bandes d'assassins réactionnaires, contre les révolutionnaires, les intellectuels, les juifs et les Arméniens, flétrissent cette féroce et vaine tentative de contre-révolution et se déclarent sans distinction d'opinion, solidaires des survivants qui continueront à lutter pour la Russie nouvelle, la Russie démocratique, la seule dont la*

République française doive être et veuille rester l'alliée. »

M. Marc Sangnier a-t-il protesté contre la rédaction de cet ordre du jour, dont il a entendu la lecture, et où son nom figure en si étrange compagnie, pour une commune affirmation d'idée dont tous les orateurs se déclarent solidaires?

Non.

Alors, que signifie la lettre qu'il nous adresse?

Et de quoi le dégage-t-elle?

« En vérité, c'est à croire que M. Marc Sangnier ne comprend le sens ni de ce qu'il écrit, ni de ce qu'il dit.

« Ce serait son unique excuse. »

La conduite et les paroles de M. Marc Sangnier, dans cette triste circonstance, sont l'éloquent commentaire de l'effusion publiée par lui dans *l'Univers* quelques mois auparavant :

Il est impossible de voir dans nos libres-penseurs français « les frères véritables de *ces anarchistes à l'âme mystique et profonde, aux rêves troublants et doux* que la sainte Russie enferme *pieusement* dans son vaste sein comme des germes inquiétants de révolte et *d'étrange rédemption.*

« D'ailleurs, Gorki comme Tolstoï, comme tous ceux de là-bas, ont des âmes religieuses... Découvrons-leur le vrai christianisme... Aussitôt ils s'y jetteront éperdûment comme au terme douloureux de leurs inquiètes recherches... ».

Mais l'heure n'est peut-être pas tout à fait venue d'appeler dans notre patrie les Gorki et les Gapone pour que leurs yeux puissent se dessiller enfin et pour qu'ils découvrent dans sa pleine et forte beauté cet éternel christianisme, la plus humaine et la plus divine des religions à la fois : *Il y a encore trop de réactionnaires en France.*

Ah! s'il n'y avait pas tant de réactionnaires en

France, rien ne s'opposerait plus, n'est-ce pas? à ce que Gorki et Gapone vinssent y découvrir le christianisme dans sa pleine et forte beauté?

N'est-ce pas le langage d'un illuminé?

Le Sillon n'a pas manqué de présenter la justification de son directeur. Bien qu'elle soit signée *Abbé J. M.*, je serais surpris qu'on n'y trouvât pas encore un rapport frappant avec la méthode des protestants et des sectes fanatiques qui trouvent dans l'Evangile la justification de tous leurs écarts et de tous leurs excès.

« En face d'un grave événement, celui des massacres juifs en Russie par exemple, il est absurde de se prononcer « pour » parce que tels sont « contre » ou réciproquement de se prononcer « contre » parce que tels sont « pour ». Les parfaits penseurs libres que nous travaillons à devenir au Sillon cherchent la vérité de toute leur âme et, l'ayant trouvée, ne s'en séparent jamais et la proclament hautement. Ils ne sont pas surpris, au delà, de marcher parfois en compagnie de ceux qui ne partagent pas leur foi; car ils le peuvent sans abdiquer leurs convictions religieuses lorsque leurs adversaires, légitimement, se font les champions de la vérité et de la justice.

« Reste à savoir si, pratiquement, il était opportun que notre ami usât de son droit de flétrir les massacres russes de concert avec des libres-penseurs. Sa présence à ce meeting n'a-t-elle pas plutôt produit mauvais effet?

« *Jésus, ayant vu un publicain nommé Lévi assis au bureau de péage, lui dit : Suis-moi! Et lui, quittant tout, se leva et le suivit. Lévi lui donna un grand festin dans sa maison; et une foule nombreuse de publicains et d'autres personnes étaient à table avec eux. Les Pharisiens et leurs scribes murmuraient et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ? Jésus leur répondit : Ce ne sont pas les bien portants qui*

ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes à la pénitence, mais les pécheurs. (Luc, v, 27-33.)

« *Jésus étant entré dans Jéricho traversait la ville. Et voilà qu'un homme appelé Zachée — c'était un chef de publicains, et il était riche — cherchait à voir Jésus... Jésus l'ayant vu lui dit : Zachée descend vite, car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison. Zachée... le reçut avec joie. Voyant cela, ils murmuraient tous (les Pharisiens) en disant : Il est allé loger chez un pécheur !... Jésus dit : Le salut est venu aujourd'hui pour cette maison parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham. Car le fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.* (Luc, XIX, 1-11.)

« Les publicains étaient le rebut de la société contemporaine du Sauveur. Lui, cependant, ne craint pas de se trouver chez eux, et, pour toute réponse aux murmures et aux protestations qu'il soulève, il lance cette parole si libérale, si consolante, si apostolique, si divine : « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

« Quant à nous, sillonnistes, nous redisons la même chose à ceux qui s'étonnent et s'indignent de nos rapports avec les incrédules. Toutes les fois que l'occasion se présente de prendre contact avec « ceux qui se perdent », nous la saisissons. Car bien que, hélas ! nous ne les convertissions pas instantanément, il est possible que nous leur fassions du bien, mais il est sûr que nous remplissons notre devoir et que, loin d'exposer notre foi, nous nous conformons à elle et imitons notre Christ (1) ! »

***

L'Armée et la Patrie, ce fut, pour M. Marc San-

(1) *Le Sillon*, 10 décembre 1905.

gnier, le prétexte d'organiser, l'automne dernier, un autre grand meeting.

Le premier thème en devait être : il faut *démocratiser l'armée*. Les idées de M. Marc Sangnier était déjà connues par les souvenirs qu'il a écrits sous ce titre : *Dans l'attente et le silence*, parus d'abord dans *le Sillon* et publiés ensuite en brochure.

La Revue de l'Action Catholique Française en fait ainsi l'analyse :

« *Dans l'attente et le silence* est le journal rétrospectif de la vie militaire de Marc Sangnier, comme soldat pendant l'année qui a précédé son entrée à l'Ecole Polytechnique, comme officier pendant l'année qui a suivi sa sortie. On y voit, par le *cheminement* des idées du fondateur lui-même, jusqu'où pourront aller les idées des simples adeptes du Sillon.

« Au fond, il faut bien le dire, la note dominante de ces pages, c'est la note personnelle : animosité personnelle, rancœur personnelle. Ses illusions se sont violemment dissipées, sa tentative d'apostolat a échoué ; Marc Sangnier ne peut pardonner à la caserne de l'avoir écœuré... et de ne l'avoir pas compris.

« Eh ! sans doute, nous savons tous que la caserne n'est pas un couvent de carmélites, et nous reconnaissons que les propos qui s'y tiennent gagneraient à être moins libres ; mais est-ce là-dessus qu'il faut juger l'armée ? La caserne a ses mauvais côtés, comme toute chose humaine. Marc Sangnier croit-il que la démocratie n'en a point ? Mais ce qu'il faut voir, c'est précisément l'idée — sans majuscule — l'idée de devoir, de dévouement, d'abnégation et de sacrifice qui ennoblit les mesquineries, console des misères, et tient le regard et le cœur fixés vers le but auquel on s'est donné. D'autres que Marc Sangnier ont traversé la caserne et en sont sortis sans y laisser, comme un rebut, leur amour de l'armée et leur respect de la discipline. Mais c'est qu'ils avaient, des devoirs militaires

une autre conception que Marc Sangnier. « Tant que la caserne », dit celui-ci, « sera regardée seulement, comme une nécessité, tant que, faite exclusivement en vue de la guerre, elle ressemblera pendant la paix à une grande roue qui tourne à vide, tant qu'elle ne sera pas une école de patriotisme » (où a-t-il vu que ce n'était pas une école de patriotisme?) et de civisme, *elle ne servira pas la démocratie* ». Le beau malheur! Depuis quand l'armée est-elle faite pour servir la démocratie? Dans tous les pays du monde, elle existe pour servir et défendre la patrie. Le jour où elle ne ferait plus que « *servir la démocratie* », à quels envahissements extérieurs, à quelles anarchies intérieures ne serions-nous pas exposés?...

« Ainsi, parce que les illusions du présent lui échappent, au lieu de réagir et de « s'accoutumer », à « sa vie actuelle » avec belle humeur et vaillance, il se réfugie dans les rêves de l'avenir. Aussi le chapitre X est-il celui de la rancœur et de la « *haine* ». Le mot est de lui, bien qu'il ait « scrupule de l'employer », et il pense l'excuser en disant qu' « elle était intellectuelle, et qu'il jouissait de comprendre ce sentiment de révolte qui fermente parfois dans le cœur des malheureux ».

« Tout ce chapitre n'est qu'un dénigrement âpre. »

Il vaut la peine d'être cité :

« C'est une chose terrible que l'armée : par moments, on dirait qu'elle vous tient et vous enlace comme une proie : jamais elle ne lâchera prise; elle est rigide comme une cage de fer dont les barreaux ne se briseraient pas. Le soldat le sent parfaitement, il ne lui vient pas même à l'idée de refuser d'obéir : il essaye de tourner les ordres qu'il reçoit, de faire le moins d'ouvrage possible, de tromper même : jamais il ne résiste... Il ne conçoit pas la résistance. Pascal avait remarqué déjà que les malades seraient trop malheureux s'ils avaient les désirs et les passions des hommes bien portants.

« Tout de suite, le soldat est traité comme une chose : il habitera cette chambrée, couchera dans ce lit, placera ici son fusil, là ses « godillots », son linge ou sa tunique; il a une place marquée à l'exercice, tourne la tête à droite et à gauche, s'accroupit, se relève, marche, court au commandement... Il ne choisit rien; il n'y a pas moyen pour lui de coordonner un peu ses actions, d'arranger sa misérable existence; il sent bien qu'il est une chose inconsciente et irresponsable, qu'il n'a pas le droit de vivre, mais qu'on vit pour lui, ou plutôt que des règlements anonymes commandent à tous et remplacent la vie...

« Le soldat est esclave dans les plus petits détails de la vie quotidienne. C'est comme un cruel réseau de fer qui se resserre sur lui et le blesse chaque fois qu'il essaye de s'en dégager : heureusement qu'il n'y pense pas le plus souvent, et arrive presque à s'endormir dans l'inflexible cuirasse...

« Combien le réveil serait dur! Jamais la force ne lui céderait même sur un minime détail... Il n'a pas cette consolation suprême, celle de l'ouvrier qui peut changer d'usine ou tout au moins mourir de faim à sa guise dans l'endroit où il veut!... Le soldat est voué aux travaux forcés; son métier est un métier d'ilote : la liberté individuelle n'existe pas pour lui; les lois qui protègent les autres hommes ne s'appliquent pas à lui : il est frappé de mort civique... Oh! cette grille que l'on ne peut franchir même une heure, en dehors du temps réglementairement fixé, sans être recherché, saisi et enfermé en prison. Comme elle paraît méchante et sinistre à de certaines heures!

« Ce jeu pacifique des armes en temps de paix est un jeu farouche, car si le pauvre petit joueur refuse de prendre part au jeu, la force toute puissante le saisit et frappe jusqu'à ce qu'il cède. Il a beau souffrir, avoir l'âme et le cœur navrés, l'armée ne tient pas compte de cela; si le corps n'est pas brisé, elle ne voit rien; elle a même se

hôpitaux, casernes encore, où elle soigne en commandant toujours.

« Et peu à peu, l'esprit lui-même est souvent atteint, les pensées se trouvent comme brisées et hachées par les mille vexations et froissements perpétuels ; on n'a plus le cœur à penser, on compte les jours, on a l'âme toute suspendue à l'espoir de la délivrance. Rares sont ceux qui ne se résolvent pas bien vite à ce rôle de machine inconsciente et qui ne cessent pas très tôt de réagir contre les influences du milieu, obéissant non seulement aux chefs pour le service, mais encore faisant comme les autres dans les conversations de caserne et dans la vie du troupier !

« J'avais écrit le plan d'un roman : un jeune homme vivait très isolé dans un château en province, il avait été élevé à côté d'une jeune fille qui habitait aux environs et qu'il aimait. Dans son esprit sauvage s'étaient développées des idées de philanthropie et de vague socialisme. Il arrive à la caserne : ses désillusions. Il comprend ce que serait le socialisme, il devient anarchiste, fougueusement épris de liberté. Il se révolte contre la force brutale qu'est pour lui l'armée. Sa tristesse, sa désolation. Il appelle sa seule amie. Celle-ci arrive jusqu'auprès de sa garnison : ses grossiers camarades de chambrée se moquent de lui et la prennent pour une fille de joie. Brisé dans tout ce qu'il a de plus cher, plein de haine pour ses compagnons forcés, il s'enfuit, court à travers la campagne avec sa bien-aimée, s'enivre un instant de poésie et de tendresse, puis rentre dans son enfer et se tue, le seul moyen qui lui reste pour échapper au monstre cruel qui le tient dans ses griffes.

« Cette histoire absurde me plaisait parce que j'y répandais les impressions qui m'agitaient; c'était une consolation pour moi ; j'y pensais durant les longues séances où l'on nous enseignait la théorie et pendant lesquelles nous pouvions souvent rester assis, immobiles et réfléchir un peu...

« Je voyais les soldats brutaux, ignorants des âmes, bourreaux inconscients, devant le cadavre du misérable, impuissants cette fois à le faire obéir; leurs punitions soigneusement enregistrées, leurs corvées supplémentaires, leurs consignes, tout cela tombait inutile maintenant sur ce pauvre corps inerte; *j'avais presque une joie sauvage à pénétrer leur dépit*. Ce pauvre être, qu'ils avaient humilié, bafoué, raillé, avait répondu d'une manière sinistre et par un procédé que tous trouvaient de mauvais goût : il leur échappait enfin !

« Et puis la scène de tendresse, la nuit dans le grand parc (je pensais à celui de Versailles), ces quelques heures de répit où l'on se parlait tout bas des choses d'autrefois, où l'on oubliait les hommes, où l'harmonie et l'amour remplissaient tout d'un coup les cœurs si assoiffés et si ulcérés, caressait doucement mon imagination ternie par la vie de la caserne.

« J'étais enfant avec cette histoire : mais elle me servait à intellectualiser des impressions amères et personnelles; ainsi amplifiées, extériorisées, idéalisées, celles-ci n'étaient plus douloureuses.

« Je me souviens d'avoir eu presque *de la haine au cœur* quand on nous faisait courir au pas gymnastique le matin en lourde tenue de campagne: j'avais les pieds meurtris, je n'avais pas dormi de la nuit (je ne savais pas dormir à la chambrée); je songeais à l'examen qui m'attendait à la fin de l'année et que les autres candidats préparaient tranquillement dans leurs lycées; alors passaient à côté de moi de jeunes sous-lieutenants, des « bottiers » de l'Ecole qui avaient l'air très contents de cet amusement qu'on leur fournissait de jouer au militaire. Ils nous regardaient avec un air à la fois indulgent et suffisant; ils semblaient dire : « Mon Dieu ! comme tout cela est bien ! quelle charmante récréation que cet exercice du matin !... Comme ces manœuvres sont faites régulièrement ! comme je suis à l'aise et heureux de vivre ! » *La haine* que j'éprouvais (si ce

mot convient, mais j'ai eu des scrupules au sujet de cette haine) n'était pas personnelle cependant : elle était faite de pitié pour les pauvres diables que nous étions, elle était intellectuelle, et je jouissais assez de comprendre ce sentiment de révolte qui fermente parfois dans le cœur des malheureux.

« Et puis je songeais aux jours où peut-être, moi aussi, je serais dans les heureux de l'armée... Oh ! comme alors je comprendrais ce que l'on peut souffrir dans les bas-fonds ! comme je devinerais sous le moindre geste, comme je saurais me souvenir, comme je serais bon !

« Quand je songe aujourd'hui à cet état d'esprit, *je me dis bien que les souffrances dont je parle ne sont peut-être pas très senties par tous les soldats*, qu'elles sont plutôt celles d'un intellectuel froissé, et que c'est un leurre de les supposer partagées par tous... Toutefois, il y a des maux dont on souffre très réellement sans s'en rendre compte ; à ceux-là aussi il faut porter remède, et puis, qui sait ce que l'uniforme peut revêtir de tristesse ou de révolte ? le soldat se fait vite un visage et un esprit uniformes eux aussi, mais l'âme véritable palpite en dessous, ou étouffe et fait souffrir.

« Toute cette force brutale qu'est l'armée est cruelle et barbare à moins qu'elle ne soit vivifiée par l'idée. Il faut que l'officier se rende bien compte de l'extraordinaire autorité qui passe à travers ses mains, qu'il ne peut sans doute ni produire ni arrêter, mais dont il doit s'efforcer cependant de trouver le sens pour adoucir ainsi, humaniser et féconder la dure loi dont il est le serviteur. L'armée peut être admirable et presque sainte, ou bien tyrannique et odieuse, suivant ce que les hommes voudront bien la faire. Je sais que l'on dit souvent qu'elle est plutôt ce qu'on veut bien la voir et qu'elle se manifeste à chaque individu ce qu'il mérite qu'elle soit pour lui... Cela est douteux d'abord ; mais serait-ce démontré, il n'en subsiste pas moins que le soldat a besoin justement qu'on lui montre de quel côté il faut regarder

que sa tête est très portée à se courber simplement devant la force et le fait accompli, ou quelquefois à se briser révoltée contre les obstacles. Ne faut-il pas apprendre aux soldats à obéir sans servilité et à mener la vie d'ilotes avec des cœurs d'hommes libres ? Croit-on donc que cela soit chose si aisée de mener une vie aussi étrange et contre nature, sans s'y abîmer et s'y déformer, et la grandeur d'âme nécessaire n'a-t-elle pas besoin d'être développée, soutenue, fortifiée ?

« Hélas ! combien peu d'officiers veulent songer à cela ! Sans doute, ces préoccupations compliqueraient leur tâche et il est plus commode d'avoir affaire à des numéros qu'à des hommes ! »

L'Action Catholique Française, après avoir remarqué que, dans certains passages de cet article, on croirait entendre Laurent Tailhade ou Urbain Gohier, achève ainsi son compte rendu, dont nous avons seulement cité quelques extraits :

Les quinze chapitres sont suivis d'un appendice qui est un souvenir détaché. C'est le récit de l'enterrement d'un soldat mort à l'hôpital, et dont la mère, avec son plus jeune fils, est venue chercher le corps pour le rapporter dans son pays. Il règne, dans ce chapitre supplémentaire, le même courant de dénigrement amer : contre la « compagnie, qui a l'air presque joyeux, car c'est une diversion à la terrible monotonie militaire », contre l'aumônier qui, « d'un ton indifférent, lit quelques prières dans son livre et fait lui-même les réponses » ; contre « le vilain soldat à épaulettes blanches qui sert de porte-croix » ; contre le lieutenant qui, voulant consoler la pauvre mère, lui dit, en lui montrant son second fils : « Il faut espérer que vous aurez plus de chance avec celui-ci » ; contre la mère elle-même, qui fait l'éloge du capitaine « qui lui envoyait si souvent des nouvelles », et qui « se console par l'idée de partir ainsi » et du

bel enterrement qui se fera au pays ». Et il conclut par ces lignes que nous transcrivons en entier :

« A cette heure, toute cette vie militaire de la place forte me semblait méchante et cruelle. Au fond de moi-même, une voix obscure la déclarait coupable d'avoir arraché ce fils à cette mère, de lui avoir infligé, après toutes les duretés de la caserne, le supplice de l'hôpital et l'horreur d'une mort abandonnée et de ne rendre à cette pauvre femme qui lui avait confié son trésor et sa gloire qu'une pitoyable boîte de chêne, bonne à enfouir sous terre.

« J'admirais toutefois l'étonnante résignation de cette mère qui ne songeait pas à maudire, qui supportait tout sans se plaindre, n'ayant que des paroles de reconnaissance pour ces chefs militaires que, dans sa douleur, elle eût certes été bien excusable de considérer comme des bourreaux, et toute prête sans doute à livrer bientôt encore avec des larmes, mais sans révolte, le pauvre petit qui l'avait soutenue de son bras fragile, durant les longues heures cruelles, à cette même exigeante et impitoyable armée, ayant seulement pour se consoler en sa détresse nouvelle cette espérance douteuse, entr'ouverte à son cœur de mère par l'adieu du gros lieutenant, qu'elle aurait plus de chance avec celui-ci. »

Ceci, c'est presque *la Débâcle* de Zola, et ne comprend-on pas que nous jetions le cri d'alarme devant de pareilles théories ?

Nous croyons que, pour Sangnier lui-même, ses rancunes et ses « haines » ne tiendraient pas contre un appel de la France à ses enfants (bien que, dans *Par la Mort,* il fasse preuve d'un pacificisme plus qu'étrange) et qu'il reculerait devant les conséquences extrêmes de son système et de ses « idées » ; mais si, parti de son point de départ à lui, il en est arrivé au point où il est, jusqu'où iront les adeptes qui seront partis de son point d'arrivée? Jusqu'à refuser leur service et leurs enfants?... jusqu'au mépris du drapeau?

Hervé n'est en somme qu'un produit hâtif du Sillon.

Ce dernier trait valut à l'A. C. F. une lettre de protestations de M. Marc Sangnier. Elle portait aussi sur les appréciations de son discours au meeting *Armée et Patrie*, et, sur ce point particulier, invoquait ces paroles du discours au meeting :

En vérité, Hervé ne tient pas compte de ce mystère qui est au fond de toute existence humaine, — existence individuelle comme existence sociale ; il ne voit pas qu'il y a un problème du sacrifice, du mal, du rachat ; il ne peut même pas le concevoir, puisqu'il est positiviste, matérialiste, athée.

Après quoi M. Marc Sangnier ajoutait :

« Tout de même il est curieux que vous osicz prétendre après cela qu'« Hervé n'est en somme qu'un produit hâtif du Sillon ».

« Voilà trop longtemps, monsieur le Directeur, que l'on enveloppe nos idées de regrettables équivoques. Elles sont donc bien irréfutables que l'on n'ait pour ainsi dire jamais essayé de les discuter sans commencer d'abord par les dénaturer.»

Mais l'A. C. F. réplique :

La lettre de Marc Sangnier cite quatre lignes du paragraphe qui concerne Hervé ; nous complétons d'après le compte rendu sténographique de *l'Eveil démocratique :*

« *Et voilà pourquoi je trouve plaisantes les assertions de ces naïfs simplistes, de ces enfants que sont les hommes de la trempe de M. Hervé ; je sais que beaucoup ont pour celui-ci un mépris violent, farouche ; je vous avoue que ce n'est pas du tout le sentiment qu'il m'inspire. Je trouve, pour ma part, cet homme extrêmement naïf; je trouve qu'il pèche surtout par une analyse incomplète et superficielle des phénomènes sociaux, il ne regarde pas bien les choses, il voit*

simplement que des gens s'égorgent, et il dit que c'est épouvantable de s'égorger, — ce en quoi il a raison; puisque les gens qui s'égorgent sont des soldats, — et il a encore parfaitement raison ; enfin, il ajoute : « Eh bien, alors, pour qu'on ne s'égorge plus, il faut qu'il n'y ait plus de soldats » ; c'est très logique ; et il poursuit : « Il faut donc que nous ne nous rendions pas au service militaire, quand on nous appelle. » Voilà comment il arrive à cette conception de la grève militaire : rien de plus simple. C'est tout à fait gentil comme raisonnement ; ce n'est pas monstrueux, horrible, comme on se plaît à le dire .»

C'est déjà plus que la citation de la lettre ; mais, même là, Marc Sangnier laisse de côté, pour les besoins de la cause, les paroles les plus caractéristiques de M. Hervé. Quand celui-ci écrit qu'il voudrait voir le colonel, en grand plumet, planter le drapeau dans le fumier de la caserne, et faire défiler le régiment devant lui pour déverser toutes les ordures de la chambrée, est-ce simplement « puéril » et « gentil » ? et n'y a-t-il là rien de « monstrueux » ni d' « horrible » ? et ne doit-on pas, à l'encontre de M. Sangnier, éprouver pour l'auteur de telles paroles un « mépris violent, farouche » ?

M. Marc Sangnier, dans son discours, développa donc ses idées sur la transformation de la patrie, selon cette formule employée ailleurs par lui :

« Attaqués, encore, par les nationalistes, parce que nous sentons que *l'évolution démocratique dépasse les bornes de la patrie, et que la démocratie ne peut se réaliser pleinement que partout à la fois* (1). »

La pensée de l'orateur sur la démocratisation de l'armée est condensée dans ce passage :

(1) Conférence publique de Nanterre. *Le Sillon*, 10 juillet 1905, page 34.

« L'Armée sera démocratique le jour où les soldats auront *conscience de leur responsabilité*, qu'ils accepteront *librement et volontairement,* le jour où ils commenceront à être initiés au rôle même qu'ils ont à jouer non seulement au point de vue matériel et militaire, lorsqu'ils seront initiés non seulement à nettoyer des escaliers ou à porter des gamelles, mais *au rôle social qu'ils ont à accomplir dans le pays*. Je dis que cela doit commencer à se réaliser dans l'armée française. Je dis qu'il n'est pas impossible — et je m'adresse ici aux jeunes conscrits — qu'ils fassent grandement acte de citoyens, en accomplissant leur service militaire, qui sera, pour eux, *comme une retraite civique* au seuil de la vie, où ils prendront l'habitude de travailler avec désintéressement, *non pour gagner de la considération ou de l'avancement,* car vous savez qu'on est aussi bien vu lorsqu'on « tire au flanc » que lorsqu'on fait du service, mais où ils travailleront *simplement parce qu'ils auront le sens précis et exact de leur responsabilité civique*. Le jour où l'Armée deviendra cela, elle sera véritablement démocratique. »

Le bon sens reprit ses droits, lorsque, dans le débat qui suivit, le comte de Bourmont, président de l'A. C. F., fit entendre la protestation suivante, ainsi relatée par le journal de M. Sangnier, *l'Eveil démocratique :*

« Ce que j'attaque dans Marc Sangnier, c'est précisément la discussion sur la Patrie et sur l'Armée. Marc Sangnier a dit que la Patrie est une chose qui allait se transformer. Eh bien, quand on dit cela à des jeunes gens, on leur persuade que la Patrie n'a qu'un temps bien limité, ou prépare l'invasion, et c'est contre cela que je réclame avec la plus grande énergie. Au point de vue de l'Armée, il a dit que l'armée devait être démocratisée, et, avec M. Buisson, il a fini par soutenir qu'il fallait défendre la Patrie. Il a fait cela avec beaucoup

de dialectique, beaucoup d'éloquence : ce sont des mouvements extrêmement habiles de langue par lesquels on passe d'une thèse à l'autre; et c'est pour cela que je trouve ce système dangereux, c'est pour cela que je le combats. Comme catholiques, nous sommes d'accord, nous ferons tout ce que nous pourrons faire, mais au point de vue de l'Armée, de la Patrie, il y a des théories dont j'ai une horreur profonde, par lesquelles on mène la France à la mort, et, malheureusement, vous ne le croyez pas. »

D'autres se montraient plus favorables. M. Ferdinand Buisson, qui unit, bien mieux encore que M. Marc Sangnier, la prétention de défendre la patrie à une propagande vraiment anarchiste, lui fit l'honneur d'un premier Paris dans *le Radical*, et écrivit, sous ce titre : *l'idée de Patrie chez les catholiques*, le curieux article que voici :

« Vous ne lisez pas *le Sillon ?* Il faut faire exception cette semaine.

« Je voudrais, pour beaucoup de raisons, faire lire aux républicains — soit résumé dans *le Sillon* du 10 octobre, soit sténographié tout au long dans *l'Eveil démocratique* du 15 — le compte rendu d'un grand meeting et d'un grand discours de M. Marc Sangnier sur ce sujet : *Armée et Patrie.*

« C'était à l'occasion du départ de la classe. Des affiches, déjà très significatives, avaient convié les conscrits à une réunion dont elles marquaient en ces termes l'idée inspiratrice :

« *Certains font de la Patrie une idole égoïste et malfaisante qui exige la haine de l'étranger. L'armée est pour eux la dernière des forces de réaction encore debout : ils placent en elle leur suprême espoir de coup d'Etat.*

« *Nous ne sommes pas de ceux-là.*

« *D'autres se laissent aller aux séductions trompeu-*

ses d'un puéril humanitarisme, qui les dispense des rudes devoirs et des quotidiennes exigences du patriotisme...

« *Nous ne sommes pas non plus de ceux-là.*

« *Nous croyons que nous devons servir la justice d'abord et que l'Humanité est plus que la Patrie.*

« *Mais nous savons aussi que ce n'est pas en amollissant les caractères, en désapprenant le sacrifice, que l'on parviendra jamais à former des individus et des peuples capables de travailler pour la Justice et l'Humanité.*

« ... *Nous avons confiance en l'avenir de la démocratie, et nous croyons que la France est utile pour faire la démocratie dans le monde.*

« ... *L'armée de la France doit être... une école démocratique où, dans un labeur fraternel et librement consenti, les jeunes citoyens feront l'apprentissage des mâles vertus que le siècle exige d'eux...* »

« Avouez-le franchement, cher lecteur : à la lecture de ce programme vous ne laissez pas d'être un peu surpris. Vous le serez plus encore si vous en suivez le développement dans la bouche du jeune et ardent orateur, à travers les incidents d'une séance qui fut longue et mouvementée...

« Et son discours se termine par des vœux en faveur de l'unité morale de la France, même et surtout dans l'armée, où rien ne sera fait selon lui « tant qu'il n'y aura pas des soldats et des officiers ayant conscience, à la caserne, de leur devoir de démocrates ». Oui, de démocrates, reprend-il, tout en convenant que « cela mène follement loin, ces choses-là » !

« Et pour en donner une idée, il fait allusion à ce cas dont je parlais ici naguère, et dont M. Goyau a fait un si habile... usage, le cas du conscrit qui, par scrupule de conscience, refuse d'apprendre le maniement du fusil :

« *Vous dites que cet homme-là est un monstre. Vous n'en avez pas le droit. Et nous qui sommes chrétiens*

qui prétendons ne jamais subir aucune tyrannie contre notre foi, nous oserions jeter la pierre à ce jeune homme qui refuse de faire ce qu'il croit un crime!

— « Alors, crie un interrupteur qui avait lu, sans doute, M. Goyau, vous approuvez la révolte?

« Marc Sangnier riposte :

— « Au risque de vous faire protester plus fort, j'affirme que lorsqu'un homme croit de son devoir de ne pas faire un acte, s'il le fait quand même, c'est alors qu'il est criminel. »

« J'arrête à regret ces citations, sans y rien ajouter, sauf ce mot : n'y aurait-il pas là, pour nous, une leçon et même plus d'une leçon? Il serait piquant de voir les républicains, de peur d'être traités de « sans-patrie » par *le Temps* ou la *Revue des Deux Mondes*, laisser à M. Marc Sangnier l'honneur d'être le seul à conclure, comme il a pu le faire aux « applaudissements prolongés » d'une salle pourtant toute catholique :

« *Nous avons besoin de la France, oui, nous en avons besoin pour accomplir une œuvre qui se confond avec le progrès de l'humanité. Et, en vérité, est-ce que la France n'a pas dit toujours cela à toutes les pages de son histoire?*

... « *Vous n'avez pas le droit de blâmer le rêve des démocrates qui veulent faire de la France le champion de la justice sociale.*

« *Autrement, vous enlevez à la Patrie une partie de sa force : la France ne sera jamais forte que dans la mesure où elle se sera dévouée tant pour le bien de ses enfants que pour le bien des autres peuples. Il nous est impossible de séparer l'idée de notre France de l'idée plus haute de justice sociale et de fraternité dans le monde entre tous les hommes.* »

Je crois cependant que M. Marc Sangnier, pour se couvrir, a été surtout bien aise de donner à pen-

ser que l'*Osservatore Romano* prenait parti pour lui, au risque de causer quelqu'étonnement :

Le Sillon du 10 décembre 1905 publia, et ses divers organes reproduisirent sous ce titre : *l'Osservatore Romano et l'Idée de Patrie*, un article paru dans ce journal le 1er novembre :

L'Osservatore Romano, l'organe officieux du Vatican, vient de faire paraître sous ce titre : les Sans-patrie, *l'article suivant que nous reproduisons ici avec joie :*

Les partisans plus ou moins avoués de Gustave Hervé, ceux qui disent et soutiennent que les recrues de l'armée française doivent abaisser leurs armes devant les Prussiens envahisseurs, ont le courage de se scandaliser d'un passage du discours de Marc Sangnier, qui s'exprime ainsi :

« Nous catholiques, nous croyons que l'humanité rachetée par le sang de Jésus-Christ est quelque chose de bien supérieur à la patrie.

« Nous sommes catholiques d'abord et ensuite français. »

A quoi *l'Action* réplique :

« *L'Internationale* de M. Sangnier est de bien mauvais aloi, puisqu'elle repose sur la tiare du pape Sarto.

« Sauver Rome et la France, voilà la chanson de la calotte (*sic*). Nous préférons l'*Internationale* et les sans-patrie qui luttent (*sic*) pour la paix. »

Réfuter pareille argumentation serait une ingénuité ; nous ne pouvons cependant ne pas remarquer, ne serait-ce qu'en passant, que la France du *Bloc* s'apercevra bientôt de la différence qu'il y a entre les sans-patrie authentiques et les sans-patrie à la façon de Marc Sangnier : en tout cas, il est bon qu'elle en fasse l'expérience, et cela profitera, en définitive, à la réputation des catholiques français.

Chacun sait que l'amour de la religion et du pape ne

peut être en opposition avec celui de son propre pays, mais qu'il en sera toujours un perfectionnement, car de la Rome papale ne pourra jamais venir qu'une influence avantageuse au vrai bien de la France.

Il en va tout autrement pour ceux qui donneraient la patrie en pâture à l'étranger pourvu qu'ils arrivent à une pacification absurde, produite par la guerre civile la plus impie. *L'Action*, et avec elle les blocards de toutes nuances préféreraient une armée victorieuse dans les rues de Paris à une encyclique du pape lue dans les églises catholiques de France... et tant pis pour eux...

Nous n'en sommes pas à vouloir les convertir, d'autant plus qu'ils savent très bien ce qu'il en est, mais ils continuent à aller de l'avant, excités qu'ils sont par la haine de Dieu, par cette haine qui les aveugle et les rend insensés.

CHAPITRE V

Le théâtre de M. Marc Sangnier.

Par la mort est un drame social composé par M. Marc Sangnier pour mettre ses idées en action sur la scène. La représentation de ce drame couronne fréquemment les congrès. Or, cette œuvre est une parfaite de transposition dans la vie réelle des utopies antisociales du Sillon. A ce titre, elle demande une courte étude.

Par la mort dévoile si crûment ces utopies, blesse si ouvertement la morale naturelle et la morale sociale, que nous avons pu défier M. Marc Sangnier de soumettre son drame à l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Le mépris, la haine des patrons, le nivellement des classes, l'excitation à la lutte sociale, la dérision du patriotisme, l'humanitarisme international, voilà les leçons qui s'en dégagent directement.

Quelque part que l'on fasse, chez l'auteur, à l'inexpérience du théâtre, il est absolument invraisemblable qu'un catholique d'esprit sain puisse y produire de tels personnages.

***

Le héros du drame, Jean Mascurel, est, par

hasard, ancien élève de Stanislas, comme M. Marc Sangnier, ancien polytechnicien comme lui. Il découvre que son père a manqué à un engagement envers ses ouvriers, et, sur-le-champ, *il le renie,* ni plus ni moins.

L'auteur n'a même pas su donner au prétexte d'un tel fanatisme le caractère d'une injustice évidente.

Un patron, sous le coup d'une crise imminente, provoquée par la menace d'une grève, par l'agitation socialiste et internationaliste, en face de la concurrence étrangère, se laisse arracher une augmentation de salaire et l'engagement de la maintenir pendant cinq années, quel que soit l'état de ses affaires. C'est le cas posé par M. Marc Sangnier. A-t-il examiné si cette promesse constitue une obligation de justice indiscutable et absolue?

Mais passons. Jean Mascurel, dans une explication avec son père, apprend que le fait est matériellement vrai : Mascurel avait promis, signé, et aujourd'hui il diminue les salaires, parce que ses affaires ne vont pas.

« Mascurel. C'est ainsi que tu parles à ton père? Tu dois le respecter d'abord. — Jean. Je dois d'abord respecter la justice. — Mascurel. Tu te révoltes?... — Jean. Oui, contre l'injustice. — Mascurel. Et, si c'est moi qui suis à tes yeux l'injustice, tu te révoltes contre moi? — Jean. Oui. — Mascurel. Contre moi, ton père? — Jean. Oui, contre vous. »

Survient, un peu plus tard, un ouvrier, Jacques, celui que Jean doit gagner à la cause, mais qui ne le connaît pas encore. Il est venu prier Jean de porter à son père une communication du comité de la grève.

« Jean. Je ne puis me charger de cette communication, car je n'ai plus de rapports avec M. Mascurel. — Jacques. Qui donc êtes-vous? Que faites-vous chez lui? — Jean. J'étais son fils unique; maintenant je suis orphelin. — Jacques. Quoi! le patron serait donc mort? Oh! monsieur, monsieur... (*Il s'incline d'un air gêné.*) — Jean. Hélas! non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, il vit, mais il est mort pour moi.

« Enfin Jean, qui a donné toute sa fortune aux ouvriers pour fonder une forge contre celle de son père, leur dit : « Moi je n'ai plus de père ; vous, vous devriez avoir le courage de n'avoir plus de patron »; il s'adresse à eux, à des étrangers, à des ennemis de son père, en ces termes : « Camarades, à partir d'aujourd'hui, je ne suis plus fils de patron. Je suis un orphelin et je vous demande de m'adopter. Le patron vous a trompés, moi je veux être le fils de la vérité. *Comment pourrais-je être le fils de cet homme?* »

Où donc a-t-on pris que le zèle de la vérité, de la justice et du bien social des ouvriers autorise un fils à fouler si brutalement aux pieds la loi naturelle et les commandements de Dieu? M. Fr. Veuillot, que la faveur quotidiennement témoignée au Sillon dans son journal mettait mal à l'aise pour lui faire la leçon, ne put cependant s'empêcher de critiquer une œuvre qu'il appelle « socialement inquiétante », et, sur ce point, dit avec justesse :

Et puis, par quelle inspiration bizarre, et pour le moins déplaisante, avoir placé la condamnation du patron Mascurel dans la bouche même de son fils? Le maître de forges a tort, c'est évident, puisqu'il a trahi des engagements formels (1). Mais le fils a-t-il le droit de s'ériger en juge et en justicier de son père? A-t-il le droit de proclamer publiquement que son père a menti, de se

(1) Ceci même ne va pas sans réserves.

constituer l'avocat et le soutien des ouvriers qui le combattent, de lui opposer enfin une concurrence ruineuse? A mon avis tous les droits d'un fils, devant une aussi cruelle éventualité, se limitent aux observations respectueuses ou au blâme silencieux et, s'il est possible, aux réparations discrètes (1).

Au second acte, deux ans après, Mascurel père, auquel un ami, partant pour l'étranger, avait souscrit d'emblée 400.000 francs pour une nouvelle société de tramways, apprend son retour inopiné. Or, pressé par ses embarras, il a engagé temporairement cet argent dans ses affaires. Atterré, il se rend près de son fils Jean, pour le prier de lui prêter sur sa fortune personnelle, qu'il lui avait récemment remise.

« Jean. Quoi? lui aussi, vous l'avez trompé, comme les ouvriers? Même entre vous? — (Mascurel s'explique.) — Jean. Toujours le mensonge, toujours. — Mascurel. Ah! Jean, tu es dur. J'aimerais mieux ta colère... Maudis-moi! J'aime mieux cela. — Jean. Je n'ai rien à dire, tout ce qui arrive devait arriver. C'est dans l'ordre. (Il se met à écrire.) — (Mascurel continue à supplier, et représente à son fils qu'il se déshonore avec lui.) — Jean. Moi, je suis un orphelin, vous savez, depuis deux ans. — Mascurel (se jette aux genoux de Jean, il pleure) : Jean, ta mère, ta mère, souviens-toi de ta mère. — Jean. Taisez-vous, taisez-vous. Ne prononcez pas ce mot-là... Ma mère, ma mère, elle est à moi. — Mascurel (les mains jointes et pleurant). Jean, Jean, je te supplie, je te supplie! — Jean (lui tendant un papier). C'est assez, c'est assez. Tenez. Voici ce que vous demandez. Votre honneur sera sauf. — Mascurel. Quoi, c'est vrai, c'est vrai, tu veux bien? Mais je suis sauvé! — Jean. Tant mieux!... »

(1) *L'Univers*, 24 juillet 1905.

Ce héros, ce jeune saint proposé à l'admiration populaire, est simplement un monstre.



Quel type de *patrons* présente-t-on à cet auditoire populaire? Un type unique, qu'on s'évertue à montrer déloyal, injuste, sans dignité, sans intelligence. Le Sillon se ménage vraiment un beau et facile triomphe, en bornant les critiques de son œuvre aux imbécillités qu'il fait débiter par ces deux patrons.

Ne prenez pas la peine d'excuser à moitié l'auteur, en disant avec M. Veuillot :

« Mais le président du Sillon, qui n'a point sans doute une suffisante expérience de l'art dramatique, n'a pas pris garde à un phénomène dont il faut tenir le plus grand compte quand on écrit pour la scène ; je veux dire la redoutable puissance de généralisation du théâtre. L'individu y devient très facilement le type. Aux yeux de beaucoup de spectateurs, M. Mascurel ne sera plus un maître de forges isolé, ce sera le patron. Pour éviter ce danger trop réel, il aurait fallu opposer à ce personnage une physionomie de patron honnête, généreux, conscient des droits de l'ouvrier. »

Les avocats du Sillon seront les premiers à bien expliquer que c'est justement la thèse. Voici M. l'abbé Desgranges :

« Il est inutile que je donne ici une analyse de cette pièce. Tout son intérêt réside dans la lutte inégale que soutient un jeune homme, violemment épris de justice, Jean Mascurel, contre un vieux monde habile à dissimuler ses iniquités derrière des conventions vénérables, et aussi contre ses propres erreurs, contre ses propres

défaillances,contre la trahison de ses propres amis (1). »

Et M. Meyer, bien imbu sans doute de la pensée du maître, puisque, nous raconte-t-il, c'est lui qui créa le rôle de Jean, dit, à son tour :

Ces deux êtres si différents l'un de l'autre représentent deux races,l'une toute imprégnée des réalités matérielles, esclave du monde et de ses caprices,l'autre toute détachée des vulgarités, se nourrissant d'idéal et se rapprochant chaque jour du Créateur (2).

Or, reprend M. l'abbé Desgranges :

« Le père de Jean Mascurel est bien le type de « ces maîtres inhumains » dont parle Léon XIII dans son Encyclique, et tel que peut les produire un milieu économique laïcisé où l'individualisme jacobin a fait prévaloir la loi du plus fort. Il est « avide de gains et d'une cupidité insatiable ».Il n'hésite ni à manquer à sa parole, ni à mentir lorsqu'il s'agit de sauvegarder ses intérêts ».

« Bien plus, il entend se servir de la religion pour maintenir sous le joug presque servile de son autorité patronale les ouvriers de son usine. Il avoue « avoir essayé de domestiquer les ouvriers avec toutes les mômeries qu'on fait à l'église », et se demande « à quoi peuvent bien servir les curés et les bonnes sœurs, si ce n'est à le défendre ». Aussi bien, comme le « petit curé » de sa paroisse, malgré qu'il lui ait promis de faire réparer son presbytère, n'a pas pris son parti assez chaleureusement au cours de la grève, il jure de se faire inscrire à la ligue des droits de l'homme et d'abandonner son banc à l'église.

« Après avoir exploité de cette manière la religion du Christ, est-il surprenant que ce capitaliste sans scrupule abuse de son autorité paternelle pour obtenir de son fils les complicités dont il croit avoir besoin?... »

(1) *Les Vraies idees du Sillon*, p. 99.
(2) Lettre au *Réveil libéral* de Lisieux, 14 avril 1906.

Je me permets ici d'interrompre pour demander : ce type de patron inhumain, cet industriel qui, comme écrit M. Meyer, n'est pas seulement un mauvais citoyen, « dont les injustices sociales entretiennent la guerre de classes, excitent à la lutte fratricide », mais qui est encore un mauvais père de famille, ayant fait mourir sa femme de chagrin et de honte, est-ce un type de patron conservateur, que M. Marc Sangnier a voulu produire, un type de patron chrétien?

N'appartient-il pas à la catégorie de ceux dont il disait :

« Plusieurs parmi ceux qui passent pour les défenseurs attitrés de l'Eglise... font le jeu des adversaires de notre religion : ils acceptent et réclameraient même au besoin le faux terrain sur lequel on les convie pour continuer à les tailler en pièces, en toute sécurité. Ils ne voient dans le catholicisme qu'une force de conservation sociale; etc., et ne veulent voir dans la religion que le gendarme de la propriété (1). »

Outre l'extérieur de religion qu'il accorde à son triste héros, une chose nous porterait à croire que c'est un type de patron conservateur chrétien. C'est que le théâtre de ces scènes est désigné dans le drame sous le nom de *Hautmont*. Est-ce pur hasard si M. Marc Sangnier a choisi ce nom de *Hautmont*, qui se trouve être, comme chacun sait, celui du centre de réunion des Patrons catholiques du Nord, lesquels, n'ayant pas voulu donner dans les erreurs des démocrates chrétiens, furent, on s'en souvient, violemment pris à partie par eux?

(1) Voir plus loin, 3e partie, chap. 2.

Si cette rencontre de noms n'est pas fortuite, quelle basse diffamation !

Mais, d'autre part, si les patrons que M. Marc Sangnier met en scène sont étrangers au monde chrétien et conservateur, son drame n'aurait plus d'intérêt ni de sens.

Eh bien! je défie qu'on trouve dans les productions littéraires des écrivains qui font profession d'exploiter la haine du nom catholique, une caricature plus répugnante que celle des patrons chrétiens donnée en spectacle par l'auteur de *Par la mort* à la jeunesse du Sillon.

Non, ce n'est pas contre eux, c'est contre l'auteur d'une œuvre aussi malfaisante, aussi calomnieuse, que notre indignation doit se tourner.



Voici maintenant comment M. Marc Sangnier réalisera ses idées sur *les classes* dans la démocratie :

JACQUES (l'ouvrier). Je vais leur dire que vous êtes tout à fait des nôtres maintenant. — JEAN. Des vôtres, oui, c'est ça! Alors ne m'appelle plus monsieur, tu peux bien dire Jean tout simplement; cela me guérira tout;... et puis *tu ne me diras plus vous comme à un fils de patron*. Qui donc es-tu, toi? — JACQUES. Je suis Jacques Mercœur... Vous savez peut-être ça : c'est votre mère... qui m'a servi de marraine. — JEAN. Oh! ne dis pas votre mère, dis *ta mère* — *tu dois me tutoyer* — dis *notre mère*, c'est bien cela, car tu sais, elle était avec vous... — JACQUES. Dis, Jean (il lui prend la main), c'est donc bien vrai que tu es notre ami? — JEAN. Oui, c'est vrai, etc... »

Notre mère! — quel fils!!!

***

Le *patriotisme,* en ce qu'il a de plus pur et de plus respectable, prête aussi, dans ce drame, à une basse caricature qui soulève l'indignation et le dégoût.

C'est un vieux grand-père qui nous est exhibé, — qu'on me pardonne l'expression exacte — tout à fait gaga — soignant un vieil aigle déplumé, qu'il pleure avec des plaintes d'idiot, quand il ne le voit plus. Après d'autres scènes où il a ainsi paru, lamentable, on nous le produit « entrant en scène avec, en bandoulière, un tambour. Il est devenu maniaque et un peu gâteux. Il bat la charge » :

« Vive l'Empereur! Vive l'Empereur! Ce matin j'ai vu se lever le soleil d'Austerlitz... à Waterloo, ils ont failli m'écraser avec leurs caissons; mais je suis un malin, moi (il rit); j'étais derrière le petit caporal (il se redresse fièrement). Personne n'a eu la force de me tuer, moi. *C'est la Revanche! C'est la Revanche!* Battons la charge. » — Un instant après : « Conscrit (à un ouvrier), je sais où tu trouveras l'aigle. Va à Strasbourg; monte sur la cathédrale; en haut du clocher tu le trouveras. Il a les ailes ouvertes. Dépêche-toi, conscrit. Je veux le revoir avant de mourir. »

Tant qu'on ne m'aura pas démenti, je reste convaincu que les jeunes ouvriers auxquels on donne ce spectacle éclatent en huées sur l'auteur. Et s'il est vrai qu'ils l'applaudissent, malheur au pays où une jeunesse, réputée l'élite, bafoue ce qu'il y a de plus sacré!

Ici je m'arrête, mon esprit est envahi de mille pensées, au souvenir de ces lignes récemment

écrites par M. Marc Sangnier : « Il doit sortir du Sillon tout ce qui sort de la vie, je veux dire une organisation sociale, une politique rajeunie et correspondant aux vraies réalités sociales, une adaptation nouvelle aux éternelles lois qui régissent les sociétés humaines, *et jusqu'à un art régénéré, expression de l'esprit et des sentiments de la démocratie future* (1). »

***

La théorie *humanitaire* du Sillon devait naturellement se placer ici en opposition avec l'insanité de la Revanche :

« JEAN (à voix basse, avec tristesse). — (Je remarque qu'il parle toujours avec tristesse, à voix basse, ou en pleurant.) — N'aie pas de peine, grand-père : nous te la ferons belle et sainte, ta France bien-aimée, nous te la ferons libre et fière, et l'Europe encore suivra sa loi, car *la France travaillera pour le monde, et deviendra l'humanité!* — LE CAPITAINE. Hardi, mon fils ! C'est bien parlé !... Vive l'Alsace ! Vous allez la reprendre... — JEAN (à voix très basse). Nous ferons bien mieux que reprendre un peu de terre, nous délivrerons la justice. — LE CAPITAINE. Mais elle, que deviendra-t-elle ? Briserez-vous ses fers ? — JEAN. Il n'y aura plus de fers s'il n'y a plus de haine. — LE CAPITAINE. Et la revanche, la veux-tu ? — JEAN. Oui, la revanche sainte de la fraternité contre l'esclavage, de la justice contre l'oppression, de l'amour contre la haine. — LE CAPITAINE. Quoi ! Qu'est-ce que tu dis ? Tu ne hais pas le Prussien ? — JEAN. Je ne peux pas haïr. »

M. François Veuillot dit avec justesse : Où donc M. Sangnier a-t-il vu que la revanche était un sen-

(1) *Le Sillon. Esprit et méthodes*, p. 83.

timent de haine ? C'est au contraire une explosion d'amour, amour pour la patrie blessée, amour pour la justice outragée par des conquêtes brutales. — Toujours le faux évangile !

***

Enfin, le clou, la scène où l'ouvrier Jacques Mercœur, qui venait apporter la sommation du comité de la grève, est gagné à la cause.

C'est rapide, foudroyant.

Jacques a donc tutoyé le fils de son patron, et touché de plus en plus :

« Tu voudrais bien que je te parle un peu comme un frère ? — Jean. N'est-ce pas, Jacques, que tu seras mon frère, non pas un peu, mais tout à fait ?... Dis, tu as la foi, toi, j'en suis sûr, la même foi que moi, tu crois que Celui qui a ordonné : Aimez-vous les uns les autres, était un Dieu, tu crois que si ce doux Christ vainqueur habite dans nos âmes, elles ne font plus toutes deux qu'une seule âme ? — Jacques. Oui, je crois à Jésus, et notre bon curé, si bon surtout depuis que la grève a commencé, nous a dit qu'il fallait que le règne du Christ arrive et que c'est dans ce monde que nous devons travailler pour que sa justice vienne. — Jean. Jacques, veux-tu être un homme ? *Tu vois, il y a de la haine, du mal partout. On vous trompe, on vous ment. Les riches eux-mêmes se dévorent entre eux. Quand une âme pure naît par hasard dans cet enfer, elle en meurt de douleur. Veux-tu que cela cesse ? Veux-tu briser le monde méchant qui nous écrase ?* Veux-tu être plus fort que la haine ? Veux-tu laver la vieille terre souffrante dans le sang du Christ? Veux-tu qu'il y ait de l'amour partout ? Jacques, veux-tu que nous fassions cela ? — Jacques. Oui, Jean, je veux ! Oh

comme tu sais trouver des mots pour dire tout ce que je ne peux que sentir. Tu me révèles à moi-même ce que j'osais à peine penser. Quand je t'entends parler, il fait clair dans mon esprit et chaud dans mon cœur. Ah! oui, Jean, *tu n'es pas un patron, toi*, tu es bien des nôtres. — JEAN. Jacques, est-ce que tu crois à l'Amour ? — JACQUES (*fermement*). Oui, je crois à l'Amour. — JEAN. As-tu foi en la Cause ? — JACQUES. Oui, j'ai foi en la Cause. — JEAN. Est-ce que tu donnes tout ? — JACQUES. Tout. — JEAN (*d'un air triomphant*). — Merci, mon Dieu. Cette première rencontre est une preuve. J'ai confiance : nous vaincrons !

Ne se croirait-on pas sur le chemin de Damas? Encore Jésus-Christ parlait-il clairement à saint Paul.

Jacques Mercœur, que les familiers du Sillon ont déjà rencontré, est, il est vrai, habitué aux illuminations.

Si vous avez peine à comprendre que celle-ci l'ait renversé, lisez dans *l'Esprit démocratique* le chapitre : Comment Jacques Mercœur rencontra Dieu. Mais je vous préviens que vous ne serez pas plus avancé.

***

M. l'abbé Desgranges a écrit une apologie de *Par la mort* en réponse à ces critiques. Elle semble vraiment piteuse et faite plutôt pour leur donner raison.

En effet, ses explications font disparaître le but et l'objet du drame. M. Fr. Veuillot paraissait cependant l'avoir bien présenté :

« L'idée maîtresse que l'auteur de *Par la mort* a voulu développer est à la fois très belle et très juste. Une citation placée en épigraphe au-dessous du titre indique le

but du dramaturge improvisé. C'est le verset de saint Jean : « *Si le grain de froment, tombé en terre, ne vient à mourir, il demeure seul ; mais quand il est mort il porte beaucoup de fruit,* » M. Marc Sangnier veut donc prouver que toute grande cause a besoin, pour triompher, de subir l'épreuve et de traverser le sacrifice. Il tient à rappeler aux ambitieux et aux impatients que l'idée, si noble soit-elle et même si féconde, ne germera point, si elle n'est arrosée par le sang d'une victime pure qui a conscience de son immolation et qui l'accepte.

« On ne saurait concevoir un dessein plus élevé, ni défendre une vérité plus chrétienne.

« Le sujet du drame, réduit à sa charpente et dégagé de tout élément accessoire, est réellement propre à établir la démonstration rêvée par l'auteur. Un jeune homme, Jean Mascurel, saintement envieux de relever le peuple, donne toute sa fortune aux travailleurs. Il a le bonheur de conquérir une âme, celle d'un jeune ouvrier, qui se consacre avec lui à la cause. Mais, au delà de ce cœur d'élite, son dévouement ne rencontre plus que l'ingratitude. Et le malheureux voit son seul disciple assassiné dans ses bras, par la foule ameutée de ces prolétaires, dont il a fait ses camarades. D'ailleurs, loin de trouver le découragement dans cette cruelle souffrance il y puise un espoir surnaturel ; et, à un ami qui lui demande : « Hein! si c'était à refaire?... » Il répond simplement : « Je recommencerais ! »

« Voilà qui est d'une inspiration excellente! L'idée pouvait servir de thème à une œuvre d'observation profonde, d'émotion poignante et de haut enseignement... »

Eh bien ! pas du tout. Maintenant qu'il faut répondre aux critiques, la ruine de Jean Mascurel n'est plus l'épreuve et le triomphe de la vertu sillonniste, elle devient la punition de ses fautes. S'il perd le fruit de ses sacrifices magnanimes, c'est en expiation de ses torts, comme mauvais fils. Car

M. Marc Sangnier *a voulu nous montrer que Jean avait mal fait de renier son père.* Ecoutons M. l'abbé Desgranges :

Sans doute, Jean Mascurel paraît très digne de sympathie et même d'admiration parce qu'il reste obstinément fidèle à son rêve malgré tous les mécomptes ; mais ceux qui se scandalisent de sa conduite à l'égard de son père devraient noter que cette conduite reçoit précisément dans le drame la sanction, j'ose le dire, la plus théologique que puisse exiger un moraliste chrétien.

On a remarqué sans doute que le quatrième précepte du Décalogue promet une récompense d'ordre naturel à ceux qui l'accomplissent. Vivre longuement, c'est parvenir à une vieillesse heureuse, c'est jouir de la santé, des biens de la terre, des prospérités matérielles. Or, Jean Mascurel est privé de tous ces avantages.

Le second acte tout entier n'est autre chose que le navrant récit de ses échecs.

Cette explication paraît bien un peu forcée. Elle a l'inconvénient d'ôter leur sens au titre du drame et à son épigraphe, et surtout celui d'être en contradiction avec la réponse de M. Marc Sangnier qui, lui, ne se laisse pas embarrasser. M. Meyer reproduit cette réponse du maître dans sa lettre au *Réveil Libéral de Lisieux :*

« Enfin, et pour calmer vos inquiétudes en ce qui concerne le précepte du Décalogue : Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre, que le Seigneur Dieu vous donnera » je vous citerai l'exemple suivant que j'emprunte à la vie du grand saint François d'Assise :

« Il vint (St François d'Assise), en effet, le trouver et l'évêque le reçut avec joie : « Ton père, lui dit-il, est grandement irrité contre toi. Si tu veux servir Dieu, rends

l'argent que tu as à lui. Peut-être cet argent est-il mal acquis; en tous cas le Seigneur ne te permet pas de l'employer au profit de l'Eglise, s'il doit être une occasion de péché pour ton père. Rends-lui son bien, et sa colère s'apaisera. Pour toi, mon fils, aie confiance en Dieu, sois homme et ne crains rien ; le Seigneur t'aidera et, pour réparer son église, te donnera tout le nécessaire. » Réconforté par les paroles de l'évêque, François se leva vivement, et déposant devant lui l'argent : « Seigneur, dit-il, je rendrai avec joie à mon père non seulement ses deniers, mais encore les vêtements que je tiens de lui. Il alla dans la chambre voisine, ôta tous ses habits et reparut devant l'évêque, devant son père et tous les assistants :

« Ecoutez, s'écria-t-il, écoutez et comprenez : jusqu'ici j'ai appelé Pierre Bernadone mon père. Mais en ce jour, pour servir Dieu, je lui rends tout, ces vêtements et cet argent qu'il réclame. Et désormais je ne dirai plus : Mon père Pierre Bernadone. »

« Désolé et furieux, Bernadone ramassa l'argent et les habits pour les emporter chez lui, tandis que les assistants s'indignaient de voir qu'il ne laissait rien à son fils et s'apitoyaient sur le sort de François avec force larmes. Quant à l'évêque, frappé du courage de l'homme de Dieu et de sa généreuse constance, il le regardait avec admiration; puis il l'attira sur son cœur, et le couvrit de son propre manteau. Il comprenait que François était sous l'action de Dieu et qu'il avait obéi à une mystérieuse inspiration. Aussi désormais sa sollicitude pour lui fut-elle toute fraternelle; sans cesse il le soutint et l'aida de ses conseils. »

« Ce passage de la légende de Saint François d'Assise est extrait de la *Légende des trois compagnons*, vie de Saint François d'Assise racontée par les frères Léon, Ange et Ruffin, ses disciples, et je vous recommanderai à présent la lecture de ce verset de l'Evangile :

« Or le frère livrera son frère à la mort et le père, le fils, les enfants se soulèveront contre les parents et les

feront mourir. Et vous serez en haine à tous à cause de mon nom, mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé... Ne pensez pas que je suis venu apporter la paix mais le glaive, car je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. »

« Jean, ayant donc à choisir entre Dieu et l'Injustice, se tourne vers Dieu ; est-ce donc un acte si extraordinaire qu'une âme chrétienne puisse s'en scandaliser ? »

A la bonne heure! on reconnaît là le vrai sillonniste. Qu'ont donc à faire, en effet, les pionniers de la cité future, à quelle vie sont appelés les aspirants à la vraie démocratie, et quel sera le type social de l'humanité renouvelée, si ce n'est la vie, le type de saint François d'Assise? La perfection évangélique, et les plus hautes inspirations de la vie des saints, devenues la forme ordinaire de la vie chrétienne ; tous les sillonnistes placés comme saint François *sous l'action de Dieu et obéissant à une mystérieuse inspiration.*

Lors donc que M. Marc Sangnier présente en regard en deux colonnes, dans son journal, les paroles de son héros et la légende du saint, j'avoue que la comparaison me paraît même toute à l'avantage de Jean Mascurel, car, incontestablement, il est beaucoup plus fort que le doux saint François.

Quant au texte de l'Evangile, il ne pouvait manquer de venir à l'appui. Ce n'est d'ailleurs qu'une réminiscence du drame. Jean Mascurel, sur la scène, se console des contradictions qu'il rencontre parmi des ouvriers socialistes en s'appliquant les mystérieuses et divines paroles de Jésus-Christ sur la foi

et la prédication évangélique. Il lit à haute voix tout ce passage : « Voilà que je vous envoie comme des loups au milieu des brebis, etc... »

Le Sillon du 10 février 1906 fait à ce propos une remarque qui doit aussi trouver sa place :

« Après tout, ce qui paraît dans *Par la mort*, le plus audacieux et le plus révolutionnaire, c'est assurément la page de l'Evangile qui y est citée. Est-ce notre faute si l'Evangile est un scandale qui dure toujours (1)? »

D'ailleurs, pour rentrer dans l'interprétation de M. l'abbé Desgranges, qui donc voyait en Jean Mascurel un héros sillonniste? Lui, non plus, n'avait pas compris les méthodes du Sillon. Pas même lui !

Si, tout d'abord, il avait compris la doctrine du Sillon, il saurait qu'une transformation sociale ne peut surgir ainsi d'un seul coup comme Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. Du jour au lendemain, des salariés ne peuvent s'élever à la dignité patronale ; c'est par l'éducation démocratique, par le développemen progressif de certaines vertus morales et de certaine qualités intellectuelles que les ouvriers se rendront capables d'assumer les responsabilités industrielles. Jea Mascurel *pense comme un sillonniste, mais il procèd sans s'en douter comme un guesdiste.* Il n'est pas étonnant que son œuvre aboutisse à un lamentable échec

Du moins la leçon est bonne. Puisse-t-elle être profitable !

Quant au grand-père gâteux, loin de penser à en faire un objet de risée, M. Marc Sangnier incarnait en lui un rêve, un idéal patriotique.

Pour nous faire sentir à quel point ce rêve (du sillon

(1) Page 120.

niste) est grand, Marc Sangnier lui oppose, dans son drame, le rêve patriotique du vieux capitaine, le grand-père de Jean Mascurel. Ce pauvre capitaine n'est plus qu'une ruine, il n'a presque plus son bon sens ; pourtant, dit Jacques Mercœur : « Il n'est pas malheureux, lui, il traîne son rêve à sa suite, et plus il devient vieux, seul et misérable, plus son rêve s'élargit et l'enveloppe de gloire. »

Dans un moment de lucidité, le vieillard expose à son fils et à son petit-fils toute la grandeur de son idéal...

« Il est vraiment beau, ce rêve du grand-père, si beau que, malgré que ce vieux soldat soit presque devenu fou, il dépasse encore de cent coudées ces hommes sans cœur et sans idéal qui l'entourent sans pouvoir le comprendre. »

M. l'abbé Desgranges néglige seulement le réalisme répugnant et révoltant de la figure sous laquelle se présentait cet idéal.

Le moindre malheur serait donc que, d'un bout à l'autre, à toutes les scènes, l'auteur serait parvenu à faire comprendre exactement le contraire de ce qu'il voulait.

Mais, non, c'est en pure perte que M. l'abbé Desgranges brave ainsi toutes les invraisemblances, qu'il fait renier à M. Marc Sangnier son drame, et écrire de sa propre main la condamnation de ses méthodes, comme socialistes.

CHAPITRE VI

Le Sillon et l'enseignement social de l'Eglise

Le moment est venu d'examiner l'accord entre les doctrines sociales du Sillon et celles de l'Eglise.

M. Marc Sangnier, ami des grandes démonstrations, fit paraître dans sa revue, le 10 mai 1905, un appel sensationnel : il convoquait les catholiques à fêter solennellement l'anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum*.

« Nous avons toujours affirmé que si l'Eglise, dominant toutes les contingences humaines, ne pouvait jamais se restreindre à n'être qu'un parti politique ou qu'une école économique, elle n'en était pas moins cependant la gardienne de l'éternelle morale sociale. Elle n'a pas seulement pour mission d'assurer le salut individuel de chacun. On ne saurait sans injure faire de la doctrine une simple *opinion* privée : les enseignements de l'Eglise s'adressent aux peuples comme aux individus, et les Papes ont toujours considéré qu'il était de leur devoi de rappeler aux nations et les règles du droit nature et les exigences bienfaisantes de l'ordre social chrétien

Il existe donc un sûr et noble terrain où tous les catholiques peuvent se rencontrer : c'est celui de l'enseignement traditionnel de l'Eglise, rappelé opportunémen par les Papes lorsque quelques erreurs dangereuses viennent mettre en péril le patrimoine commun.

« L'encyclique *Rerum novarum* apparaît comme un des plus importants documents de morale sociale catholique. Se proposant de réfuter les erreurs du libéralisme économique et du socialisme irréligieux, elle fixe avec force et précision la doctrine même de l'Eglise...

« Nous avons donc songé à fêter, le 16 mai prochain, le 14e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*. Nous organisons, à cet effet, une réunion publique à l'hôtel des Sociétés Savantes. Nous avons invité à y prendre la parole non seulement ceux qui partagent les idées particulières du Sillon et qui adoptent ses méthodes, mais ceux-là mêmes de nos amis qui, sans partager toutes nos convictions sociales ou toutes nos espérances démocratiques, se rencontrent cependant nécessairement avec nous sur le large terrain de l'*action populaire chrétienne*, déblayé avec tant de courage et d'autorité par Léon XIII, puis par Pie X.

La réunion eut lieu avec grand appareil. Nous aurons sujet d'y revenir.

Il n'est pas téméraire de penser que ce coup d'éclat avait pour but de réparer le fâcheux effet produit par le silence obstiné du Sillon sur le *Motu Proprio* de Pie X, donnant à tous les catholiques les « règles immuables » de l'action chrétienne.

De tous côtés, les catholiques, même sympathiques au Sillon, s'étaient émus de le voir passer sous silence un acte de si haute gravité et portant des prescriptions si formelles.

M. l'abbé Desgranges écrit, pour justifier cette conduite :

Ne reconnaissions-nous pas nous-mêmes que ce document nous condamnait, puisque, « malgré l'ordre si clair et si formel du Pape », nous refusions de le publier. Comme on a abusé contre nous de ce prétendu refus d'obéissance ! Il n'a fallu rien moins qu'une intervention du

Vatican, déclarant d'une façon formelle que l'obligation de publier s'adressait aux seuls organes d'Italie, pour contraindre nos détracteurs à abandonner ce grief injuste (1).

Cette assertion est le contraire de la vérité. Vainement les démocrates ont prétendu que cet acte avait pour titre officiel : « L'action populaire chrétienne *en Italie.* » Le titre exact de la pièce est : *Pius PP. X. Motu proprio.* Après l'introduction où le Saint-Père donne les motifs de son intervention, vient ce sous-titre : *ordinamento fondamentale dell'azione populare christiana.* Les démocrates, en Belgique surtout, persistant à soutenir que ce Règlement fondamental de l'action populaire chrétienne ne concernait que l'Italie, les vrais catholiques de ce pays voulurent en avoir le cœur net et s'adressèrent au Nonce. Celui-ci, ayant consulté Rome, fit publier la réponse qu'il en reçut : « *Sauf les paragraphes visant spécialement et expressément l'Italie,* le Motu proprio *concerne tous les catholiques, ainsi que le porte le préambule dont voici le texte :* « Devant constituer la charte fondamentale de l'action populaire chrétienne, elle devra être *pour tous les catholiques* la règle constante de leur conduite. »

La saine raison et le bon sens ne disaient-ils pas assez haut que les règles fondamentales de l'action populaire chrétienne ne varient pas selon les pays, et que le *Motu Proprio,* se bornant à coordonner les prescriptions contenues dans les Encycliques de Léon XIII, ne pouvait avoir pour but d'en restreindre l'application à l'Italie ? Quant aux articles qui la concernent spécialement, il n'y a, sur 19 articles,

(1) *Les Vraies idées du Sillon,* p. 6.

que le second paragraphe de l'art. XIII et l'art XV.

Aujourd'hui encore, *le Sillon Toulousain*, dans son numéro du 15 avril 1906, reproduit l'assertion de M. l'abbé Desgranges :

« Il ne nous appartient pas ici d'expliquer et de commenter ce document : nous n'avons aucune mission pour cela. Contentons-nous de rappeler seulement que le *Motu proprio* ne s'adressait qu'aux *catholiques italiens.* »

Admettons d'ailleurs l'absolue bonne foi du Sillon sur l'obligation ou la liberté de publier cet Acte. Il y a une question toute différente de celle-là, sur laquelle il serait fort intéressant de connaître sa réponse.

Pour quelle raison le Sillon, admirateur et propagateur ordinairement si passionné des directions romaines sur la démocratie chrétienne et l'action sociale, se gardait-il cette fois d'imiter l'empressement de toutes les autres associations catholiques, qui saluaient dans le *Motu proprio* une vraie Charte et Constitution de l'action chrétienne, quelle raison pouvait-il avoir de se retrancher derrière la liberté du silence, au lieu de le publier spontanément et avec un empressement joyeux ?

Une attitude si nouvelle avait certainement ses motifs. Ce sont eux qu'il serait curieux de connaître. Mais à défaut d'aveu explicite, la situation s'éclaire d'elle-même, comme je le montrerai.

Quatre mois après l'apparition du *Motu proprio*, le Sillon se défendait encore de le publier. La *Semaine religieuse de Cambrai* du 9 avril 1904, rend ainsi compte des incidents auxquels ce refus donnait lieu à l'Institut populaire de Roubaix :

Nous recevons le billet qui suit :

« Cher Monsieur le Chanoine, — Oui, il y avait des

prêtres à la réunion de l'Institut populaire de Roubaix. Le Curé de la paroisse en était le président d'honneur. Avant les discours, j'ai demandé à M. Sangnier comment il se faisait qu'on n'avait pas publié au *Sillon* le *proprio Motu* de Pie X. Il me répondit qu'il avait consulté l'Archevêché de Paris et qu'il lui fut dit que cet acte n'avait pas de caractère officiel...

« Quand le tour de parole arriva au pasteur de la paroisse, il se fit un devoir de parler du *Motu proprio* du Saint-Père..., de le signaler comme règle de conduite de l'Action populaire chrétienne; il dit qu'avec ce phare lumineux il n'était plus possible de ne pas conserver l'union entre les catholiques dévoués à la cause du peuple...

Je n'en puis pas si les *rédacteurs de la Croix et du Journal de Roubaix*, présents à la réunion, n'ont pas donné au moins le sens de mes paroles.

« Vous savez bien, cher Monsieur, que nous ne voulons pas dévier de la voie droite.

« A la hâte, — Samedi-Saint.

« Respect affectueux en N. S. J.-C.

« L. Debacke, *Curé.* »

Nous remercions M. le Curé du Saint-Sépulcre de cette communication. Oui, nous savions, de longue date, sa ferme volonté de ne jamais dévier en rien de la ligne droite.

Nous le félicitons hautement de ne s'être point contenté de demander à M. Marc Sangnier la raison de son silence, mais d'avoir dit à l'assemblée que le *Motu proprio*, où Sa Sainteté Pie X résume les vraies règles de conduite tracées par Léon XIII à l'Action populaire chrétienne, est le phare lumineux sur lequel tous doivent avoir les yeux fixés pour se guider sûrement, et que, ce faisant, il n'y aura plus de divisions parmi nous.

La Croix du Nord nous fait trouver un nouveau sujet d'étonnement dans l'omission, au milieu de son

compte rendu, de ces paroles assurément les plus importantes qui aient été prononcées dans cette assemblée.

Un autre sujet d'étonnement plus grand encore est dans les paroles qui sont ici attribuées à M. Marc Sangnier. Il dit avoir consulté l'Archevêché de Paris pour savoir s'il devait, oui ou non, publier le *Motu proprio ;* il déclare avoir reçu pour réponse que « cet acte n'avait pas de caractère officiel ! »

Evidemment, il y a un malentendu. Aucun acte du Saint-Siège ne peut porter plus ostensiblement le caractère officiel que celui dont il est ici question.

M. le Curé d'Anzin nous écrit de son côté :

Je viens de lire dans votre *Semaine* de samedi dernier ce qui concerne M. Marc Sangnier. Sachant son passage à Valenciennes, j'ai prié un de mes confrères, qui devait assister à la réunion du dimanche des Rameaux, de vouloir bien l'interroger au sujet de son silence sur le *Motu proprio*, concernant la démocratie chrétienne.

« Il a répondu qu'il avait consulté l'Archevêché de Paris, et qu'on lui avait *conseillé* de ne rien publier pour le moment, d'attendre qu'il soit donné une traduction officielle française de l'acte pontifical. »

Ici encore, il faut croire que l'on a mal entendu ou mal rapporté les paroles de M. Marc Sangnier.

Est-ce que l'Autorité pontificale, lorsqu'elle a été interrogée par le Nonce de Bruxelles, a fait des réserves sur la fidélité de la traduction donnée par tous les journaux?

Est-ce que l'obligation de publier ce document n'est pas expressément imposée à tous les journaux catholiques ?

Le Saint-Père a dit : « NOUS ORDONNONS :

« Que les journaux catholiques publient ces règles intégralement ;

« Qu'ils promettent de les observer ;

« Et qu'en réalité ils les observent religieusement. »

Le Souverain Pontife ne s'est point contenté d'ordonner. Au commandement, il a joint la menace :

« Sinon qu'ils soient sévèrement avertis, et s'ils ne s'amendent pas après avertissement, qu'ils soient interdits par l'autorité ecclésiastique. »

Qui peut croire que l'autorité ecclésiastique de Paris, chargée d'avertir ceux qui ne remplissent pas l'obligation imposée, et, en cas de résistances, de les frapper d'interdit, ait donné le conseil d'attendre avant que d'obéir? alors surtout que ce conseil s'adressait à une publication démocratico-catholique, tout particulièrement tenue à faire connaître à ses lecteurs le document où « Sa Sainteté a condensé avec attention les RÈGLES IMMUABLES que les catholiques doivent suivre dans les questions sociales ».

Le Sillon traite ces questions, et il n'en traite même point d'autres dans sa revue et dans ses conférences. Qu'il prenne garde que son silence sur le *Motu proprio* ne rappelle ce qu'il écrivait au temps de l'américanisme : « Nous parlerons pour exhorter nos frères à trancher ces questions d'après les lumières de leur conscience et de leur expérience, et *non d'après le mot d'ordre des clercs*, MÊME DES ÉVÊQUES, MÊME DU SAINT PÈRE. » Il doit se souvenir de ce que cette façon d'agir et de parler a malheureusement amené. Des jeunes gens, après la condamnation de l'américanisme, lui ont écrit : « Le jour où nous nous prendrions à douter que le catholicisme soit adaptable et capable de progrès, ce jour-là croirions-nous encore en lui? »

L'entraînement que *le Sillon* a su produire dans les rangs de la jeunesse catholique l'oblige, plus qu'aucun autre, à se tenir attentif à la parole du Vatican, à la reproduire fidèlement et à mettre ses rédacteurs pour tous leurs écrits, comme les orateurs pour tous leurs discours, dans la résolution de s'en inspirer scrupuleusement. Agissant ainsi, il peut faire un bien considérable, sinon il fera un mal qui, on vient de le voir, peut aller

pour les jeunes gens jusqu'à des tentations d'apostasie.

Il n'est pas jusqu'à M. Aulard, dans son article cité plus haut, qui, à sa façon, ne paraisse scandalisé (*la Dépêche de Toulouse*, 24 mars 1906) :

Eh bien ! que fera M. Sangnier si le pape condamne l'action des catholiques sociaux ? Obéira-t-il ?

Rien de net là-dessus dans son journal, sauf et confusément la vieille idée qu'en matière de foi on doit obéissance au pape et que, pour le reste, on est libre.

Mais qui décidera ce qui est matière de foi et ce qui n'est pas matière de foi ? Est-ce M. Sangnier ? Aurait-il cette audace schismatique, ou plutôt hérésiarque ? Non, il ne l'a pas, il ne l'aura pas. Si le pape lui dit : *Cessez*, il cessera, et nulle moisson ne sortira du *Sillon*. Si le pape ne dit rien, il continuera, *en oubliant de son mieux* le *motu proprio* du 18 décembre 1903, où le pape a déclaré que le plan de Dieu voulait « qu'il y eût dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens ».

Cependant, le pape sait mieux que M. Marc Sangnier quel est le plan de Dieu, car il n'y a que le pape, n'est-ce pas ? qui soit en communication directe avec Dieu.



Le Souverain Pontife Pie X explique lui-même, dans le préambule de son acte, ce qu'il a voulu faire et prescrire :

Léon XIII, de sainte mémoire, Notre insigne Prédécesseur, a tracé lumineusement les règles de l'action populaire chrétienne dans les célèbres Encycliques *Quod apostolici muneris*, du 28 décembre 1878 ; *Rerum novarum*, du 15 mai 1891, et *Graves de communi*, du 18 janvier 1901, et encore dans une instruction spéciale émanée de

la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, le 27 janvier 1902.

Et Nous qui, non moins que Notre Prédécesseur, constatons combien il est nécessaire de bien diriger et guider l'action populaire chrétienne, Nous voulons que ces règles très prudentes soient exactement et pleinement observées et *que personne n'ait la témérité de s'en écarter si peu que ce soit.* — Aussi, pour les rendre en quelque sorte plus vivantes et plus facilement présentes, Nous avons décidé de les recueillir dans les articles suivants, abrégé tiré de ces documents mêmes, comme le règlement fondamental de l'action populaire chrétienne. Elles devront être *pour tous les catholiques la règle constante de leur conduite.*

C'est la précision même et l'ordonnance trop claire du *Motu proprio* qui gênait le Sillon. La différence, l'opposition devenait trop manifeste entre ses tendances et les règles formulées au nom de l'Eglise.

Quiconque nous aura suivi dans cette étude serait, en effet, tenté de croire que les erreurs du Sillon y sont spécialement visées, et que les premiers articles du document pontifical sont dirigés contre elles.

Règlement fondamental de l'action populaire chrétienne.

« I. — La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux, de même que sont inégaux les membres du corps humain ; les rendre tous égaux est impossible et ce serait la destruction de la société elle-même. (Enc. *Quod apostolici muneris.*)

« II. — L'égalité des divers membres de la Société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur

origine de Dieu leur Créateur, qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, et qu'ils doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites et de leurs démérites, être jugés, récompensés ou punis par Dieu. (Enc. *Quod apostolici muneris.*)

« III. — En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, tous unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel, et, sur la terre, leur bien-être matériel et moral. (Enc. *Quod apostolici muneris.*)

« IV. — L'homme a, par rapport aux biens de la terre, non seulement la faculté générale d'en user, comme les animaux, mais encore le droit perpétuel de les posséder, ceux que l'on consomme par l'usage comme ceux que l'usage ne détruit pas. (Enc. *Rerum novarum.*)

« V. — C'est un droit naturel indiscutable que la propriété privée, fruit du travail ou de l'industrie, de la cession ou de la donation, et chacun en peut raisonnablement disposer à son gré. (Enc. *Rerum novarum.*)

I. — Le Pape déclare que l'égalité entre tous les membres de la société est impossible et serait la destruction de la société même. — Le Sillon veut « supprimer ces barrières meurtrissantes qui séparent les hommes », « réaliser entre tous, sans distinction de milieux sociaux et en dehors de toutes les conventions étroites et malfaisantes, une camaraderie active et militante ». Quand on pose la question de savoir s'il y aura *des classes* dans la démocratie, M. Marc Sangnier « proteste qu'il ne

s'agit pas seulement d'une égalité théorique ». « Nous sommes des égalitaires, etc... »

II. — L'égalité des divers membres de la société consiste uniquement en ce que tous les hommes sont enfants de Dieu, rachetés par Jésus-Christ. M. Marc Sangnier va répétant partout que « *les idées démocratiques* (dont l'égalité est la base) ne sont pas venues naturellement aux hommes », que « *la démocratie* n'aurait même pas été conçue sans le Christ », que « le Christ seul maintient *le principe démocratique* », qu'il faut à la démocratie « une doctrine morale *qui fasse un dogme de la fraternité de tous les hommes* », etc... Et nous devons bien noter ici que, pour se défendre d'être astreint aux règles de la démocratie chrétienne, M. Marc Sangnier proteste à toutes les pages de ses écrits et dans tous ses discours que la démocratie du Sillon, celle par conséquent dont il parle ainsi, est distincte de la démocratie chrétienne, et qu'elle est « une organisation sociale *et politique* (1) ».

III. — Il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine... *des patrons et des prolétaires*... des nobles et des plébéiens... —

(1) Je ne m'arrêterai pas à relever une fois de plus ce reproche de désobéissance au Pape que nous adresse à tout propos et hors de propos M. l'abbé Barbier. Il est entendu que le Souverain Pontife défend d'inclure dans le terme de *démocratie chrétienne* une préférence pour une forme politique quelconque et de l'imposer au nom du catholicisme. Aussi nous gardons-nous bien au Sillon de donner à notre démocratie, *qui est une organisation politique et sociale,* le nom de *démocratie chrétienne* et d'excommunier ceux qui en rejettent le concept. (M. l'abbé Desgranges, *les Vraies idées du Sillon*, p. 23.

Le Sillon veut la suppression du patronat, « il attend *de sa foi chrétienne* l'émancipation la plus prochaine de la classe ouvrière tant au point de vue économique qu'au point de vue intellectuel ». « La coopérative tend à faire de tous des patrons ». Il s'agit de faire passer entre les mains des prolétaires « l'influence et le pouvoir qui ne seront plus exclusivement réservés à une caste ou à une classe fermée, etc... ».

IV et V. — La propriété, *fruit du travail et de l'industrie*... est, un droit naturel indiscutable... et *chacun en peut raisonnablement disposer à son gré*. — Le Sillon est en guerre ouverte contre les syndicats jaunes, parce qu'ils préconisent l'accession du prolétaire à la propriété. Les socialistes intégraux reprochant à M. Millerand et aux socialistes réformistes de la lui faciliter, le Sillon leur montre que sa démocratie, fondée sur le Christ, prévient ce danger : « *L'esprit chrétien empêche que les réformes accomplies fassent de nos camarades des bourgeois.* » Il n'admet dans la propriété future qu'*un minimum* de propriété, etc...

III et XI. — *Patrons et prolétaires*... doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière... A la solution de la question ouvrière *peuvent contribuer puissamment les capitalistes* et les ouvriers eux-mêmes, par des institutions destinées à fournir d'opportuns secours à ceux qui sont dans le besoin, *ainsi qu'à rapprocher et à unir les deux classes entre elles*. Telles sont les sociétés de secours mutuels, les assurances privées, les patronages pour des enfants, *et par-dessus tout les*

corporations des arts et métiers. — Le Sillon veut que « l'émancipation du prolétariat vienne du prolétariat lui-même », il repousse le concours des patrons, combat les syndicats jaunes parce qu'ils cherchent l'entente entre patrons et ouvriers (2), etc.



Le caractère *confessionnel* des œuvres organisées par les catholiques réclamé par Léon XIII et Pie X est en parfaite harmonie avec leur doctrine sur la solution des questions sociales et le salut des sociétés, qui, selon leur enseignement, doivent être cherchés principalement dans l'influence de la religion, dans de sages institutions, dans la résignation et la charité.

Léon XIII a écrit dans l'Encyclique sur la démocratie :

« Tel est le motif pour lequel, en exhortant les catholiques à entrer dans les associations ayant pour but d'améliorer le sort du peuple, Nous n'avons jamais poussé à des institutions semblables sans avertir, en même temps, qu'elles devaient être placées sous les auspices de la religion, avec son appui et sa collaboration. »

Et Pie X, entre autres instances, écrivait, le 19 mars 1904, au comte Stanislas Medolago Albani, président du deuxième groupe de l'Œuvre des Congrès catholiques :

« Nous sommes persuadé que le deuxième groupe emploiera tous ses efforts à éloigner ses adhérents, non seulement des sociétés qui sont une cause directe de perversion intellectuelle et morale, mais encore de ces institutions neutres, qui, sous couleur de protéger les ou

vriers, poursuivent une autre fin que le véritable avantage moral et économique des particuliers et des familles. »

Recueillons maintenant les déclarations du Sillon.

« *Le Sillon a le droit de proclamer également qu'il ne fait pas de sociologie confessionnelle : s'il trouve dans l'Evangile des raisons spéciales et impérieuses de se donner à tout mouvement de solidarité, de progrès et d'émancipation parce qu'il y apprend le dogme de la liberté, de l'égalité et de la fraternité humaines, il n'en reste pas moins libre dans l'application contingente de ces principes.* Voilà pourquoi, comme nous l'avons montré au Congrès de Tours, il n'admet pas qu'on introduise un confessionnalisme quelconque dans les syndicats; il les veut en dehors de toute doctrine religieuse et, s'il y entre, ce ne sera pas pour imposer sa foi, mais pour s'efforcer — avec toute la vigueur qu'il tient de cette foi — d'améliorer la situation professionnelle de ses frères (1). »

« Le Congrès de Picardie (juillet 1903) émet ce vœu unanime : « Que les œuvres sociales créées par les Cercles d'Etudes soient des œuvres non confessionnelles (2). »

A Nancy, le 18 mars 1905, M. Henri Teitgen, du Sillon Lorrain, prend la parole dans une grande réunion publique organisée par l'U. P. de Nancy. « Il condamne l'action politique des syndicats qui doivent demeurer strictement professionnels et proteste contre les allégations du citoyen Beaurieu, qui avait dénoncé comme une manœuvre de la réaction l'entrée de nos camarades dans les syndicats rouges. — Nous ne sommes pas l'avant-garde de la réaction, dit-il, les réactionnaires le prouvent tous les jours par les attaques qu'ils dirigent contre nous. Nous sommes partisans de syndicats professionnels

(1) *Les Nouvelles Semailles*, p. 214.
(2) *Le Sillon*, 25 juillet 1903.

et, comme nous n'avons pas l'intention de promouvoir de syndicats confessionnels, nous avons le droit de vous demander de ne pas faire des syndicats la chose du parti socialiste (1). »

Qu'en dit le chef du Sillon lui-même? — On lit dans le compte rendu du Congrès de Bretagne :

— « Un séminariste demande si le Sillon est partisan des œuvres confessionnelles ou des œuvres non confessionnelles.

Marc Sangnier. « La question est d'autant plus importante que certaines gens, quelle que soit la solution que nous adoptions, trouveront toujours à nous critiquer. Il est difficile de donner une ligne de conduite générale. Ce qui importe surtout c'est de sauvegarder l'esprit des œuvres que l'on crée. Souvenons-nous bien que, de toute façon, c'est notre esprit qui doit rayonner, pénétrer les milieux adverses, que les œuvres soient, dans leur composition et leur recrutement, confessionnelles ou non (??). »

On lit dans *Au large* (Sillons du Centre et de l'Ouest) sous le titre : *Syndicats confessionnels* (décembre 1905) :

De fait, pour le catholique, la seule association confessionnelle réellement indispensable et irréprochable, c'est la paroisse.

Chercher à scinder la classe ouvrière en catholiques et non catholiques, c'est en définitive prendre à son compte la théorie des deux France. Je sais bien ce que l'on va me dire sur la nécessité de créer à l'individu un milieu exclusivement catholique, milieu où il ne courra aucun risque ni pour sa foi, ni pour ses mœurs.

Mais notre Dieu n'est-il plus Vérité et Vie?

(1) *Le Sillon.*

Le pain se fait-il sans mélanger la pâte et le levain?

Et, après une comparaison entre les syndicats jaunes et les syndicats rouges, *Conclusion pratique :*

L'expérience a montré que les essais de réaction extérieure contre le despotisme des rouges étaient inefficaces. Pourquoi ne pas rentrer résolument dans les syndicats officiels, qui, malgré tout, font aussi de la bonne besogne ? Nos camarades y feraient apprécier leurs connaissances sociales, ils pourraient ainsi les utiliser et, si l'occasion se présentait, rappeler que, pour ne pas dévier de son but, le syndicat doit être et doit rester indépendant.

***

La question des syndicats et des corporations, à cause de son importance capitale pour la solution de la question ouvrière, tient une grande place dans l'Encyclique *Rerum novarum*. Les démocrates qui, comme l'Ecole du Sillon, prétendent élever la cité future avec les seules forces du prolétariat, se défient du concours des patrons et s'efforcent de l'écarter, ont complètement faussé l'enseignement de l'Encyclique sur ce point.

Il est parfaitement élucidé dans une discussion que soutint *la Vérité française* par la plume de M. Auguste Roussel, contre *la Liberté* de Fribourg. Il sera intéressant de la rapporter ici.

La Liberté avait écrit :

Il en est qui prétendent, en dépit du texte de l'Ency-

clique *Rerum novarum*, que Léon XIII, dans cette Encyclique même, repousse la formation des syndicats ouvriers séparés, ou que, tout au moins, il présente le syndicat mixte comme l'idéal, et l'autre comme un danger.

Hier même, nous lisions dans un journal catholique de Paris :

Que dit Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum novarum ?* Qu'avant tout il faut viser à former des corporations et des syndicats mixtes. Mais, ajoute-t-il, si, par le mauvais vouloir des patrons, ces associations si désirables du travail et du capital ne sont pas possibles, il sera bien que les ouvriers s'associent entre eux au mieux de leurs intérêts.

Voilà qui est on ne peut plus affirmatif. Le lecteur confiant ne se donnera pas même la peine de vérifier dans l'Encyclique l'exactitude de ce qu'on lui affirme être enseigné par Léon XIII. Mais il y a des lecteurs défiants et d'autres qui, après avoir consciencieusement étudié l'Encyclique, n'ont pas souvenir d'y avoir lu rien de pareil. Ils ont le soin de contrôler, et que lisent-ils dans l'Encyclique ? Rien que ceci :

« Aussi est-ce avec plaisir que Nous voyons se former partout des sociétés de ce genre des syndicats soit composés de seuls ouvriers, ou mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons. »

Le texte de l'Encyclique est d'une précision mathématique ; il met sur le même pied les syndicats ouvriers et les syndicats mixtes.

Comment a-t-on pu conclure de ces quatre lignes, les seules où le Pape ait distingué entre les syndicats ouvriers et les syndicats mixtes, comment a-t-on pu en conclure que le Pape présente le syndicat mixte comme l'idéal et l'autre comme un danger ?

Encore moins, le Pape y enseigne-t-il qu'il faut viser à former des syndicats mixtes et que les associations purement ouvrières ne sont tolérées qu'au cas où les

syndicats mixtes auraient été rendus impossibles « par le mauvais vouloir des patrons ».

La Vérité répond :

Si, dans l'Encyclique *Rerum novarum*, il n'y avait, sur la question qui nous occupe, rien autre chose que la phrase citée par *la Liberté* de Fribourg, il est clair que ce journal aurait facilement raison contre nous.

Mais, avant même toute autre recherche, comment supposer que, dans un document destiné à procurer la plus grande union possible dans le monde du travail, le Saint-Père n'ait fait aucune différence entre les syndicats où cette union atteint sa perfection et ceux où elle est évidemment moins parfaite? Sur cette simple réflexion n'est-on pas conduit aussitôt à se demander si ce texte isolé contient bien toute la pensée de l'auguste auteur du document pontifical et si, pour la connaître complètement, il n'est pas nécessaire de se référer à d'autres parties de ce grave document ?

Par le fait, si l'on opère cette recherche, on trouvera bien vite que la phrase isolée par *la Liberté* de Fribourg se lie nécessairement à l'enseignement qui la précède et qui l'éclaire.

C'est ce qu'avait aperçu tout de suite un éminent théologien, qui nous écrivait hier même, à propos de notre réponse au *Peuple* de Lille :

« Cher Monsieur, — Dans cette question si délicate je crois que vous avez donné la note juste au sujet des syndicats mixtes et séparés. Il est évident, en effet, que Léon XIII met au-dessus de tout *la Corporation*, et, quoiqu'il ne le dise pas aussi expressément, il paraît incontestable aussi, d'après la teneur du paragraphe consacré aux corporations, que le Pape, par là, entend des associations mixtes de patrons et d'ouvriers. »

En confirmation de cette glose, nous n'avons qu'à citer divers passages de l'Encyclique dont est précédée

la citation que nous oppose *la Liberté*. Et d'abord sur l'union du capital et du travail :

« De même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique, ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre; il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté; au contraire, d'un conflit perpétuel il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages. »

Donc le capital et le travail doivent s'unir harmonieusement, parce que la concorde engendre l'ordre tandis que le conflit engendre la confusion des luttes sauvages. Or, quel est le mode le meilleur pour obtenir ce résultat ? Le Saint-Père, après avoir indiqué en premier lieu « les institutions chrétiennes » comme possédant « une vertu admirable et multiple », dit, à propos de la fixation du salaire, qu'au lieu de s'en remettre à l'Etat, dont l'intervention peut offrir nombre de dangers, « il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats » dont parlera plus loin l'Encyclique.

Voyons donc ce qui est dit dans l'Encyclique de ces corporations et de ces syndicats. Et d'abord pour les corporations de syndicats mixtes :

« Le maître et les ouvriers eux-mêmes, dit le Pape, peuvent singulièrement aider à la solution par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigent, et à opérer un rapprochement entre les deux classes. »

Et après avoir énuméré les sociétés de secours mutuels, patronages, etc., le Saint-Père ajoute :

« Mais la *première place appartient aux corporations ouvrières* qui, en soi, embrassent toutes les œuvres. »

Voilà bien, ce nous semble, la primauté donnée aux corporations sur tout autre moyen d'union, et pour bien établir qu'il s'agit ici d'associations du caractère des syndicats mixtes, c'est-à-dire comprenant ouvriers et patrons, le Pape ajoute : « Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations. » C'est donc le type des corporations du moyen-âge qui reste l'idéal, bien qu'il faille, comme le Pape le dit encore, « adapter les corporations à la condition nouvelle ». Mais l'adaptation implique-t-elle un changement essentiel dans le caractère de ces unions entre patrons et ouvriers ? Nul ne le saurait soutenir, et c'est ce que nous achèverons de montrer, le texte de l'Encyclique en mains, à propos des syndicats séparés et des conditions qu'ils doivent remplir lorsque les ouvriers n'ont point d'autre refuge pour sauvegarder leur foi et leurs intérêts.

Pour connaître ce que représentent les syndicats séparés, d'après l'Encyclique *Rerum novarum*, il est naturel d'étudier les passages de cette Encyclique où il en est parlé. Or, voici le passage où il en est principalement question :

« Jamais, assurément, à aucune autre époque, on ne « vit une si grande multiplicité d'associations de tout « genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent « beaucoup d'entre elles, où elles tendent, par quelle « voie, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais « c'est une opinion confirmée par de nombreux indices « qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs « occultes, et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des « nations ; que si, après avoir accaparé toutes les entreprises, il se trouve des ouvriers qui se refusent à « entrer dans leur sein, elles leur font expier ce refus « par la misère. *Dans cet état de choses*, les ouvriers « *chrétiens* n'ont plus qu'à choisir entre ces deux alternatives : ou donner leur nom à ces associations, au « grand péril de leur foi, ou former entre eux des socié-

« tés, et associer leurs forces pour secouer hardiment un « joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour « ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à « cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un « péril imminent, qui puissent avoir là-dessus le moin- « dre doute ? »

Rien de plus clair, comme on le voit, et, nous voilà loin de ces syndicats séparés dont on parle si souvent, où sont admis pêle-mêle ouvriers bons et mauvais. Les syndicats dont parle le souverain Pontife doivent être composés d'ouvriers chrétiens, et encore leur est-il recommandé de se rapprocher tant qu'ils le pourront et dès qu'ils le pourront du modèle des corporations ou syndicats mixtes, dont le Pape a dit — nous l'avons vu précédemment — que la première place leur appartenait dans la série des moyens propres à résoudre la question sociale.

Là-dessus, écoutons encore l'Encyclique :

« Le sort de la classe ouvrière ; telle est la question « qui s'agite aujourd'hui ; elle sera résolue par la raison « ou sans elle, et il ne peut être indifférent aux nations « qu'elle soit résolue par l'une ou l'autre voie.

« Or, les ouvriers chrétiens la résoudront facilement « si, unis en sociétés et conduits par une direction pru- « dente, *ils entrent dans la voie où leurs ancêtres* « *trouvèrent leur salut et celui des peuples.* »

Si l'on veut bien se rappeler ce qu'a dit ailleurs le Souverain Pontife des corporations du moyen âge, où le capital et le travail étaient si étroitement associés dans l'association commune de l'ouvrier et du patron, il sera facile de comprendre la portée du conseil que nous venons de rappeler et sur laquelle il nous paraît désormais superflu d'insister.

Nous le pourrions faire en citant d'autres parties de l'Encyclique où il est parlé en détail du caractère religieux que doivent avoir les statuts des associations ouvrières, mixtes ou séparées ; mais ce supplément de

démonstration ne nous semble pas indispensable, maintenant que nous avons amplement démontré la fausseté des accusations de *la Liberté* fribourgeoise à notre endroit.

Nous avions dit que ceux-là n'avaient su ni lire ni comprendre l'Encyclique qui nous reprochaient de l'avoir travestie en y voyant la préférence donnée aux syndicats mixtes sur les syndicats séparés, surtout quand ces derniers ne sont pas, comme le veut l'Encyclique, composés d'éléments chrétiens. Les textes sont là pour dire si nous avions raison. Hélas! Quels autres exemples ne pourrait-on pas donner de cette légèreté avec laquelle une foule d'interprétateurs incandescents de l'Encyclique s'autorisent d'un passage isolé pour faire oublier tout le reste. Aussi, à entendre certains orateurs enflammés qui disent s'inspirer de l'Encyclique pour exciter les tumultueuses revendications des foules, qui croira qu'ils ont pu lire dans l'admirable document pontifical cet avertissement si sage : « Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition (1) ! »

Cette argumentation irréfutable montre avec évidence à quel point la démocratie de M. Marc Sangnier est en opposition avec l'Encyclique *Rerum novarum*.

Ajoutons, en passant, une observation sur la source dont cette argumentation est tirée. On peut juger par ce trait, si c'est *la Vérité française* qui est réfractaire à l'enseignement social de Léon XIII et de l'Eglise, comme les journaux favorables au mouvement novateur de la démocratie le lui ont si fréquemment et si violemment reproché. Le jour où l'on produira une étude comparative des documents concernant ces questions, la justice parlera

(1) *La Vérité française*, 14 et 15 novembre 1894.

hautement en sa faveur contre ceux qui la dénonçaient.

***

Faut-il faire ressortir encore davantage cette opposition? — Toute la première partie de l'Encyclique est consacrée à la condamnation du *socialisme*. Léon XIII développe successivement les raisons pour lesquelles il est *injuste*, *inepte*, *subversif*. — M. Marc Sangnier déclare, par opposition aux syndicats jaunes, « qu'*il n'y a rien de plus maladroit et de plus humiliant que d'être anti-socialiste*... » Et ce n'est pas là seulement une de ces équivoques dangereuses où se plaît le chef du Sillon, dans l'espoir de rendre la vérité acceptable en l'affublant du vêtement de l'erreur. Il a soin ici de bien spécifier : « *Ne nous groupons pas pour combattre le socialisme... Nous ne voulons pas détruire le socialisme, nous voulons l'assainir, le transformer, l'absorber dans le grand mouvement de la démocratie française* (1). »

Il y a même plus. On sera peut-être étonné d'apprendre que, pour M. Marc Sangnier, le socialisme n'existe pas. Qu'est-ce en effet que le socialisme? Son acception première et naturelle comporte l'abolition de la propriété privée et le régime de la communauté des biens, sans rien déterminer des formes de ce régime. L'essence du socialisme, c'est d'être une doctrine communiste, ayant pour objet d'organiser la vie économique de l'homme en société. Tout le reste, l'irréligion, la philosophie, la politique lui est extérieur et adventice (2.)

(1) Voir page 152.
(2) M. l'abbé Gayraud. *Un catholique peut-il être socialiste?*

M. Marc Sangnier, se réfugiant dans l'équivoque dont il a, en paroles, tant d'horreur, prend l'accessoire pour l'essentiel, et, afin d'esquiver la rencontre avec le socialisme sur le terrain social, ne veut y voir qu'un système religieux et moral.

Certains, qui se complaisent à employer les expressions vagues et impropres, désignent par socialisme *toute critique de l'organisation sociale actuelle, toute tentative de transformation* (1), tout effort vers plus de justice et de solidarité. Evidemment, nous serions en ce sens très fiers d'être accusés de socialisme...

« Tout d'abord — nous n'entrons pas bien entendu dans le détail des différents programmes souvent contradictoires et nous voulons *nous en tenir à l'essentiel.* Le socialisme apparaît comme en lutte de plus en plus ouverte avec toute idée chrétienne et surtout avec la foi catholique, qui reconnaît dans l'Eglise non un vague et inconsistant assemblage de bonnes volontés religieuses, mais une société spirituelle véritablement *organisée,* une *société parfaite,* comme on dit en théologie. Le socialisme moderne tend à aller plus loin. De plus en plus il usurpe sur le domaine religieux et moral, il devient une conception intégrale de la vie. Dès lors, évidemment, de telles prétentions le rendent inadmissible...

« Que si, maintenant, nous nous rencontrons sur bien des projets de réformes immédiates avec les socialistes ; que si, d'ailleurs, certains d'entre eux, renonçant à une systématisation de doctrines et à toute préoccupation métaphysique, rétrécissent leur activité à la réalisation d'immédiates réformes, nous ne saurions sans doute que

(1) Qui donc a jamais donné le nom de socialisme à *toute* critique de l'organisation sociale actuelle, à *toute* tentative de transformation ? — On a là un échantillon des faux raisonnements familiers à M. Marc Sangnier, qui rendent la discussion presque impossible avec lui. Il commence par prendre le change sur la question, et alors se donne carrière.

nous en réjouir. Et après tout, ne suffit-il pas de dire : « Telle idée est juste, défendons-la ; telle loi est équitable, soutenons-la », sans se soucier d'autre chose ? Le catholicisme a une force divine qui lui permet d'être la vivante synthèse de toute justice et de toute vérité, c'est l'universel bercail auquel il faut ramener toute idée qui, par quelque chemin que ce soit et à travers même les ténèbres de l'erreur, vient de Dieu.

« Quant à nous, sans nous attarder aux vaines et inutiles polémiques, nous nous efforcerons toujours de faire *œuvre positive*. Nous dirons à tous, à ceux de droite comme à ceux de gauche : voilà ce que nous sommes ; jugez-nous d'après nos actes : la meilleure manière de vous décrire notre démocratie, ce sera encore de la faire et de vous la démontrer (1). »

Conclusion : le Sillon reconnaît se rencontrer avec les socialistes sur beaucoup de points de réformes ; pas de polémiques avec eux, *car le catholicisme est la synthèse*. Quant à l'Encyclique *Rerum novarum*, elle commence bien à ressembler à une vaine et inutile dispute.

Plus d'un lecteur sans doute n'aura pas pris garde que, dans son éloquent et chaleureux appel à solenniser l'anniversaire de l'Encyclique, M. Marc Sangnier n'a pas négligé de dire qu'elle se propose de réfuter les erreurs du « *socialisme irréligieux* ». Socialisme tout court n'eût pas dit assez, — ou eût dit trop.



Au fait, le président du Sillon est-il persuadé qu'il y ait hors du socialisme irréligieux, des erreurs *sociales* dont l'Eglise ait à connaître ?

(1) *Le Sillon. Esprit et méthode*, page 30.

On lit dans le compte rendu du congrès du Mans :

« *Un contradicteur.* — Pourtant, le *Syllabus* condamne formellement le socialisme.

« *M. Sangnier.* — Je connais très bien le *Syllabus.* Ce n'est qu'un recueil fait par Pie IX de plusieurs erreurs religieuses des temps modernes. Il n'est question dans le *Syllabus* que de la vérité *dogmatique* qui ne peut être découverte par la seule raison, mais par la grâce.

« *Le contradicteur.* — Il n'est question que de la vérité d'une façon générale.

M. Sangnier. — Dès lors que le Pape parle en pape, il ne peut être question que de la vérité religieuse. Il n'a jamais interdit la recherche des autres vérités. *Ce que le Syllabus condamne dans le socialisme, ce sont ses tendances antireligieuses.* »

Si bien que nous voilà amenés à peser un peu attentivement les paroles prononcées par M. Marc Sangnier dans cette fameuse fête donnée pour fêter l'anniversaire de l'Encyclique. *Le Sillon* du 25 mai 1905 les rapporte ainsi :

Après le chant par le camarade Colas de la « Chanson du Semeur » et du « Chant de la Jeune Garde », Marc Sangnier précise enfin comment, S'INSPIRANT DES PRINCIPES DE L'ENCYCLIQUE *Rerum novarum*, le *Sillon ne veut cependant pas limiter son action à suivre servilement les enseignements généraux contenus dans les encycliques des papes, mais qu'il veut en faire l'application particulière aux conditions dans lesquelles l'a placé la Providence. Nous voulons essayer de construire une cité nouvelle qui corresponde davantage au grand rêve de charité évangélique que le Christ a apporté dans le monde et que l'Eglise prolonge à travers les siècles.* Ce rêve d'une

cité où seraient portées à leur maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun, *c'est le Christ lui-même qui l'a déposé dans nos cœurs,* et s'il n'appartient pas à l'Eglise de nous l'imposer, nous savons bien qu'elle seule peut nous distribuer la force qui nous permettra de le réaliser. Et voilà pourquoi nous avons voulu célébrer aujourd'hui l'anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum*. Mais l'Eglise ne peut pas et ne veut pas nous imposer de transformations sociales ; son rôle est seulement de déposer dans les cœurs des germes de justice et d'amour qui doivent rendre inévitables ces transformations, et si elle donne les principes généraux qui doivent guider dans la recherche des meilleures solutions sociales, *elle tient à respecter toujours la sainte liberté des enfants de Dieu dans les applications qu'ils font de ces principes.*

Déjà nous l'avons entendu exposer les mêmes idées en parlant du *catholicisme social* (1) ; il est temps d'aller au fond de cette question, dont tous

(1) Voir page 98. On peut rapprocher du passage que nous rappelons ici d'autres déclarations analogues de M. Marc Sangnier, les unes trop vagues, les autres... trop claires.

« L'évêque dans son diocèse, le curé dans sa paroisse, qui sont évidemment pour tout catholique les chefs spirituels, ne sont pas de droit chargés de diriger tous les efforts que font les catholiques sur le terrain politique. Ils ne peuvent exiger que tous les groupements d'études, les syndicats, les coopérations, ces noyaux de la société future, soient dirigés par eux, soumis à leur magistère, car ils n'ont pas de magistère temporel. » (*Le Sillon*, 25 février 1905.)

L'Egalité du 11 mars 1905 écrivait à propos de la conférence à Roubaix :

« La religion, dit encore M. Marc Sangnier, ne doit pas être mêlée au mouvement des idées. Ce sont là deux choses bien différentes. Les prêtres, les évêques, le pape lui-même doivent se préoccuper uniquement de leur sacerdoce. »

Le Progrès du Nord du même jour, résumant son discours, dit de son côté :

« Ce n'est pas le pape, ce ne sont pas les évêques qui peuvent nous donner la solution de la question sociale. » (Cité par Mgr Turinaz.)

les éléments sont désormais éclaircis. Elle sera aussitôt résolue que posée, car il n'y a plus de place pour les subterfuges.

Il s'agit de savoir, non pas si l'on prétend interdire au Sillon, comme ses avocats s'évertuent à nous l'imputer faussement, d'avoir aucune initiative EN DEHORS de *l'action populaire chrétienne*, mais si le Sillon est libre de déployer une initiative CONTRAIRE aux règles de cette action.

Il s'agit de savoir, non pas si les Souverains Pontifes ont défendu à tous les catholiques, y compris ceux du Sillon, de n'exercer aucune autre action que celle dont ils ont fixé les principes, comme les défenseurs du Sillon nous reprochent faussement de le dire, mais si *les Souverains Pontifes ont prescrit à tous les catholiques, y compris ceux du Sillon, de ne pas s'écarter de ces règles dans leur action*.

Or, je crois avoir démontré surabondamment que la démocratie du Sillon est en contradiction avec elle.

Elle n'exprime donc aucunement la vérité, cette déclaration de M. Marc Sangnier, passée, si je puis me permettre de le dire, à l'état de cliché, tant on l'a entendu répéter de vive voix et par écrit :

« La démocratie dont le Sillon poursuit la réalisation ne se confond pas avec la « Démocratie chrétienne » qui a été exactement définie par Léon XIII dans son Encyclique sur la démocratie chrétienne ainsi que par Pie X dans son *Motu proprio*. *Animée de l'esprit chrétien, notre démocratie sera, si l'on veut, une des formes que peut revêtir la « démocratie chrétienne »*. Les catholiques, comme les autres citoyens, ont toute liberté d'user de leur droit et de leur initiative civiques. *L'idéal*

catholique, qui est universel, reçoit ainsi des applications multiples et variées. Le Christ ayant, d'ailleurs, distingué le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, on n'est pas en droit d'attendre de l'Eglise autre chose que l'expression des vérités éternelles dont elle a la garde, et des directions qui sont propres et qui se rapportent toujours *à son magistère religieux* (1). »

Non, la démocratie du Sillon n'est pas une des formes particulières que peut prendre la démocratie chrétienne, elle lui est opposée, elle en est la négation.

***

Et cela est d'autant plus grave qu'en même temps le Sillon s'est donné en France pour la forme parfaite de la démocratie chrétienne.

Les dénégations intéressées de ses patrons sont de nulle valeur en présence des faits et des documents. La seule réponse valable serait d'en contester la réalité ou d'en rectifier la signification.

Ils sont répandus dans tout ce volume. A chaque page, s'y révèle le lien étroit que le Sillon établit entre la démocratie qu'il prêche et l'Evangile, l'esprit chrétien (2).

Je m'en tiendrai ici à ce seul fait. Personne assurément, pas même au Sillon, ne contestera que l'*action populaire chrétienne* et *l'action sociale catholique* soient une seule et même chose, qu'il soit contraire à tout bon sens, à toute justice, à toute vérité, pour ne pas dire à toute honnêteté, de décorer ses œuvres du nom d'*action sociale catholique*

(1) *L'Esprit démocratique*. Christianisme et démocratie.
(2) Voir, par exemple, page 86.

et de prétendre en même temps s'affranchir des règles de l'*action populaire chrétienne*.

Or, comment le Sillon a-t-il obtenu les encouragements du Saint-Père et d'un si grand nombre d'évêques? En s'offrant à eux comme le champion le plus sincère de tous les enseignements de l'Eglise et de l'action sociale catholique. Comment le Sillon a-t-il présenté sa revue aux catholiques français, au clergé, aux évêques? Sous le nom de *revue d'action sociale catholique*. Elle prit ce titre au moment où M. Marc Sangnier en devint le directeur. Plus tard, elle se dénomma *revue catholique d'action sociale;* la transformation se préparait, rendue nécessaire par l'évolution du Sillon. Aujourd'hui, depuis le congrès de 1905, elle est devenue *revue d'action démocratique*.

Est-ce à dire que le Sillon ait renoncé franchement à se donner désormais comme une œuvre catholique d'action sociale catholique? Pas le moins du monde. Cette qualité, qu'il a enfin cessé de revendiquer dans sa revue, afin de se donner la liberté dont il a besoin, M. Marc Sangnier a soin de la conserver encore. *L'Esprit démocratique*, vrai manuel et bréviaire du Sillon, publié en 1905 et répandu à profusion, désigne presque à chaque page la démocratie du Sillon par le nom d'*action sociale catholique*. On lit, par exemple, à la page 124 :

« Que les apôtres de *l'action sociale catholique* ne se découragent pas! Qu'ils se fassent donc une plus juste idée! La souffrance est nécessaire. *On les accuse d'être des novateurs*, etc... »

M. l'abbé Desgranges déplace donc totalement la question et cherche vainement une échappatoire, quand il écrit :

« Ne pourrais-je pas encore être *démocrate chrétien*, et *démocrate* tout court ?

« Là, M. l'abbé Barbier m'arrête, et, profitant d'une pure équivoque de mots, il me déclare que je désobéis au Pape en m'efforçant de réaliser en mon pays une organisation démocratique, parce qu'il est défendu de *détourner à un sens politique le mot de démocratie chrétienne.* Cet argument revient à presque tous les chapitres et forme comme la clé-de-voûte de son réquisitoire. Il est entendu que nous pouvons être tout ce que nous voulons, au point de vue social et politique, mais pas démocrates. Vous voyez de là cette ingénieuse interprétation de la pensée de Léon XIII : on sera, à son gré, démocrate chrétien et royaliste, démocrate chrétien et bonapartiste, démocrate chrétien et légitimiste, « les préceptes de la nature et de l'Evangile, dit le Pape, pouvant s'accorder de n'importe laquelle des formes de gouvernement civil, pourvu qu'elle ne répugne ni à l'honnêteté, ni à la justice, » il n'y a qu'une forme qui sera interdite, c'est la forme démocratique.»

Deux choses demeurent évidentes. La première est que le Sillon a manifestement violé les prescriptions des souverains pontifes en couvrant son action *démocratique* du nom *d'action sociale catholique*. La seconde est que cette action démocratique est en opposition complète avec ces mêmes prescriptions sur tous les points et que le Sillon s'est ainsi placé au-dessus et en dehors des lois imposées à tous les catholiques.

Et voilà pourquoi le Sillon est devenu, en France, un grand obstacle à l'union des catholiques dans leur action sociale ; le trouble et l'agitation qu'il porte dans tous les milieux fomentent partout la division à laquelle l'Eglise voulait mettre fin par l'affirmation renouvelée de ses principes.

***

Il nous reste à protester, au nom de la bonne foi et de la vérité offensées, contre les autres allégations auxquelles le Sillon a recours pour donner le change. Chaque jour, M. Marc Sangnier et ses adeptes parlent comme il le fit à la conférence publique d'Aubusson :

« *A droite, dit-il, on prétend qu'il est impossible d'être démocrate et catholique, républicain et catholique.* Léon XIII, par ses Encycliques, a montré que l'on ne devait pas tenir un pareil langage; il a rendu par là un immense service au catholicisme.

« Mais les réactionnaires, non contents de ne point écouter la voix de Léon XIII, s'efforcent de dénaturer nos idées sur la République et sur la démocratie. *Ils prétendent qu'un républicain doit être nécessairement affranchi de la croyance catholique. Vous êtes démocrates et républicains, disent-ils, donc vous n'êtes pas catholiques.* A cela, nous répondons que nous entendons rester catholiques, tout en étant démocrates et républicains, parce que, dans le catholicisme, rien ne s'oppose à la démocratie et à la République. Notre religion ne doit pas être un parti politique, elle doit être accessible aux hommes de tous les partis (1). »

Dans son discours au dernier congrès national, M. Marc Sangnier répétait encore :

« Ce qui éloigne de nous, catholiques, une masse d'hommes de ce pays, c'est qu'ils sont convaincus que le catholicisme est une doctrine religieuse dont les effets sociaux sur les masses sont en contradiction avec les aspirations républicaines et démocratiques qui habitent dans leur cœur. (*Vifs applaudissements.*) Ils le croient

(1) *Le Petit Démocrate*, 17 septembre 1905.

parce que les anticléricaux le répètent à chaque page de leurs journaux, à chaque phrase de leurs discours; ils le croient aussi *parce que toute une école de catholiques antidémocrates le répètent également, et disent qu'il est impossible à un bon catholique d'être républicain, et qu'affirmer que l'on aime la République c'est affirmer, du même coup, que l'on ne veut pas rester soumis à l'autorité de l'Eglise* (1). »

Ce sont là des calomnies, de pures inventions destinées à cacher un jeu désormais démasqué.

(1) *L'Eveil démocratique*, 4 mars 1906.

TROISIÈME PARTIE

ERREURS DE POLÉMIQUE ET DE CONDUITE

CHAPITRE PREMIER

Pharisaïsme.

J'exclus ici de l'acception de ce mot l'hypocrisie, que la justice et la charité chrétienne me défendent de soupçonner chez d'ardents catholiques. Sous le nom de pharisaïsme, je veux désigner une affectation, une ostentation de sentiments vertueux qui, dépassant la conduite, sont plus propres à causer du scandale qu'une véritable édification parmi ceux qui en jugent sainement, et trompent les autres, en leur faisant admirer ce qui est peut-être blâmable. Les uns s'en irritent, les autres en sont dupes.

La position prééminente qu'une partie de la jeunesse laïque et cléricale attribue à M. Marc Sangnier parmi les catholiques d'aujourd'hui rendrait graves, on le conçoit aisément, les conséquences de ce pharisaïsme.

Or, si peu agréable qu'il soit d'y insister, nous devons dire qu'il nous paraît gâter trop souvent ses actes et ses attitudes.

Anticipant sur le récit d'un fait que j'aurai à relater plus loin, relatif aux divisions dont la responsabilité pèse sur le Sillon, je cite ici, comme indice de l'irritation produite dans les esprits par ce désaccord entre la pose qu'on se donne et la conduite qu'on a, l'objurgation originale qui termine un article du *Jaune*, mentionné plus haut : *un point à éclaircir* (1) :

« Quand le Sillon voit la fameuse formule : *ils sont trop conciliants*, demeurer sans effet, il emploie d'autres moyens.

« Quels moyens ?

« L'insinuation d'abord. Nos lecteurs ont vu Sangnier s'en servir il n'y a pas longtemps. Depuis, Bureau en a tâté. Ça ne lui a pas beaucoup réussi. Mais dernièrement un certain Lecocq est allé plus loin.

« Il est bon de dire que ce Lecocq est directeur d'une feuille périodique appelée *la Correspondance sociale*, service créé par *le Sillon*.

« Or, dans sa conférence contradictoire de Versailles, Biétry s'est vu accuser par ledit Lecocq d'être pour les ouvriers un faux-frère, et d'avoir joué un rôle louche dans la grève Dufayel. Accusation grave. Lecocq en avait-il des preuves ?

« Non seulement il n'en avait pas, mais il avait la preuve que ce qu'il disait était faux. Car après la séance il est allé faire des excuses à Biétry et il lui a dit qu'il reconnaissait s'être trompé à propos de la grève Dufayel ; que ses paroles ne devaient pas être prises comme une attaque personnelle ; qu'il avait pour lui la plus grande estime, et qu'il le suppliait de croire à sa bonne foi.

« Répugnante comédie ! Vous voyez cette bonne foi :

En réunion publique : Cet homme est un misérable ! En particulier : Cher Monsieur, vous avez toute mon estime...

« Les témoins de ces palinodies, que Lecocq, plat comme une punaise, conjurait d'intercéder en sa faveur auprès de Biétry, en ont été écœurés. Ils ont jugé l'homme. Il reste à juger l'œuvre.

« Depuis trop longtemps on endure en silence les procédés déloyaux du Sillon. Il n'y a pas une organisation où il n'ait tenté de jeter le trouble pour la désagréger ou pour l'accaparer. On a voulu ménager les personnes sincères et bien intentionnées qui y sont entrées ; par compassion pour le troupeau, on a cru devoir épargner les mauvais bergers. Nous romprons, au *Jaune*, cette convention facile qui n'est qu'un marché de dupes et nous nous adressons au Leader lui-même :

A MARC SANGNIER

Objurgation.

« O camarade Sangnier ! Prophète, pontife et faiseur de miracles (puisque dans le dernier numéro de ton journal tu te compares modestement à un thaumaturge de l'Evangile !), toi qui vas au vrai avec toute ton âme, toi le démocrate par excellence, le seul, le vrai, l'unique !

« Veux-tu condescendre à nous enseigner la vérité, à nous chétifs que n'honorent de leur amitié bienfaisante ni Buisson, ni Jaurès, ni Pressensé ?

« Veux-tu, toi leur émule et presque leur égal, toi, comme eux, par vocation, pasteur de peuples et source de justice, veux-tu nous dire quand ton disciple Lecocq a menti ? Est-ce quand il a dit noir en public, ou quand il a dit blanc en particulier ? Quand il a proclamé « rouge » devant les collectivistes internationalistes, ou quand il a ci « jaune » devant Biétry ?

« O fontaine de lucidité, ô pur, ô incorruptible, éclaire-nous ! Projette un rayon de ta clarté sans pareille sur cet abîme de contradiction ! Notre âme s'y perd, notre âme

de ténèbres que n'a pas illuminée le rayon de ta doctrine!

« Pitié pour nous, ô sonore, ô retentissant, ô intarissable! Prononce le mot qui mettra fin à notre incertitude cruelle.

« Avec qui est ton esprit :

« Avec Lecocq arrogant des réunions publiques?

« Ou avec l'humble poulet des entretiens privés?

« Et puis tu sais, camarade Sangnier, nous sommes pressés d'avoir la réponse. »



Le premier trait que j'apporterai de ce pharisaïsme montrera qu'il donne même parfois à la vertu de M. Marc Sangnier un air de calcul.

J'en emprunte le récit à son journal, *l'Eveil démocratique* (3 décembre 1905). Ce récit est long, mais fort intéressant et suggestif. Sous ce titre : *une affaire d'honneur*, on nous raconte comment M. Marc Sangnier, dans une réunion publique, repoussa une provocation en duel.

Je m'abstiens ici d'apprécier la mise en scène qui accompagna ce refus. Plusieurs ont pensé qu'elle ne révélait pas moins clairement un cas pathologique qu'une vertu sublime. Tenons-nous-en au point de vue qui nous occupe. Voici d'abord le compte rendu donné par l'organe du Sillon, je le recommande à l'attention du lecteur :

« Mais un nouveau contradicteur apparaît : sanglé dans une redingote indéfiniment longue, le verbe haut, l'air pourfendeur, il escalade l'estrade.

« Avec véhémence il se plaint que des *gamins* aient essayé d'expulser des hommes tels que lui. Il nous fait savoir qu'il est ancien officier, qu'il va parler dans les meetings anarchistes et anticléricaux, qu'il est un vrai

catholique, lui, qu'il n'a pas peur; qu'on devrait suivre son exemple, user de violence contre les sectaires, qu'il faut non des paroles, mais des actes, des coups de poings. Il nous apprend ensuite en insistant beaucoup... qu'il a du cœur.

— « Tout au moins alors, répond en souriant Marc Sangnier, vous avez dû être satisfait de constater que les *gamins* du *Sillon* savent appliquer les conseils que vous nous donnez, puisqu'ils ne craignent pas, tout gamins qu'ils sont, lorsqu'il s'agit de maintenir l'ordre, de lutter contre des hommes vigoureux et qui ont du cœur.

« Aussitôt, le farouche catholique, qui regagnait sa place vers le fond de la salle, s'arrête et, se tournant menaçant vers l'orateur, s'écrie :

— « Vous vous moquez de moi, Monsieur Sangnier, je ne puis le tolérer, je suis de ceux qui savent se faire trouer la peau et qui ont coutume de régler ces choses-là par l'envoi de deux témoins.

« Notre ami se redresse, et dominant la foule de toute sa fierté indignée :

— « Monsieur, dit-il, d'une voix forte et grave, je suis catholique. Je ne me bats pas en duel parce que l'Eglise le défend.

« Un tonnerre d'applaudissements accueille ces paroles courageuses; pendant quelques instants un religieux frisson traverse cette foule que ces quelques mots si simples ont suffi à émotionner plus profondément que bien des discours. »

« Le contradicteur revenu au pied de l'estrade, et que l'attitude de la salle a fait pâlir, essaie de s'expliquer.

— « Je suis un catholique militant, j'ai élevé une foule de jeunes gens, tous ont fait leur devoir de chrétien et de Français. Je me suis occupé d'œuvres de toutes sortes, j'ai même fait partie, avec des Francs-Maçons, de sociétés de secours mutuels... Mais pour ce qui est du duel je ne rétracte rien, rien, absolument rien; je ne

retire aucune des paroles que j'ai adressées à Marc Sangnier. Et maintenant si le duel est un péché, et si l'Eglise ne le pardonne pas, tant pis, l'honneur l'exige ! »

« La foule devient houleuse, elle s'indigne de ces odieuses paroles, et s'étonne qu'elles sortent d'un milieu où l'on a coutume d'accuser les jeunes gens du *Sillon* d'hérésie et de désobéissance à l'Eglise. »

« D'un geste, Marc Sangnier impose à tous le silence.

— « Camarades, s'écrie-t-il, je le reconnais, le contradicteur ne m'a pas insulté. Je n'ai pas à lui demander d'excuses. Mais c'est l'Eglise, c'est le Christ qu'il a insultés, nous ne pouvons pas nous taire et laisser ce faux honneur du monde, que le Christ a maudit, continuer à flageller et à crucifier le Maître...

« Et pendant quelques instants, l'émotion passionnée de notre ami se répand en paroles si enflammées qu'elle pénètre tous les cœurs et les bouleversent. Cette émotion se communique à tous, ce n'est plus un discours, c'est une prière, un élan de toute l'âme. On sent que, dans cette salle, se passe quelque chose de grand et de divin : il semble que le Christ soit là, présent, crucifié, et qu'il s'agisse de le défendre contre les derniers outrages du monde qu'il a maudit. »

— « Voyez, s'écrie notre ami, je ne suis pas un juge, moi. Je me souviens que le Maître a dit « que celui qui est sans péché lui jette la première pierre... ». Mais je vous en supplie, dites qu'entre le Christ saignant et cet honneur du monde qui le crucifie chaque jour vous choisissez le Christ. Tenez, je ne suis pas fier et arrogant devant vous, je m'humilie, je me traîne à vos genoux, je vous baiserais les pieds s'il le fallait, mais je vous en supplie, vous qui êtes catholique, ah ! je vous en supplie, ouvrez votre cœur à l'amour de Jésus. Dites que vous êtes pour Lui ; ne soyez plus avec ses bourreaux. Ah ! dites, dites cela !

« Et notre ami, haletant, s'affaisse sur l'estrade plutôt qu'il ne s'assied : la tête dans ses mains, il semble étouffer

un sanglot... Et l'angoisse étreint la foule. Jamais, pas même lorsqu'aux Mille Colonnes Marc Sangnier répondit à Charbonnel, nous ne nous souvenons pas avoir assisté à un spectacle aussi passionnant. »

« M. Lecasble et quelques amis entourent le contradicteur et le supplient de se rétracter. Celui-ci, monté sur une chaise au bas de l'estrade, fait signe qu'il va parler.

— « Je rends hommage au courage de Marc Sangnier : je sais qu'en maintes circonstances il n'a pas craint de risquer sa vie pour la Cause catholique. Il est d'une école catholique qui est certainement d'une très grande élévation morale ; moi, je suis d'une autre école. Voilà tout... Quant à ce qui est d'appliquer jamais cette parole du Christ : « Si l'on vous frappe sur une joue, tendez l'autre, non ! Si j'avais jamais suivi ce conseil-là, mon père m'aurait brûlé la cervelle. »

« Devant ce blasphème, la foule s'indigne et des cris de douleur sortent d'elle spontanément ; elle est comme tordue par une chrétienne révolte.

« Marc Sangnier exténué trouve encore des accents sublimes de prières et de supplications. Il veut conquérir au Christ l'âme de ce malheureux.

« Hélas ! s'écrie-il, que faut-il donc que je fasse... O mon Dieu ! faites que cet homme comprenne votre Amour. A moi, donnez les humiliations, les mépris, les crachats : je serai ainsi moins indigne de marcher à votre suite ! O Jésus meurtri et saignant ; je serai plus semblable à Vous... Voyez, aux yeux de votre monde, moi qui, en huit jours, viens de refuser déjà deux duels, je suis déshonoré ; on me fermerait la porte de vos salons, on refuserait de m'y saluer... Merci, mon Dieu, merci ! Vous avez tout pardonné ; vous avez relevé la femme adultère : le monde seul vous l'avez maudit ; ce monde avec Vous je le hais, je suis fier qu'il me maudisse... Mais cet homme, ô Jésus ! cet homme qui a une âme créée à l'image de Dieu, cet homme que vous avez racheté

de votre sang; cet homme qui se dit catholique et qui reproche sans doute à tant d'autres de ne pas l'être assez, ô Jésus! faites qu'il parle, faites qu'il regrette le blasphème, faites qu'il vous aime! »

« L'homme demeure immobile et balbutie de troubles paroles expliquant qu'il ne veut rien rétracter.

« M. Lecasble, sentant que la foule, de plus en plus angoissée, souffre d'une douleur cruelle devant ce lamentable spectacle, essaie d'arranger les choses; et, se tournant vers Marc Sangnier :

— « Allons, il faut que cela cesse, le christianisme est une doctrine de pardon, serrez-lui la main, c'est un homme de cœur.

— « Hélas! hélas! gémit notre ami, moi je n'ai pas à lui pardonner, ce n'est pas moi qu'il a insulté... Certes, je ne lui en veux pas; certes, j'ai bien montré que j'aimais son âme... Qu'il dise au moins qu'il espère, un jour, mieux éclairé, plus animé de la charité du Christ, arriver à réprouver le duel, et aussitôt je mets ma main dans la sienne! Mais paraître admettre, ce soir, ici, par ce geste, qu'il y a deux écoles de catholiques, l'une pour, l'autre contre le duel, sembler accepter le blasphème et trahir par là Jésus-Christ, non, je ne le peux pas, non jamais, jamais!

« Un prêtre, un royaliste d'aspiration, un ancien aumônier militaire escalade l'estrade, la figure bouleversée, les yeux humides de larmes :

« — Marc Sangnier a raison, s'écrie-t-il; moi, prêtre de Jésus-Christ, je dis qu'il a raison, il a parlé en chrétien! »

« L'homme tend la main à notre ami. Celui-ci ne la serre point; alors, le défenseur du duel s'en va, accompagné de deux ou trois amis seulement. Aucun cri n'est proféré contre lui; un regard de pitié douloureuse l'accompagne seulement jusqu'à sa sortie de la salle.

« Cependant, les mains se tendent vers Marc Sangnier; bien des yeux sont mouillés; tous les cœurs ne font plus qu'un, réunis qu'ils sont dans le Cœur divin du Christ.

« Oh ! les inoubliables instants de vie profonde ! Oh ! comme il est vrai que le Christ a vaincu le monde, et que, élevé de terre sur la Croix, il doit tout attirer à Lui. Comme il est doux, réconfortant et sûr d'aimer le Christ, d'aimer Jésus ! Qui pourrait jamais nous séparer de cet amour ? *Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni ce qu'il y a de plus haut ni ce qu'il y a de plus profond, ni aucune autre créature*, s'écrie l'apôtre saint Paul, *ne pourra nous séparer de la charité de Dieu, qui est dans le Christ Jésus Notre Seigneur.* (*Epître aux Romains*, *VIII*, *38-39.*)

Beaucoup de gens, d'une vertu ordinaire, se diront d'abord que si M. Marc Sangnier brûlait d'un si ardent amour pour l'âme de son frère, il aurait bien fait de mettre son humilité à ne pas relever la provocation, au lieu d'enferrer si habilement son contradicteur. Ils se diront ensuite que la vraie charité aurait consisté à accepter la demi-réparation offerte, en serrant la main que celui-ci lui tendait, au lieu d'exaspérer à plaisir une situation difficile ; d'autant, ajouteront-ils, que ce refus rendait inévitable la seconde provocation qui suivit la réunion.

Mais arrêtons-nous seulement à l'explication que M. Marc Sangnier lui-même nous donne de son attitude, explication qu'il répéta plus tard, en y insistant, pour répondre aux critiques : « *Mais paraître admettre ici, ce soir, par ce geste, qu'il y a deux écoles de catholiques, l'une pour, l'autre contre le duel, sembler accepter le blasphème et trahir par là Jésus-Christ, non je ne le peux pas, non, jamais, jamais !* »

Le mot s'échappe de mes lèvres : Pharisien ! — Car, mon souvenir se reporte spontanément vers une autre scène, celle du Congrès d'Epinal, entre M. Marc Sangnier et M. Lapicque, qui, lui, n'est pas un catholique inconséquent sur quelque point de ses devoirs, mais un libre-penseur notoire, un porte-parole de l'anticléricalisme. Nous avons donc deux apôtres en présence, prêchant un évangile opposé. Ecoutons le récit de M. Lapicque.

« Dimanche, en sortant de notre réunion de Libre-Pensée, je m'en allai au « Sillon ». J'ai été très intéressé par ce que j'ai vu là. Mais le public, catholique ou libre-penseur, s'il n'a pour s'informer que le compte rendu du *Vosgien*, ne doit pas y comprendre grand'chose. Le reporter s'extasie sur le beau geste *authentique*, dit-il (pour un peu il aurait écrit *historique*), de Marc Sangnier et de Louis Lapicque se serrant la main aux applaudissements *du curé d'Epinal*. Cela vient comme un miracle ; pas d'explications. La conférence de Marc Sangnier était si belle, si belle, qu'on ne peut pas l'analyser.

« Nous n'avons pas les mêmes raisons d'enterrer sous les fleurs la pensée hardie du fondateur du Sillon. Marc Sangnier a parlé de la démocratie en vrai démocrate ; il veut développer en chaque être humain la conscience individuelle et le sentiment de la responsabilité. Il parle *en socialiste ;* pour lui, la propriété *n'est ni immuable, ni intangible ;* il a dit en propres termes que le *salariat disparaîtra comme a disparu le servage et l'esclavage*. Pas un appel à la tradition ; tout pour l'avenir. L'idéal social exposé par Marc Sangnier étant le nôtre, nous, les quelques républicains présents, avons applaudi, c'était naturel ; mais tout le parti de l'Eglise applaudissant aussi, *c'est là l'étrange*.

« Rien ne fut plus jamais directement opposé à la parole explicite comme aux actes de l'Eglise romaine. Et

comme on m'accorda courtoisement la parole, voici au moins le sens de ce que je dis :

« Un catholique, c'est un homme qui obéit, et vous savez ce qu'ordonne l'Eglise sur le sujet que vous venez de traiter. Comment pouvez-vous vous croire un fils soumis de l'Eglise en prêchant, fût-ce sur un terrain non religieux, une doctrine explicitement contraire à la doctrine du pape? Si, à la rigueur, vous n'êtes point tenu à la logique comme homme, vous y êtes tenu comme chef d'école? Que répondez-vous à vos disciples quand, inévitablement, ils vous posent la question que je vous pose? »

« Ce fut long d'obtenir une *réponse précise*. Marc Sangnier eut un *élan de mysticité* qui était très beau, mais ne pouvait suffire. Le *Syllabus* était si bien dans l'air que je n'eus pas besoin de le citer; comme Marc Sangnier s'écriait : « Et pourquoi donc un catholique ne « pourrait-il marcher avec le progrès moderne? » je n'eus qu'à *lever la main, et le* Syllabus *fut jeté à l'eau comme n'étant pas de dogme. On contesta toute autorité à l'Eglise, en général, et au pape,* en particulier, *sur tout ce qui n'est point strictement religieux*. Pauvre pape, que ses ennemis ont dépouillé de son pouvoir temporel et que ses fidèles *dépouillent de son pouvoir spirituel!* Mais il lui reste des armes contre ceux-ci.

— « Et si le pape vous excommuniait?

— « L'excommunication du pape, *je m'en moque*, » répondit Marc Sangnier.

« *Et c'est là-dessus que je lui ai tendu la main en disant, dans un sourire : « Avec des catholiques comme vous, nous pouvons marcher la main dans la main.* »

« *Ces messieurs du parti prêtre parurent enchantés du résultat de la discussion*. J'estime que nous n'avons pas lieu d'être mécontents de ce qui se passe dans leur milieu. Je sais que beaucoup de mes amis

contestent la sincérité du mouvement sillonniste. Pourquoi toujours refuser à ses adversaires le bénéfice de la bonne foi quand rien n'autorise à mettre cette bonne foi en doute? Et où serait ici le bénéfice de la mauvaise foi? Le plus simple n'est-il pas de croire, pour reprendre les expressions du bel hymne de Keller, que notre chanson d'hommes libres éveille de virils échos jusqu'au cœur des esclaves de l'Eglise romaine? »

Louis Lapicque (1).

On lit en effet dans *le Sillon* du 10 juin 1904 :

« *Avec des catholiques comme vous, je n'hésiterai jamais à marcher la main dans la main.*» *M. Lapicque est debout, près de Marc Sangnier, il lui serre la main. Notre joie débordante éclate en applaudissements, et, dans le bruit, des cris montent: Vive Sangnier! Vive Lapicque!*

Ainsi, M. Marc Sangnier, qui aurait craint de donner un grand scandale à ses disciples et aux fidèles, en acceptant la main que lui tendait un frère troublé par la passion, ne se faisait pas scrupule d'accepter en public celle d'un impie qui venait d'insulter sa foi! Ici, tout son être frémit à la pensée qu'un catholique pourrait s'accorder avec un autre catholique violant un point de la discipline, et, là-bas, il ne doute pas que ce ne soit un triomphe pour sa foi de donner l'accolade à l'athéisme! Où donc était le vrai danger de « sembler accepter le blasphème et trahir par là Jésus-Christ »?

Non, le nom de pharisaïsme n'est pas trop sévère pour qualifier un tel jeu.

***

(1) *Le Bloc*, journal de l'Est, 24 mai 1904.

Pharisaïsme encore, ce masque irritant de mansuétude, de pieuse onction et de perfection évangélique que le lecteur a depuis le commencement sous les yeux, et dont on se pare, tout en traitant ses contradicteurs avec autant de vivacité et de violence qu'aucun chrétien vulgaire. Pour être reconnu surhomme, il faudrait au moins se comporter comme les gens du commun et, si l'on veut se faire accepter pour l'apôtre de l'Amour, n'avoir pas toujours à la bouche le mot de haine : *Caritas non cogitat malum.*

Contre la haine, c'est, par exemple, le titre que Marc Sangnier donne à son article du 18 février 1906, dans *l'Eveil démocratique.* Il finit par cette touchante déclaration :

Nous avons vraiment mieux à faire que de nous soucier de leurs attaques ; et il ne nous plaît pas de nous faire justice à nous-mêmes. Nous tâcherons d'être d'autant plus doux et patients qu'ils seront plus violents, de travailler avec d'autant plus de ténacité et d'ardeur au bon labeur démocratique qu'ils perdront plus de temps en agitations malfaisantes. *Il faut que notre amour, dont ils se moquent, finisse par lasser leur haine.*

Mais, alors, il ne faudrait pas commencer par décharger sa bile, comme un journaliste en colère. Lisez cet article. Qu'y trouvez-vous?

« Nous pourrions faire de tristes réflexions sur la méchanceté des hommes.

« Rien pourtant de plus droit, de plus légitime que notre attitude. Et c'est justement pour cela que, renonçant à nous combattre avec des raisonnements, on préfère recourir *aux injures les plus grossières, aux calomnies les plus basses et les plus sottes*. Les odieux

propos du *Jaune* et de *l'Autorité* desservent évidemment nos adversaires ; il est impossible qu'ils ne finissent pas par *révolter tous les honnêtes gens :* et il y a certes beaucoup d'âmes loyales dans les milieux conservateurs.

« Ce qui nous attriste davantage, c'est la pusillanimité de plusieurs que *dégoûtent,* comme nous, les *procédés honteux d'une certaine presse qui se prétend et que les anticléricaux se hâtent de proclamer catholique, et dont les violences inconsidérées ont fini par imposer aux hommes les plus excellents et jusqu'à certains prêtres eux-mêmes.*

« Voilà trop longtemps que dure, dans les milieux catholiques, *cette sorte de régime de la Terreur.* Nous sommes heureux, quant à nous, d'être en butte à des attaques dont la nature prouve bien que l'on ne trouve pas grand'chose à reprocher à nos amis, puisqu'on est réduit à ramasser dans la boue de telles armes. Et puis, nous espérons fermement qu'à la fin la *lourde et pénible consigne du silence* sera brisée (1), lorsque *la mesure de l'arrogance et de l'injustice* sera pleine.

« *Alors, les pasteurs se demanderont devant Dieu de quel côté sont les vrais catholiques respectueux et fidèles et sur qui ils peuvent compter pour l'œuvre de défense et surtout de conquête, des insulteurs publics, des duellistes impénitents, des reîtres dont la main est toujours prête à revêtir les gantelets de fer de Nogaret* ou des pauvres petits démocrates du Sillon dont le grand crime est d'avoir, comme saint Jean, *cru à l'Amour...*

« C'est qu'il y a quelque chose de plus fort que l'inquiétude ou la mauvaise humeur des uns et que *la rage impuissante* des autres : ce sont les aspirations profondes d'une époque. Et nous sentons bien que l'extraordinaire développement du Sillon ne provient ni du talent,

(1) Qui se fût douté qu'une consigne de silence pesât sur M. Marc Sangnier, et à quoi faut-il s'attendre quand il en sera affranchi ?

ni du mérite de ceux qui le dirigent, mais de sa parfaite correspondance aux besoins moraux et sociaux du temps présent.

« Aussi bien, *devons-nous être indulgents et pardonner beaucoup à l'exaspération de ceux qui sentent tout leur échapper*, et qui ont besoin de crier très fort et de se remuer beaucoup pour se donner à eux-mêmes, ainsi qu'à un petit nombre d'autres, l'illusion qu'ils vivent encore. Nous SERONS DONC GÉNÉREUX, ET NOUS N'AURONS MÊME PAS BESOIN DE RECOURIR A LA DIVINE CHARITÉ DU CHRIST, *pour pardonner volontiers à ces malheureux agités dont la grandiloquence s'épuise en inutiles injures et en menaces vaines*, qui parviennent à peine jusqu'à leurs adversaires, et ne troublent nullement d'ailleurs l'opinion publique. »

Un autre jour, M. Marc Sangnier finit son article : « *Pour vaincre* », en disant :

« Au travail donc, *et sachons pardonner généreusement à ceux qui nous insultent. Leurs attaques grossières et violentes* ne commenceraient à nous nuire que le jour *où elles l'emporteraient sur notre sérénité et finiraient par nous aigrir.* »

Et voici ce qu'il vient d'écrire, sans rien perdre de sa sérénité, sans s'aigrir :

« Non seulement, en effet, on s'irrite contre ceux dont les convictions ou les opinions s'opposent à celles auxquelles on est attaché, et l'on ne se soucie nullement de dégager cette âme de vérité qui se cache dans toute erreur, mais *bon nombre de nos concitoyens aiment tant les querelles et les disputes que rien ne leur paraît plus lamentable que de rencontrer un adversaire d'accord avec eux sur quelque point. Ils changeraient plutôt leur sentiment naturel, tant l'effroi d'une pareille rencontre les tient fort.*

« Hélas ! combien de fois n'avons-nous pas personnellement expérimenté *cette méchante aberration de l'esprit et du cœur* dont nous étions la malheureuse victime ! Ne nous a-t-on pas accusé d'être trop mystique et de ne pas l'être assez, de trop respecter les commandements de l'Eglise et de nous insurger contre elle, de tomber dans les erreurs du naturalisme et en même temps de réclamer des forces surnaturelles pour animer les courages en vue de faire la Démocratie ?

« *Et ce ne sont pas seulement des théologiens en quête d'hérésies qui nous ont ainsi molesté.*

« *Et certains catholiques hargneux et moroses se prenaient à nous reprocher en même temps ce que nous pouvions faire pour ramener au bercail les brebis égarées. Ils s'indignaient toutes les fois qu'un peu de bien semblait se faire par nous, considérant cela comme une perte, non comme un gain, et leur mauvaise humeur ressemblait fort à celle des Apôtres avant la descente du Saint-Esprit :*

« *Alors Jean prenant la parole lui dit : « Maître, nous avons vu un homme chasser les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous.* »

« *Et Jésus lui répondit : « Ne l'en empêchez pas, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous.* » (S. Luc, IX, 49, 50.)

« *Et voilà comment les énergies s'épuisent en luttes malfaisantes.* »

« Rien n'est plus simple, plus clair, plus naturel, plus évident.

« Pour la millième fois, nous redisons ces quelques idées essentielles. Certes, nous nous répétons au point que c'est vraiment du rabâchage. *Mais pourquoi faire que de méchants semeurs de nuées viennent nous obscurcir de leur parti-pris, de leurs insinuations perfides, de leurs équivoques, de leurs calomnies?...* »

Pharisaïsme, ce pardon arrogant, cette profes-

sion de vertu parfaite qui autorise à faire publiquement l'examen de conscience des autres, et à se glorifier dans leur faute :

« Donc, Camarades, ne nous laissons pas démonter. *Nos adversaires, quelque violence qu'ils emploient contre nous et contre nos amis, ne parviendront pas à nous forcer à les insulter et à les haïr ; ils n'y arriveront pas.* (*Applaudissements.*) Il serait trop commode de faire dégénérer *de tranquilles débats d'idées* où nous pouvons affirmer notre force d'une façon sérieuse et durable, en polémiques de presse haineuses et irritantes. Quant à nous, nous ne cherchons aucune vengeance. Les insultes qu'on nous a adressées, que l'on nous adresse, et que l'on nous adressera encore, il faut le croire, *nous les pardonnerons, parce que nous savons bien que le Christ a pardonné et que le disciple n'est pas plus grand que le Maître.* (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

Et on encadre cette émouvante déclaration entre les deux passages suivants :

« Il faut rendre le Christ aux foules, mes chers camarades. Rendre le Christ aux foules, cela ne veut pas dire embrigader les gens sans les avoir éclairés, et les pousser dans des confessionnaux où ils ne diront rien de leurs péchés, ou dans des messes de communion où ils feront de honteux sacrilèges...

« ... Quand les anti... — j'allais dire les antichrétiens : je retire ce mot — quand les antidémocrates — ils l'accepteront celui-là — quand les antidémocrates païens, partisans du duel et qui prétendent que dire qu'il faut tendre la joue gauche quand on vous frappe sur la joue droite est indigne d'un Français, alors que c'est une loi pour le chrétien ; quand ces hommes redescendront en eux-mêmes, quand, à la veille de leur mort, ils demanderont un prêtre et parleront tout bas le langage des choses éternelles, alors, peut-être, diront-ils : « Cet

homme que j'ai traîné dans la boue, que j'ai insulté, dans la vie privée duquel j'ai fouillé pour y chercher quelques douleurs à signaler et quelque amertume à railler, celui-là était un vrai chrétien. » (*Applaudissements.*) Ceux-là qui n'ont pas craint de mépriser les enseignements du Christ et des saints parce que nous voulons imiter leurs mystiques exemples, ceux-là qui *n'ont pas craint de cracher* sur notre front — ce qui n'aurait rien été — mais derrière nous, hélas! *sur le divin Christ*, ceux-là, lorsqu'à l'heure du recueillement qui précède la mort du chrétien ils parleront avec un prêtre le langage des choses de Dieu, ils se diront peut-être : « Celui que j'ai insulté, celui qui, maladroitement comme un enfant qui ne sait pas comment on parle dans les réunions publiques et comment on écrit, ne m'a pas répondu, celui-là aimait son Christ. C'est un peu à lui que je dois maintenant de m'humilier et de glorifier mes propres faiblesses. » S'ils disent cela, camarades, ce sera ma plus belle et ma plus triomphante vengeance. » (*Vifs applaudissements. Une ovation qui se prolonge durant plusieurs minutes est faite à l'orateur*) (1).

Il faudrait citer presque tout ce qui émane de M. Marc Sangnier. Partout ce mélange de mysticisme et d'amertume, partout l'Evangile de Jésus-Christ devenu l'Evangile du Sillon. Je finis par cette page :

« Bienheureux les pacifiques... »

(*Le Sillon*, 10 juillet 1905.)

« Nous sommes violemment combattus. On nous attaque le plus souvent parce qu'on ne saisit ni notre but, ni nos méthodes ; quelquefois, au contraire, parce qu'on les comprend trop bien.

(1) Discours de M. Marc Sangnier au Congrès de 1906.

« Cette lutte pour l'idée ne nous effraie point. Elle prouve l'opportunité de notre effort et l'indispensable nécessité de l'œuvre de libération que nous avons entreprise. Elle découragera peut-être les tièdes, mais elle enflammera les vaillants d'une ardeur nouvelle. Elle disciplinera les courages, animera les volontés. Rien de fort, rien de grand ne peut s'accomplir sans sacrifices, sans violences, sans abnégation.

« Ce n'est pas là qu'est le danger.

« *Les fausses accusations, les puériles ou méprisables calomnies* que l'on dirige contre nous, ne risqueraient de nous faire du mal, ne deviendraient vraiment inquiétantes que du jour où elles seraient parvenues *à troubler notre paix intérieure, à développer en nous de méchants sentiments d'inquiétude, d'aigreur ou de rancune.*

« Si nos adversaires, *à force de violence, pouvaient nous contraindre à ne plus les aimer*, *c'est alors, mais alors seulement, qu'ils triompheraient de nous.*

« Sans doute, nous sommes des intransigeants : et comment ne le serait-on pas si on a résolu d'aller au Vrai avec toute son âme et de s'attacher passionnément à la Vérité découverte ? Au reste, ne sommes-nous pas les disciples du Maître qui a dit *que Son Règne souffrait violence et qu'Il était venu apporter non pas la paix mais le glaive ?* Ne savons-nous pas qu'*Il est venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, la belle-fille de sa belle-mère* et qu'à cause de Lui *l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison ?*

« *Sachons donc être bons, bons envers tout le monde, envers ceux-là même dont les attaques nous*

sont les plus sensibles, parce qu'ils s'obstinent à se dire nos amis, tout en ayant toujours refusé d'entrer dans nos rangs. Tâchons de comprendre leurs hésitations et jusqu'à leurs défiances. *Ne les jugeons jamais.* Efforçons-nous, au contraire, de pénétrer d'autant plus charitablement leur pensée qu'ils se refusent impitoyablement à entrer dans la nôtre.

« *La bonté, c'est la vertu des forts.* Nous n'avons le droit d'être intransigeants sur nos idées et sur nos méthodes que *si nous sommes tellement humbles de cœur* que c'est bien vraiment la Cause que nous servons, et non pas notre orgueil et notre égoïsme cachés sous de vaines et trompeuses apparences.

« Méfions-nous des illusions perverses où peut se laisser prendre la crédulité de plusieurs, et n'abritons jamais notre astucieuse vanité derrière les sublimes prétextes d'un zèle aussi faux que magnifique.

« *Surtout ne supposons pas le mal.* A *force de croire au bien*, nous répandrons le bien autour de nous... Jugeons nos amis capables de comprendre la vérité et dignes de la savoir. Ne la leur cachons pas, quelque rude qu'elle puisse être : nous serions toujours punis de l'habileté même de nos réticences, qui se retourneraient contre nous... Tous d'ailleurs — nos adversaires eux-mêmes *les plus hypocrites* ou *les plus violents* — ont droit à la vérité, s'il est vrai que nous savons qu'eux aussi sont faits pour Dieu, s'il est vrai que nous voulons leur apporter Dieu.

« Voilà comment, dans l'ardeur même des plus cruelles mêlées, comme dans l'abandon qui suit les

défaites, ou dans cet isolement dont toute âme un peu haute souffre parmi les triomphes trop faciles, nous pourrons garder l'*intime et profonde sérénité*, la paix divine que le Christianisme a placée comme un gage et un avant-goût d'immortalité dans cette vie même dont il dit pourtant qu'elle n'est qu'un combat.

« Sur la Montagne, Jésus a dit : Bienheureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ! Bienheureux les doux parce qu'ils posséderont la terre !

« Vivons cette parole. Que nulle amertume, nulle faiblesse, nulle audace ne troublent notre quiétude intérieure. Et nous mériterons d'être appelés enfants de Dieu et nous posséderons la terre. »

MARC SANGNIER.

CHAPITRE II

Division entre catholiques.

On a vu, en tête de ce livre, la réponse faite par Mgr Turinaz à ceux qui reprochent aux contradicteurs du Sillon de désunir les catholiques. Il serait donc interdit, sous le prétexte d'union, de défendre la vérité, de combattre les arrogances de l'erreur? Mgr l'évêque de Nancy montre alors, par un rapide tableau nettement tracé, que l'artisan des divisions parmi les catholiques, c'est en premier lieu le Sillon.

J'ai à insister sur ce point, et à montrer que si, aujourd'hui, le Sillon est en butte à des attaques plus vives, violentes même, dans la presse et dans les réunions, ce sont des représailles qu'il a provoquées, en se posant partout comme un signe de contradiction.

M. Marc Sangnier parle en public presque tous les jours, il est écrivain aussi infatigable qu'orateur verbeux, le Sillon s'impose à l'attention publique par le bruit qu'il fait et le mouvement qu'il se donne ; mais, en vérité, si l'on retranchait de ce flot de paroles et d'encre, d'une part les harangues sur le thème épuisé de la démocratie évangélique, et, de l'autre, les récriminations, les railleries, les

invectives contre des catholiques qui ne se sentent pas pris d'enthousiasme pour le Sillon et son chef, que resterait-il? Il est surprenant, en effet, qu'ayant une telle frénésie de parole on soit obligé de confesser à tout propos qu'on n'a pas grand'-chose à dire; car, toutes les fois que les auditeurs réclament l'exposition d'un plan de la cité future, la proposition nette de quelque réforme, le sujet se trouve aussitôt épuisé. La réponse toujours la même, et quelque peu semblable à une mystification, est que les profanes seuls peuvent faire au Sillon un reproche d'une imprécision nécessaire, voulue, marque d'une grande œuvre qui s'élabore.

Si le lecteur veut se rendre compte du spectacle que donne M. Marc Sangnier à nos ennemis communs, je placerai sous ses yeux l'article ci-dessous, paru dans *le Patriote de l'Ouest*, feuille révolutionnaire (12 mars 1906). Le titre seul est déjà assez suggestif : « *Les frères ennemis!* » Ajoutons que les citations sont rigoureusement exactes.

Les membres du Sillon de France et des colonies — un large sillon, sans doute plus large que fécond — se sont réunis en congrès, à Paris, sous la présidence de M. Marc Sangnier, l'organisateur, l'orateur et le fougueux berger du troupeau catholique dissident.

Le compte rendu de ce congrès est plein d'utiles enseignements.

On sait que le Sillon est une vaste association politico-religieuse qui étend ses ramifications partout — même à Cholet — et dont le but est de ramener l'Eglise à la simplicité des temps où vivaient les apôtres; de mettre l'influence des vrais chrétiens au service de la cause sociale, en un mot « de ne plus permettre aux petits curés et aux petits vicaires de province, de se tourner du

côté du château lorsqu'ils pensent à l'avenir, mais bien plutôt du côté du bourg ou du hameau, vers la petite chaumière où le camarade du Sillon souffre, travaille et prie pour l'avenir de la France ».

Pour remplir ce programme, on comprendra que M. Marc Sangnier et ses fidèles disciples n'auront ni trop de temps, ni trop de talent. La tâche sera rude, les résistances seront vives du côté des cléricaux politiciens, dont les sarcasmes et les anathèmes commencent à pleuvoir dru comme grêle sur la tête de l'apôtre Sangnier.

Nous n'entendons point discuter, dans cet article, le programme du Sillon : *nous nous contenterons de noter les coups de boutoir que M. Sangnier, dans un grand discours manifeste, a porté vigoureusement aux cléricaux* (*à vous, bonne Vendée catholique*), *aux nationalistes et aux monarchistes, qui s'embrassent dans le sein de l'Action Libérale, dite populaire.*

Il faut croire que M. Sangnier a dit de dures vérités aux représentants des partis déchus, car les chevaliers de l'Œillet blanc ont tenté, à la sortie, d'assommer quelques sillonnistes de marque et mis en pratique cette maxime éminemment chrétienne : « Celui qui bourre son voisin de coups de poings s'expose à recevoir des coups de couteaux. »

Voilà des paroles qui réjouiront d'aise messieurs les apaches, mais affligeront tous les catholiques, restés fidèles à la doctrine du divin Maître, lequel disait : « Si l'on vous frappe sur la joue gauche, tendez la joue droite. »

A l'ouverture du Congrès, M. Sangnier a prononcé une longue harangue, d'une belle ordonnance, ma foi, *dont le début est une vigoureuse protestation contre les catholiques aristocrates, qui lui reprochent d'avoir confiance dans le peuple français.*

« Parce que j'ai dit que je rencontrais dans les milieux populaires des dévouements, une intelligence et un sens social souvent inconnus dans les milieux bourgeois et

riches, parce que j'ai dit que je considérais que ceux que l'on appelle, avec mépris, « les hommes du peuple », étaient capables de se diriger eux-mêmes, on a prétendu que j'étais fou, dément, halluciné. »

Attrape, naïf Marc Sangnier, cela t'apprendra à vouloir élever le peuple au-dessus du niveau de la bête.

En attendant l'excommunication majeure ou mineure, qui ne saurait tarder, te voilà en possession d'un billet pour Charenton !

Nous autres mécréants nous restons rêveurs en constatant que le catholique Sangnier, nourri de l'Evangile et pénétré de la doctrine du Christ, est traité comme le dernier des socialistes, par la réaction cléricale !

Pourquoi M. Sangnier s'avise-t-il de dire la vérité sans ménagements? Et pourquoi attaque-t-il la presse cléricale, représentée par les *Croix* du père Bailly et autres « Vendée Catholique » ! *Pourquoi a-t-il l'audace de proclamer « que, dans certaines polémiques et dans certaines discussions on est forcé de reconnaître qu'il y a quelque chose de plus religieux dans le son que rend le discours du clérical* »? C'est vraiment intolérable; il serait grand temps de soumettre les ouvrages de M. Sangnier à l'examen de la sacrée congrégation de l'Index. Si l'Eglise n'enlève pas M. Sangnier à sa charrue, le sillon qu'il creusera sera si profond qu'il y enterrera, comme des mauvaises herbes, tous les politiciens du cléricalisme !

M. Sangnier n'est pas tendre pour les royalistes : « Ils ne disent pas, comme les socialistes, qu'il suffit d'un matin pour transformer la société, car il leur faut d'abord constituer « la brigade de fer, mais une fois cette brigade de fer constituée (sans doute pour juguler la liberté ?) on pourra faire rapidement le coup d'Etat et, une fois les choses remises en place, eh bien !... mais nous serons les plus heureux des hommes dans le meilleur des mondes ».

Avouons qu'on ne saurait peindre sous une forme plus humoristique l'idéal royaliste, qu'on pourrait en effet définir : « Un recul violent pour l'éternelle immobilité. »

Poursuivant le cours de son développement oratoire, M. Sangnier a fustigé de main de maître les prétendus catholiques, qui ne se servent de la religion que pour leurs visées politiques et la transforment en un tremplin électoral.

« Nous ne pouvons pas acccepter que la religion catholique cesse d'être une religion et qu'elle devienne en France un parti : *le parti catholique*. Il n'y a pas de mots qui soient plus insolents pour la religion catholique. Nous craignons d'autant plus la constitution d'un parti catholique que beaucoup espèrent que, comme un grand nombre de catholiques sont actuellement *réactionnaires* (qu'en dites-vous, vieux républicain libéral de *l'Intérêt Public* ?) le parti catholique serait effectivement dirigé par des éléments réactionnaires. »

« *Bravo! vous parlez comme un oracle, ami Marc Sangnier, et vous ne vous doutez pas combien votre langage nous fait plaisir! Si cela continue, la Vendée catholique* va vous traiter de « casserole », de « gavé » ou de « repu », comme un affreux républicain. »

En passant, M. Sangnier a parlé des procédés chers aux cléricaux. Nous citons textuellement, car nous ne saurions mieux dire :

« Rendre le Christ aux foules, ce n'est pas *embrigader* les gens sans les avoir éclairés, et les pousser dans les confessionnaux où ils ne diront rien de leurs péchés, ou dans les messes de communion où ils feront de honteux sacrilèges. Rendre le Christ aux foules, cela ne veut pas dire ne donner des bons de pains qu'à des catholiques, et *boycotter* tous ceux qui ne sont pas catholiques. Cela ne veut pas dire surtout que l'on voudrait voir se renouveler la nuit de la Saint-Barthélemy, comme on l'a dit il y a quelques jours. »

« M. Sangnier connaît le monde catholique ; c'est en toute connaissance de cause qu'il juge sévèrement l'attitude des fanatiques et des fourbes qui réclament la « liberté pour tous » et la refusent systématiquement aux autres.

« Pour terminer cet article, je livre aux commentaires des catholiques sincères cette appréciation du catholique Marc Sangnier sur les émeutes cléricales :

« Une fois l'Eglise séparée de l'Etat, les partis vaincus, ceux dont la courageuse politique de Léon XIII parvint un instant à *museler l'insolence,* relèveront la tête et à l'abri de la même coupable équivoque qui ruina le catholicisme en France, essaieront encore d'accaparer l'Eglise au profit de leurs espérances, ou plutôt de leurs rancunes politiques.

« Ils n'attendirent même pas pour se mettre en campagne que le pape eût parlé... *Dans une hâte furieuse* de profiter aussitôt de l'occasion unique qu'offrait à leurs desseins le réveil catholique, ils ne voulurent imposer nulle borne à leur impatience.

« *La violence au cœur*, l'*insulte à la bouche, ils se ruèrent* sur tous ceux en qui ils découvrirent des ennemis politiques ; bien plus, s'érigeant en justiciers avec une odieuse insolence, ils accusèrent de lâcheté la prudence apostolique des pasteurs les plus vénérés et ramassèrent de la boue pour en couvrir leurs cheveux blancs.

« Cette poignée de « journalistes bravaches », que l'on trouve sans cesse mêlée aux agitations populaires, au boulangisme, au nationalisme *et qui apporte toujours avec elle des mœurs indignes d'un grand parti*, ne parviendra pas à entraîner la masse des bons catholiques de ce pays.

« Quelques violents sans talent et sans mandat (*sic*), profondément inconnus *et détestés* dans la mesure même où ils paraissent, finiront bien par lasser les quelques braves gens assez naïfs pour les suivre ; et tout ce

tumulte, mené si bruyamment par eux, s'évanouira parmi l'indifférence de l'opinion, tournée vers d'autres problèmes, occupée par un labeur plus sérieux et plus fécond ».

Il n'y a qu'un mot à ajouter pour apprécier, comme il convient, ces paroles d'un vrai croyant, d'un ardent catholique : « Sévère, mais juste. »

Je cueille maintenant ce passage dans la conférence contradictoire avec Jules Guesde, à Roubaix, devant un public composé de sillonnistes, de socialistes, de jeunes gens catholiques et de femmes :

« Et de même à travers tous les âges et à travers tous les siècles, nous voyons deux choses : des hommes qui se servent du christianisme pour fortifier leur pouvoir et leur omnipotence, des hommes qui considèrent le prêtre comme un gendarme moral, bon tout au plus pour garder leurs coffres-forts, des hommes qui veulent étayer une puissance matérielle et temporelle sur le crédit que la religion peut leur fournir.

« *Ces ennemis intérieurs du catholicisme existaient autrefois comme ils existent encore aujourd'hui ; ce sont ceux que nous redoutons le plus, car ils déshonorent non seulement l'Humanité, mais surtout la religion, puisque ce n'est pas de l'extérieur qu'ils essaient de détruire le sanctuaire, mais qu'ils le profanent de l'intérieur, et comme de nouveaux Judas vendent encore leur Dieu. (Applaudissements.)* »

« Ce qu'il faut révolutionner, c'est le vieil égoïsme séculaire qui existe dans les milieux socialistes anarchistes, *et même dans les milieux catholiques* qui devraient l'ignorer, bien qu'il leur arrive de donner des exemplaires tellement défigurés des doctrines de Jésus-Christ que *je ne sais vraiment pas comment vous feriez parfois pour ne pas haïr une religion que vous connaissez si mal parce que personne ne vous a jamais dit ce qu'elle était.* »

Les ennemis de l'intérieur, c'est à eux surtout qu'en a le nouveau Messie venu pour prêcher aux hommes la fraternité. Il leur a consacré un chapitre spécial de son *Eprit démocratique :*

« Plusieurs parmi ceux qui passent pour les défenseurs attitrés de l'Eglise... font le jeu des adversaires de notre religion : ils acceptent et réclameraient même au besoin le faux terrain sur lequel on les convie pour continuer à les tailler en pièces, en toute sécurité. Ils ne voient dans le catholicisme qu'une force de conservation sociale ; ils entendent se servir de la vérité universelle pour protéger les intérêts particuliers ; ils demandent seulement aux prêtres de faire respecter un ordre qu'ils se sentent depuis longtemps impuissants à assurer eux-mêmes ; ils réclament que les disciples du pauvre Nazaréen aillent prêcher aux foules une résignation profitable aux puissants : ils paieront ces difficiles et délicats services de riches et abondantes aumônes ; d'ailleurs, n'est-ce pas là un échange naturel de bons procédés ; tous ceux qui sont dans les bonnes idées ne se doivent-ils pas assistance ? Au reste, ces champions du catholicisme savent bien que la haine veille à leur porte et que la France d'aujourd'hui les supporte comme à regret et avec colère... mais ce n'est évidemment pas de leur faute : pas un instant ils ne songent à accuser leur inintelligence des besoins présents, leur paresse et leur incurie sociale, leur morgue hautaine, leur dureté, leurs vices élégants, la stérilité de leur foi vaine, l'engourdissement de leur volonté qui est engourdie dans son néant, pas un instant ils ne soupçonnent qu'ils n'ont jamais senti le Christ : non ! tout le mal vient des autres qui ont horreur des gens bien pensants.

« Tels sont les ennemis intérieurs du catholicisme. *On voit les dangers de l'union si l'on nous contraignait à l'étendre jusqu'à eux.* »

Ces dernières paroles sont significatives. Les

incidents relatifs aux inventaires des églises et aux élections, dont nous parlerons plus bas, en font bien saisir la portée.

Dans l'almanach du Sillon pour l'année 1905, destiné à populariser les idées favorites de M. Marc Sangnier, on peut lire :

« Les pires ennemis du catholicisme ne sont peut-être pas les ennemis de l'extérieur qui l'attaquent ouvertement et prétendent l'écraser par la force, mais les ennemis *intérieurs* qui s'en proclament les champions et qui, par leur paresse et leur incurie sociale, leur orgueil, leur dureté, leurs vices élégants, le rendent odieux et méprisable (1). »

Et plus loin, avec ce titre : *Les excuses de l'anticléricalisme :*

« Il faut avoir le courage de se poser cette question : ne sommes-nous pas responsables des haines soulevées contre le catholicisme? Car enfin nos adversaires ne nous jugent pas d'après les enseignements du Christ, qu'ils ignorent, mais d'après nos actes et les exemples que nous leur donnons.

« Or, pour trop de catholiques, la religion est-elle autre chose qu'une routine, un ensemble de formules qu'ils répètent et de pratiques qu'ils accomplissent, sans que jamais rien de l'esprit du Christ ait passé dans leur vie? D'autres ne la considèrent-ils pas simplement comme une « élégance française »? D'autres enfin ne trouvent-ils pas « qu'il faut de la religion pour le peuple », parce qu'ils espèrent trouver dans le catholicisme une sorte de gendarmerie morale qui protégera leurs coffres-forts contre les convoitises de ceux qui ne possèdent rien. »

« Et encore : « *Les socialistes et les réactionnaires travaillent en vérité à une même œuvre intérieure* (2)

(1) Page 37.

(2) *Le Sillon toulousain* commence son article à propos de

Ils entendent que les hommes doivent d'abord défendre leurs intérêts de classe et qu'il y aurait crime ou folie à ne pas tout sacrifier à ceux-ci... »

« *Or, ces classes que le socialiste et le réactionnaire tendent à exaspérer l'une contre l'autre, qu'est-ce donc surtout qui les constitue ennemies?...* »

N'y a-t-il pas une impardonnable témérité à incriminer, avec autant de violence que d'injustice, et par de telles généralisations, devant les classes populaires ou en présence des ennemis communs de notre foi, les catholiques appartenant aux hautes classes?

M. l'abbé Desgranges estime que les services de M. Marc Sangnier lui donnent ce droit. Cependant, parmi ceux qu'il attaque, beaucoup ont fait plus que lui pour l'Eglise et la France catholique, moins bruyamment peut-être, mais avec autant d'éclat, avec plus de fruit, et au prix d'un égal dévouement.

Il n'est pas besoin de flatter les rancunes et d'attiser les haines de classe pour dégager, aux yeux du peuple, la sainteté de la religion, de l'égoïsme humain. Quoi qu'en dise M. l'abbé Desgranges, beaucoup d'autres verront comme moi, dans ces attaques passionnées, autre chose que ce qu'il appelle « le souffle brûlant de l'amour divin et ce que nos saints Livres nomment le zèle de la maison de Dieu (1) ».

M. Aulard, cité plus haut, par cette phrase : « Chose étrange, en vérité : ceux qui ne nous aiment pas sont eux-mêmes partagés en deux camps ennemis. Et cependant *leur union contre nous est si étroite,* leurs attaques tellement semblables qu'on se demande parfois si toutes *ces haines* et toutes *ces colères* ne reposeraient pas *sur une étroite communauté d'intérêts.* »

(1) *Les Vraies idées du Sillon*, p. 56.

C'est vainement qu'il disculpe M. Marc Sangnier de généraliser ces attaques :

« Remarquons tout d'abord qu'il se garde de faire la moindre personnalité. Il ne dit pas : *les conservateurs*, ou les *réactionnaires*, mais *plusieurs de ceux qui se donnent comme les défenseurs attitrés du catholicisme*. Cette observation n'est pas sans importance, puisqu'on nous accuse « de généralisations calomnieuses » (1).

Le lecteur n'a qu'à se reporter aux textes précédents.

Citons encore ce compte rendu familier, émanant d'un journaliste impartial et absolument digne de foi :

« Le dimanche 9 avril 1905, M. Marc Sangnier a fait au cirque de la Grave, à Bordeaux, une conférence publique et contradictoire devant un auditoire catholique en grande majorité. Beaucoup de dames et de jeunes filles, de prêtres et surtout de jeunes gens des divers patronages de Bordeaux.

« M. Marc Sangnier a parlé de la « lutte pour la démocratie ». Il a, non sans éloquence, développé le programme démocratique du Sillon.

« L'avenir est à la démocratie, a-t-il dit en substance ; nous devons travailler pour elle. Tous nos efforts doivent tendre à obtenir plus de justice et l'amélioration du sort des ouvriers dans une république vraiment démocratique et chrétienne.

« La tâche n'est pas facile; mais les jeunes gens catholiques pratiquants n'auront que plus de mérite. Nous aurons contre nous des adversaires à droite et à gauche: peu importe !

« L'orateur annonce qu'il va dire leur fait à ces adversaires de droite et de gauche. Ce sont surtout les « réac-

(1) Page 54.

tionnaires » qui écopent, ceux qui, ne faisant rien, veulent empêcher de faire quelque chose, ceux qui se servent de la religion dans un but politique, ceux qui se disent catholiques et ne pratiquent pas, etc.

« Ceux-là ne veulent pas entendre parler de la démocratie, mais la démocratie se fera sans eux-mêmes contre eux !

« *M. Marc Sangnier insiste tellement qu'on lui demande de parler enfin des adversaires de gauche.*

« Il attaque ces derniers, mais avec ménagement ; il trouve encore le moyen de parler des néo-monarchistes qui, dit-il, « sont doublement nos ennemis : d'abord comme libres-penseurs, puis comme royalistes ».

« M. Marc Sangnier n'ignore pas que ses déclarations républicaines démocratiques et chrétiennes lui vaudront des défections à droite et à gauche : peu lui importe. Il dit ce qu'il a à dire, confiant dans son idéal. »

Je sais que M. l'abbé Desgranges a produit quelques lignes d'une lettre épiscopale où il est dit que j'ai fait « un grief à M. Marc Sangnier de ce qui est, au contraire, à sa louange, en lui reprochant d'avoir cinglé certains conservateurs jouisseurs qui considèrent la religion uniquement comme le rempart de leur fortune ».

Je n'ai point à apprécier un acte qui s'impose à mon respect. D'ailleurs il faudrait connaître le texte intégral de la lettre que le destinataire n'a pas jugé bon de publier. Personne plus que moi ne blâme l'apathie de certains conservateurs ; et, s'il en est vraiment, parmi les catholiques, qui considèrent la religion uniquement comme le rempart de leur fortune, on ne sera jamais assez sévère pour eux.

Il me paraît cependant juste de remarquer que M. Marc Sangnier est loin de restreindre ses

inevctives à *certains*, ce qui déjà l'entraîne à de grandes injustices. Et, en outre, il y a un discernement de temps et de milieux qui s'impose à tout censeur, même plus autorisé que ne l'est le président du Sillon. Je n'en prendrai qu'un cas : le clergé, comme les conservateurs, a ses torpeurs, ses négligences, ses fautes. Que dirait-on d'un prédicateur qui lui ferait la leçon, en chaire, devant les fidèles, et un procès général, avec la même liberté que dans une retraite ecclésiastique? Ne serait-ce pas un scandale? Et s'il recommençait chaque jour, le scandale ne deviendrait-il pas intolérable?

Voilà pourquoi il ne me paraît que juste de rappeler à M. Marc Sangnier, et de lui appliquer à lui-même les paroles qu'il adressait, en 1899, à ses amis, dans un article déjà cité, pour calmer leur intempérance novatrice :

« Pourquoi ne pas l'avouer, j'ai souvent été douloureusement affligé de constater combien certains catholiques, même parmi nos amis, *oublient vite la grande solidarité qui doit toujours unir les fils de la même Eglise, si bien que leurs sympathies semblent se détourner tout à fait de la masse de leurs frères croyants pour se porter vers de séduisants adversaires ;* et j'imagine que le désir même très sincère de ramener au bercail la brebis égarée et qui rend si nécessaire un intelligent et affectueux rapprochement avec ceux qu'il s'agit de gagner à nous, *ne justifie nullement cette sorte d'antipathie orgueilleuse pour l'humble et docile troupeau dont nous devons être fiers de faire partie et dont nous n'avons jamais le droit d'essayer de corriger les défauts qu'avec un tendre et fraternel dévouement* (1). »

(1) *Le Sillon*, 25 juin 1899.

***

Pour avoir trop oublié cette chrétienne ligne de conduite, M. Marc Sangnier a provoqué la dissension parmi des hommes qui devraient marcher d'accord. N'est-ce pas un triste spectacle de voir l'hostilité violente qui anime les *Jaunes* contre le Sillon?

Le trait que je vais en rapporter, afin de donner une idée exacte de l'état des choses, se recommande particulièrement par la déclaration qui le termine. C'est le compte rendu d'une conférence de M. Pierre Biétry, président des Jaunes, à Versailles (*le Jaune*, 20 janvier 1906) :

... Malgré les cris des socialistes, Biétry est applaudi par les deux tiers de la salle au moment où il regagne sa place.

A ce moment, un premier contradicteur arrive, chargé, dit-il, de documents révélateurs contre les *Jaunes*. *Lisez-les!* dit Biétry impassible. L'autre balbutie, dit quelques lieux communs et finit par s'en aller avec ses paperasses sans les avoir lues. C'est *M. Marcel Lecoq,* secrétaire général au Sillon, qui vient prendre sa place.

« En ma qualité de démocrate et de catholique... », commence M. Lecoq. Qui êtes-vous? crie-t-on dans la salle. *Ça c'est le Sillon, le « parti malhonnête »*, dit Biétry de sa place! M. Lecoq, qui avait perdu contenance sous l'apostrophe vengeresse du président des *Jaunes*, tint cependant à prouver qu'elle était foncièrement juste. Voici le résumé de son langage :

« Nous ne sommes pas avec les Jaunes, parce que M. Biétry a attaqué M. Bureau (*sic*), et ensuite Sangnier; d'ailleurs, les Jaunes ne sont pas un parti libre, ils ont

des patrons avec eux, ils ont des attaches capitalistes (*resic*). Les prolétaires ne doivent forcer qu'un seul bloc, il ne faut pas les diviser. Pendant la grève Dufayel, les Jaunes n'ont rien fait pour les grévistes, etc. »

Les rouges applaudissent naturellement et saluent leur flagorneur du Sillon, par un harmonieux couplet de l'Internationale. La réunion se déroule ensuite sans notables incidents. Nous allons en retenir l'incident du Sillon.

M. Lecoq, à sa descente de tribune, put éprouver le degré de sa popularité, ainsi que celle du Sillon. Il y avait là beaucoup de catholiques militants et d'esprits pondérés, qui jusque-là avaient cru que nous exagérions l'attitude du Sillon et que les griefs, que nous pouvions avoir contre lui, étaient grossis par nos polémiques. Leurs illusions sont tombées et avec elles toute sympathie pour l'œuvre canaille du charlatan Sangnier et de ses acolytes.

Biétry, allant à M. Lecoq, lui dit à haute voix : « *Je suis heureux de votre attitude, elle vous démasque enfin, vous êtes le parti de la surenchère et des insinuations de mauvaise foi. De quel droit causez-vous au nom des ouvriers ? Quels sont les travailleurs dans vos comités ? Où sont vos syndicats ? Quel est le labeur qui fait des rentes au capitaliste Sangnier, sont-ce les contribuables ? ou l'usure ? car il vit, n'est-ce pas de l'intérêt de son capital ? d'un capital qu'il n'a pas produit et qu'il ne fait pas travailler. Que signifient vos insinuations non prouvées ? Où avez-vous pris que les patrons font partie de nos syndicats ouvriers ? Notre fédération comprend des syndicats de patrons et des syndicats d'ouvriers, non des syndicuts mixtes. Où avez-vous vu notre complicité avec Dufayel ? En deux articles nous avons donné raison aux grévistes.* »

Les phrases de Biétry cinglent comme des coups de cravache le *Sillonnard*, livide, humble, protestant de sa bonne foi, offrant de rétracter immédiatement.

« Je n'ai que faire de rétractations d'individus de votre espèce, répond méprisamment Biétry. Vous êtes des êtres indignes d'estime. Vous n'avez ni les uns, ni les autres de courage moral, vous êtes dans la vie publique les flagorneurs et les rabatteurs du socialisme, dans la vie catholique des comédiens, et dans la vie privée des hypocrites. »

Lecoq ne sait plus où donner de la tête, tout le monde lui tourne le dos, il essaie de se raccrocher à un monsieur décoré qui écoutait :

« Enfin, Monsieur, lui dit-il, je vous prends à témoin de notre bonne foi. » Ce que je sais, répond l'interpellé, avec une pitié dédaigneuse, c'est *que vous venez de jouer ici un rôle bien misérable !*

Lecoq court de l'un à l'autre, cherchant un ami, une main tendue, une parole de solidarité ; tout le monde s'éloigne et l'on sent que c'est bien plus contre le Sillon, maintenant jugé, que monte le mépris unanime, que contre le malheureux comparse, qui venait de se livrer à la sale besogne que l'on sait.

L'amusant c'est que Biétry ne pouvait plus se défaire de *Lecoq*. Je sais, et j'atteste que vous êtes un parfait honnête homme, M. Biétry, criait-il. Je me passe aisément de votre avis, répondait Biétry, ce qui touche au Sillon me semble, dorénavant, indigne d'estime. »

« Note du Jaune. — *Le* Sillon *a jeté définitivement le masque. Nous le combattrons impitoyablement, et, pour commencer, nous demandons aux évêques qui introduisent Sangnier dans les séminaires s'ils ont bien réfléchi à cet acte.*

« *Au point de vue religieux, nous n'avons, nous, contrairement au* Sillon, *aucun conseil à donner aux prêtres, mais si nous nous apercevons que les jeunes clercs, le jeune clergé sont instruits dans les idées sociales ou plutôt anti-sociales du Sillon, nous les combattrons eux aussi.*

« *Un abbé* sillonniste *n'est plus libre, il lutte avec les*

« socios » *contre la société, avec les socialistes contre l'Eglise.*

« *Il place avant son sacerdoce la lutte sociale. Le* Sillon *préférant les* socialistes, *les* anarchistes *et les* juifs *aux* Jaunes, *qui sont les rénovateurs pacifiques de la Société, et les émancipateurs du travail humain, le* Sillon, *prenant fait et cause contre nous, qui sommes en partie catholiques pratiquants, avec tous les ennemis des ouvriers, de notre pays et de notre foi, et prenant cette attitude parce que nous ne voulons pas du socialisme, c'est dorénavant une lutte sans merci.*

« *Si le clergé estime que sa place est avec le* Sillon, *c'est-à-dire à côté de Buisson et Jaurès comme s'y est mis Sangnier, qu'il le dise, nous conformerons notre attitude en conséquence. A bas le Sillon. A bas la Sociale !* »

La Rédaction.

***

Que même avec ceux dont tout aurait dû le rapprocher, le Sillon n'ait pas su éviter les désaccords, cela est encore explicable, mais il semble qu'il tienne à les souligner, à en occuper l'opinion publique.

Quelle utilité voyait-il à divulguer, dans son numéro du 25 mars 1905, le compte rendu suivant ?

« *L'Association de la Jeunesse catholique* de Reims, après avoir entendu l'exposé de la situation, fait par son président, au nom du Bureau ;

« Constatant qu'une propagande active de la part du Sillon aboutit à faire le vide autour de la Jeunesse catholique, à détourner d'elle tous les concours qui lui étaient acquis, avec l'intention plus ou moins déclarée

de substituer à la Jeunesse catholique un Sillon rémois ;

« Que cette propagande a acquis en particulier les Cercles d'études de jeunesse, rendant ainsi impossible le groupement d'ensemble que la Jeunesse catholique avait pour but de constituer sous son nom, tout en respectant l'autonomie des groupes particuliers ;

« Que, par conséquent, la Jeunesse catholique ne peut plus se recruter d'une façon suffisante pour subsister utilement et qu'elle n'est plus en état de remplir la mission qu'elle s'était proposée ;

« Estimant que, dans l'intérêt même du bien, il est préférable qu'elle se retire de suite, afin d'éviter des rivalités fâcheuses entre les jeunes gens et afin de permettre au mouvement du Sillon de s'organiser définitivement ;

« Déplorant que l'intervention d'une influence regrettable ait fait échouer l'entreprise qu'elle avait commencée sous le patronage de l'autorité, et qu'elle pouvait espérer mener à bien ;

« Se déclare dissoute,

« Remercie tous ceux qui lui ont donné leur concours ou témoigné leur intérêt. Engage instamment ses membres à continuer leur œuvre dans la nouvelle organisation du Sillon, dès qu'elle se constituera. »

On lit encore dans *le Sillon* du 25 juillet 1905 cette note énigmatique sur le Sillon de Dunkerque :

« Depuis longtemps plusieurs de nos amis de Dunkerque étaient pénétrés de l'esprit du Sillon. N'avaient-ils pas reçu, dès 1901, la visite de Marc et en 1904 celle de Ch. d'Hellencourt ? N'avaient-ils pas délégué des camarades à toutes nos grandes réunions nationales ou régionales ? Mais ils participaient jusqu'à présent aux œuvres de jeunesse catholique, ils comptaient parmi les membres les plus actifs et les plus dévoués. Les progrès

même de leur pensée, l'accentuation plus nette donnée aux groupements existants dans le sens de l'A. C. J. F., le devoir même de la loyauté obligeaient à changer cette situation. Elle a été modifiée et, il faut le dire, malgré quelques inévitables froissements, d'un commun accord et sur le pied de l'entente cordiale. Qui pourrait, en effet, contester à nos camarades de Dunkerque le droit d'être du Sillon et d'en avoir l'esprit, et partant celui de le dire tout haut et de s'organiser entre eux? Le Sillon dunkerquois est constitué, sous la présidence de notre excellent camarade G. Vandenbussche, et c'est, avec la fin d'une situation qui eût pu amener des malentendus, une force nouvelle pour le catholicisme à Dunkerque. »

Passons sur d'autres incidents et arrivons à cet anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum* qui devrait être une fête de paix et d'union. Le Sillon trouve naturel de publier la note suivante, dont le fond contraste si fort avec le ton, et où l'on remarquera le trait perfide décoché au président de l'A. C. J. F. :

« Nous avions voulu faire une belle fête d'union. Et vraiment pouvait-il naître meilleure occasion de réunir autour des éternels enseignements de l'Eglise tous les catholiques de France, divisés par ailleurs sur le choix des méthodes et des doctrines économiques et sociales, que cet anniversaire de l'Encyclique que l'abbé Garnier saluait comme un des plus grands faits sociaux de l'histoire.

« Nous avions tenu à inviter à prendre la parole plusieurs catholiques sociaux ou démocrates chrétiens qui, tout en n'adoptant pas peut-être toutes les méthodes propres du *Sillon*, doivent évidemment se rencontrer avec nous sur le large terrain de l'*Action populaire chrétienne* ouvert par les Papes à l'activité apostolique des catholiques.

Certains de nos amis furent malheureusement retenus

et empêchés et, malgré toute leur bonne volonté, dans l'impossibilité d'être des nôtres. Quant aux chefs de l'A. C. J. F., à Henri Bazire, ancien président, et à notre vieux camarade Jean Lerolle, président actuel, *nous regrettons de tout cœur qu'ils n'aient pas jugé à propos de se joindre à nous et qu'ils aient, seuls de tous ceux que nous avions invités, opposé un refus motivé soit par l'existence d'une fâcheuse rivalité entre les deux mouvements, soit par la crainte de déplaire aux éléments de l'Association les plus éloignés des tendances du Sillon.* Cette abstention nous a peiné. Ce n'est pas ainsi qu'a coutume d'agir Marc Sangnier *qui ne cherche que des occasions de rapprochements* et se fait une joie de parler dans les réunions de l'A. C. J. F. où on veut bien l'inviter. Nous connaissons toutefois assez les sentiments de Jean Lerolle, qui fut un des premiers membres du *Sillon* ET NE VOULUT, SANS DOUTE TOUT D'ABORD, ENTRER DANS L'A. C. J. F. QU'A DESSEIN DE GAGNER CELLE-CI A DES IDÉES DÉMOCRATIQUES QUI NOUS SONT COMMUNES, pour ne pas douter qu'il saura se dégager tout à fait des influences qui risqueraient de paralyser son action, et qu'il aura le courage non seulement de ne pas craindre de se rapprocher du *Sillon*, mais même de travailler avec lui en esprit de véritable fraternité d'armes (1). »

Tout surpris, le Sillon, que cette note amène une explication. Mais on ne saurait donner trop d'éloges à la parfaite mansuétude avec laquelle il en donne acte (10 juin 1905) :

— « L'ancien président de l'A. C. J. F., M. Henri Bazire, vient d'écrire à Marc Sangnier une lettre que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs.

« Ils verront combien il est regrettable que les *froisse-*

(1) *Le Sillon*, 25 mai 1905.

ments dont a *douloureusement souffert* notre correspondant, ainsi que l'âpreté de la *concurrence lamentable* qu'il déplore, aient empêché la fête d'union du mois dernier d'être aussi complète que nous l'aurions souhaité.

« Il importe toutefois que l'on sache bien que *ce n'est pas de notre côté que viennent les difficultés, les inquiétudes, les susceptibilités et les refus.*

« Nous ne demandons qu'à vivre fraternellement avec tous. *Si l'on n'accepte pas nos modestes avances, nous pouvons bien en souffrir, mais sans aigreur et sans rancune. Nous attendons avec confiance le jour où l'on répondra mieux à notre désir d'union réalisée non par la contrainte d'une gênante et inutile réglementation, mais par la toute-puissante effusion de la charité du Christ.*

« Paris, 1er juin 1905.

« Mon cher ami,

« Vous m'aviez aimablement invité par une lettre toute personnelle à « dire quelques mots » dans une réunion publique organisée par le Sillon, sous votre présidence, en l'honneur de l'anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum.*

« Je m'étais excusé en invoquant des empêchements certains et indépendants de ma volonté. Puis, profitant de cette occasion, j'avais cru pouvoir m'ouvrir à vous en toute confiance.

« Quel n'est pas mon étonnement de constater que dans son dernier numéro (25 mai), sous ce titre « *Regrettables abstentions* », *le Sillon* a donné à mon refus un sens qui le dénature et une publicité qu'il ne comportait pas.

« Pendant les huit années que j'ai passées à la tête de l'Association, je me suis toujours efforcé d'éviter entre elle et le Sillon toute polémique.

« Mais ce n'est point faire de la polémique que de vous prier aujourd'hui d'insérer, en même temps que

celle-ci, la lettre à laquelle vous faites allusion, et dont je vous envoie ci-joint copie pour le cas où vous ne l'auriez pas conservée.

« Veuillez agréer, mon cher ami, l'expression de mon cordial dévouement. »

« HENRI BAZIRE. »

« Paris, 5 mai 1905.

« Mon cher ami,

« Je suis rentré hier soir à Paris où votre lettre me revient après un détour.

« Je plaide le 17 à Fontenay-le-Comte et serai absent le 16. De plus, la fatigue vocale, qui m'a fait renoncer pour un temps à la parole dans les réunions nombreuses, m'eût rendu bien difficile d'accepter votre invitation.

« Laissez-moi vous dire qu'elle m'a touché, et précisément parce que j'y ai vu, très cordialement exprimé, un désir de rapprochement et d'union conforme à celui que moi-même je vous ai souvent témoigné au nom de l'*Association*, permettez-moi de ne pas m'en tenir aux deux excuses pourtant très réelles et très valables qui m'empêchent de répondre à votre appel.

« Si j'eusse été à Paris, je ne crois pas que j'eusse accepté l'honneur que vous me faites, en m'invitant pour la première fois à parler dans une réunion du Sillon.

« Il y a eu, hélas! entre le *Sillon* et la *Jeunesse catholique* trop de froissements, dont j'ai douloureusement souffert, et une concurrence sur les résultats lamentables de laquelle j'ai dû trop souvent, lorsque j'étais président, attirer amicalement votre attention, sans obtenir qu'elle s'y fixât; il y a encore, à mon sens, entre ces deux œuvres un parallélisme qui trop souvent dégénère en antagonisme, pour que je considère comme possible de faire résulter l'union d'une rencontre dans une séance oratoire ou dans un banquet.

« Ce serait perpétuer l'équivoque. Je ne suis plus président de la *Jeunesse catholique*. Pendant que je l'étais,

j'ai échoué dans mes efforts sans cesse renouvelés pour vous faire examiner ce que je considérais comme de justes griefs. Si, aujourd'hui, vous croyez possible de régler — mais bien vraiment et à fond — ces différends, je vous assure bien sincèrement que, dans la faible mesure de mes forces, je suis tout à votre disposition.

« Cela fait, rien de mieux que de faire éclater l'union réalisée dans des manifestations extérieures.

« Ne prenez point, je vous en supplie, en mauvaise part, mon cher ami, ces explications très franches. Je ne me les serais pas permises, si la cordialité de votre appel ne m'y eût incité, et si je ne savais le prix qu'a pour votre cœur généreux toute expression de sentiment sincère.

« Veuillez me croire bien cordialement à vous. »

HENRI BAZIRE.

***

Il n'est personne, prenant tant soit peu d'intérêt aux publications catholiques, qui n'ait constaté la faveur extrême, les mieux intentionnés ont plus d'une fois dit : excessive, avec laquelle les journaux *l'Univers* et *la Croix* rendaient compte de tout ce qui se passait au Sillon, et la place copieuse que ses comptes-rendus y occupaient.

Pour des motifs qui, tous, n'intéressent pas le public, et aussi, probablement, parce que ces journaux commençaient à moins approuver les tendances de M. Marc Sangnier, les voilà englobés dans l'espèce d'excommunication lancée par le Sillon contre la presse catholique non inféodée à sa démocratie.

Les 10 mars 1906, M. Marc Sangnier écrit avec ce titre : *Dans la paix:*

Notre Congrès vient de prouver, même aux plus défiants, que jamais le Sillon n'avait été aussi fort, aussi homogène, aussi conquérant.

D'autre part, nous n'avons jamais été si furieusement attaqués par tous ceux dont l'extraordinaire développement de notre action gêne les calculs. Alors que nous réclamions l'union de tous les catholiques sous la discipline religieuse des pasteurs légitimes, *nous avons été odieusement calomniés, insultés, traînés dans la boue par d'étranges fidèles qui paraissaient soucieux seulement de domestiquer l'Eglise et de l'asservir à leurs secrets desseins.*

Nous avons compris en même temps qu'il ne fallait guère compter, en présence d'une aussi odieuse agression, sur l'appui de ceux-là mêmes QUI, AUTREFOIS, S'ÉTAIENT CEPENDANT TOUJOURS AFFICHÉS COMME NOS AMIS, ALORS QUE CELA NE LES EXPOSAIT A AUCUNES REPRÉSAILLES. *Nous avons constaté, avec beaucoup de désillusion et de douleur, que nos adversaires pouvaient redoubler d'injustice et de violence* SANS QU'ILS PARVINSSENT A FAIRE SORTIR DE LEUR RÉSERVE CEUX-LA MÊMES QUI DÉSAPPROUVAIENT PARFOIS LE PLUS DANS LEUR CONSCIENCE DE SI HONTEUSES PRATIQUES.

Après tout, nous ne nous plaindrons pas, si Dieu veut ainsi nous éprouver, et qui sait si ce n'est justement au prix de telles amertumes qu'il entend nous faire acheter les succès inespérés de notre effort présent.

Sachons donc répondre à toutes ces calomnies comme il convient que répondent des chrétiens. Sachons pardonner. Efforçons-nous même d'excuser, tout au moins dans leurs intentions, ceux qui nous offensent, et supposons toujours le bien plutôt que le mal.

Dans ce Congrès, on s'occupa spécialement de l'organisation de la presse catholique, projet d'autant plus urgent, expliquait-on, que les journaux catholiques qui ne prennent pas parti pour la démo-

cratie *ont intérêt à entretenir en France le préjugé antireligieux !*

Voici le schema de la discussion, publié dans *le Sillon* du 10 janvier 1906 :

I. La presse catholique et la propagande démocratique

(SÉANCE DU JEUDI MATIN)

« Le préjugé irréligieux dans les milieux populaires. — *Comment, à droite comme à gauche, on a intérêt à l'entretenir.* — Presque toute la presse catholique est aux mains des réactionnaires, et presque toute la presse républicaine aux mains des anticléricaux. — Nécessité d'une vigoureuse campagne démocratique et chrétienne. — Utilisation des quelques organes existant déjà. — Diffusion des journaux amis. — Conquêtes ou création de nouveaux journaux. »

et le compte rendu de *l'Eveil démocratique* (4 mars 1906) :

— Il ne faut pas nous le dissimuler, dit notre ami : dans la plupart des milieux populaires français *on déteste la religion*, ou, plus exactement, si l'on se fait encore baptiser, marier, enterrer religieusement — un peu, n'est-il pas vrai comme on accomplit une formalité à la mode — on n'a aucune confiance dans les énergies sociales du catholicisme.

« Et cela s'explique assez aisément, puisque les aspirations démocratiques, dont, incontestablement, est éprise l'âme française contemporaine, sont généralement défendues par les anticléricaux, cependant que, généralement aussi, les idées réactionnaires sont soutenues par les catholiques.

« Il existe donc dans le pays un préjugé irréligieux que, *à droite comme à gauche, on a intérêt à entretenir :* à droite comme à gauche n'affirme-t-on pas que, sinon

théoriquement, du moins pratiquement, on *ne peut être à la fois catholique et républicain démocrate ?* (1).

« Est-il besoin de dire que de telles équivoques sont aussi funestes au catholicisme qui risque d'apparaître aux masses populaires comme une force de réaction, qu'à la Démocratie qui ne saurait jamais être réalisée sans l'appoint nécessaire de la force morale du christianisme ?

« Ces équivoques, par quel moyen a-t-on donc pu réussir à les accréditer ? Par la presse.

« Il n'existe, en effet, pour ainsi dire pas — à part quelques rares exceptions — de journaux qui avouent leurs convictions franchement catholiques en même temps que leurs opinions résolument démocratiques. Mais *il existe au contraire une multitude de feuilles qui — catholiques ou anticléricales — découvrent une incompatibilité absolue entre le christianisme et la Démocratie.*

« Pour combattre *l'équivoque néfaste que de tous côtés on s'acharne ainsi à entretenir précieusement*, il nous manque une presse. C'est qu'à mesure, hélas ! que nos tendances se sont précisées, affirmées, les journaux qui, jusqu'alors, nous avaient été assez sympathiques, se sont insensiblement réfrigérés autour de nous. *Et les journaux mêmes que nous aurions pu croire le plus dévoués aux idées démocratiques ont pris, dans le conflit, une attitude plutôt neutre, alors qu'au contraire il nous eût fallu des organes nettement tendancieux.* »

Le Sillon du 10 mars 1906 donne un récit analogue, auquel il ajoute, du ton le plus naturel, une explication de l'abandon dont il est la victime, et qu'il termine par une note, dans laquelle il met enfin les points sur les i.

« Or, il y avait, dans la clientèle des journaux neutres, à côté de ceux qui avaient compris le danger du parti catholique, tous ceux qui eussent cessé de s'abonner si

(1) Est-il inutile de répéter que ce sont là de misérables inventions ?

l'on eût trop énergiquement démoli l'idée qui leur était à cœur...

« Et voilà comment ces journaux, bien que reconnaissant eux-mêmes que nous combattons sur le vrai terrain, ne pouvaient, dans leurs colonnes, nous donner raison. Et voilà comment, malgré la sympathie personnelle des directions de ces journaux pour nous, ils ne se croyaient pas tenus, dans une circonstance récente, de blâmer hautement le langage de certains journaux réactionnaires, se contentant de gémir au fond de leur âme sur le malheur des temps, qui faisait que des catholiques se croyaient permis d'injurier, de calomnier, de traîner dans la boue d'autres catholiques qui avaient commis la faute impardonnable de ne pas partager leurs espérances politiques. »

Note. — Les lignes qui précèdent ne sont en somme que le résumé des discussions de la réunion des journalistes, qui eut lieu la veille du Congrès national. Notons ici d'abord qu'il ne faut pas confondre la grande presse avec la presse régionale qui est parfois animée d'un esprit tout différent. Citons, entre autres, deux journaux connus et aimés de tous nos amis, l'*Ouest-Eclair* et le *Journal de Roubaix*. Il faut ajouter aussi que *si la Croix et l'Univers semblent se faire de leur* « *neutralité* » *une idée de plus en plus étroite*, le *Peuple français* ne craint pas de prendre franchement parti dans le sens démocratique.

***

L'attitude des fidèles dans l'affaire *des inventaires des églises* a été pour M. Marc Sangnier l'occasion d'afficher avec retentissement que le Sillon se séparait des autres catholiques.

Il était assurément libre de ne pas s'associer à leur valeureuse défense, et personne n'aurait eu à lui demander compte de cette abstention.

Mais quelle mission avait-il de s'ériger en juge de la conduite des autres, surtout en des circonstances si critiques, de fulminer contre eux, et, sous le prétexte de protestation contre l'iniquité gouvernementale, de provoquer un meeting en vue de tracer aux catholiques leur devoir (1)?

Reconnaissons du moins que M. Marc Sangnier est constant avec lui-même en plaçant au-dessus de tout le loyalisme constitutionnel. Tout, plutôt que de laisser mettre en doute notre attachement aux institutions existantes : voilà sa formule et la raison de toute sa conduite. C'est pour maintenir ce loyalisme au-dessus de tout soupçon qu'il applaudit au scandaleux discours de M. l'abbé Lemire, et qu'il proteste avec violence contre la défense des églises, comme d'autres, il n'y a pas longtemps, pour le même motif, désarmaient la résistance des paysans bretons prêts à donner du sang pour garder leurs écoles chrétiennes; c'est aussi la raison pour laquelle le Sillon tient à instruire le pays de son abstention dans la campagne électorale de 1906, qui se fait sur une question de vie ou de mort pour l'exercice du culte en France.

« Pourquoi donc ne pouvez-vous pas vous associer à notre campagne et *protester énergiquement contre ces attitudes équivoques qui laissent croire au pays que ces manifestations sont inspirées, non par le souci que nous avons de la liberté religieuse, mais par la haine des institutions démocratiques* (2)?»

(1) L'auditoire devint plus nerveux, lorsque Marc Sangnier, abordant *le point capital* de cette conférence, étudia quelle devait être, dans les conjonctures actuelles, l'attitude des catholiques de France. (*Le Sillon*, 25 février 1906.)

(2) Lettre de M. Meyer, conférencier du Sillon, au *Réveil libéral* de Lisieux, 21 mars 1906.

Mais rien n'effacera le jugement porté par Mgr Turinaz, évêque de Nancy, dans sa lettre pastorale sur la loi de séparation :

« Un groupe de prétendus catholiques attribuent à une opposition politique ce grand mouvement qui, d'un bout de la France à l'autre, a soulevé les manifestations du peuple contre l'inventaire des églises, première exécution de la loi que le pape condamne. Cette accusation, FORMULÉE PAR DES GENS SANS AUTORITÉ ET SANS VALEUR, EST UNE TRAHISON SUR LE CHAMP DE BATAILLE, sous les assauts acharnés de l'ennemi. Cette trahison n'a qu'un nom dans le langage des hommes de cœur et des honnêtes gens : ELLE S'APPELLE UNE INFAMIE. »

On comprend l'indignation du journaliste qui écrit :

« Nos églises sont envahies, les tabernacles de nos autels menacés d'une violation sacrilège.

« Des femmes sans peur, des hommes intrépides, des adolescents héroïques, appartenant à tous les partis, à toutes les classes de la société, les défendent et s'y font assommer, sans autre volonté ni désir que de prouver qu'il est faux que la Foi chrétienne est morte dans leur pays, et qu'ils sont indifférents à une loi qui les dépouille des fondations et des biens transmis de génération en génération à leur culte, et sépare l'Eglise de l'Etat.

« Les Loges et leurs journaux eux-mêmes ne dissimulent pas leur étonnement de ce réveil d'un peuple divisé, opprimé, qui, jusqu'à ce jour, avait supporté tant de provocations, d'avanies, de violences.

« Ces ennemis acharnés de tout traditionnalisme, religieux ou politique, rendent témoignage, sinon à la légitimité de la résistance, du moins à l'ardeur, au courage et, comme ils disent, au « fanatisme » de ces insurgés sans autres armes que leurs chapelets et leurs prie-Dieu.

« Ils n'ont qu'une voix pour reconnaître que, si la

révolte était unanime et s'étendait, ce serait fait de la loi maçonnique, et pour réclamer une répression impitoyable.

« Elle est féroce, la répression.

« Les coups de crosse, les mois et les années de prison pleuvent sur les catholiques.

« L'armée du crime est déchaînée contre eux dans la rue.

« C'est un prélude de révolution, où il n'est plus permis de rester neutre.

« Aussi, les Loges et leurs journaux ajoutent-ils aux sévices le mensonge effronté, et, pour rapetisser et défigurer le motif évident du fier réveil, du superbe soulèvement, s'unissent-ils pour dire que ce n'est là qu'une cabale de politiciens exploiteurs de la foi religieuse.

« M. Marc Sangnier pense que c'est le moment d'exercer son virulent apostolat.

« Vite une réunion publique ; vite une homélie.

« Vous pensez sans doute que c'est pour venir à l'aide des catholiques?

« Vous vous imaginez que, cette fois, du moins, c'est à eux qu'il réserve son amour débordant et sa haine à leurs assommeurs ?

« Non, il n'y a qu'une sorte de vrais catholiques, à ses yeux : les républicains et les démocrates.

« Le pauvre halluciné rêve d'une Eglise où il n'y aura place que pour les membres du Sillon et des syndicats rouges.

« Et, sous prétexte que parmi les blessés, les condamnés, les prisonniers, il y a des « réactionnaires », comme il dit, dans la langue évangélique, il tire dans le dos des de Lassus et des Bernard de Vezins!

« Il se joint aux Loges et à leurs journaux pour contester jusqu'à la sincérité des sentiments religieux de ceux qui les ont manifestés, au prix de deux ans de prison et peut-être de leur vie, pendant qu'il enfle la voix et fait la belle jambe sur une estrade, voire pour les accuser

aussi d'exploiter et de compromettre la religion au service de leur parti.

« Ce n'était pas assez de s'ériger en docteur et en pontife.

« Le voilà maintenant qui lance des excommunications !

« Eh bien, cela passe la mesure ! »...

Ce n'est pas apprécier trop sévèrement une attitude aussi étrange, et des imputations comme celle-ci :

« De terribles bagarres viennent d'ensanglanter nos églises. Dans les temples habituellement silencieux, des cris de haine et de mort ont retenti. Derrière les portes brisées à coups de hache, se sont dressées des barricades de prie-Dieu et de confessionnaux. On s'est battu au pied des autels, *et parfois même, s'il faut en croire certains journaux, des crucifix devenaient entre les mains des assiégés des armes meurtrières* (1)... »

L'exemple de Jésus-Christ, les conseils du Pape, les lois de la hiérarchie, tout servira d'argument. Voici en quels termes M. Meyer porte en province les exhortations de son chef :

« Qu'allons-nous faire à cette heure, nous catholiques ? Allons-nous répondre à la violence par la violence? Certains le conseillent. Ils nous prêchent la haine et la violence sanglante. Ils veulent nous jeter dans la lutte. Rappelons-nous les conseils de Pie X dans la dernière lettre qu'ils nous adressait. Il nous demandait de répondre à la violence par la douceur et l'amour. Allons-nous suivre les sages conseils de notre chef — ou nous laisser égarer dans les sentiers de la haine ? — Ce serait une erreur de nous livrer à la violence. Ce serait augmenter encore notre impopularité. On dit et on répète que nous sommes 36 millions de catholiques en France à l'heure actuelle ; que nous formons l'immense majorité. C'est

(1) *Le Sillon*, 10 février 1906.

une erreur. Il y a peut-être 36 millions de baptisés; mais pas de chrétiens. Ne nous leurrons pas. La France n'est pas catholique à l'heure actuelle. Les masses prolétariennes surtout sont ennemies de la religion!

« Nos camarades qui vivent dans les milieux ouvriers ont pu s'en rendre compte. En présence de cette situation qu'allons-nous faire? La réponse nous est dictée par notre Maître, le Christ lui-même. Nous devons pardonner à nos adversaires, et les aimer. Cela se dit souvent chez nous catholiques. Mais souvent aussi on ne le pratique guère. Pour avoir tenu ce langage au Sillon, nous avons été raillés et insultés. On a lancé contre nous l'outrage et la calomnie. Qu'importe, nous voulons obéir à la parole du Christ!

« On nous a reproché notre attitude au sujet de la défense des églises parce que nous avons dit qu'il fallait suivre nos prêtres. Nous avons demandé avant tout la soumission à nos pasteurs. Nous sommes allés chercher le mot d'ordre, non point auprès je ne sais quel comité, mais auprès de nos chefs naturels, nos curés, nos évêques, le Pape.

« Et pour qu'on ne m'accuse pas d'hérésie, pour qu'on ne m'accuse pas de semer la discorde parmi les catholiques, je tiens à citer les paroles de l'Encyclique de Pie X: « Quant à la défense de la religion, si vous voulez l'entreprendre d'une manière digne d'elle, la poursuivre sans écarts et avec efficacité deux choses importent avant tout, vous devez d'abord vous modeler si fidèlement sur les préceptes de la loi chrétienne, que vos actes et votre vie tout entière honorent la foi dont vous faites profession; — vous devez ensuite demeurer très étroitement unis avec ceux-là à qui il appartient en propre de veiller ici-bas sur la religion, avec vos prêtres, avec vos évêques et surtout avec ce siège apostolique qui est le pivot de la foi catholique et de tout ce qu'on peut faire en son nom. »

« Eh bien! mes chers camarades, vous voyez que tout ce que nous venons de dire est exactement conforme aux

paroles de Pie X. Et n'est ce pas le Christ lui-même qui nous a enseigné le pardon des offenses, en pardonnant à ses bourreaux? Sommes-nous donc plus grands que le Christ? Et si nous répondons à la violence par la violence, n'est-ce pas souffleter le Christ qui nous a dit de pardonner?

Oui, mes chers camarades, nous aurons assez d'amour pour aimer des ennemis. Lorsque le Christ a dit : « Aimez-vous les uns les autres », je ne sache qu'il n'y ait mis aucune restriction. Sont-ils vraiment catholiques, ceux qui n'aiment que leurs amis. Ils arrivent à faire dire de nous par nos adversaires : « Ce sont des disciples du Christ et ils ne pardonnent pas (1)... »

Eh bien! tout cela, c'est encore du pharisaïsme, tout cela porte à faux, rien de tout cela ne justifie le Sillon. Ne nous arrêtons pas à ces exemples du Sauveur, à ces paroles du Souverain Pontife dont on fait un abus aussi évident. Mais qu'en est-il donc de ce grand devoir de la soumission aux pasteurs légitimes dont M. Marc Sangnier se fait une arme triomphante, qu'il manie avec tant d'ostentation?

Il y aurait là-dessus beaucoup de choses à dire. On pourrait d'abord répondre : cette soumission ne vous imposait-elle pas une attitude différente selon l'attitude des différents pasteurs? Et si vous prêchiez la soumission là où ils la conseillaient, pourquoi n'alliez-vous pas vous battre, là où ils résistaient? Car enfin c'est une assertion bien fausse de prétendre que tous nos pasteurs ont désapprouvé cette résistance. Beaucoup d'entre eux répondraient que c'est une calomnie.

On pourrait remarquer encore que M. Sangnier

(1) Conférence de Lisieux.

est condamné par ses propres arguments. Ne sait-il pas que le vénéré cardinal Richard a déclaré : « Les curés ont fait ce qu'ils devaient, les catholiques ont fait ce qu'il fallait. Leur vaillante conduite me comble de joie »? Oublie-t-il que cette résistance a été accueillie par le Souverain Pontife comme un espoir de résurrection?

Donc, en fait, il est complètement faux que le devoir d'union et de soumission commandât la passivité imposée par M. Marc Sangnier aux catholiques au nom de la discipline nécessaire.

Et, en droit, la leçon qu'il leur fait n'est pas moins fausse. Il est absolument inexact que le curé ait, dans la question, les droits absolus que M. Marc Sangnier, canoniste trop nouveau, réclame pour lui. M. Marc Sangnier confond complètement des matières très distinctes. Le culte, la direction du service religieux, la police de l'église, relèvent uniquement du curé. Rien de plus vrai. Mais est-ce de cela qu'il s'agit ici? Il s'agit des biens de l'Eglise, qui ne sont nullement la propriété du curé, dont il n'a nullement la garde exclusive, mais qui relèvent de l'Eglise, c'est-à-dire de l'Assemblée des fidèles conjointement avec leurs pasteurs.

N'entrons pas dans plus de détails. Il suffit pour juger l'intervention du président du Sillon dans cette affaire. Cette intervention, que nul n'attendait, s'est trouvée, comme toujours, aussi dénuée de raison que déplorable dans ses effets.

***

Puisque M. Marc Sangnier place si haut la parfaite docilité envers les pasteurs, et la prend pour

règle unique de sa conduite, comment se fait-il qu'il ait encore négligé cette occasion après tant d'autres, et qu'au lieu de donner à plein collier, comme on dit, dans l'*action électorale* tant recommandée par eux, et tout d'abord par le pasteur suprême, il ait fait savoir *urbi et orbi* que le Sillon, en de telles conjonctures, entend se maintenir dans une abstention sereine?

Récemment encore, sa Sainteté Pie X, s'adressant à une nation voisine, indiquait, après avoir nettement blâmé l'abstention, quels principes doivent guider les électeurs catholiques : « Que tous y songent bien, disait le Saint-Père; quand la Religion ou l'Etat sont en péril, il n'est permis à personne de demeurer inactif. — L'objectif que se proposent les ennemis de l'ordre politique, c'est de reconquérir le plus grand nombre de mandats possible dans les assemblées législatives. Les Catholiques doivent donc s'appliquer avec zèle à écarter ce péril : c'est pourquoi, laissant de côté les querelles de parti, qu'ils travaillent énergiquement à sauver la Religion et la Patrie. Leur but principal sera donc d'élire, soit aux municipalités, soit au Corps législatif, les hommes qui, étant données les particularités de chaque élection et les circonstances de temps et de lieux, semblent devoir rendre le plus de services à la Religion et à la Patrie, dans l'administration des intérêts publics. »

Les membres du Sillon, nous annonce-t-on, rempliront individuellement leur devoir avec courage. C'est heureux (1). Mais que signifie cette protestation

(1) « Individuellement, nos camarades rempliront leur devoir électoral ; ils le rempliront suivant les inspirations de leur conscience ; et, puisqu'ils sont catholiques avant tout, ils se garde-

de ne pas vouloir se compromettre avec les partis? qui donc, en France, parle de partis à cette heure? qui fait intervenir dans les élections la question de partis? Où sont les manifestes, les déclarations, les professions de foi, révélant autre chose qu'une parfaite entente entre gens de toute opinion pour faire triompher les défenseurs de la cause sociale et religieuse? Pourquoi le Sillon, qui prétendait se distinguer des autres groupements par la volonté de tout sacrifier à l'union, choisit-il ce moment pour déclarer avec éclat qu'il ne peut s'unir à personne, et maintenir ainsi, contre tous, un principe de division? Et s'il estimait vraiment qu'il n'avait rien à faire dans la lutte, quel besoin se faisait sentir d'une abstention publiée à son de trompe?

J'en ai déjà donné la raison. Le Sillon se réserve pour le salut des institutions démocratiques. Il trouve que nous nous perdons en nous préoccupant du salut de la génération présente, il estime que toute union avec les hommes et les partis qui n'ont pas sa ferveur démocratique compromettrait la Cause (2), et à l'heure même du suprême combat, il fait savoir à la France que le Sillon ayant reçu du ciel une mission pour la *conquête*

ront d'oublier les graves intérêts religieux engagés dans la bataille. S'en tiendront-ils là? Oui, s'il leur apparaît impossible de dissocier, aux yeux de l'opinion publique, le citoyen agissant dans sa pleine indépendance et en son nom personnel, du *Sillon*, qu'ils ne peuvent compromettre, fût-ce malgré eux, dans une campagne électorale quelconque. *Et, suivant qu'ils se sentiront plus ou moins impuissants à dissocier dans l'esprit public leur double qualité d'électeur et de sillonniste, ils useront d'une réserve plus ou moins absolue. Le Sillon*, 25 mars 1906.

(1) Voir page 78.

(2) Voir page 291.

démocratique, ne saurait la compromettre dans une campagne *de défense religieuse*.

On lit dans *le Sillon* du 25 mars 1906 :

« ... Il n'est même pas admissible qu'à la faveur d'une situation privilégiée, certains groupes du *Sillon* se croient en mesure de pénétrer dans la politique militante, non pas pour soutenir une campagne purement défensive, mais pour pousser une candidature résolument conforme à l'esprit du *Sillon*, alors que dans son ensemble notre mouvement s'interdit l'action électorale.

« La raison de ce mot d'ordre si général, si impératif et si radical, la voici.

« Il nous suffit de constater que l'effort électoral des catholiques en 1906 doit se concentrer sur la *défense religieuse ;* — de constater d'autre part que tel n'est point le sens de l'effort original du *Sillon*, nettement orientée vers la *conquête de la démocratie ;* dès lors, la conclusion s'impose ; nous ne décidons rien; nous ne décrétons aucune attitude (que signifient alors les lignes ci-dessus?); nous constatons que la campagne électorale s'engage en dehors du champ d'action du *Sillon*. »

Est-il rien qui condamne plus gravement cette mystico-démocratie vaporeuse et grandiloquente, cette agitation dans le vide, cette fureur de tout abattre autour de soi et de tout ramener à soi, cet instinct de division sous des apparences de paix, qui caractérisent l'*esprit du Sillon* et le rendent si dangereux !

En retour d'un tel abandon, d'une telle désertion, voici l'espoir qu'on fait briller à nos yeux : *On verra quel immense service le Sillon aura rendu au pays le jour où sera enfin formée cette élite démocratique de vingt ou trente mille jeunes hommes, seule capable de réaliser la vraie République* (1).

(1) M. l'abbé Desgranges, *le Petit démocrate*, 11 février 1906. —

L'interview de *la Liberté*, dont celui qui a écrit cela nous signalait la portée, contient aussi ce passage :

— Et ce développement se traduit sans doute par une *organisation* politique et *électorale ?*

— « Nullement. *Ce point de vue ne nous intéresse pas. Nous ne prenons pas plus part au mouvement électoral que nous ne nous sommes mêlés à l'agitation de ces jours-ci dans les églises, — agitation dont nous ne comprenons ni le but, ni l'intérêt.*

Le Sillon a donc fait publier l'affiche dont je reproduis ici la première partie :

« CAMARADES,

« *Le Sillon* croit de son devoir, pour éviter toute fausse interprétation de son effort et toute équivoque, *d'affirmer loyalement qu'il ne se mêlera en aucune façon à l'agitation politique des prochaines élections.*

« Il a même décidé de s'abstenir de toute réunion publique, et de toute manifestation extérieure durant la période électorale afin que personne ne puisse se méprendre sur ses intentions.

« Nous ne prêchons nullement l'abstention. Nos amis ont un sens assez vif de leur responsabilité civique pour faire courageusement et sans défaillance tout leur devoir, sans que nous ayons besoin de leur communiquer aucun mot d'ordre. Ils voteront chacun suivant sa conscience et chacun saura se souvenir qu'il doit avant tout se préoccuper de la défense des intérêts religieux du pays, les plus menacés à l'heure actuelle.

M. l'abbé de Lestang écrit dans le même journal (10 décembre 1906) : L'œuvre que nous poursuivons au *Sillon* reste donc LA PLUS URGENTE DE TOUTES, *puisqu'elle tend à nous préparer les hommes d'élite dont nous avons besoin, les chrétiens sincères qui vivront leur foi dans leurs moindres actes, les apôtres passionnément épris d'idéal sans lesquels une société retombe lourdement sous le poids des penchants vulgaires vers les appétits grossiers.*

« Ainsi, on ne pourra pas nous accuser de compromettre l'union nécessaire, et, d'autre part, nous ne nous présenterons pas devant les électeurs avec un programme faussé : *aucun parti ne correspondant à ses aspirations, le Sillon n'a le droit de se mettre au service d'aucun parti.* »

L'organe du Sillon du Centre et de l'Ouest nous donne ce commentaire intéressant :

« La période électorale n'est pas encore légalement ouverte, mais elle est virtuellement commencée à peu près partout. C'est pourquoi nous avons suspendu dans toute la France nos conférences contradictoires depuis le quinze mars. *Il importe en effet que nos camarades ne se compromettent pas dans l'agitation électorale, et que nous ne fournissions pas l'apparence d'un prétexte aux accusations de ceux qui s'obstinent à nous confondre avec les vieux partis.* Bien entendu, cela ne veut pas dire que les sillonnistes ne rempliront pas leur devoir électoral...

« Mais *comme les élections se font aujourd'hui sur un terrain qui n'est pas le nôtre*, comme les nécessités urgentes de la résistance aux sectaires, imposent à chacun le devoir impérieux de s'unir à tous ceux qui ne veulent pas des persécutions, quelles que soient par ailleurs, leurs aspirations et leurs tendances, *nos camarades ne peuvent pas s'embrigader à la remorque d'hommes ou de ligues imbus de préjugés réactionnaires* (1). »

Toutefois, si le Sillon s'abstient de se jeter dans la mêlée, il doit à ses amis, au peuple, de sages conseils, et, pour remplir ce devoir, il les avertit que LE PIRE DÉSASTRE SERAIT DE VOTER POUR LES CANDIDATS LES PLUS CATHOLIQUES. *L'Eveil démocratique* du 17 décembre 1905 publie, en conséquence, l'article suivant :

(1) *Au large*, mars 1906.

LE PIRE DÉSASTRE

Je crois bien que beaucoup parmi les farouches anti-cléricaux qui ont hâté avec tant d'acharnement le vote de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, ne se rendent pas exactement compte du danger qu'ils risquent de faire courir au catholicisme en France. Dans l'œuvre de défense qui s'impose actuellement, ce manque de clairvoyance de nos adversaires constituerait, sans doute, un sérieux avantage pour les catholiques si ceux-ci pré-voyaient eux-mêmes l'obstacle qui les attend. Mais non, ils ne voient pas, ou plutôt, ils ne veulent pas voir et ils se bouchent les yeux.

« On parle beaucoup en ce moment de la formation d'associations paroissiales destinées à subvenir aux divers besoins du culte. C'est parfait. Mais voici que les tenants du parti catholique, les adeptes de *cette mons-trueuse théorie qui est celle de la politique catholique*, comme ils disent, se sont mis en tête de faire de ces mêmes associations paroissiales, les propres comités de leur parti.

« Dans ces conditions les associations paroissiales ne poursuivraient pas un but uniquement, spécifiquement religieux : on y ferait de la politique, on s'y occuperait — et ici je cite un texte même que j'ai sous les yeux — de « *faire passer partout les candidats les plus catho-liques possibles suivant le pays* ».

« *Je ne discuterai point ici ce qu'il y a, en thèse* D'ANTICHRÉTIEN, *de clérical dans cette conception du parti catholique*. Je voudrais seulement tâcher de dé-couvrir ce qui pourrait résulter pratiquement d'une telle tactique, au point de vue même du catholicisme en France.

« Il n'est que trop évident, hélas! que, dans beaucoup de régions, *les personnalités catholiques* les plus jus-tement estimables certes, — tant à cause, d'ailleurs, de leurs vertus individuelles que de leur inépuisable cha-

rité, — sinon toujours les plus estimées, celles donc qui, tout naturellement, se trouveront à la tête des associations paroissiales et y acquerront une autorité prépondérante, sont encore *réactionnaires*. A cela, nous n'aurions évidemment rien à reprendre, si les associations paroissiales étaient des groupements proprement religieux dans lesquels l'influence de la fortune ou du rang social ne puisse s'exercer en faveur d'aucune pression politique occulte.

« Mais, dès lors qu'il s'agit officiellement de politique, que, mieux encore, *on parle de faire passer les candidats les plus catholiques possible*, nous avons le droit de nous émouvoir.

« Car enfin, quels seront donc ces candidats les plus catholiques possible, et qui se présenteront au collège électoral comme les champions attitrés de la religion du Christ?

« Hélas! nous nous en doutons un peu. Et nos lecteurs ne manqueront pas de s'en douter comme nous, pour peu qu'ils soient au courant de ces manœuvres réactionnaires qui tendent de plus en plus à représenter le catholicisme comme absolument incompatible avec la Démocratie.

« Prenez garde! disait M. Charles Dupuy, adversaire de la loi qui vient d'être votée par le Parlement, s'adressant à ses amis, il y a quelques années, ce parti de l'Eglise, ce parti menaçant qui réunira toutes les forces contre la République, ce parti qui n'a jamais pu se former, il va se former au lendemain de la séparation. »

— « Bravo! vont s'écrier les catholiques réactionnaires. Si nos adversaires redoutent tellement la formation du parti catholique, n'est-ce pas, pour nous, une pressante invitation à le constituer immédiatement, et à remporter la victoire?

« Non, jamais, jamais! *Une victoire comme celle-là gagnée au prix de la haine des masses populaires éprises de l'idéal démocratique, pour une religion*

qui, dans la bataille, leur serait apparue comme faisant cause commune avec la réaction, cette victoire-là serait le pire des désastres.

« Si nos adversaires anticléricaux redoutent sincèrement le parti catholique, plus encore qu'eux nous le redoutons. »

G. H.

***

J'achèverai de donner un aperçu des vues de M. Marc Sangnier en offrant au lecteur le commentaire autorisé de ces paroles prononcées par lui dans son grand discours *Vers l'avenir* (*Eveil démocratique*, 4 mars 1906) :

« Nos groupes ne se mêleront donc pas aux luttes électorales et nous irons même jusqu'à renoncer aux réunions publiques pendant la période des élections pour ne pas déranger le travail des groupes politiques, *et aussi pour ne pas laisser croire que, par exemple, ce que nous voulons est exactement ce que veut* L'ACTION LIBÉRALE POPULAIRE. »

On se demandera en quoi il était nécessaire de vouloir exactement ce que veut l'*Action libérale populaire* pour exercer une action commune avec elle dans une campagne électorale où sont engagés les intérêts suprêmes de la religion. Mais la grande préoccupation de M. Marc Sangnier est de *ne pas laisser croire* que le Sillon est d'accord avec A.L.P., et voilà un grand exemple de la manière dont il entend l'*union*. L'union, pour lui, c'est l'unité dans l'action démocratique dirigée par le chef du Sillon. Cette façon de comprendre l'union l'avait déja porté à demander précédemment à l'*Action libérale* de disparaître et de lui laisser la place libre.

Mais ces ouvertures n'eurent pas l'heur de plaire.

Le commentaire des paroles qu'on vient de lire est dans un maître article de *l'Eveil démocratique* paru à la veille des élections (1er avril 1906). Une lecture attentive y fera discerner la tactique enveloppante du Sillon à l'égard de l'*Action libérale* et de l'*Association catholique de la Jeunesse française* (1). Cet article a pour titre : UNE ACTION DIFFICILE.

« L'*Action libérale populaire* paraissait encore, il y a quelques mois, l'indiscutable terrain sur lequel devaient nécessairement se rencontrer tous les catholiques désireux de s'occuper d'action politique. Puissamment encouragée par Rome et très efficacement soutenue par l'épiscopat français elle s'efforçait de s'ouvrir à toutes les bonnes volontés et ne cessait de sonner le rassemblement de tous les honnêtes gens. Elle avait eu la rare bonne fortune de trouver pour le mettre à sa tête un homme universellement estimé, d'une surprenante activité, d'une incontestable supériorité intellectuelle, d'un dévouement à toute épreuve et d'un désintéressement absolu, M. Jacques Piou.

« *Un effort séduisant.* — L'œuvre de l'A. L. P. se présentait d'une façon extrêmement séduisante pour la plupart des catholiques intelligents. Il s'agissait, en effet, d'avoir tous les avantages du *Parti catholique* sans en avoir les inconvénients. On grouperait pour la défense de la liberté religieuse tous les catholiques avec l'appui discret et très effectif du clergé et particulièrement de

(1) L'auteur n'agit point par inconséquence en relatant l'attitude du *Sillon* à l'égard de l'Action libérale, alors que lui-même a aussi critiqué cette ligue. On verra plus loin que sa critique, prise d'ailleurs d'un point de vue très différent, ne concluait nullement au refus d'union ni à la suppression de l'A. L. P. — Les démocrates amis du *Sillon*, avec une bonne foi dont il vaut mieux laisser l'appréciation à leur conscience, ont profité de cette rencontre pour répandre de tous côtés que l'auteur des *Idées du Sillon* se ralliait désormais à eux.

l'épiscopat ; on serait efficacement soutenu par toute la presse religieuse, — et l'on sait quelles ressources en dévouement et en argent M. Piou n'a jamais cessé de trouver particulièrement dans *la Croix*. Toutefois, on ne se présenterait pas comme un groupement confessionnel ; on essaierait de rallier les troupes débandées du nationalisme en déroute, peut-être aussi les éléments les plus vigoureux du parti progressiste, toujours impuissant et somnolent. Après les dernières élections, on s'avisa même qu'il y avait sans doute quelque intérêt à pénétrer les masses ouvrières : aussi, ajouta-t-on le mot de *populaire* à l'enseigne du parti et déclara-t-on que l'on allait s'occuper maintenant de *l'amélioration matérielle du sort des travailleurs*.

Inévitables difficultés. — Nous n'avons certes jamais songé à mettre en doute les excellentes intentions des fondateurs de l'A. L. P. Toutefois, nous avons toujours été frappés de l'extrême difficulté de l'œuvre entreprise.

« En effet, un mouvement qui n'est pas confessionnel, que l'on entend ne pas confondre avec une tentative d'organisation du *Parti catholique*, un mouvement qui se propose une action sociale et surtout politique doit, de toute nécessité, avoir des idées, ou tout au moins des préférences, politiques, des conceptions, au moins un tempérament social bien défini. Or, c'est là justement ce à quoi l'A. L.P. s'est toujours refusée. M. Piou a subi sans doute le plus cruel des martyres, quelque chose comme un véritable écartèlement : les royalistes, entrés d'abord en très grand nombre dans son Association, menaçaient de lui couper les vivres, s'il insistait même trop sur son respect de la Constitution ; les républicains catholiques, — qui sont plus nombreux en France qu'on ne le suppose, mais qui n'ont jamais encore fait figure dans le pays, parce qu'ils n'ont jamais eu de direction sérieuse et durable — ont bien vite compris que l'A. L. P. ne pouvait pas être un mouvement sincèrement républicain et, peu convaincus de son loyalisme, se sont retirés de l'ac-

tion politique immédiate, attendant des jours meilleurs, ou bien ont essayé avec moins en moins de confiance de renforcer cette aile gauche de l'A. L. P., où M. Piou risquait bientôt de se trouver tout seul.

« *Les royalistes relèvent la tête.* — La situation devait ainsi devenir chaque jour de plus en plus tendue. A Rome même, le Pape Pie X et le cardinal Merry del Val ne soutenaient plus la politique du ralliement avec la même intransigeance que Léon XIII et le cardinal Rampolla. Les royalistes, impatients des entraves qui depuis si longtemps arrêtaient leur action, intriguaient au Vatican et réclamaient sinon un encouragement, du moins la reconnaissance explicite de leur droit de faire ouvertement de la politique royaliste. Nous nous souvenons qu'alors, il y a deux ans environ, nous ne trouvions rien d'excessif à cette prétention que nous avons même défendue avec eux et à leur profit, — ce dont certes ils ne nous ont conservé depuis aucune reconnaissance. L'expérience, du reste, devait vite nous instruire et nous faire mieux comprendre les appréhensions de certains amis de M. Piou : si les royalistes réclamaient que l'on consacrât leur droit de faire une action autonome, ce n'était pas, hélas ! pour s'en tenir là et respecter ce même droit chez les autres ; une secrète pensée demeurait toujours dans l'esprit de plusieurs parmi eux, un désir inavoué, mais vivace, de refaire, bon gré mal gré, l'unité de tous les catholiques autour de leurs espérances monarchiques, et nous avons vu depuis qu'ils ne reculaient devant rien pour cette œuvre méchante d'équivoques, d'intimidation et de violence même.

« *Etrange effacement.* — La Séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'audace croissante des sectaires, le réveil religieux que provoquèrent les premières mesures d'exécution de la loi devaient remettre un instant au premier plan les royalistes et rejeter dans l'ombre l'A. L. P. sagement occupée à la préparation des élections.

« Tandis que les monarchistes apparaissaient au pre-

mier rang pour la *défense des églises* et que leur humeur batailleuse les poussait souvent même à manquer du plus élémentaire respect qui est dû aux pasteurs légitimes, tandis qu'un regain imprévu d'actualité faisait rentrer sur la scène les vieux noms de l'aristocratie française, tandis que les journaux les plus hostiles à la République menaient grand tapage et prophétisaient déjà l'étranglement de la *Gueuse,* M. Jacques Piou demeurait dans une sage et prudente réserve. Quant à M. de Castelnau, le président du groupe parlementaire de l'A. L. P., il apparaissait évidemment comme plutôt embarrassé. Désireux tout de même d'agir, il ne pouvait que se contredire. Dans l'Aveyron, parlant à un groupe nombreux de prêtres venus pour recevoir le nouvel évêque de Rodez, son éloquence s'emportait en des élans sublimes, il ne parlait que de résistance, que de martyre, que de sang répandu. Puis, on apprenait bientôt qu'il avait signé avec M. Brunetière la fameuse lettre envoyée à tous les évêques pour les supplier de tenter l'*essai loyal* de la loi.

« Quant à la *Jeunesse catholique*, que M. Jacques Piou s'est toujours plu à considérer comme une jeune troupe au service de son mouvement et dont le Comité est du reste affilié à l'A. L. P., sa situation n'est pas beaucoup plus aisée. Une affiche sensationnelle, apposée dans toute la France par ses soins, nous apprenait récemment que *c'en est trop*, qu'elle *en a plein le dos* et qu'il importe *qu'on se le dise.* Mais voici justement que cette même lettre aux évêques français est signée par M. Brunetière, un patron authentique de la *Jeunesse catholique*, et par M. Georges Goyau, dont depuis bien longtemps la sympathie ne lui a jamais fait défaut. Que va devenir la *Jeunesse catholique* entre M. de Mun et M. Brunetière, et combien vont maintenant être rendues difficiles les joies splendides des inoubliables fêtes d'union du vieux Congrès de Besançon ?

« Il est cependant étonnant et regrettable que dans

les graves vicissitudes d'aujourd'hui l'*Action libérale populaire* paraisse ainsi manquer, à un tel point, de vigueur et de précision. Quant à M. Piou, il semble un peu effacé pour un chef. S'il est pour la résistance, sa place eût été à la tête des catholiques dans les bagarres. S'il est contre, que ne l'a-t-il dit nettement, avec autorité ?

« *Victoire électorale possible*. — Peut-être, cet organisateur de la victoire demeure-t-il sous sa tente pour préparer les revanches saintes de la justice et du bon droit. C'est ce que, dans quelques semaines, les élections vont montrer. Nous sommes certes loin de nourrir une confiance exagérée. Toutefois, nous sommes bien convaincus que l'A. L. P. ne craquera pas avant les élections. L'ancien mot d'ordre de Rome est encore trop formel, et, du reste, les monarchistes n'ont pas le temps d'être prêts. Or, il suffit d'un minime déplacement de voix et, malgré la vigueur de M. Clemenceau, le Ministère peut faire bien des sottises encore. Il a eu la prudence de comprendre que c'était mal préparer les élections que de répandre le sang et de mettre des cadavres dans le jeu de ses adversaires. Mais le ministère a, lui aussi, ses gêneurs, ses amis maladroits... Donc, il n'est pas tout à fait impossible que le Bloc sorte endommagé de la consultation populaire. Dès lors, ce serait une coupable besogne de décourager les combattants, même en faisant personnellement tout son devoir.

« *Après les élections*. — Mais après les élections, quels que soient d'ailleurs leurs résultats, nous sentons bien que les groupements dans le genre de l'*Action libérale populaire* ou de la *Jeunesse catholique* deviendront de plus en plus difficiles. Ou nous aurons un *Parti catholique* sous la conduite directe du clergé et des évêques, — déjà certaines *Unions diocésaines* de la *Jeunesse catholique* sont considérées par les évêques comme des œuvres confessionnelles qui sont sous leur immédiate direction et qui font officiellement partie de

la structure même du diocèse; — ou tous les catholiques étant groupés sur le terrain religieux autour de leurs Pasteurs légitimes, chacun usera de sa liberté civique sur le terrain politique et social, ce qui donnera naissance à plusieurs groupements de tempérament, de tendances et de méthodes distinctes et opposées, auxquels les évêques ne demanderont que le respect des dogmes, de la discipline religieuse et aussi de l'enseignement moral et social dont l'Eglise a la garde,et qui est *catholique*, c'est-à-dire fait pour tous les temps et pour tous les lieux.

« La Séparation de l'Eglise et de l'Etat ne fera que hâter ce conflit. Il nous semble psychologiquement impossible que l'on n'essaye pas de demander à l'Eglise de sortir du rôle que lui a assigné son divin fondateur, et que les vieux partis ne tentent pas une dernière fois de l'asservir. Nous avons confiance. L'Eglise de France ne quittera pas la tutelle souvent humiliante d'un gouvernement hostile à la religion, pour retomber sous celle, plus dangereuse peut-être encore, des coteries impopulaires qui discréditent aux yeux du peuple tout ce qu'elles touchent. L'expérience des siècles passés éclairera son action ; les persécutions violentes ou hypocrites stimuleront son zèle. Elle se penchera encore, suivant sa divine tradition, vers les plus petits et les plus humbles, et c'est sur elle que nous comptons pour donner cette âme de Lumière et de Charité à la Démocratie française qui se meurt de ne pas l'avoir encore trouvée. »

***

Voilà donc, je crois, mise en pleine lumière, et trop complètement, hélas! confirmée par les faits actuels, la critique que *les Idées du Sillon* formulaient contre l'attitude politique de M. Marc Sangnier et de ses amis. On y retrouvera l'explication d'une conduite si surprenante :

« Il est dit que chaque mot du langage ordinaire prendra sur les lèvres de M. Marc Sangnier une signification inaccoutumée et prêtera aux plus étranges paradoxes, à de perpétuelles équivoques.

« Ne lui est-il pas habituel de protester qu'il entend ne pas faire de la politique ?

« Si d'ailleurs la lutte politique semble mal engagée et peu rassurante, combien paraissent au contraire réconfortants les succès qui, partout, couronnent les efforts désintéressés, *à condition, bien entendu, qu'il ne s'y mêle aucune arrière-pensée politique* (1). »

« Le Sillon s'est-il jamais occupé de politique (2) ? »

« C'est là un thème fréquent de ses assertions — et cela lui donne le droit de faire la leçon à d'autres, avec quelle fermeté !

« Pourquoi ne pas l'avouer, bien des catholiques qui ont eu la sacrilège pensée d'asservir la religion à la défense de leurs intérêts égoïstes et parfois injustes, peuvent être à bon droit accusés (comme responsables des haines contre l'Eglise) (3) ».

« De prime abord, il semble bien que la position soit quelque peu contradictoire.

« A Toulouse, où *il présida d'abord une réunion des prêtres amis du Sillon* (4), Marc Sangnier fut amené à expliquer comment l'œuvre du Sillon, *bien que très nettement distincte de toute action poltique, devait s'inspirer de l'esprit républicain* (5).

« C'est au fond bien simple. Exclure toute arrière-

(1) *L'Esprit démocratique*, 1re partie, chap. VIII.
(2) *Le Sillon*, 2 août 1903.
(3) *L'Esprit démocratique*, 1re partie, chap. Ier.
(4) Membres du Congrès de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne.
(5) *Le Sillon*, 25 juin 1904.

pensée politique, c'est prôner à outrance la République, en s'abstenant d'une opposition qui lui nuirait.

« Ainsi, l'action catholique du Sillon a pour but direct et premier d'amener tous les citoyens à jouer un rôle actif dans la direction du pays : mais le Sillon ne fait pas de politique.

« Les évangélistes du Sillon proclament aujourd'hui hautement qu'ils sont ardemment républicains et démocrates : mais ils ne font pas de politique.

« Le chef du Sillon accuse en toute circonstance les conservateurs d'avoir compromis la cause de l'Eglise et proteste que rien ne l'obligera jamais à s'unir à eux : mais il ne fait pas de politique.

« Mais, par contre, intervenir dans la lutte actuelle pour démolir la législation inique et sectaire dont le filet serré nous étouffe, Dieu nous en garde ! ce serait faire de la politique.

« Se lancer dans la lutte électorale, pour chasser du parlement les francs-maçons qui l'encombrent, y pensez-vous ? ce serait faire de la politique.

« Eh ! mais il me semble que l'occasion serait pourtant belle ici, de développer la conscience et la responsabilité civiques de chacun. Il me semble que la démocratie serait là sur son vrai champ. Pourquoi donc s'abstient-elle ?

« Il ne sera pas sans intérêt de l'apprendre.

« Etre de l'opposition, — ce qui, pour certains, hélas ! n'est qu'une façon détournée de faire carrière (!) — qu'est-ce autre chose qu'anathématiser toujours le ministère, quoi qu'il fasse de bon ou de mauvais ?... Disons, d'ailleurs, à la décharge de ceux qui, avec un courage que nous ne saurions trop admirer, mènent la lutte contre le sectarisme puissant, que leur attitude

même est la conséquence directe et nécessaire de celle qu'ont prise leurs adversaires.

« Cette politique est détestable. Il faut avouer qu'à l'heure présente il est impossible d'en faire d'autre. Quelques-uns de nos amis qui s'y sont essayés se sont bien vite aperçus du danger qu'ils couraient : ils avaient des idées... ils réclamaient qu'on crût à leur sincérité... *ils demandaient, par exemple, qu'on leur accordât cette épithète de républicains à laquelle ils avaient droit, et, comme on leur disait : « Vous n'aurez notre confiance que lorsque, au prix d'un sacrifice de vos idées aux nôtres, vous vous aurez fait pardonner en quelque sorte votre qualité de catholique*, » l'amour-propre fut parfois vainqueur de la conviction et, la mort dans l'âme, ils se résignaient à défigurer leurs opinions, afin que — lamentable paradoxe — on consentît à reconnaître qu'elles étaient belles.

« Le Sillon s'est toujours maintenu à l'écart de ces navrants spectacles. Il a proclamé bien haut qu'il ne faisait pas de politique, parce qu'il n'avait pas le droit de s'exposer à ce que l'esprit qui fait sa force pût être enserré dans des équivoques, pût être souillé à leur contact impur (1)... »

« Oh ! nous le connaissons, cet esprit, nous sommes habitués à jouir de ses fruits et de ses triomphes. C'est le même qui, depuis quinze ans, a paralysé les résistances et désarmé tous les bras.

« Tenez, vous l'avez dit : il fallait qu'entre le *républicain* et le *catholique* l'un cédât le pas à l'autre ; et comme avant tout il ne devait pas y avoir d'équivoque sur le loyalisme du républicain, le catholique n'a eu qu'à rentrer sous sa tente.

« Est-ce donc là ce *christianisme intégral* qui

(1) *Le Sillon*, 25 août 1904.

va faire la gloire de la jeune génération et le salut de la société !

« Sont-ce là ces catholiques résolus à vivre publiquement leur foi, et pour qui tout, en ce monde — sublime leçon pour les chrétiens en décrépitude qui les avaient précédés — tout, la position, la famille, la vie même, doit être subordonné, au besoin sacrifié à la Cause ?

« La Cause, nous y serions-nous trompés, ce ne serait donc pas la Cause de Dieu dominant toutes les contingences et servie purement pour elle-même ? La Cause, ce serait donc, en définitive, la Cause de Dieu liée au triomphe d'un système politique jugé indispensable pour elle ?

« En vérité, ce n'était pas la peine de tonner si fort contre les autres, en leur reprochant amèrement d'avoir voulu l'asservir.

« Ce reproche, fondé peut-être s'il s'adresse à tels gouvernants de l'ancien régime, devient parfaitement injuste, dénué de toute vérité, et n'est plus qu'un cliché ridicule, si on entend faire peser sur les catholiques de notre époque ; tandis que la démocratie, elle, est prise sur le fait.

« Quelle singulière position, que celle du Sillon ! Il verse tout entier dans la politique de *système*, incompatible avec une œuvre d'action sociale catholique, et réprouvée par l'autorité pontificale chez les démocrates catholiques, mais il s'abstient de la politique d'*action*, indépendante de tout système, qui serait le premier devoir, exercice naturel et immédiat des initiatives qu'il se pique de susciter.

M. l'abbé Desgranges a prétendu que c'est attaquer le Sillon dans *la sincérité de sa foi reli-*

gieuse (1), de signaler et de saisir sur le fait cette funeste illusion dont nous sommes victimes depuis nombre d'années, qui empêche tant de braves gens *d'appuyer ouvertement leur action politique sur leur foi religieuse, de peur qu'on ne suspecte leur foi républicaine.*

Ai-je donc mal traduit? M. l'abbé Desgranges, qui me trouve si injuste, dit la même chose encore plus explicitement que moi :

« Tant qu'il sera nécessaire, pour nous présenter aux élections, *de nous faire pardonner en quelque sorte notre qualité de catholique* (je cite les propres expressions de Hoog, nous nous abstiendrons d'intervenir). »

Mais pourquoi donc, je vous le demande, serait-il nécessaire de vous faire pardonner votre qualité de catholique? Et c'est là la raison pour laquelle vous vous abstenez d'intervenir? Voilà justement ce qui soulève ma protestation contre des catholiques aussi exaltés que ceux du Sillon.

Nous mourons de ce que depuis longtemps les catholiques n'osent plus faire honneur à leur conscience de croyants; ils ont renversé le sens des directions dont ils se disent les fidèles exécuteurs et mérité l'humiliation où les ennemis les tiennent, en différant d'agir comme catholiques jusqu'au jour où ils sont brevetés républicains. Dans le cas présent, j'ai donc bien eu raison de dire que le catholique s'effaçait devant le républicain. L'aveu était là, je l'ai recueilli.

Nous en constatons aujourd'hui la signification et la portée.

(1) *Les Vraies idées du Sillon,* page 57.

CHAPITRE III

Mauvaise foi.

Il est, pour le critique, une constatation plus pénible qu'aucune autre. C'est lorsque, en présence de faits indiscutablement contraires à la vérité, au devoir d'équité et de probité, on ne peut leur trouver d'excuse dans l'ignorance ou l'inconscience, même poussées aux dernières limites. Alors il faut bien accuser le manque de bonne foi.

Je ne sais si le lecteur aura éprouvé en étudiant le Sillon la même impression de malaise que la lecture de ses productions m'a constamment laissée.

Il me semble qu'on se sent toujours à côté de la vérité, à côté de la question, à côté de la doctrine, à côté des faits en cause. L'équivoque est partout, elle répond à tout, elle sauve tout. L'argument est presque toujours mal en place, la conclusion nulle ou fausse. Et comme tout cela est habillé de formules solennelles, redondantes et ronflantes, appuyé avec ostentation sur un amour du Christ, de l'Evangile et de l'Eglise, dont la sincérité est assurément la chose la moins discutable dans le Sillon, mais l'application souvent faussée, on doute presque, par moments, de sa propre intelligence, enlacée qu'on la sent dans les filets d'une sophistique qui vous prend comme la pieuvre.

Cela, cependant, ne dépasse pas ce qu'on pourrait attribuer aux travers d'un esprit faux. Mais à côté des discussions spéculatives, des idées et des raisonnements, il y a l'ordre des faits, et dans cet ordre-là, on n'excuse plus les atteintes aux droits de la vérité. S'ils sont méconnus, la violation ne provient pas d'un défaut de logique. C'est pourquoi le penseur profond et le paysan inculte relèvent du même tribunal, quand ils les ont violés.

Surtout, l'arme avec laquelle on cherche à frapper un contradicteur doit être maniée loyalement. Si rude que soit le coup porté, il est toujours guérissable, quand la mauvaise foi n'envenime pas la blessure. Il est vrai que ce poison a toujours un double effet mortel, il tue d'abord celui qui en fait usage.

L'insinuation calculée, perfide, est peut-être la forme de mauvaise foi la moins pardonnable.

Entre autres exemples, le triste incident qui marqua la clôture du récent congrès national du Sillon à Paris justifie trop ces réflexions. L'importance que le Sillon s'efforça de lui donner, l'agitation qu'il provoqua autour de cette affaire doivent retenir notre attention.

Le fait se conte en deux mots. A la réunion publique qui mettait fin au congrès, un certain nombre de royalistes se rendirent, pour riposter aux attaques ordinaires de M. Marc Sangnier et protester bruyamment. A la sortie, ils organisèrent une manifestation, qui occasionna des bourrades entre eux et la jeune garde du Sillon cherchant à l'empêcher. Au milieu de cette agitation un jeune sillonniste, âgé de 17 ans, fut frappé de coups de couteau.

Quel était l'auteur de cette agression coupable? un royaliste, un des apaches qui rôdaient à la sortie, un agent provocateur? personne ne put l'établir; et, on conviendra qu'avant d'imputer l'attentat à des hommes capables peut-être de manifestations violentes, mais qui n'ont pas en général des mœurs de barrières, il y avait lieu de bien s'informer.

L'Eveil démocratique publie les dépositions de sillonnistes qui ont vu la victime frappée par un groupe de gens criant : Vive le roi! La victime elle-même, nous dira-t-on plus loin, a reconnu nettement son agresseur. Ses camarades ont tout vu et en témoignent (1). Cependant, chose singulière! ces jeunes gens qui savent que l'agresseur est royaliste, qui l'ont vu, reconnu, n'ont pas vu s'il était grand ou petit, blond ou brun; ils n'ont recueilli aucune indication de sa bouche, ni entendu le nom que lui donnaient ses camarades ou ses complices ; si bien que l'enquête judiciaire ouverte à la requête du Sillon, bruyamment annoncée par ses organes, et commencée aussitôt dans des conditions aussi favorables, n'a pu donner aucun résultat; et depuis tantôt trois mois, le Sillon, plus discret que de coutume, n'en a plus donné de nouvelles à personne.

Pendant ce temps, les royalistes opposaient les protestations les plus nettes.

Tout le monde pensera que la prudence, la modération, la loi d'amour si chère au Sillon, et, tout d'abord, la simple honnêteté lui commandaient la

(1) « *Une enquête judiciaire vient de s'ouvrir : plusieurs de nos camarades — qui eux, du moins, ont tout vu — ont déjà fait leurs dépositions devant le commissaire de police* » (*L'Eveil démocratique*, 4 mars).

réserve et, dans le doute, lui interdisaient d'exploiter cet incident très fâcheux.

Mais l'occasion était trop bonne de mettre encore les catholiques conservateurs à l'index, d'ameuter contre eux l'opinion, et d'obliger la presse considérée comme neutre à faire campagne avec le Sillon contre les anarchistes monarchistes.

Les pièces qui doivent prendre place ici paraîtront à beaucoup de gens des chefs-d'œuvre d'insinuations calculées.

Le 21 février 1906, *l'Univers* publiait la note cidessous, communiquée par M. Marc Sangnier :

« Sur une « convocation urgente » parue dans *le Soleil* du samedi 17 février, un groupe royaliste était venu à la réunion publique dont nous avons donné le compte rendu. Pendant le discours de M. Marc Sangnier, ce groupe interrompit l'orateur à plusieurs reprises, d'ailleurs sans réussir à le troubler. A la fin, lorsque la parole fut donnée aux contradicteurs, quelqu'un de ces groupes vint soutenir à la tribune les théories monarchistes de *l'Action française*. A la sortie, un jeune sillonniste de 17 ans fut attaqué par des agresseurs *qu'il croit avoir vus dans le groupe en question*. Le jeune homme a reçu plusieurs coups de couteau dont un lui a traversé la main droite, un autre coup reçu à la tempe aurait été mortel, au dire du médecin qui a pansé le blessé, s'il y avait eu un écart d'un demi-millimètre.

« Nous sommes convaincus que les auteurs de ce lâche attentat ne font pas partie de *l'Action française ;* mais il est déplorable qu'ils se soient mêlés à leur groupe.

« Le vénérable archevêque de Paris, informé de ce regrettable incident, a manifesté sa douloureuse indignation et déclaré qu'il ne croyait pas qu'aucun journal honnête pût manquer de stigmatiser un pareil attentat. »

On remarquera cette manière habile de faire intervenir le cardinal Richard. Faut-il penser qu'il soupçonnait jusqu'ici les journaux catholiques d'être favorables aux attentats? Non, mais il s'agissait pour le Sillon d'amener ces journaux à flétrir des adversaires politiques comme auteurs de celui-ci.

De son côté, *l'Eveil démocratique* du 4 mars disait dans son compte rendu :

« La sortie *fut calme, mais sanglante*... Un de nos plus jeunes camarades, essayant de canaliser avec les autres commissaires le flot turbulent des royalistes furieux d'un aussi pitoyable échec, fut entraîné au milieu d'eux et frappé lâchement de deux coups de couteau.

« Ce fut toute leur revanche misérable...

« Cependant, Marc Sangnier étant apparu à l'une des fenêtres du Sillon, la foule massée sur le large boulevard noir de monde le salua longuement encore de ces cris mille fois répétés : « Vive Sangnier ! vive le Sillon ! »

Ainsi accusés à mots couverts d'une complicité ou d'une tentative d'assassinat — tout au moins d'une provocation à l'assassinat, les membres du conseil de *l'Action française* adressèrent au directeur de *l'Univers* une lettre pour signaler l'extraordinaire légèreté des affirmations sillonnistes, en même temps que la prudence hypocrite des insinuations venues de la même source.

Mais, au moment où paraissait cette protestation des comités de *l'Action française*, M. Marc Sangnier communiquait aux journaux cette seconde note :

« Un violent incident a marqué la fin de la belle réunion du dimanche 18 février. Sur une « *convocation*

urgente » du journal *le Soleil*, parue dans le numéro du 17 février, un groupe de royalistes était venu à la réunion et à plusieurs reprises avait tenté par ses clameurs de jeter le trouble dans cette calme assemblée, exhibant des revolvers restés d'ailleurs inoffensifs; mais, à la sortie, un jeune sillonniste de dix-sept ans a été, sans provocation et parce qu'il portait l'insigne du « Sillon », (?) frappé de plusieurs coups de couteau par un individu qu'il a *nettement reconnu* pour l'avoir vu dans le groupe en question. Le blessé paraît hors de danger.

« Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, informé de cet incident, en a exprimé sa douloureuse indignation et a déclaré que le devoir rigoureux de toute la presse sans distinction de partis ou de nuances était de flétrir ce honteux attentat. »

D'après la note de *l'Univers*, *il croyait avoir vu son agresseur dans le groupe des royalistes*, maintenant *il l'a nettement reconnu.* Le cardinal Richard, lui aussi, est devenu plus affirmatif.

Mais tout cela ne suffisait pas à M. Marc Sangnier. Avec des données si misérables, il ne recula pas devant des procédés d'agitation. Maintenant, il va faire poser *des affiches* dans Paris, et tous ses organes de province les reproduiront avec les commentaires qu'on devine. Pour comble d'habileté, en rapprochant, au moyen d'un titre bien choisi, celui de revanche, l'ordre du jour voté au meeting et le récit de l'attentat, il réussit d'emblée à présenter l'un comme une vengeance de l'autre.

Réunion publique du Sillon.

Ordre du jour.

« Sept mille citoyens réunis le 18 février pour le meeting du Sillon proclament leur inébranlable soumission,

sur le terrain religieux, à l'Eglise et à ses chefs légitimes, et leur volonté invincible de réaliser, en France, à l'aide des forces sociales du catholicisme, la République démocratique.

HONTEUSE REVANCHE

« Quelques royalistes, invités par la *convocation* urgente d'un de leurs journaux qui leur donnait rendez-vous à deux heures au coin de la rue Velpeau et de la rue de Babylone, pour qu'ils puissent se rendre ensemble sous la tente du Congrès située boulevard Raspail à quelques mètres de là, essayèrent de faire de l'obstruction. Mais l'immense assemblée leur imposa aussitôt silence et la réunion fut admirable de dignité et d'enthousiasme.

« Après le vote de l'ordre du jour et tandis que la foule s'écoulait dans le plus grand calme sur le boulevard, un de nos plus jeunes camarades du Sillon, Jean Bonbezin, qui se tenait à la porte de la tente s'ouvrant sur la rue de Varennes, fut reconnu à son insigne. Il fut lâchement attaqué, sans aucune provocation de sa part, eut la main droite transpercée par un coup de couteau et reçut une blessure à la tête, près de la tempe.

« Nous ne songeons certes pas à rendre le parti royaliste responsable de cette tentative d'assassinat. Nous savons qu'il y a, parmi les royalistes, des hommes d'honneur et de vertu, mais il importe qu'ils se désolidarisent hautement devant l'opinion d'avec ces honteux apaches qui ne font après tout que s'entraîner sur leurs frères catholiques en vue de cette nouvelle Saint-Barthélemy que leur prêchent leurs orateurs.

« Ce serait, pour l'idée religieuse, le pire malheur que d'être représentée par certains hommes qui la déshonorent en l'exploitant.

« Nous avons bien senti, dimanche dernier, que les calomnies, les haines et les violences ne parviendront

pas à empêcher que la foule nous comprenne et nous approuve.

« Nous voulons, malgré la tristesse des heures troubles et douloureuses que nous traversons, faire tout notre devoir de catholiques et de démocrates.

« Le Sillon. »

Les royalistes outrés ont répliqué par l'affiche suivante :

« *Pitoyable procédé du* « *Sillon* ».

« Partisan à tout prix d'une conciliation chimérique entre le catholicisme français et l'anarchisme international, le Sillon inquiète depuis longtemps les catholiques clairvoyants : il donne des satisfactions toujours nouvelles aux ennemis de la religion et de la patrie.

« Exaspéré des objections irréfutables dont les théologiens autorisés accablent ses folles doctrines, désespéré par le retrait des hauts patronages qu'il avait d'abord obtenus, abandonné par les esprits sensés qu'il avait pu séduire un instant, M. Marc Sangnier a vite interrompu son prêche « de raison » et d' « amour » ; le malheureux se réfugie dans la pure brutalité.

« C'est donc à la faveur de ces usages nouveaux, dont M. Marc Sangnier a la responsabilité, qu'un mystérieux criminel a pu frapper lâchement un jeune sillonniste après avoir d'ailleurs attesté par le cri d' « A bas la calotte ! » la nature de ses opinions politiques.

« En oubliant sa propre faute, M. Sangnier fait preuve d'une grande légèreté ; mais on ne sait qu'admirer le plus de sa perfidie ou de sa sottise quand il essaie d'en faire tomber le poids sur les royalistes.

« Son inepte accusation de préparer une Saint-Barthélemy ne montre qu'une chose : de plus en plus M. Sangnier cherche ses alliés parmi les protestants. Cela est d'ailleurs naturel : son prétendu catholicisme,

sa prétendue démocratie chrétienne sont un protestantisme masqué.

« Il ne faut donc pas s'étonner de voir M. Sangnier s'opposer à la défense des églises et à la résistance à la loi de Séparation, loi protestante et faite, *non pour déchristianiser la France, mais, selon l'expression de Sa Sainteté le Pape Pie X, pour la décatholiciser.*

« Voilà pourquoi des magistrats francs-maçons ont pu invoquer contre les catholiques défenseurs des autels le témoignage de M. Marc Sangnier.

« Voilà pourquoi, trouvant les Français royalistes au premier rang de ces généreux Français catholiques, M. Sangnier essaie de les flétrir par une inepte accusation d'assassinat.

« Nous commençons à mépriser presque à l'égal de ses doctrines le caractère de M. Marc Sangnier.

« *Les Comités royalistes de Paris, la Ligue d'Action française, l'Avant-Garde royaliste.* »



Ce qui me reste à dire touche à des questions de polémique et même à des faits personnels, mais vient nécessairement dans le sujet qui nous occupe.

Je lis dans *le Progrès des Landes*, 10 décembre 1905, le récit d'une conférence de M. l'abbé Desgranges à Dax, où il est dit :

« A un autre qui lui demande l'opinion du clergé de France sur le *Sillon*, M. l'abbé Desgranges répond qu'il a reçu, pour sa brochure : *les Vraies Idées du Sillon*, l'approbation, parfois très flatteuse, *d'une quinzaine* d'évêques, d'un grand nombre de supérieurs d'ordres religieux, même résidant à Rome, ou de supérieurs de Grands Séminaires. »

Et, dans une autre conférence à Toulouse d'après *le Sillon Toulousain* (15 février 1906) :

« A la brochure de M. l'abbé Barbier : *les Idées du Sillon*, j'ai répondu par une autre brochure : *les Vraies Idées du Sillon*. Or, mon évêque m'a donné l'imprimatur, *j'ai reçu une lettre bienveillante du Cardinal Merry del Val, à laquelle le Saint-Père daignait joindre une bénédiction spéciale*, et plus de QUATRE CENTS lettres (1) de cardinaux, d'archevêques, de vicaires généraux, de supérieurs de séminaires, de prêtres éminents de toutes les parties de la France. D'où il apparaît que les reproches adressés à l'œuvre ne sont pas fondés, qu'ils reposent sur des malentendus provenant d'un examen trop rapide et de certaines idées préconçues, que notre « réponse enfin leur a semblé péremptoire ». J'attends sur ce point essentiel les objections de mes contradicteurs. »

Voici d'abord la lettre bienveillante du Cardinal secrétaire d'Etat. C'est, dans la force du terme, un accusé de réception, aussi réservé que gracieux. M. l'abbé Desgranges a d'ailleurs cité lui-même les influences mises en jeu pour l'obtenir.

« Révérend Seigneur,

« Comme me l'annonçait Votre Seigneurie dans sa lettre, les deux exemplaires de votre récent travail me sont exactement arrivés. Je me suis hâté d'en déposer un entre les augustes mains du Saint Père. Sa Sainteté a daigné accueillir avec reconnaissance l'hommage que vous avez bien voulu lui faire. En me chargeant de vous en remercier, Elle s'est plu à appeler l'abondance des bénédictions célestes sur votre personne. Il m'est agréable de vous le faire savoir, et, en même temps, de vous remercier de l'autre exemplaire de votre opuscule, que

(1) Ce léger écart de 15 à 400 lettres tient-il au voisinage des sources de la Garonne ?

vous m'avez courtoisement offert. Je saisis avec plaisir cette occasion pour me dire avec les sentiments les plus distingués, de votre Seigneurie,

« R. Card. Merry del Val. »

M. l'abbé Desgranges a reproduit dans son journal, *le Petit Démocrate*, quelques-unes de ces approbations épiscopales. Il est permis de croire qu'il n'a pas choisi les moins favorables.

Certains représentants du Sillon les ont fait intervenir dans des polémiques comme arguments d'autorité. En pareil cas, la bonne foi la plus élémentaire interdit la suppression des passages contenant des réserves. Car ce subterfuge est un manque de sincérité ayant pour résultat et, tout d'abord, il faut bien le dire, pour but, de tromper le lecteur.

Or, si l'on veut juger du procédé, il suffira de comparer les deux textes suivants. Celui de droite est le texte publié par le *Petit Démocrate*.

Il faut croire que ces approbations, dans leur texte authentique, n'ont pas paru au Sillon un argument aussi péremptoire que M. l'abbé Desgranges le disait à Toulouse, car aucun autre organe du parti, du moins à ma connaissance, ne les a reproduites : et M. l'abbé Desgranges lui-même s'est abstenu de les donner dans les éditions successives de sa brochure. Elles font constater en effet que, même les prélats les plus bienveillants à l'égard du *Sillon*, ne parlent ici qu'avec circonspection.

La colonne de gauche donne le texte produit par M. Diligent, président du Sillon de Roubaix, dans une réplique de quatre ou cinq colonnes imposée au journal *l'Abbevillois* (27 février 1905). Ce même texte est reproduit dans la brochure du *Sillon du*

Nord contre *la Semaine religieuse de Cambrai* dont j'ai parlé plus haut.

De Mgr l'Archevêque d'Aix :

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu attentivement la brochure *les Vraies Idées du Sillon* que vous avez eu la bonté de m'envoyer... Je ne crois vraiment pas qu'on puisse nier la parfaite soumission d'esprit à *tout* l'enseignement de l'Eglise qui anime les ouvriers de cette œuvre. Je crois que l'on peut moins encore nier le courageux dévouement de ces hommes. Ils se trouvent en présence d'un colosse de haine, de préjugés et... d'indifférence. Ils se voient seuls pour attaquer et se défendre. Ils se serrent en forte phalange et ne se ménagent jamais.

Veuillez leur dire que je les bénis et recevez, monsieur l'Abbé, l'assurance de mon religieux respect.

† François
Archevêque d'Aix.

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu attentivement la brochure *les Vraies Idées du Sillon* que vous avez eu la bonté de m'adresser.

Cette revue ne m'est nullement inconnue, au contraire.

J'admets que, dans le feu d'une conférence ou l'ardeur d'une rédaction, quelques termes aient pu paraître excessifs. Si on les isole du contexte, ils deviennent regrettables.

Mais, *ces loyales réserves faites*, je ne crois vraiment pas qu'on puisse nier la parfaite soumission d'esprit à *tout* l'enseignement de l'Eglise qui anime les ouvriers de cette œuvre. Je crois que l'on peut moins encore nier le courageux dévouement de ces hommes. Ils se trouvent en présence d'un colosse de haine, de préjugés et... d'indifférence. Ils se voient seuls pour attaquer et se défendre. Ils se serrent en forte phalange et ne se ménagent jamais. *Quoi d'étonnant que, parfois, un geste discutable les rende tributaires d'un avertissement. Je sais qu'ils ne deman-*

dent pas mieux que d'être avertis.

Veuillez leur dire que je les bénis et recevez, monsieur l'Abbé, l'assurance de mon religieux respect.

† François,
Archevêque d'Aix (1).

De Mgr l'évêque d'Angoulême :

Monsieur l'Abbé,

Je suis bien en retard pour vous remercier de votre brochure *les Vraies Idées du Sillon.*

C'est que je voulais la lire avec l'attention que réclame le sujet, et que des polémiques ardentes ont rendue nécessaire.

Aujourd'hui que je l'ai lue, je veux joindre aux remerciements mes félicitations pour la sincérité de votre discussion, la modération dans laquelle vous avez su rester et l'affection que l'on y sent à chaque page pour l'œuvre dans laquelle vous êtes entré avec un zèle d'apôtre.

Continuez donc votre prosélytisme et...

† Ernest,
Evêque d'Angoulême.

Monsieur l'Abbé,

Je suis bien en retard pour vous remercier de votre brochure *les Vraies Idées du Sillon.*

C'est que je voulais la lire avec l'attention que réclame le sujet et que des polémiques ardentes ont rendue nécessaire.

Aujourd'hui que je l'ai lue, je veux joindre aux remerciements mes félicitations, félicitations pour la sincérité de votre discussion, la modération dans laquelle vous avez su rester et l'affection que l'on y sent à chaque page pour l'œuvre dans laquelle vous êtes entré avec un zèle d'apôtre.

Que tout soit parfait dans cette œuvre, que rien n'échappe d'excessif dans

(1) On remarquera que cette lettre parle seulement d'une *soumission* opposée à l'opposition volontaire, mais n'atteste nullement qu'il n'y a pas *erreur*. Il semble au contraire que le vénérable auteur de cette lettre ait évité à dessein de dire : parfaite *conformité*.

laparole aux jeunes qui la propagent, vous ne le pensez pas vous-même.

Mais comment exiger une rigueur théologique dans l'expression à de jeunes orateurs ou à des écrivains ardents qui ne peuvent l'acquérir que par l'étude, l'expérience et les conseils de ceux qui sont le plus autorisés à les leur donner?

Continuez donc votre prosélytisme et, pour le rendre plus fort et plus fécond, *gardez-vous*, en restant d'ailleurs vous-même, *de tout ce qui pourrait amener ces discussions déplorables qui nous affaiblissent, à la grande joie de nos ennemis.*

Agréez, monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments dévoués.

† ERNEST,
Evêque d'Agoulême.

Le Sillon n'a pas craint de faire répéter par ses organes cette énormité émanant du *Petit Démocrate*, et qu'on lit encore dans la brochure du *Sillon du Nord :* « Il ne nous semble pas excessif d'affirmer que M. l'abbé Barbier a commis UNE SORTE D'ABUS DE CONFIANCE INTELLECTUEL en présentant comme nôtres des idées que nous réprouvons. » Je n'aurais pas été chercher des expressions aussi injurieuses à l'adresse de mes contradicteurs; mais on avouera que, si je ne craignais pas d'y recourir, j'échapperais ici au reproche de ne pas les justifier,

et c'est encore un avantage que le Sillon me laisse.

Le Sillon du Nord et le président de Roubaix poursuivent ainsi leurs citations :

De l'Archevêché d'Albi :

« Monsieur l'Abbé,

« Vous avez eu la bonté de m'envoyer votre petit livre sur *les Vraies Idées du Sillon.* Ces idées sont les miennes et je n'avais pas besoin d'être converti à une plus grande sympathie pour un mouvement d âmes et une méthode que j'aime, admire et pratique de mon mieux depuis longtemps.

« Je vous remercie néanmoins et vous félicite de les avoir si bien défendues contre d'injustes attaques qui, à la faveur des réactions présentes, cherchent à être plus pressantes. J'ai confiance que Dieu vous soutiendra. »

De Mgr de Pélacot, évêque de Troyes :

« M. l'abbé Barbier a vraiment dépassé la mesure dans ses critiques contre Marc Sangnier qui ne sont pas toujours suffisamment justifiées. Il lui fait, parfois, un grief de ce qui est, au contraire, à sa louange, par exemple lorsqu'il lui reproche de cingler certains conservateurs jouisseurs qui considèrent la religion uniquement comme le rempart de leur fortune et se désintéressent lâchement des graves devoirs que leur impose l'état actuel de la société. »

Le lecteur naïf aura cru naturellement que la lettre de l'archevêché d'Albi émane de Monseigneur Mignot. Il n'en est rien. Cette lettre, dont on a suppriméla signature, est de M. l'abbé Birot, vicaire général ; ses tendances très favorables aux idées nouvelles sont assez connues.

Quant à la lettre de Mgr l'évêque de Troyes, M. l'abbé Desgranges la présentait en ces termes :

« Monseigneur de Pélacot, évêque de Troyes, veut

bien nous adresser une longue lettre pleine des plus paternels conseils et des plus judicieuses observations. Nous ne pouvons la reproduire en entier dans ce présent numéro, mais nous tenons à citer dès à présent ce passage qui contient une ferme réponse à l'une des accusations les plus fréquemment formulées contre nous. »

M. l'abbé Desgranges n'a pas jugé à propos de reproduire plus tard les observations de Mgr de Pélacot. Elles auraient peut être offert de l'intérêt. Le passage cité commence ainsi : « D'autre part, M. l'abbé Barbier... », ce qui donne à croire, en effet, que cette seconde part était précédée d'une première. Ceux qui ont reproduit le passage susmentionné ne font même pas allusion à ces réserves.

Enfin, leur confiance dans la valeur démonstrative de ces approbations épiscopales ne les a pas empêchés de passer complètement sous silence la dernière que citait *le Petit Démocrate :*

Evêché de Rodez.

« Monsieur,

On ne peut mettre en doute le zèle, la droiture des intentions, les hautes capacités de ceux qui président au *Sillon*. Que Dieu bénisse leur œuvre qui a rendu tant de services. Mais que les attaques dont ils sont l'objet *les rendent de plus en plus circonspects et qu'ils évitent, dans l'emportement de leurs polémiques ou la chaleur de leurs éloquentes improvisations, toute témérité de doctrine et toute imprudence de parole.*

« Plus que jamais, nous avons besoin de nous unir. La division entre nous serait aussi pernicieuse que scandaleuse.

« Veuillez agréer, avec mes remerciements, mes respectueux hommages.

« † LOUIS-EUGÈNE,
« Evêque de Rodez. »

***

Sans nous écarter de notre sujet, il me sera permis, à propos de ces approbations, de montrer comment le Sillon met en pratique, à l'égard des évêques qui lui sont moins favorables, cet absolu respect, cette docilité exemplaire qu'il professe avec ostentation, et dont il tire le droit de faire, en termes hautains, durs et violents, la leçon, à ceux qui ne l'imitent pas. (Voir plus haut page 20.)

C'est d'abord M. Marc Sangnier.

Dans une rectification demandée au *Journal d'Albert* (le 15 octobre 1905), il écrit ces lignes étranges, où les évêques ne sont pas mieux traités que la logique. D'une critique sur un de ces récents discours, qui serait injustifiée, — bien que le rédacteur en maintienne l'exactitude absolue, — il conclut d'un bond à la fausseté de tout ce qui a été écrit, et, à ce sujet, il déplore, chose non moins grave, qu'il ait suffi de si peu pour occasionner une scission parmi les évêques, accordant, il est vrai, aux dissidents le bénéfice de l'ignorance :

« Au moins, monsieur le Directeur, je suis convaincu que vous me saurez gré d'avoir répété ce que j'ai dit tant de fois à ceux-là qui ne l'avaient pas encore écouté ou pas compris. Et puis, je vous remercie de tout cœur, car vraiment rien ne sera plus consolant pour nos amis que de constater par un exemple frappant sur quelles erreurs matérielles s'appuyaient les critiques que l'on nous fait. *De la sorte, ils comprendront mieux comment il peut se faire que, mal informés, trois ou quatre évêques aient pu s'alarmer des progrès du Sillon, se voyant dans la très cruelle nécessité de se séparer de tant d'autres cardinaux et évêques qui ne cessent de nous encourager, et de donner même un démenti aux espé-*

rances que le Pape formulait il y a quelques mois. L'auguste pontife, écrivait en effet le cardinal Merry del Val à l'archevêque de Paris, ne doute pas que l'exemple de la faveur de Votre Eminence aura pour effet de concilier à l'association du Sillon la bienveillance et la faveur des autres illustres membres de l'épiscopat français. »

Pense-t-on que la manifestation de la bienveillance du Pape pour une œuvre catholique suspende la mission qu'ont les évêques de relever, de signaler les erreurs de ses membres, surtout si elles s'affirment comme une doctrine? Il n'y a que les libéraux pour concevoir un tel absolutisme, bien entendu, à leur profit.

Prié par l'auteur des *Idées du Sillon*, en réponse à des attaques rapportées plus haut (1), d'insérer les approbations données à ce travail par les évêques de Quimper et de Nancy, *Au large* (Sillons du centre et de l'Ouest) répond, par la plume de M. l'abbé de Lestang, son directeur :

« Que nous apprennent ces encouragements? Que l'évêque de Quimper et l'évêque de Nancy n'aiment pas le Sillon. On le savait déjà, puisque ces deux évêques n'avaient pas attendu la brochure de M. l'abbé Barbier pour partir en guerre non seulement contre tous nos camarades, mais contre tout le mouvement démocratique. En félicitant l'auteur des *Idées du Sillon*, ils ont un peu l'air de se féliciter eux-mêmes (2). »

Sous le titre : *la Candidature de M. l'abbé Lemire*, on lit dans *le Labeur démocratique*, organe de la même région, dirigé par le même prêtre (29 avril 1906) :

« Le Pape a récemment décidé qu'un prêtre ne pour-

(1) Voir page 119.
(2) Numéro de septembre 1905.

rait désormais se présenter comme député sans avoir obtenu l'autorisation de son évêque et celle de l'évêque du diocèse dans lequel il voudrait se faire élire. Aussitôt on a pensé, dans le camp réactionnaire, que cette règle, inspirée par le souci de maintenir la discipline ecclésiastique et d'empêcher d'intempestives candidatures, fournissait un excellent moyen d'assouvir de vieilles rancunes contre notre vaillant ami, l'abbé Lemire. On a donc préparé une candidature Dumont pour l'arrondissement d'Hazebrouck, *et on a obtenu de Mgr Sonnois, déjà fort mal disposé pour la démocratie, puisqu'il est un des cinq évêques ayant approuvé les attaques de l'abbé Barbier contre le Sillon*, une lettre interdisant à l'abbé Lemire d'être candidat à Hazebrouck...

« Quant à nous, nous nous réjouissons hautement de l'échec piteux des manœuvres réactionnaires... »

Et, pour finir, sans insister davantage, par un nouveau trait de bonne foi, citons ce filet du *Petit Démocrate* (11 février 1906) :

« Cinq cents sillonnistes ruraux du Finistère se sont réunis, en congrès, dimanche, à Châteaulin. Ils ont adressé à leur évêque l'hommage de leur filial dévouement. Mgr Dubillard, évêque de Quimper, leur a fait parvenir aussitôt ce télégramme : « Je vous bénis paternellement, » dont la lecture fut accueillie par des applaudissements prolongés.

« On se rappelle que Mgr Dubillard est un des cinq évêques qui donnèrent leur approbation à M. l'abbé Barbier, au moment où il était encore possible de se méprendre sur les vraies idées du Sillon. »

***

On n'aura pas manqué d'observer, dans les pièces ci-dessus, et dans d'autres documents de cet écrit, l'habile procédé qui consiste à signaler comme

ennemi de la démocratie quiconque est opposé au Sillon.

Le disciple n'est pas au-dessus du maître; et puisque NN. SS. l'archevêque de Cambrai, les évêques de Nancy et de Quimper n'ont condamné les erreurs du Sillon qu'en vertu d'un préjugé anti-démocratique, à plus forte raison, sans doute, celui qui les a signalées à leur attention a-t-il dû être guidé par la même passion.

Mettre son œuvre au compte d'inspirations et de préoccupations *politiques*, n'était-ce pas un excellent moyen d'affaiblir, aux yeux de l'opinion, les critiques d'ordre exclusivement doctrinal et religieux formulées par lui contre les tendances du Sillon? En faisant prendre le change au public sur le sentiment impérieux auquel il avait obéi dans sa conscience de prêtre, devant la foi menacée, l'Evangile travesti et la paix sociale troublée par ceux qui s'en déclaraient les apôtres, et en le représentant comme le porte-parole d'un parti politique, on reconquérait, sans coup férir, la position compromise.

Et, comme les soupçons même les plus habilement semés ont moins de valeur que les faits, on lança des affirmations positives. Avec quelle sincérité et quelle bonne foi, les faits le diront d'eux-mêmes.

Qualifié de *rédacteur à l'Autorité* dans les colonnes du *Petit Démocrate* et du *Labeur démocratique,* avec une insistance, et dans des termes, qui ne laissaient aucun doute sur l'intention, l'auteur des *Idées du Sillon* dut envoyer à ces journaux le plus catégorique démenti. La partie essentielle en était celle-ci : « Je n'ai jamais collaboré ni

ne collabore à *l'Autorité.* Je n'ai jamais collaboré ni ne collabore à aucun journal. »

Le Petit démocrate et *le Labeur démocratique* avaient, l'un et l'autre, conclu leur article par ces réflexions, à propos du compte-rendu de la conférence de M. l'abbé Desgranges, à Toulouse, par *la Semaine catholique* de cette ville :

« Ces lignes suggestives qu'ont bien voulu reproduire un certain nombre de Semaines religieuses, de bulletins paroissiaux et d'organes catholiques de la région, nous permettent d'espérer que c'est la fin de la querelle qu'a cherchée l'honorable abbé Barbier, *rédacteur à* l'Autorité. *Nous sortons vainqueurs de cette guerre* faite à notre orthodoxie. Quelques journaux *réactionnaires* continueront à nous attaquer, mais on apprécie comme il convient dans les hautes sphères ecclésiastiques la valeur de ces critiques, ainsi que *les préoccupations politiques qui les inspirent.* »

Le Petit Démocrate accompagne l'insertion du démenti par ces réflexions (11 mars 1906) :

« M. l'abbé Barbier nous fait tenir une lettre dont il demande l'insertion en invoquant la loi sur la presse. Cette loi elle-même nous fait un devoir de supprimer un membre de phrase mettant en cause des tiers d'une façon désobligeante. C'est d'ailleurs peu important. M. Barbier le reconnaît, les discussions relatives au *Sillon* sont closes. Sa lettre n'a d'autre intérêt que de préciser la nature des rapports qui l'unissent au journal *l'Autorité.* »

Le passage supprimé dans l'insertion, en réponse à ce qui concernait les appréciations des hautes sphères ecclésiastiques, était celui-ci :

« Je crois, en effet, mais pour des raisons opposées aux vôtres, qu'on sait à quoi s'en tenir dans les plus hautes sphères ecclésiastiques. Vos cama-

rades de Paris peuvent en témoigner. Car, étant allés à l'occasion de votre récent Congrès national, solliciter les encouragements habituels de l'archevêque de Paris, ils se sont vus éconduits. »

Et voilà ce que M. l'abbé Desgranges, membre très actif de ce congrès et son chroniqueur dans la revue du Sillon, trouve sans importance et refuse d'insérer, sous le prétexte que la loi sur la presse lui défend de mettre en cause *des tiers !!!*

Il ajoute :

« Nous remercions notre estimable correspondant de cette rectification.

« Ce sera un soulagement pour la conscience publique de savoir qu'aucun prêtre, pas même l'abbé Barbier, ne collabore à un journal qui publie des articles tels que celui par lequel M. Jules Delahaye a essayé de salir odieusement notre ami Marc Sangnier. »

Ces remerciements sont d'autant plus gracieux de sa part que, le gérant du journal ayant refusé de recevoir la lettre recommandée qui lui apportait ce démenti, il fallut la lui faire signifier par ministère d'huissier.

N'ayant aucune excuse de bonne foi à présenter, M. l'abbé Desgranges s'en tire par un trait vilain, où l'on reconnaîtra la logique ordinaire du Sillon. Cependant il lui restera encore à faire pour procurer à la conscience publique un soulagement complet; car il y a tel prêtre qui envoie assez régulièrement des communications à *l'Autorité* sur les questions religieuses, et qui a même le cynisme d'ajouter régulièrement à son nom la mention : du clergé de Paris.

De son côté, le directeur du *Labeur démocra-*

tique, insérant le même démenti, ajoute, le cœur léger :

« Donc, M. l'abbé Emmanuel Barbier n'est pas rédacteur à *l'Autorité.* Nous lui donnons bien volontiers acte de cette rectification, tout en nous étonnant qu'il ait attendu si longtemps pour le faire, car nous avons emprunté cette qualification aux journaux qui la lui ont déjà donnée *maintes fois*, notamment au compte rendu que *le Petit Démocrate* a publié de la conférence dans laquelle notre ami l'abbé Desgranges a réfuté ses accusations sous la présidence et avec la haute approbation de Mgr Germain, archevêque de Toulouse... »

On le voit, il n'en coûte pas davantage. Mais comme il est ennuyeux de lâcher un argument si profitable, M. l'abbé de Lestang trouve moyen d'y revenir :

« Enfin, M. l'abbé Emmanuel Barbier voudra bien reconnaître qu'on est en droit de lui attribuer des préoccupations politiques et réactionnaires, quand bien même il n'est pas rédacteur à *l'Autorité.* Son discours d'Angers et l'ouvrage qu'il vient de publier contre la politique de Léon XIII le prouvent surabondamment. »



Une phrase de critique sur cet ouvrage, contenue dans un récent article de l'*Osservatore Romano* va justement nous servir à montrer, par un nouvel exemple, qu'on se laisse entraîner aux écarts les plus inexcusables, quand on est hors de la bonne foi.

Le dit article, concernant l'état des affaires de France à la veille des élections législatives, fut reproduit par quelques journaux catholiques avec ce titre : *Pour l'Action Libérale.*

Il inspira à *l'Eveil démocratique* du 15 avril 1906 des réflexions qui ne manqueront pas d'offrir quelque intérêt, après ce qu'on a lu plus haut :

« Nous sommes heureux de voir ainsi confirmer cette opinion qui a toujours été la nôtre, à savoir qu'en fait l'A. L. P. se présentait comme le seul terrain d'action politique immédiate pour les catholiques. Et n'avons-nous pas justement indiqué dans une récente proclamation que *le Sillon* n'entendait pas, en se mêlant à la prochaine action électorale, faire œuvre de désunion ? *Nous nous étions très opportunément rencontrés avec les conseils mêmes de* l'Osservatore Romano.

« Quand l'heure de l'épreuve sera passée, ajoute l'*Osservatore*, alors, mais alors seulement, ils pourront penser à étudier, modifier, corriger, s'il en est besoin, leur organisation, y apportant ces changements et ces amendements que l'expérience et les nouvelles circonstances pourraient leur montrer opportuns ; mais des études et des examens de cette espèce peuvent se faire seulement dans des jours sereins et tranquilles, non pas en face d'un ennemi puissant et aguerri et tout juste à la veille de la bataille.

« N'avons-nous pas nous-même, dans un précédent article, indiqué que cette organisation de l'A. L. P. serait presque nécessairement modifiée après les élections ?... Nous constatons que l'on s'en rend très exactement compte à Rome et que l'on ne craint pas dès maintenant de l'indiquer. »

Mais *in cauda venenum*, c'est dans le post-scriptum qu'est le venin. *L'Eveil démocratique* ajoute :

P. S. — On sait qu'il y a quelques semaines le groupe des amis de *l'Autorité*, du *Soleil* et de *la Gazette de France*, dont M. l'abbé Barbier est le théologien, avait essayé d'unir autour d'eux tous les catholiques de France et avaient même projeté une grande réunion à la salle

Wagram, que devait présider Mgr Turinaz, mais qui n'eut pas lieu, l'évêque de Nancy ayant informé les organisateurs, au tout dernier moment, qu'il ne s'y rendrait pas. Or justement l'*Osservatore* fait allusion à cette tentative dans les termes suivants qui se passent de commentaires :

« Nous n'entendons pas parler d'initiatives du genre de celles de M. l'abbé Barbier propres seulement à engendrer la confusion des idées et la discorde des esprits. »

Les termes de l'*Osservatore* n'ayant pas pu se passer des commentaires du Sillon, il faut répondre à ceux-ci brièvement.

Si l'article en question vise réellement le projet de réunion dont parle *l'Eveil*, j'imagine, sans avoir qualité pour présenter la défense des intéressés, qu'il leur serait aisé de faire observer : 1° qu'ils n'avaient nullement songé à une réorganisation générale des forces catholiques ; la constitution d'une ligne de résistance et de défense religieuse ayant un objet très déterminé et limité, et ne supposant que des adhésions spontanées ; 2° qu'ils avaient réservé expressément à *l'Action libérale* l'organisation catholique en vue des élections. C'est du moins ce qu'il est facile de lire dans leurs discours et articles. De sorte que le reproche porterait doublement sur un faux supposé.

Faudrait-il chercher l'explication d'un tel malentendu dans les insinuations du genre de celles que contient l'inconvenant et perfide filet que voici :

Un grand scandale évité.

« Nos amis n'ignorent pas sans doute que MM. Paul et Guy de Cassagnac et Jules Delahaye conviaient récemment tous les jeunes catholiques à assister à une réunion où, sous la présidence de Mgr Turinaz, évêque de Nancy,

l'on devait s'occuper de constituer le parti catholique.

« Or, cette réunion fut décommandée brusquement à la dernière heure. Il est très heureux qu'ainsi un grand scandale ait pu être évité.

« Cela est donc évident aujourd'hui, après les explications plutôt embarrassées — ce qui se conçoit très bien — que les directeurs de *l'Autorité* ont publiquement données dans leur journal, que pas un évêque, pas même Mgr Turinaz (dont l'absence « imprévue jusqu'à la dernière heure, suivant les expressions mêmes de MM. de Cassagnac, était le résultat de misérables intrigues » et n'était donc nullement due à une indisposition, ainsi qu'on s'était plu à le prétendre d'abord), n'a osé patronner l'œuvre entreprise et couvrir de son autorité les injures, les calomnies et les violences de M. Delahaye.

« *Encore une fois, nous nous réjouissons que Mgr Turinaz n'ait pas voulu donner à l'opinion publique ce lamentable spectacle, car, en vérité, le scandale eût été trop grand* (1). »

Pour nous en tenir à ce qui concerne l'auteur des *Idées du Sillon*, il est exact que, dans un ouvrage intitulé : *Cas de conscience. Les catholiques français et la République* (2), il a fait la critique de *l'Action libérale*. Mais pas une ligne de ce livre ne permet de dire qu'il demandait la suppression de cette ligue. Sa critique portait sur deux points : *l'Action libérale* n'affirme pas assez nettement les principes catholiques et a le tort de n'invoquer que le droit commun, de se placer sur le terrain *libéral*. Il cite les documents à l'appui. En second lieu, si elle veut rallier tous les catholiques, être reconnue partout comme l'organe de la défense catholique,

(1) *L'Eveil démocratique*, 18 mars 1906.
(2) In-12, 492 pages (1906). Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, VIe.

il est nécessaire que *l'Action libérale* insiste moins sur le loyalisme constitutionnel, à cause des équivoques auxquelles il prête, par suite de notre état politique, et surtout qu'elle s'abstienne de combattre ou de miner, ainsi qu'il est arrivé trop fréquemment, les candidats et les journaux dits conservateurs.

Cette constatation faite, la note de *l'Eveil démocratique* appelle deux observations :

1° Les articles favorables que *l'Autorité*, *le Soleil* et *la Gazette de France* ont bienveillamment consacrés aux écrits de M. l'abbé Barbier étant la seule raison pour laquelle le journal de M. Marc Sangnier, par des motifs suffisamment expliqués, s'estime en droit de le qualifier théologien de ces journaux, trouverait-il aussi naturel que, pour une raison identique, M. l'abbé Barbier, s'autorisant de la bienveillance témoignée au Sillon par M. F. Buisson, par M. Aulard et autres sectaires d'aussi belle eau, fît de M. Marc Sangnier l'inspirateur du *Radical*, de *la Dépêche de Toulouse* et autres feuilles antireligieuses ?

Cependant, comme les journaux conservateurs sont aux yeux de M. Marc Sangnier les pires ennemis du vrai catholicisme, le second procédé ne serait en rien plus vilain que le premier.

2° Comment la bonne foi la moins scrupuleuse permet-elle au journal de M. Marc Sangnier d'appliquer au prétendu projet de parti catholique dénoncé par lui une observation visant la critique de *l'Action libérale* ?

Néanmoins, il est juste de le reconnaître, il y avait encore meilleur parti à tirer de ce petit inci-

dent. Ce blâme d'une opposition à *l'Action libérale*, dans lequel le Sillon aurait pu trouver sa part à côté de M. l'abbé Barbier, même une part bien meilleure (1), si on le convertissait en blâme des critiques que celui-ci adresse au Sillon, ne serait-ce pas le chef-d'œuvre ? Eh bien ! ce chef-d'œuvre de mauvaise foi, nous le devons au journal de M. l'abbé de Lestang, *le Labeur démocratique*, qui publie, en première page (15 avril 1906), ce filet après lequel il n'y a plus, comme on dit vulgairement, qu'à tirer l'échelle :

Echos d'une campagne

« Nos amis se souviennent des attaques auxquelles *le Sillon* fut en butte de la part de M. l'abbé Barbier. Un article récent de l'*Osservatore Romano*, organe officieux du Vatican, dit « que les initiatives du genre de celles de M. l'abbé Barbier sont propres seulement à engendrer la confusion des idées et la discorde des esprits. »

(1) Elle lui a été faite un peu plus tard par l'*Osservatore romano* dans son article du 24 mai.

CONCLUSION

Revenons à la question posée :

« Quelle figure vont faire les catholiques français ?... Comment et sur quel terrain se livrera la bataille ? Avec quelles armes et quelles formations ? *Autour des vieilles conceptions sociales, pour essayer de soutenir encore leurs murailles lézardées, ou bien sur le sol même où doit se bâtir la cité future et où tant de mains folles ou criminelles ont commencé déjà à tracer leurs plans utopiques ou coupables* (1) » ?

La nécessité d'une restauration sociale et religieuse est admise par tous ; mais, je crois l'avoir démontré, s'il est des plans utopiques ou coupables qu'il faut tout d'abord écarter, c'est en premier lieu celui de M. Marc Sangnier ; si quelqu'un porte sur l'entreprise une main folle ou criminelle, c'est lui, qui commence par en faire un monceau de décombres.

La question nous semble donc résolue à son égard. Mais, je l'avoue, on ne saurait lui savoir mauvais gré d'y avoir tant insisté, et, quand il ajoute : « Voilà le problème; on aura beau se boucher les yeux pour ne pas le voir, il n'en demeure pas moins posé, » j'approuve ce ton qui semble demander une réponse sans ambages.

(1) Avant-propos. Article de M. Marc Sangnier.

Cette réponse autorisée, qu'il appartient à d'autres de donner, nous l'attendons avec une confiance égale à la sienne. Le moment ne saurait plus tarder, nous semble-t-il, où l'épaisse équivoque entretenue par le Sillon va être enfin dissipée.

Ses déclarations de parfaite fidélité à toutes les directions de l'Eglise, son zèle pour la restauration sociale et chrétienne, l'ardeur et l'enthousiasme de ses aspirations ont très naturellement concilié à la personne de M. Marc Sanguier et à son œuvre la bienveillance et les encouragements du clergé et de l'épiscopat ; mais, nous en sommes convaincus, cette sorte de mise en demeure coïncidant avec ses témérités croissantes aura pour résultat de faire enfin apparaître clairement aux yeux de tous que le Sillon béni et loué par tant d'évêques n'est

Ni le Sillon américaniste,

Ni le Sillon loysiste,

Ni le Sillon réformateur des études ecclésiastiques,

Ni le Sillon propagateur des fausses notions du dogme,

Ni le Sillon sacrifiant les preuves rationnelles de l'existence de Dieu dans l'apologétique populaire,

Ni le Sillon affirmant que la vérité et la divinité du Christ « s'expérimente plutôt qu'elle ne se prouve »,

Ni le Sillon condamnant en public la religion d'Etat,

Ni le Sillon faisant cause commune avec les démocrates chrétiens, exaltant M. l'abbé Naudet et M. l'abbé Dabry comme des martyrs, et couvrant de son adhésion enthousiaste le scandaleux dis-

cours de M. l'abbé Lemire sur la loi de Séparation,
Ni le Sillon saluant la persécution religieuse comme un événement providentiel en faveur de la démocratie, et avantageux en lui-même pour l'Eglise,
Ni le Sillon abusant de l'Evangile, à la façon des protestants, pour justifier ses écarts et ses erreurs.
Ni le Sillon cherchant à enfermer la vérité religieuse et l'enseignement social de l'Eglise dans les formules et les clichés de leurs adversaires,
Ni le Sillon faisant découler la démocratie de l'Evangile,
Ni le Sillon qui couvre du nom d'action sociale catholique son action démocratique républicaine,
Ni le Sillon présentant le Christ comme l'intérêt général *humain* et absorbant en lui tout intérêt privé ou social,
Ni le Sillon prêchant un humanitarisme mystico-socialiste,
Ni le Sillon condamnant la Société actuelle à disparaître,
Ni le Sillon contredisant l'enseignement social de l'Eglise sur tous les points :
En voulant réduire à un minimum la propriété,
En lui opposant l'esprit chrétien,
En refusant de chercher la solution des luttes de classe dans l'entente entre patrons et ouvriers,
En combattant avec acharnement les syndicats jaunes pour ces raisons,
En excitant au mépris et à la haine des patrons,
En excitant les convoitises et rancunes populaires par l'attente de la suppression du patronat et du salariat,

En prêchant le nivellement des classes,

En soutenant qu'il ne faut pas être anti-socialiste,

En contestant qu'il y ait des *erreurs sociales* condamnées par l'Eglise,

En troublant l'ordre social par sa participation à des menées révolutionnaires,

En déclarant que l'idée de patrie, en cas de conflit armé, aboutit à une idée immorale,

En livrant à la dérision le patriotisme militaire, auquel il oppose l'humanitarisme international,

En dénigrant l'armée,

En couvrant d'un pharisaïsme de mansuétude évangélique les attaques violentes et les insinuations malignes dont il poursuit les catholiques opposés à ses idées, se targuant d'une charité à toute épreuve et ne voyant en eux que haine,

En semant partout la division, par son intolérable prétention de dicter aux catholiques leur devoir ou de juger leur conduite, lorsque la sienne est manifestement condamnable, comme dans la question de la résistance aux inventaires ou des élections, et dans toutes les questions sociales.

Un des plus grands périls pour l'Eglise en France est, à notre avis, que, depuis un certain nombre d'années, on semble attacher moins d'importance à la pureté de la doctrine qu'à la ferveur des intentions, et que, sous le prétexte d'éviter les causes de désunion, on ferme assez volontiers les yeux sur la valeur des idées, là où s'affirme un grand désir du bien.

Puisse *la question posée* amener une réaction contre une cause si grave de décadence.

APPENDICE

« SILLON » ET FRANC-MAÇONNERIE

De divers côtés on nous a signalé le rapprochement facile à faire entre certaines formules, certaines théories même du Sillon et celles de la franc-maçonnerie.

Dans un ouvrage où nous nous efforcions de ne rien avancer que de concluant, il ne pouvait y avoir place pour l'étude de ces rapports.

Le « truc » raillé par le journal *la Raison*, qui consiste à s'emparer des clichés socialistes et anticléricaux, ne suffit certainement pas à en rendre compte. Il y a là autre chose qu'une équivoque cherchée ou une rencontre fortuite, mais, d'ailleurs, l'explication plausible, qui n'aurait certainement rien de commun avec les intentions de M. Marc Sangnier, nous échappe.

Le fait n'en est pas moins certain, pas moins curieux, et donnerait une portée encore bien plus grave aux critiques que le Sillon soulève.

Pour n'en citer qu'un seul exemple, ceux qui nous ont lu constateront à première vue ce rapport dans l'extrait suivant d'un discours prononcé par M. Lafferre, grand-maître de la franc-maçonnerie française, au Convent de 1905 :

En effet, mes FF.·., la République, je ne dis pas comme certains qu'elle n'est qu'un mot... non, la République est déjà une chose, une réalité vivante, la République est aujourd'hui en marche vers le progrès politique, économique et social, mais la République a encore le tort, à certaines heures et sous certains aspects, de n'être qu'une étiquette sous laquelle il faut mettre autre chose que des mots. Eh bien ! nous pensons que si l'évolution républicaine est encore à faire, telle qu'elle est, pourtant, la législation républicaine, si elle était appliquée dans tous les milieux, jusque dans le dernier village, par des fonctionnaires républicains, donnerait à la démocratie cent fois plus de satisfactions qu'elle n'en donne aujourd'hui. Les lois, vous le savez, sont des formules souvent décolorées, des formules sèches, froides, mais la façon dont on les applique, l'esprit dans lequel on les applique leur donnent leur véritable signification, en tirent toutes les conséquences et leur font rendre tous les bienfaits que nous en attendons.

Eh bien ! cela, mes F.F.·. c'est l'œuvre des fonctionnaires, c'est l'œuvre du Gouvernement qui les dirige, c'est aussi l'œuvre du Parlement qui contrôle ce gouvernement et qui contrôle ces fonctionnaires ; *c'est la même âme qui doit être partout, c'est le même sang qui doit circuler dans toutes les veines de la démocratie et des représentants des corps élus comme de ceux qui représentent le Gouvernement ou tiennent en main les fonctions publiques.*

Mais il y a encore quelque chose au-dessus de cela ; ce quelque chose à quoi votre président faisait allusion tout à l'heure, c'est la volonté du peuple, et c'est là que doit porter notre effort. Certes, nous avons le droit de contrôler et le Gouvernement, et les fonctionnaires, et les députés et les sénateurs, *mais nous avons surtout le devoir de faire l'éducation de la démocratie qui est encore, vous le savez, absolument incomplète, et quand nous trouvons que la République marche*

mal et qu'il y a des fonctionnaires non républicains, c'est qu'ils ne sentent pas derrière eux une démocratie suffisamment clairvoyante, éclairée, ayant le regard assez juste pour distinguer parmi les fonctionnaires entre ses amis et ses adversaires.

Eh bien ! mes FF... il faut que nous, cette démocratie, la formions, il faut que nous cultivions chez elle un certain nombre de vertus qu'elle n'a pas encore acquises. La première qu'il faut que nous cultivions chez elle, c'est le sens pratique, c'est le raisonnement, c'est l'examen, c'est le libre examen qui n'est pas assez complet dans la démocratie ; c'est ce libre examen qui lui permettra de ne pas se contenter de credos, de formules d'où qu'elles viennent, mais d'avoir la responsabilité des progrès qu'elle doit elle-même accomplir.

La seconde vertu qu'il faut que nous lui inspirions, c'est le contraire de celle que l'Eglise essaie de cultiver dans les cœurs. Pourquoi sommes-nous anticléricaux ? .... C'est parce que l'Eglise prêche au peuple une doctrine de mort, lui inculque ce sentiment qui, tant qu'il n'aura pas disparu, sera la cause de toutes les stagnations ; ce sentiment, vous le connaissez bien, c'est *la résignation à la souffrance ;* nous, nous voulons cultiver chez le peuple le contraire de la résignation, nous voulons cultiver chez lui, si j'ose m'exprimer ainsi, la révolte, la révolte permanente et raisonnée contre la résignation, contre les iniquités sociales ; *la révolte méthodique contre tout ce qui n'est pas conforme au droit, à la raison, à la liberté et à la justice.* (Applaudissements.) Nous voulons que cette révolte soit méthodiquement organisée.

La troisième vertu que je veux voir cultiver chez le peuple, c'est le sentiment de sa responsabilité. Je veux que chaque citoyen de ce pays sache que son avenir dépend de lui et non pas du voisin, qu'il a dans cette République sa part de responsabilité dans le labeur quotidien et dans les résultats qu'il faut

atteindre chaque jour. Je veux que le peuple sache qu'il n'y a pas de Césars, qu'il n'y a pas de sauveurs providentiels, qu'il ne doit en aucune occasion confier à personne le soin de veiller sur ses destinées et de faire une société meilleure, une France meilleure, une humanité plus heureuse. Le bonheur est dans la main du peuple *pourvu que le peuple sache respecter sa propre volonté,* pourvu qu'il ne la galvaude jamais, *pourvu qu'il ne confie à personne le soin de faire triompher ce qui est son devoir :* celui de veiller à ses intérêts, celui de veiller sur ses représentants...

Mes FF.·. *cette préoccupation de fierté et cette éducation de conscience démocratique, il appartient à la franc-maçonnerie d'y pousser.* Ce soir, la Commission de propagande vous parlait précisément de cette action extérieure de la maçonnerie, de cette nécessité d'étendre au dehors le prolongement de notre action, de former des groupes de libre-pensée, des comités pacifistes et même, il faut le dire, des comités politiques. Oui, mes FF.·., c'est là votre action propre; ne découvrez jamais le temple maçonnique, restez des maçons avant d'être des hommes politiques, mais n'oubliez pas que, lorsque vous êtes sortis de la loge, vous avez le devoir de vous conduire en maçons ; il faut que les maçons qui sont avec vous dans les sociétés de libre-pensée, dans les comités politiques, puissent vous reconnaître tels que vous étiez dans la loge. *Il faut que les citoyens libres reconnaissent en vous de profonds démocrates, car les francs-maçons que vous êtes ne peuvent être autre chose que des démocrates.* (Applaudissements !)

C'est dans ce sens, mes FF.·., que je vous invite à vous orienter librement sans organisation préparée d'avance. Ne nous coulons pas d'avance dans des moules déterminés; faisons de l'action vigoureuse, de l'action méthodique ; inspirons-nous de la connaissance exacte du milieu que nous fréquentons et dans lequel nous agissons; ayons confiance en nous

mêmes ; offrons au peuple notre conscience d'honnêtes hommes.

Mes FF., je bois au développement de la franc-maçonnerie; je bois à son action extérieure; *je bois au maximum d'initiative, au maximum de liberté, au maximum d'éducation démocratique dont vous êtes les apôtres.* (Applaudissements prolongés.)

(Discours du F. Lafferre, ancien président du Conseil de l'Ordre; Compte rendu du Convent de 1905.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

La théologie de M. Marc Sangnier.

DEUXIÈME PARTIE

ERREURS SOCIALES

CHAPITRE PREMIER

La Cité future.

CHAPITRE II

Le règne de Dieu sur la terre.

CHAPITRE III

La Propriété. — Patronat et Salariat. — Le Sillon et les syndicats jaunes.

CHAPITRE IV

Egalité. — Autorité. — Armée et Patrie.

CHAPITRE V

Le théâtre de M. Marc Sangniér.

CHAPITRE VI

Le Sillon et l'enseignement social de l'Eglise.

TROISIÈME PARTIE

ERREURS DE POLÉMIQUE ET DE CONDUITE

CHAPITRE PREMIER

Pharisaïsme.

CHAPITRE II

Division entre catholiques.

CHAPITRE III

Mauvaise foi.

Poitiers. — Imprimerie Blais et Roy, 7, rue Victor-Hugo, 7.

Paris. — DEVALOIS, 144, av. du Maine (11, dans le passage).